

MERCURE

DE FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



JEAN-MARIE CARRÉ.....	<i>Les Souvenirs d'un ami de Rimbaud..</i>	577
CHARLES DROUHET.....	<i>Le Roumain dans la Littérature française</i>	598
JACQUES BONJEAN.....	<i>Ouverture, poème.....</i>	626
ANDRÉ BILLY.....	<i>Comment se fait un Journal.....</i>	630
F. RONDOT.....	<i>La Répartition proportionnelle scolaire</i>	667
CHARLES CHASSÉ.....	<i>Lettres de Mallarmé à Mistral (fin)..</i>	677
ANTOINE ELUÈRE.....	<i>Après les Conclusions du Comité des Experts. Deux grands rouages de la machine fiscale allemande.....</i>	689
DRASTA HOUËL.....	<i>Cruautés et Tendresses, vieilles mœurs coloniales françaises, roman (III) ..</i>	703

REVUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : *Littérature*, 744 | ANDRÉ FONTAINAS : *Les Poèmes*, 749 | EDMOND BARTHELEMY : *Histoire*, 754 | GEORGES BOHN : *Le Mouvement scientifique*, 760 | DOCTEUR MAURICE BOIGRY : *Hygiène*, 765 | ALBERT LANGÉ : *Questions fiscales*, 768 | RENÉ BESSE : *Éducation physique*, 772 | A. VAN GENNEP : *Ethnographie*, 777 | MARCEL COULON : *Mycologie*, 781 | EDOUARD DE ROUGEMONT : *Graphologie*, 786 | CHARLES-HENRY HIRSCH : *Les Revues*, 791 | CHARLES MERKI : *Archéologie*, 799 | P. MASSON-OURSSEL : *Indianisme*, 804 | CAMILLE PITOLLET : *Notes et Documents littéraires*, 808 | PIERRE MAC ORLAN : *Chronique de Paris*, 816 | ALAIN DU SCORFF : *Régionalisme*, 820 | JEAN CATEL : *Lettres anglo-américaines*, 827 | ALBERT MAYBON : *Lettres japonaises*, 833 | DIVERS : *Bibliographie politique*, 838 | MERCURE : *Publications récentes*, 849 ; *Échos*, 852 ; *Table des Sommaires du Tome CLXXI*, 863.

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France..... 3 fr. 50 | Étranger..... 4 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

RUE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VI^e) (R. C. Seine 80.493)

HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

Les Bonheurs perdus

— NOUVELLES —

Un volume in-16. — Prix..... **7 fr. 50**

La première édition de cet ouvrage a été tirée à 1.100 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, savoir :

1.075 ex. numérotés de 475 à 1.549, à..... **épuisé**
25 ex. marqués de A à Z (hors commerce)

Il a été tiré :

99 ex. sur Hollande, numérotés à la presse de 1 à 99, à..... **épuisé**
et 375 ex. sur vergé de Rives, numérotés à la presse de 100 à 374... **épuisé**

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Oeuvres de Jules Laforgue

TOME III

MORALITÉS LÉGENDAIRES

Un volume in-8 sur beau papier. — Prix..... **15 fr.**

Il a été tiré :

49 ex. sur vergé d'Arches, numérotés à la presse de 1 à 49, à.. **40 fr.**
et 250 ex. sur papier pur fil Lafuma, numérotés de 50 à 250, à.. **25 fr.**

BULLETIN FINANCIER

Il est difficile de faire un compte rendu des dernières séances de Bourse, qui se sont déroulées chaque jour avec la même monotonie ; quand on a dit que les affaires qui étaient peu nombreuses depuis le début d'avril se sont raréfiées au point qu'un nombre de valeurs restent inchangées, il semble bien superflu d'ajouter des commentaires et de se livrer à des pronostics ; toutefois, mentionnons que certains augures annoncent une nouvelle campagne d'affaires d'ici quelques semaines, ce qui est loin de paraître impossible, tant à cause des grandes disponibilités que des cours alléchants de fort bonnes valeurs.

Les progrès sensibles accomplis par notre franc ont redonné du ton au marché de nos Rentes qui gagnent plusieurs points ; même constatation en ce qui concerne les différentes obligations du Crédit National. Comme corollaire, nombre de rentes étrangères subissent d'importantes moins-values, tels les fonds anglais, grecs, hongrois, russes. Tenue satisfaisante, voire même ferme des rentes mexicaines et roumaines ; alternance de faiblesse et de fermeté sur les rentes russes.

Nos grandes banques sont quelque peu languissantes et se ressentent de l'ambiance d'inactivité : Comptoir d'Escompte 960 ; Crédit Lyonnais 1.520 ; Banque Nationale de crédit 745 ; Société Générale 747. Les charbonnages restent très calmes : Lens 401 ; Courrières 596 ; Bruay 2.611. Affaissement des actions de nos grands chemins aux cours ci-après : P.-L.-M. 1.050 ; Nord 1.240 ; Est 820 ; Orléans 973 ; Midi 858.

Les valeurs minières restent délaissées, on traite le Rio à 2330, Boléo à 592, Montecatini à 190 ; le compartiment des affaires d'électricité est également en régression, mais peu accentuée, étant parmi ceux qui ont continué à recevoir un concours de demandes satisfaisant. Les sucrières ainsi que les valeurs de caoutchouc se sont de nouveau effritées, les Sucreries d'Égypte reviennent à 857, la Say à 2240, Padang à 310, les Terres Rouges aux environs de 200. Les pétrolifères ont encore accentué leur tendance à la baisse, la Royal Dutch revenant à 26.850 et la Shell à 323.

Le groupe des produits chimiques présente d'assez grands tassements ; à côté de quelques valeurs faisant montre de stabilité comme l'Air liquide à 550, Bozel-Lamotte à 404, nous trouvons les Phosphates Tunisiens à 531 contre 597, Kuhlmann à 660, soit en baisse d'une cinquantaine de francs.

En valeurs diverses, Piolet et Chausson, les Grands Travaux de Marseille, les Sucreries Brésiliennes, Hamelle, les Magasins modernes, l'Agence Havas sont parmi les titres qui ont fait preuve du plus de stabilité.

Au marché en banque, les sud-africaines sont faiblement tenues : De Beers 871 ; Rand Mines 202 ; Transvaal 62.25 ; Mozambique 33. Egale faiblesse des Industrielles Russes : Bakou 2160 ; Lianosoff 712 ; Maltzoff 300.

LE MASQUE D'OR.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires s'est tenue le 11 avril, sous la présidence de M. René Boudon.

Le Rapport du Conseil fait ressortir l'importance de l'opération réalisée depuis le 1^{er} octobre dernier et relative à l'unification des titres de la Banque qui dispose ainsi d'un capital entièrement versé de 250 millions de francs.

Les chiffres du Bilan témoignent de l'activité générale de tous les services. Bien que le Capital social ne figure plus sur le Bilan que pour 250 millions, ce dernier se totalise cependant en augmentation nouvelle par 3.238.551.226 fr. au 31 décembre 1923 au lieu de 3 milliards 82.747.453 fr. 86, au 31 décembre 1922.

Les comptes courants et de dépôts sont en vive progression et s'élevaient au 31 décembre dernier à 2.705.271.573 fr. 94 en augmentation de plus de 265 millions sur ceux de l'an dernier.

Les bénéfices nets de l'exercice 1923 s'élèvent à 31.223.931 fr. 62.

À la date du 1^{er} octobre dernier, la Banque Nationale de Crédit a mis en paiement les comptes de 22 fr. 50 aux actions anciennes entièrement libérées, et de 5 fr. 625, aux actions anciennes libérées d'un quart.

Aujourd'hui les actions nouvelles étant toutes libérées, il revient à chacune d'elles le même dividende de dividende, soit 20 francs, et les parts de fondateur recevront le maximum de 11 francs prévu par les statuts.

Ces diverses sommes sont mises immédiatement en paiement aux Caisses de la Banque, sous déduction des impôts, à raison de : 17 fr. 60 pour les actions nominatives, 16 fr. 20 pour les actions porteur, 9 fr. 68 pour les parts de fondateur nominatives, 8 fr. 88 pour les parts de fondateur porteur.

Avant de passer au vote des résolutions, le Président a donné, dans une allocution chaleureusement applaudie, des précisions sur la situation générale et la progression des affaires de la Banque Nationale de Crédit.

MM. Paul Leroy, Pierre Richemond et André Vincent, Administrateurs sortants, ont été élus pour une durée de six années.

MM. Henry Lederlin, Edmond Odier et Jules Siegfried ont été nommés Commissaires des comptes.

MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (8^e)

n. c. SIREN 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercury de France* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales métho-

diques et claires, le *Mercury de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
UN AN.....	60 fr.	UN AN.....	82 fr.
SIX MOIS.....	32 »	SIX MOIS.....	44 »
TROIS MOIS.....	17 »	TROIS MOIS.....	23 »

Le **Tarif étranger** ci-dessus est établi en raison de l'augmentation que subira la taxe postale à partir du 1^{er} Juillet 1924. Les abonnements et réabonnements partant d'une date antérieure au 1^{er} Juillet 1924 seront décomptés à l'ancien tarif jusqu'à cette date (75 fr., 40 fr., 21 fr.), et au nouveau du 1^{er} Juillet jusqu'à leur expiration. Cette disposition ne concerne pas les abonnements actuellement en cours et qui ne prennent fin qu'à une date postérieure au 1^{er} Juillet : le nouveau tarif ne leur sera applicable que lors de leur renouvellement.

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr 50 : tous les numéros antérieurs se vendent à fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale, donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 7 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.



LES SOUVENIRS

D'UN AMI DE RIMBAUD

Dans son livre : *Le problème de Rimbaud, poète maudit*, M. Marcel Coulon, prenant nettement position contre les ouvrages de Paterne Berrichon et de M. Ernest Delahaye, prétend « mettre un peu de critique à côté de tant d'hagiographie » et nous donner « un Rimbaud véritable » (1). A-t-il réussi dans son ambitieux dessein ? Il est permis d'en douter. Car lui aussi a une thèse. Rien ne lui importe tant que sa démonstration, j'allais dire son système. « Ce n'est point ma faute, écrit-il, si la question des rapports de Verlaine et de Rimbaud se plaçait en plein centre du problème. » Il me semble plutôt qu'il l'y a placée lui-même, avec un allègre et combattif entrain.

Sans doute, l'interprétation de Rimbaud a été faussée par une certaine « piété familiale », et je fais des réserves sur les conclusions de Paterne Berrichon. Sans doute, cette piété familiale s'est, dans certaines circonstances, « compliquée de piété religieuse » : je reviendrai plus loin sur le rôle d'Isabelle Rimbaud dont les convictions touchantes ont pu d'ailleurs être fortifiées par les déclarations de Claudel. Mais je crois néanmoins que M. Marcel Coulon n'a pas été équitable pour M. Ernest Delahaye dont la bonne foi est hors de doute et le témoignage hors de pair. Je ne puis m'empêcher de regretter que M. Coulon, désirant écrire un livre définitif, résoudre le problème « une bonne fois pour toutes », n'ait pas cherché à se renseigner davantage auprès des hommes qui ont *personnellement* connu Rimbaud. Puisqu'il a vécu dans les Ardennes, il aurait pu, semble-t-il,

(1) Préface, page XI.

pousser plus loin de ce côté son « investigation psychologique ». Rien ne vaut un accent vivant, un souvenir direct, un jugement indépendant.

Rimbaud n'a eu, à Charleville, après le départ de M. Izambard, que trois amis véritables : M. Ernest Delahaye, M. Ernest Millot et M. Louis Pierquin. Le premier est connu. Le second, esprit fin, épris d'art et de littérature, caractère aimable et enjoué qui, par contraste, attirait Rimbaud, est mort juge de paix en Algérie en 1880 (1). Il possédait des lettres de Rimbaud et de Verlaine qui n'ont pas été retrouvées, je crois, et sa sœur M^{me} Létrange reste dépositaire de ses souvenirs. Le troisième, M. Louis Pierquin, historien local et archéologue distingué (2) vit encore à Charleville. C'est un homme d'une très grande culture et d'une égale modestie ; il a fourni des renseignements à M. Delahaye, à Paterné Berrichon qui n'a jamais cité son nom, à Claudel qui vint le voir tout exprès, en 1914, etc. Il m'a accueilli, à plusieurs reprises, dans son grand jardin peuplé de stèles et de statues romaines, et nous avons feuilleté ses papiers et ses livres. Sa bibliothèque a été pillée pendant l'occupation allemande : il lui manque plus d'une édition originale ou d'un autographe de Verlaine, plus d'un document relatif à Rimbaud, mais sa mémoire est alerte, sa narration savoureuse, sa complaisance infinie et j'ai pu le décider à écrire des souvenirs dont on trouvera plus loin des extraits.

Quel que soit leur intérêt anecdotique, ils ne mettent pas assez en relief (et sa modestie l'explique) le rôle que lui-même a joué, après la mort de Rimbaud, dans le sauvetage et la publication de ses œuvres éparses. C'est en grande partie à lui que nous devons l'édition des *Poésies complètes* parue chez Vanier en 1895. M. Marcel Coulon se trompe en reportant sur Verlaine tout le mérite de l'entreprise. « En 1895, il rassemble en volume... tout ce qu'on connaît alors de Rimbaud (3). » Comme si le pauvre Lélian, à cette époque surtout, était capable du moindre effort de coordination et de groupement !

(1) Il fut le compagnon de Rimbaud dans ses pérégrinations à travers la forêt d'Ardenne. Il en savait long sur son compte et en parlait toujours avec un grand respect.

(2) On doit à M. L. Pierquin de nombreuses communications archéologiques sur l'époque gallo-romaine dans les Ardennes et un ouvrage sur Pache, maire de Paris en 1793. Cf. *Revue historique ardennaise*, table générale, 1921, p. 72.

(3) P. 12.

C'est M. Louis Pierquin qui apprit à Verlaine, — qu'il connaissait depuis vingt ans, — la mort de Rimbaud et son enterrement à Charleville. C'est lui qui servit d'intermédiaire entre l'éditeur Vanier et la famille Rimbaud, formellement opposée à la publication de ses poésies. C'est lui qui, primitivement, devait en écrire la préface.

Une correspondance s'engagea, en 1892 et 1893, entre l'éditeur et l'ami du poète : ils se documentaient mutuellement. Rimbaud fut-il réellement présenté à Victor Hugo, et celui-ci a-t-il tenu à son égard le fameux propos qu'on lui a prêté et que M. Marcel Coulon reproduit sans hésitation : « Hugo l'appelle Shakespeare enfant (1). » Dans une lettre du 26 janvier 1893, Vanier écrit à M. Louis Pierquin. « Il paraît que c'était de Glatigny qu'il était question. Mais comme rien ne le prouve, laissons l'anecdote au bénéfice de Rimbaud. »

A cette époque, l'éditeur changeant brusquement d'avis, demanda à Verlaine s'il ne consentirait pas à écrire la préface du recueil. Celui-ci accepta et M. Louis Pierquin s'effaça. Il fit parvenir au poète divers documents dont un croquis de la tête de Rimbaud exécuté par Isabelle. Voici un fragment de la lettre que lui envoya, à cette occasion, Vanier : « Verlaine à qui je communique votre lettre, me charge de vous dire que son adresse est provisoirement chez moi. Le défaut du maître est un peu de n'avoir pas de domicile fixe et pour cause. Les lettres ou paquets ou volumes qui lui sont adressés chez son éditeur lui parviennent plus régulièrement que dans les vagues hostelleries meublées où il aime à se loger. Je lui ai montré le croquis de la tête de Rimbaud et il m'a fait et *vendu* le lendemain le sonnet suivant dont vous aurez la primeur. Nous le mettrons dans notre volume. »

Ce sonnet, daté du 30 janvier 1873, est le sonnet *sans date* qui figure dans les *Dédicaces* (œuvres complètes, éd. Messein, vol. III, LVII, p. 156). Je ne me crois pas inopportun de le transcrire ici : il s'éclaire par la lettre de Vanier à M. Louis Pierquin.

Toi mort, mort, mort ! Mais mort du moins tel que tu veux
 En nègre blanc, en sauvage, splendidement
 Civilisé, civilisant négligemment...
 Ah ! mort ! Vivant plutôt en moi de mille feux,

(1) P. 6.

D'admiration sainte et de souvenirs feux,
 Mieux que tous les aspects vivants même comment
 Grandioses ! De mille feux brûlant vraiment
 De bonne foi dans l'amour chaste aux fiers aveux.

Poète qui mourus comme tu le voulais
 En dehors de ces Paris-Londres moins que laids
 Je t'admire en ces traits naïfs de ce croquis,
 Don précieux à l'ultime postérité
 Par une main dont l'art naïf nous est acquis,
 Rimbaud ! *Pax tecum sit, Dominus sit cum te !*

M. Louis Pierquin possède d'ailleurs une copie, envoyée par Vanier le même jour, de l'autre sonnet dédié à Arthur Rimbaud. Cette copie diffère sensiblement du texte publié (*œuvres complètes*, id. vol. III, LVI, p. 155) ; la voici :

Mortel, ange et démon, autant dire Rimbaud,
 Tu mérites la prime place en ce mien livre,
 Bien que tel sot grimaud t'ait traité de ribaud
 Imberbe, et de monstre en herbe, et de potache ivre ;

*La prime place encore au temple de Mémoire,
 Tous les flots de l'encens, tous les accords du luth !
 Ton nom resplendissant chantera dans la gloire,
 Parce que tu m'aimas ainsi qu'il le fallut.*

Les femmes te verrozt, grandjeune homme très fort,
 Très beau d'une beauté paysanne et rusée
Avec une attitude indolemment osée,

L'Histoire t'a sculpté triomphant de la mort,
*Poète tout-puissant et vainqueur de la vie,
 Tes pieds blancs posés sur les têtes de l'Envie (1).*

La victoire de Rimbaud sur l'hydre de l'envie appelait une autre consécration. Ceux qui, à Paris, se proclamaient ses disciples décidèrent de lui élever un monument dans sa ville natale, et ici encore ils rencontrèrent le dévouement de M. Louis Pierquin. Il fut l'intermédiaire entre le comité parisien d'une part, la famille et la municipalité d'autre part, il lança des listes de souscription dans les Ardennes, recueillit lui-même les cotisations, se dépensa sans compter. Après bien des négociations, le buste de Rimbaud fut érigé, le 23 juillet 1901, à l'entrée de ce square de

(1) Les vers en italique constituent les variantes.

la gare qu'il avait dépeint avec une si cinglante ironie, dans son poème « A la musique ». C'était l'œuvre de son beau-frère Paterne Berrichon. Le journal : *Les Ardennes*, dans son numéro du lendemain, donne le compte rendu de la cérémonie à laquelle fut invité (en vain !) le ministre de l'Instruction publique, reproduit le discours prononcé par Gustave Kahn, publie les poésies de Francis Jammes et d'Ernest Raynaud qui furent lues devant le monument.

A ce propos qu'on me permette une suggestion. On sait peut-être que le buste de Rimbaud a été déboulonné et enlevé par les Allemands pendant la guerre : le monument est décapité. Or la maquette existe encore, si mes renseignements sont exacts, dans la famille de Paterne Berrichon. Il serait honorable pour les lettres françaises de ne pas laisser plus longtemps cette stèle mutilée, et il est à souhaiter qu'un comité d'écrivains s'entende au plus tôt avec la ville de Charleville pour entreprendre cette restauration.

En attendant, M. Louis Pierquin m'a autorisé à publier ses souvenirs sur son ami de jeunesse. « Faites comme vous l'entendez, m'écrivait-il le 30 décembre dernier, pour leur publication. Mais n'oubliez pas que je ne suis qu'un glaneur de faits rassemblés sans style et sans méthode. » Il y a ici excès de modestie. M. Pierquin sait raconter. Mais il est trop évident qu'une partie importante de ses souvenirs a déjà été exploitée par Paterne Berrichon qu'il a beaucoup renseigné. Celui-ci n'a pas connu Rimbaud, et Isabelle n'avait que treize ans quand son frère, rompant avec la vie littéraire, quitta aussi presque définitivement sa famille. Elle ne le vit guère qu'à son agonie et ce n'est qu'après sa mort qu'elle eut le sentiment de son originalité et de sa puissance poétique. C'est M. Pierquin qui éclaira Isabelle sur la valeur de l'œuvre fraternelle, et c'est lui qui documenta Paterne Berrichon dans ses recherches biographiques. Plus d'une de ses appréciations et plus d'une de ses anecdotes ont donc trouvé place dans leurs livres : elles se sont fondues dans la trame même de leur récit. J'ai cru inutile de les reproduire. De même j'ai laissé de côté tout ce que nous connaissons déjà par les études de Delahaye et celles de Ch. Houin et Bourguignon. Ce que je reproduis ici n'est qu'une sélection. Voici quelques raisons qui ont présidé à ce choix.

Quand on a voulu expliquer le *révolté* que fut, de très bonne

h'eure, Rimbaud, on n'a pas assez tenu compte de l'intolérable tyrannie exercée sur lui par sa mère. Patenne Berrichon a flatté le portrait de M^{me} Rimbaud, s'attachant à montrer « que sous cette enveloppe rigide se cachaient de singulières et profondes délicatesses d'âme ». Si le poète tenait de son père l'humeur aventureuse et la curiosité intellectuelle, il avait de sa mère l'intraitable orgueil et la concentration sauvage, le terrible entêtement et la volonté glacée. C'était une femme d'un caractère hautain, acariâtre et d'une intransigeance absolue. Avant de s'insurger contre la religion, la société, la littérature, Rimbaud apprit la rébellion à la maison, et les détails que donne M. Pierquin sur « la mère et l'enfant » m'ont paru significatifs.

M. Marcel Coulon n'admet pas un instant l'aventure passionnelle de février 1871, racontée par M. Delahaye. Elle gêne en effet sa thèse sur les rapports de Verlaine et de Rimbaud qui sont, dit-il, au centre du problème. Il se trouve, avoue-t-il, « en complet désaccord » avec le biographe et ami du poète. « Cette aventure, dont M. Delahaye appuie la réalité sur une unique confidence et faite à lui seul, il faut la regarder ni plus ni moins comme une histoire contée par un collégien de seize ans à un collégien un peu plus jeune. C'est un des rêves que les *Déserts de l'amour* avaient projet d'enregistrer. En y ajoutant foi quarante ans plus tard, M. Delahaye m'apparaît... préoccupé de dégager Rimbaud des conséquences qu'aura le chapitre de *Délires* si on y prend la « vierge folle » pour représenter Verlaine et Rimbaud « l'époux infernal » (1). Les souvenirs de M. Louis Pierquin s'inscrivent en faux contre cette argumentation. D'abord la « vierge folle » a bien existé. La fugue de Rimbaud à Paris, avec son amante ardennaise, n'est pas « une histoire ». Elle n'a pas fait l'objet d'une confidence unique, au seul Ernest Delahaye: M. Pierquin a été également au courant de l'aventure et il la confirme en la complétant d'ailleurs par des détails émouvants. Ensuite, sur la question des rapports de Verlaine et de Rimbaud, M. Pierquin rappelle, à l'occasion du procès de Bruxelles, deux souvenirs caractéristiques. Ainsi, à s'en tenir aux seuls témoignages des hommes qui ont connu *personnellement* Verlaine et Rimbaud, on est bien obligé d'arriver à cette conclusion: Ernest Millot, Louis Pierquin, Delahaye sont d'accord avec Edmond

(1) P. 238-239.

Lepelletier, — (avec Verlaine aussi « de mille feux brûlant vraiment de bonne foi dans l'amour chaste aux fiers aveux »). Je laisse de côté Paterné Berrichon dont la « tendance » a été justement soulignée par M. Marcel Coulon, mais vraiment, en dehors de l'interprétation « hagiographique », des études aussi opposées que celle de Lepelletier et de Delahaye se trouvent confirmées par un témoin dont l'indépendance et l'impartialité sont manifestes. C'est pourquoi j'ai reproduit les passages de M. Pierquin relatifs aux amours de Rimbaud et à ses relations avec Verlaine.

Enfin ce qu'il nous dit d'Isabelle et de ses deux frères ne laisse pas d'éclairer « l'esprit de famille » et la psychologie de celle qui écrivit : *Reliques*. On s'explique mieux certaines déformations touchantes qu'elle a fait inconsciemment subir à l'image du « Poète Maudit ».

Voici les extraits annoncés des souvenirs de M. Louis Pierquin.

I

LA MÈRE ET L'ENFANT

La mère de Rimbaud était une femme d'un orgueil démesuré. Autoritaire, elle n'admettait aucun conseil. Catholique intransigeante, elle était d'un rigorisme farouche. Paterné Berrichon a dit d'elle : « C'était une femme de fer ». Il aurait pu ajouter : « de glace ». Rien de sentimental en elle. Si son mari, le capitaine Rimbaud, a dû vivre séparé d'elle, il n'a certainement pas eu tous les torts. Paterné Berrichon a dû comprendre, après coup, les révoltes de Rimbaud. Lui-même a sans doute souffert de ce caractère implacable, si j'en juge par les scènes fréquentes qui survinrent entre la mère et sa fille Isabelle, au moment de ses fiançailles.

Les biographes de Rimbaud ont relevé les nombreux changements de résidence de sa famille, pendant ses années de Charleville. A vrai dire, ces déménagements s'expliquent par l'humeur acariâtre de M^{me} Rimbaud qui ne pouvait

supporter aucun voisin. Dans les derniers temps, elle n'habitait plus son appartement de Charleville que pendant quelques mois d'hiver. Elle passait, seule, la plus grande partie de l'année dans sa propriété de Roche, près d'Attigny.

Pendant sa première enfance, Rimbaud n'eut jamais un seul petit camarade. Cela lui était interdit. Il n'avait pour compagnons de jeux, — jeux sans jouets, — que son frère et ses sœurs. La mère faisait bonne garde pour éviter à ses enfants tout contact avec ceux du voisinage.

Chaque dimanche, M^{me} Rimbaud assistait, à l'église paroissiale, à la messe de onze heures. Elle s'y rendait, majestueusement, avec ses enfants : en avant, les deux fillettes, Vitalie et Isabelle, se tenant par la main ; au deuxième rang, les deux garçons, Arthur et Frédéric, se tenant également par la main. M^{me} Rimbaud fermait la marche — à distance réglementaire. Les petits étaient proprement habillés, en gros souliers, en costumes de coupe désuète. Le même cérémonial était strictement observé, les jours de marché, pour aller sur la place Ducale faire les emplettes et les provisions. C'était un sujet de curiosité pour les passants et les boutiquiers, et le cortège original cheminait d'une façon impeccable sous les commentaires ironiques.

Vers l'âge de douze ans, Rimbaud voulut apprendre la musique et manifesta le désir d'avoir un piano. Sa mère refusa net. Pendant une de ses absences, l'enfant, resté seul au logis et obstinément attaché à son idée, découpa en forme de clavier le bord de la table de la salle à manger sur lequel il fit semblant de s'exercer. Les deux volontés se heurtèrent. Après une violente colère, la mère, redoutant le même sort pour d'autres meubles, prit le parti de céder. Un piano fut amené. Mais l'escalier de l'appartement était trop étroit pour qu'on pût y faire passer l'instrument. On dut avoir recours à l'obligeance du propriétaire : grâce à un escalier plus commode et à une porte mitoyenne, d'habitude condamnée, celui-ci fit porter par ses employés le piano dans l'appartement de M^{me} Rimbaud. Aucun remerciement, aucun

pourboire. L'installation terminée, M^{me} Rimbaud les pousse dehors et leur claque la porte au nez.

Les biographes de Rimbaud ont raconté tout au long les discussions de la mère et du fils, les fuites de Rimbaud collégien. M^{me} Rimbaud n'a jamais eu la moindre compréhension, la moindre indulgence pour l'adolescent qui, pourtant, dans ses études, lui donnait toute satisfaction (1). Son orgueil maternel aurait dû être flatté à la lecture d'un palmarès comme celui du Collège de Charleville en 1870. Je l'ai retrouvé. En voici un extrait significatif :

Concours Académique.

Vers latins	1 ^{er} prix	Rimbaud Jean-Nicolas-Arthur
Histoire et géographie	8 ^e accessit	<i>id.</i>

Enseignement Religieux.

1 ^{er} prix	Rimbaud Jean-Nicolas-Arthur
----------------------	-----------------------------

Rhétorique

Excellence	1 ^{er} prix	Rimbaud Jean-Nicolas-Arthur
Discours latin	1 ^{er} prix	»
Discours français	1 ^{er} prix	»
Récitation	2 ^e prix	»
Vers latins	1 ^{er} prix	»
Version latine	1 ^{er} prix	»
Version grecque	1 ^{er} prix	»
Histoire et géographie	4 ^e accessit	»

On connaît la vie aventureuse de Rimbaud après ses adieux à la littérature, et sa sœur Isabelle a narré, en termes émouvants, son dernier retour à Roche et sa mort à Marseille. Quand le cercueil du poète arriva à Charleville, en novembre 1891, M^{me} Rimbaud et sa fille vinrent trouver l'abbé Gillet, curé de la paroisse, à neuf heures du matin, et lui commandèrent, pour dix heures, un service de première classe. L'abbé Gillet leur fit remarquer qu'une heure était un délai bien court, qu'on n'improvisait pas une pareille cérémonie et il ajouta qu'ayant été le professeur d'instruction religieuse de Rimbaud (dont il avait du reste gardé

(1) Je laisse de côté le récit des « Humanités », au Collège de Charleville, déjà connu par ailleurs. De même les souvenirs relatifs aux séances à la bibliothèque de Charleville (*Les Assis*).

le meilleur souvenir), il serait heureux de pouvoir convoquer aux obsèques quelques anciens amis et condisciples. Sur un ton revêche, M^{me} Rimbaud lui répondit : « N'insistez pas. C'est inutile. » L'enterrement eut donc lieu à dix heures, le même jour, avec l'apparat usité pour un convoi de première classe, mais deux seules personnes constituaient l'assistance : M^{me} Rimbaud et Isabelle.

Autre détail caractéristique et vraiment balzacien, M^{me} Rimbaud fit construire, au cimetière de Charleville, un caveau de six places, où elle repose d'ailleurs maintenant à côté de ses deux filles, de son gendre Paterne Berrichon, d'Arthur et d'un petit-fils de Frédéric. Quand le travail de maçonnerie fut terminé, méfiante en toutes choses, elle descendit elle-même dans la fosse pour s'assurer que les dimensions étaient bien conformes au projet adopté et que le travail était « bien fait ». Les ouvriers présents à la scène en étaient ébahis.

La mère n'a pas assisté à l'inauguration du monument élevé en 1901 à la gloire de son fils, au square de la gare de Charleville, et on m'a même assuré qu'elle ne s'en est jamais approchée, comme une simple visiteuse. Pourtant l'appartement qu'elle occupait à cette époque n'en était éloigné que d'une soixantaine de mètres.

Telle fut cette femme inflexible. Je ne l'ai jamais vu rire ou sourire une seule fois. Rimbaud tint d'elle son orgueil, sa volonté tenace, et elle exaspéra son instinct de révolte.

II

LES AMOURS DE RIMBAUD

Vers l'âge de seize ans, Rimbaud fit, à Charleville, la connaissance d'une jeune fille qui s'attacha à lui, quitta pour le suivre sa famille et son foyer et fut le « compagnon d'enfer ». C'était en 1871. Ernest Delahaye raconte leur voyage à Paris. M. Marcel Coulon met en doute l'aventure. Quant à Paterne Berrichon, il n'en parle pas et il ajourne jusqu'à

l'année 1873 et au séjour à Londres le moment où Rimbaud connut la femme et l'amour.

Je viens confirmer le récit d'Ernest Delahaye. (C'est elle qui avait les yeux violets chantés par le sonnet des voyelles.) Rimbaud n'aimait pas qu'on fit allusion à ce bref et douloureux amour. Plusieurs années après, j'étais un soir attablé avec lui au Café Duterme, rue du Petit-Bois, à Charleville, café où les clients, sauf le dimanche, n'étaient jamais bien nombreux. Ce soir-là, il restait silencieux, répondant à peine à mes questions. Je sentais bien que son cerveau travaillait, hanté par quelque poésie qu'il n'écrivait pas. Pour faire diversion, je lui dis : « Eh ! bien, où en sont tes amours ? As-tu des nouvelles de la petite ? » Selon l'expression que lui appliquait notre ami commun Ernest Millot, il *plaqu* son regard sur le mien, regard d'une tristesse dont je fus troublé, et il me dit : « Je t'en prie, tais-toi ! » Accoudé sur la table, la tête entre ses mains, il se mit à pleurer. Cette scène navrante, je ne l'oublierai jamais. Vers neuf heures, il se leva en disant : « Allons-nous en ! » Je l'accompagnai jusqu'à l'entrée de la forêt de la Havetière, à deux kilomètres de la ville. Il me serra la main sans dire un mot, mais en étouffant un sanglot, puis il prit un sentier à travers bois. Je fus cinq jours sans le revoir.

Peu de temps après sa mort, dans une conversation que j'eus avec Isabelle, je lui racontai ces incidents dont elle n'avait jamais rien su. « Ce que vous me racontez là, dit-elle, m'explique certaines paroles incohérentes qu'il a prononcées, à plusieurs reprises, dans son délire. » Le dernier souvenir de l'amour secret revivait dans la mort.

A côté de cette poignante aventure dont on trouvera le récit dans le livre de Delahaye, il faut mentionner encore une « amourette » mal ébauchée. D'après mes données, Paterne Berrichon lui a consacré deux pages dans son livre : *Jean-Arthur Rimbaud. Le poète* (p. 110-111). Et de son côté, Ernest Delahaye me confirme le fait, dans une lettre du 2 novembre 1922. « En mai 1871, alors que j'étais temporai-

rement dans l'Eure, Rimbaud m'a écrit une lettre sur du papier bulle. Il m'y racontait le rendez-vous donné par lui, avec une adorable candeur, dans le square de la gare, à la petite demoiselle dont il me dit : au physique, analogie frappante avec *Psuké*... son père a l'âme magistrat, sa mère a l'âme catholique. Il ajoute, à propos de M^{lle} *Psuké*, qu'il fut touché par son regard « illaudable » et que, devant elle (sa bonne étant, du reste, présente à l'entretien), il est resté effaré comme trente-six millions de caniches nouveau-nés. »

La vérité, c'est que la belle, plus âgée de quelques années, s'était moquée de lui. Rimbaud, peu recherché dans sa toilette, gauche dans ses allures, timide et sans élégance, ne fit aucune impression sur la petite bourgeoise. Il en fut d'ailleurs vexé et resta aigri de cette déconvenue.

Delahaye, Millot et moi nous n'avons jamais connu les noms des deux jeunes Ardennaises dont il vient d'être question. J'ai quelques soupçons concernant la seconde, mais elle vit encore et je n'en veux pas dire plus. Elle n'a d'ailleurs plus rien de *Psuké*.

III

VERLAINE ET RIMBAUD A CHARLEVILLE

On connaît l'histoire des vagabondages de Verlaine et de Rimbaud en 1872, la facétie du buffet d'Arras, le départ manqué pour la Belgique. Obligés par la police de reprendre le train de Paris, ils n'étaient pas hommes à s'avouer vaincus : puisqu'ils ne pouvaient atteindre la frontière belge par le Nord, ils feraient un détour par les Ardennes.

Ils arrivèrent un beau matin à Charleville et s'en vinrent heurter à la porte de l'ami Bretagne. Celui-ci était commis des contributions indirectes, attaché au service du contrôle de la sucrerie de Charleville. C'était un aimable et très jovial compagnon, fin lettré, excellent violoniste et surtout doué d'un talent de caricaturiste qu'il exerçait avec une

facilité verveuse et mordante. Paterne Berrichon, qui ne l'a jamais connu, a tracé de lui un portrait peu flatteur et parfaitement injuste (p. 115-116).

La journée se passa en libations et « joyeusetés » et, vers minuit, Bretagne se rendit, avec les deux poètes, sous les fenêtres d'un loueur de voitures alors connu sous le nom de « père Jean », et il l'interpella en ces termes : « Jean, mon frère, j'ai ici, avec moi, deux prêtres de mes amis qui ont besoin de tes offices. Lève-toi et attelle la bête de l'Apocalypse ! » Pendant les préparatifs qui suivirent, Bretagne courut à sa chambre, en rapporta une guitare, une vieille montre en argent et une pièce de deux francs qu'il remit aux voyageurs. Ils arrivèrent à 3 heures du matin à Pussemange, premier village belge, à 15 kilomètres environ de Charleville. Ils avaient ainsi évité les gares de la frontière, Vireux ou Givet, et leurs douaniers indiscrets.

Rimbaud aimait beaucoup Bretagne. Avec lui il prenait plaisir à mystifier les bourgeois. Un soir, au café Duterme, devant un employé des douanes, fonctionnaire rangé et paisible, il fit une sortie violente contre les *gêneurs*, ceux qui, dans la vie, barraient la route aux plus capables. « On doit, dit-il, se débarrasser de cette engeance, à n'importe quel prix. Moi, je n'hésiterais pas à recourir, au besoin, à l'assassinat, et j'éprouverais un plaisir divin à contempler l'agonie de ma victime. » Pendant un quart d'heure, il ne cessa de débiter des invectives épouvantables, englobant la moitié de l'humanité dans ses listes de proscription, avec toute l'apparence d'une conviction profonde. Bretagne riait dans sa grande barbe. Le fonctionnaire modèle était blême de terreur. Plusieurs années après l'incident, il me rencontra, et comme je lui parlais de Rimbaud, il fut ressaisi par son ancien effroi : « Comment ? me dit-il, vous avez fréquenté un pareil bandit ? Je ne l'ai vu qu'une fois dans ma vie et, c'est assez. C'est un gibier de guillotine. »

C'est ainsi que se créa une légende. Ce ne fut pas la seule. Après l'affaire de Bruxelles, la bourgeoisie cravachée par

Rimbaud prit plaisir à colporter sur lui des bruits infâmes; ni Delahaye, ni Millot, ni moi, — ses trois meilleurs amis, je dirais même: ses trois seuls amis, — nous n'avons jamais cru à ces calomnies. J'ai toujours évité de l'interroger sur ce sujet, sachant combien il en était affecté. Un soir, il m'attendait au café Duterme, attablé seul devant une chope de bière à laquelle, du reste, il ne touchait pas. Il pouvait rester ainsi des heures entières, silencieux, absorbé. Je l'abordais en lui disant: « Eh ! bien... et nos répugnants contemporains ? » Je ne sais si l'idée lui vint que je faisais allusion à Verlaine et au procès de Bruxelles: il leva sur moi ses yeux voilés de tristesse et me répondit par un haussement d'épaules. Quelque temps après, Millot, moins timoré que moi, lui en toucha quelques mots: « Ne remue pas ce tas d'ordures, dit Rimbaud. C'est trop ignoble ! » Millot se le tint pour dit.

IV

LE DÉPART

Rimbaud fit de nombreuses apparitions à Charleville, pendant la première partie de sa vie errante, entre 1873 et 1879. Après chaque grand voyage, il revint toucher barre au pays natal. Mais le contact avec ses amis était rompu. Ils représentaient pour lui la littérature, le passé. Longtemps avant son départ définitif, son silence, son détachement nous frappaient. « Je m'imagine le rencontrer un jour en plein Sahara, disait Millot, après plusieurs années de séparation. Nous sommes seuls et nous nous dirigeons en sens inverse. Il s'arrête un instant. — Bonjour, comment vas-tu ? — Bien, au revoir. — Et il continue sa route. Pas la moindre effusion. Pas un mot de plus. »

Un jour de l'été 1879, Ernest Millot m'invita à me rendre le soir dans un petit café de la place Ducale qui devint plus tard le lieu habituel de nos rendez-vous avec Verlaine, quand il revenait dans les Ardennes. « Rimbaud, me dit

Millot, vient d'acheter un complet, en priant le tailleur d'envoyer la facture à sa mère. C'est qu'il va partir. » (La veille d'un voyage, en effet, il agissait toujours de la même façon, sans mettre quique ce soit dans la confiance.) Rimbaud arriva vers 8 heures. Il était assez taciturne et, comme Millot me félicitait d'avoir acquis un certain nombre de livres édités chez Lemerre, il sortit brusquement de son mutisme et m'apostropha : « Acheter des bouquins, et surtout de pareils, c'est complètement idiot. Tu portes une boule sur tes épaules qui doit remplacer tous les livres. Ceux-ci, rangés sur des rayons, ne doivent servir qu'à dissimuler les léprosités des vieux murs ! »

Pendant tout le reste de la soirée, il fut d'une gaieté inaccoutumée, débordante, et à 11 heures, il nous quitta — pour toujours. Il ne revint à Charleville que douze ans après, dans un cercueil.

V

ISABELLE ET SES DEUX FRÈRES

J'ai très bien connu Isabelle Rimbaud et c'est moi qui lui découvris la valeur littéraire de l'œuvre de son frère. Quoi qu'en dise son mari Paterne Berrichon, elle n'avait rien, au physique, de bien séduisant. Elle était très intelligente ; son caractère était plutôt doux, mais tenace, têtu, et quelque peu méfiant. Elle admirait son frère Arthur et méprisait son frère Frédéric.

Celui-ci était un pauvre diable, bon, serviable, mais mal équilibré, qui ne put réussir dans la vie et mourut domestique d'auberge, à Attigny. On attribua parfois au poète certaines malchances sociales de Frédéric. Leur commune bohème prêtait aux confusions. Il y a une dizaine d'années, je proposais au maire de Charleville de donner le nom de Rimbaud à une nouvelle rue. Le bon bourgmestre leva les bras au ciel : «Pouvons-nous raisonnablement immortaliser un individu qui, en 1872, vendait le *Petit Journal* dans

nos rues et annonçait les journaux à coups de trompette ? » Le maire se trompait. Ce n'est pas Arthur, mais Frédéric qui s'est fait colporteur après la guerre, pour narguer sa mère et se procurer les ressources qu'elle lui refusait.

Peu à peu d'ailleurs, Frédéric avait été écarté de la famille. Comme je recueillais les cotisations destinées au monument du poète, il m'envoya pourtant vingt-cinq francs. Paterne Berrichon m'écrivit de ne pas les accepter, sous prétexte que les parents ne devaient pas prendre part à la souscription. Mais Frédéric n'entendit pas rester étranger à l'inauguration et il assista à la cérémonie.

Isabelle ne connut guère l'œuvre poétique de son frère Arthur qu'après sa mort. Quand le corps de Rimbaud fut ramené à Charleville, je publiai, dans le *Courrier des Ardennes*, le 30 novembre 1891, un article nécrologique où je citai les *Effarés* et où je renvoyai les lecteurs curieux d'une interprétation d'ensemble aux *Poètes maudits* de Verlaine (1884). Isabelle m'écrivit alors de Roche, où elle résidait, pour me remercier de cet article. Je lui signalai un recueil de poésies de son frère, intitulé : *Le Reliquaire*, édité par la librairie Genonceaux. Mais la préface du recueil gratuitement prêtée à Rodolphe Darzens (1) et attribuée à tort ou à raison par M^{me} Rimbaud à Georges Izambard, ancien professeur de rhétorique au collège de Charleville, fut jugée offensante pour la mémoire d'Arthur. Quelques mois plus tard, le 15 décembre 1891, le *Petit Ardennais* reproduisait des notes biographiques signées D^{...} et publiées, je crois, par Delahaye (?) dans les *Entretiens politiques et littéraires*. L'ami de Rimbaud y donnait des détails sur la vie aventureuse du poète. Les histoires de la bohème parisienne, de la Commune, de la prison de Mazas, de l'engagement dans l'armée hollandaise, humilièrent Isabelle, la froissèrent dans ses sentiments bourgeois, et elle envoya au *Petit Ardennais*, le 19 décembre, en som-

(1) Anatole France protesta contre le procédé de Genonceaux dans l'*Univers Illustré* (28 novembre 1891).

mant le journal de l'insérer, une protestation violente. Je reçus moi-même de la sœur irritée plusieurs lettres pleines d'invectives contre Genonceaux, Vanier et tous ceux qui se permettaient de parler de son frère sans autorisation préalable. D'ailleurs, elle ne faisait que traduire les dispositions d'esprit de sa mère. Arthur, disait-elle, avait détruit son œuvre imprimée. C'est qu'il n'en voulait pas laisser trace. Sa mère devait faire respecter ses volontés.

Je fus d'autant plus contrarié de ce *veto* que j'étais alors en rapports avec le libraire Vanier qui préparait une édition définitive des poésies de Rimbaud rectifiant et complétant celle de Genonceaux. J'en avisai Isabelle en même temps que je mettais Vanier au courant des intentions belliqueuses de la famille. Pendant de longs mois, je servis d'intermédiaire entre les deux parties en vue d'apaiser le conflit. Finalement il fut décidé à Roche qu'on laisserait faire Vanier sans toutefois lui donner d'autorisation ferme et que j'écrirais, pour le nouveau recueil, une préface dont je soumettrais les grandes lignes à la famille. La publication traîna.

Mais au dernier moment, Vanier, pensant avec raison qu'une préface de Verlaine servirait beaucoup plus au succès de sa publication, me soumit son projet et me communiqua ses scrupules. Je m'effaçai bien volontiers devant le « pauvre Lélian » à qui j'avais annoncé moi-même la mort de Rimbaud. Mais comme Verlaine était loin d'être en odeur de sainteté à Roche, il me fallut plaider fortement sa cause auprès d'Isabelle et de sa mère. Sans acquiescer ouvertement à ma demande, M^{me} Rimbaud promit de ne pas faire d'opposition, et c'est ainsi que l'auteur de *Sagesse* écrivit l'avant-propos des *Poésies complètes*.

Mon projet de préface primitif, considérablement remanié et expurgé par Isabelle, parut dans le *Courrier des Ardennes*, les 24 et 31 décembre 1893.

Isabelle qui, jusqu'alors, ne me donnait pas l'impression d'apprécier à leur valeur les poésies de son frère, devint

tout d'un coup ardente à les divulguer. Elle me confia des lettres d'Arthur, les manuscrits des poésies qu'elle avait retrouvés, notamment celui des « Chercheuses de poux ». Elle m'adressa, de Roche, une vingtaine de longues lettres, me narrant les pérégrinations de son frère à travers le monde, les dernières années de sa vie, sa maladie et sa mort à Marseille. Ces lettres formeraient aujourd'hui un recueil très intéressant, mais elles ne sont plus entre mes mains. Un jour de juillet 1913, Paterne Berrichon vint me trouver, accompagné de M. Paul Claudel qui désirait se documenter sur Rimbaud. Une partie de l'après-midi fut occupée à feuilleter les papiers que je possédais et qui m'ont été enlevés depuis, pendant l'occupation allemande. Parmi ces papiers se trouvaient les lettres en question. P. Berrichon manifesta le désir d'en prendre connaissance, et je l'autorisai à les emporter. Je ne les ai jamais revues.

C'est peu de temps après la publication du recueil de Vanier qu'Isabelle Rimbaud entra en relations avec M. Pierre Dufour qui signait déjà Paterne Berrichon. Celui-ci, désirant consacrer une étude au poète des *Illuminations*, s'adressa à sa sœur pour obtenir des renseignements. La correspondance, purement littéraire d'abord, devint tendre. Paterne Berrichon sollicita une entrevue qui se termina par une promesse de fiançailles. Mais M^{me} Rimbaud, qui avait le plus profond mépris pour les hommes de lettres sans situation ni fortune, refusa son consentement. D'où des scènes de famille auxquelles je fus mêlé malgré moi. Je n'y échappai qu'en cessant mes visites. On sait qu'Isabelle finit par triompher. Le mariage eut lieu et fut heureux. »

§

Ces souvenirs intéressants de M. Louis Pierquin sont confirmés par un document qu'il m'a communiqué et qui nous montre jusqu'à quel point Isabelle Rimbaud ignorait encore, à la mort de son frère, son œuvre et sa destinée. C'est la véhémement lettre de protestation qu'elle adressa, le 15 décembre 1891, au *Petit Ardennais*, après la réimpression de l'article mentionné

plus haut. Elle est inspirée par une seule préoccupation : débarasser la biographie du poète de tout ce qui, de près ou de loin, sent la bohème et l'aventure, lui donner un caractère d'honorabilité bourgeoise. Les erreurs ne manquent pas dans cette prétendue rectification, et bien des incidents, qui ont été admis dans la suite et racontés par Paternae Berrichon lui-même, sont formellement niés par Isabelle.

Voici d'abord comment elle dépeint le premier voyage de Rimbaud à Paris : « En 1870, ses études furent forcément interrompues par la guerre. L'un de ses professeurs (!) l'emmena à Paris et le présenta à MM. Théodore de Banville et Verlaine, ceux-ci furent frappés de l'intelligence de cet enfant de quinze ans et lui firent écrire quelques poésies dont plusieurs sont de véritables petits chefs-d'œuvre; mais jamais il ne vint à l'esprit d'Arthur Rimbaud de faire publier ses vers ni d'en tirer gain ou célébrité (1), s'ils ont été publiés, c'est à son insu. Jusqu'à la dernière période de sa vie, il a ignoré cette publication et il a fallu, pour la lui révéler, que des hommes de lettres autorisés, tels que MM. Paul Bourde, du journal *Le Temps*, Jules Mary, Th. de Banville, etc., lui en fissent, de vive voix ou par écrit, leurs félicitations. Vous parlez de prix vendus, de montre engagée : ces reliques de la première jeunesse d'A. Rimbaud remplissent la maison de sa mère. Je ne sais où l'auteur de l'article a pu trouver ses histoires de la Commune, de Mazas, mêlées à une invraisemblable légende de misère noire : tout cela est un abominable tissu de contes injurieux (2). »

Les années de vagabondage avec Verlaine sont interprétées de la façon suivante : « De 1871 à 1874, A. Rimbaud a continué ses études, non plus dans un collège, mais avec différents professeurs particuliers, et tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. En 1874 et 1875, il fut professeur lui-même à Londres et aux environs de Paris ; sa famille fit avec lui de longs séjours (!) dans ces deux capitales, il y avait longtemps à cette époque, en 1874, qu'il ne s'occupait plus de Paul Verlaine (3) ni de poésie. »

(1) *Les Etrennes des orphelins* et *Les Corbeaux* parurent dans des revues, en 1870 et en 1872.

(2) Cf. le récit de P. Berrichon, *A. Rimbaud, le poète*, pp. 66, 76 et suiv.

(3) Verlaine correspondait encore avec Rimbaud en 1874 et alla le rejoindre à Stuttgart en 1875.

Isabelle Rimbaud donne ensuite du voyage aux Indes Néerlandaises une version curieuse. « Arthur Rimbaud n'a jamais visité l'île de Sumatra. Un Hollandais connu de lui à Londres et engagé dans l'armée des colonies lui fit certain jour une description enchanteresse de l'île de Java et le sollicita d'y aller avec lui. Pour faire économiquement le voyage, A. Rimbaud s'engagea comme mousse à bord du même navire qui emportait son ami : j'ignore si ce dernier a déserté ou s'il a touché la prime ; il y a évidemment à ce sujet une erreur et *substitution de personnes*. Quant au métier de racoleur, je ne sais en quoi il peut consister, et je suis certaine qu'Arthur Rimbaud ne l'a jamais exercé. De l'île de Java il regagna l'Europe par le Cap de Bonne-Espérance, sur un navire anglais qui l'avait pris à bord en qualité d'*interprète*. »

Voici enfin « la vérité » sur la dernière période. « En 1880, un gentleman anglais dont le fils avait reçu d'A. Rimbaud des leçons de langues, émerveillé des connaissances presque universelles du précepteur de ses enfants, l'emmena à Aden et lui procura comme négociant une position très honorable dans une maison française. Au bout de trois ou quatre ans, A. Rimbaud, *qui avait enfin trouvé son élément*, était arrivé, dans le haut commerce de cette ville, à une réputation d'habileté et d'honnêteté exceptionnelles. Bientôt il fut l'associé du négociant qui l'avait d'abord employé et qui avait su l'apprécier, et fonda au Harrar un comptoir qui donnait le ton à tous les marchés de l'Abyssinie, du Choâ, etc. ». Et la sœur, indignée qu'on ait voulu faire de son frère un trafiquant et un aventurier, s'applique à lui donner des titres de noblesse commerciale. « Jamais Arthur Rimbaud n'a fait le commerce cotons et peaux ; jamais il n'est parti avec aucune caravane. » Quant à sa fin, elle fut héroïque et sainte : « Il est mort comme un saint, à Marseille, à l'hôpital de la Conception, où je l'ai assisté et soigné, jours et nuits, pendant trois mois. »

Cette lettre d'Isabelle Rimbaud est le premier « état » des biographies émanées de la famille. Ecrite quelques jours après la mort de son frère, elle manifeste une âpreté, une indignation qui s'expliquent par une ignorance des faits aisément compréhensible, une douleur légitime, un sentiment de l'honorabilité peut-être un peu bourgeois, mais tout à fait respectable. Elle ne fut

pas sans impressionner M. Louis Pierquin qui s'en inspira, à son tour, sur certains points, dans la préface qu'il devait écrire pour l'éditeur Vanier. Dans la suite, la publication de lettres de Rimbaud à M. Delahaye et à M. Izambard, les études biographiques de MM. Bourguignon et Ch. Houin dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* (1896-1901), celles de M. Delahaye dans la même revue et dans la *Revue littéraire de Paris et de la Champagne* (1905-1910) ont apporté des précisions dont Paterne Berrichon a tenu compte dans sa monographie de 1912. Et la figure du « poète maudit » a tellement grandi depuis sa mort que sa vie a emprunté un rayonnement nouveau aux prodigieuses aventures que nul ne songe plus à lui contester.

JEAN-MARIE CARRÉ.

LE ROUMAIN

DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Comme il n'y a que cent ans à peine que des relations suivies, qu'un contact prolongé se sont établis entre Français et Roumains, le portrait du Roumain dans la littérature française est loin d'être complet et définitif. Certaines parties en sont à peine ébauchées, d'autres ne sont même pas esquissées; malgré son inachèvement, ce portrait ne laisse pas d'être intéressant à étudier. Si certains détails dénotent parfois une observation hâtive ou superficielle, de nombreux traits témoignent d'une compréhension très nette et d'une pénétration fort exacte de la nature morale du Roumain; enfin certaines particularités du personnage qu'ont dessiné les écrivains français sont fort intéressantes non seulement par leur justesse, mais par leur nouveauté pour les Roumains même dont l'amour-propre ne veut pas s'apercevoir de quelques faiblesses, ou de quelques travers de leur caractère.

Cette image du Roumain, il ne faut pas la chercher dans l'œuvre grave, sérieuse, réfléchie des historiens ni dans les mémoires politiques ou les études économiques sur les anciennes principautés danubiennes ou sur la Roumanie actuelle; la représentation colorée et animée du tour d'esprit comme de la sensibilité d'un peuple, la notation de son allure morale comme de ses gestes de tous les jours n'est pas le fait des travaux savants. Par contre, on la rencontre dans l'œuvre des poètes, des romanciers, des

auteurs dramatiques, des écrivains créant d'après les données de la réalité un monde imaginaire, plus séduisant et même plus logique que le monde réel.

C'est à une excursion à travers quelques romans, quelques nouvelles, quelques pièces de théâtre des XIX^e et XX^e siècles, que je convie mes lecteurs, afin d'y recueillir les traits du Roumain, tel que se le représente l'imagination des écrivains français.

I

C'est dans le second quart du XIX^e siècle que le Roumain fait son apparition dans la littérature française. Le premier ouvrage littéraire dont les personnages soient des Roumains est un mélodrame : *l'Armure* ou le *Soldat moldave*, joué en 1831, au théâtre de la Gaîté, à Paris, et dû à la collaboration de Cuvelier et de Léopold (1).

Le public d'artisans, d'employés et de petits bourgeois qui se pressait tous les soirs dans les salles de spectacle du boulevard du Crime pour pleurer sur les malheurs immérités, conspuer les traîtres, honnir les persécuteurs et se réjouir du triomphe final de la vertu, dénouement obligatoire de cette tragédie populaire qu'est le mélodrame, était avide non seulement de fortes émotions, mais aussi très épris des changements de décor et fort curieux du pittoresque des mœurs et des costumes. Aussi les princes du mélodrame, Pixérécourt, Caigniez, Cuvelier déroulent sous les yeux émerveillés des spectateurs de l'Ambigu, de la Porte-Saint-Martin ou de la Gaîté, des intrigues embroussaillées et sombres à souhait, dont le décor varie d'une pièce à l'autre, si les protagonistes restent invariablement les mêmes. On est transporté des déserts de la Sibérie aux lagunes de Venise ou dans la vallée de l'Etna. Pixérécourt fait admirer aux spectateurs la forteresse du Danube ; Caigniez les fait frissonner,

(1) Paris, Pollet, Barba et M^{me} Huet, 1831.

en les promenant en Transylvanie dans *La Forêt d'Hermannstadt*, en attendant que Cuvelier leur dévoile les mystères qui se sont passés au xvi^e siècle, à la cour de Zémiscès, riche boyard et staroste de Tomarova, qui se trouve, comme tout le monde le sait... ou l'ignore en Moldavie, « sur les confins de la Bessarabie, et non loin du Pruth et du Danube ».

Le héros, le soldat moldave Théodose, est le fils du staroste et le neveu du voïvode Stephanoz. Victime d'un rapt, élevé par un écuyer fidèle qui lui cache sa véritable origine, sa valeur éclate dans les luttes que l'hospodar soutient contre les Turcs ; grâce à son courage, Théodose s'échappe de la captivité ou l'avaient emmené « une horde errante de Bessarabes », — Cuvelier veut dire une bande de brigands bohémiens (1). Théodose, bon fils, bon frère, bon compagnon d'armes, aime sa patrie et surtout le pays de son enfance dont le vue le touche jusqu'aux larmes.

Ce jeune premier, qui est le personnage sympathique de la pièce, n'a rien de caractéristique du Moldave, pas plus que son frère Fracolas qui tient le rôle du comique, du niais, dont on se moque à cause de sa terreur invraisemblable, pas plus que le traître Staver qui complète le trio indispensable à tout mélodrame, pas plus que la bonne vieille Nicolesca. Des noms moldaves, donnés à des personnages sortis entièrement de l'imagination de l'auteur, — voilà ce qu'on rencontre dans la première pièce française qui mette en scène des Roumains.

C'est encore à un Roumain de fantaisie que nous avons affaire dans *le Chant funèbre d'un Moldave*, de Senancour. C'est un morceau en prose que l'auteur d'*Obermann* a ajouté en note à son roman, dans l'édition de 1840 ; un savant lui en aurait communiqué la traduction, faite d'après l'esclavon. « Il se pourrait, affirme Senancour, que

(1) Cuvelier aura mal compris l'article sur la Moldavie du *Dictionnaire historique* de Moréri, où il est question des bandits qui infestaient la Bessarabie.

la philosophie étrange d'un paysan du Danube s'éloignât moins de la vérité que les idées respectueuses de préjugés puérils et de conventions sans fondement qui ont cours dans les pays civilisés.

C'est la voix d'un homme de la nature qui parle : écoutons-la.

Si nous sommes émus profondément, aussitôt nous songeons à quitter la terre. Qu'y aurait-il de mieux, après une heure de délices ? Mourons, c'est le dernier espoir de la volupté, le dernier mot, le dernier cri du désir.

Si la vie actuelle n'est qu'une sujétion, qu'elle finisse ; si elle ne conduit à rien, s'il doit être inutile d'avoir vécu, soyons délivrés de ce leurre...

Certes, dans ces sombres couplets, ce n'est pas l'âme d'un Moldave qui parle, mais bien l'âme désolée de Senancour ; il s'en dégage le même dégoût des platitudes de l'existence, la même désespérance, le même appétit de la mort que d'*Obermann*, ce roman qui, devançant René, a le premier exprimé le « mal romantique ».

Il y a plus de vérité, bien qu'elle s'y mêle à beaucoup de fantaisie, dans la silhouette que Stanislas Bellanger a tracée du Moldo-Valaque et qu'il a fait paraître dans la collection d'études physiologiques à la manière de Balzac publiée en 1844 par quelques hommes de lettres sous le titre : *Les étrangers à Paris* (1).

Stanislas Bellanger avait connu la Valachie pour y avoir fait une randonnée, dont il a raconté les péripéties dans les deux volumes de ses impressions de voyage : *Le Kéroutsa* (2) — car, tel un roi fainéant, c'est dans un chariot que Bellanger fit son entrée triomphale par la barrière de Herestreu à Bucarest et qu'il visita la Valachie de la vallée du Rimnic aux montagnes de l'Olténie.

(1) Louis Desnoyers, J. Janin, Old-Nick, Bellanger, etc. *Les étrangers à Paris*. Illustration, de Gavarni. Th. Guérin etc. Paris, Warée, 1844.

(2) *Le Kéroutsa* (au lieu de *La Kéroutsa*, le mot étant du féminin en roumain) Paris, Librairie française et étrangère, 1846. Ce voyage, à en juger par les allusions du précédent ouvrage, est antérieur à 1844.

A l'affût de traits de mœurs curieux et d'anecdotes amusantes, Bellanger qui, en sa qualité de chroniqueur au *Siècle* savait corser ses descriptions et larder ses historiettes de détails piquants et de racontars fallacieux, nous a laissé une relation de voyage où il ne serait pas prudent de chercher des renseignements exacts sur la vie et les mœurs valaques vers 1840. De retour à Paris, il fraya avec les jeunes Moldaves et Valaques qui, fraîchement débarqués de leur lointain pays, gardaient encore dans leurs habitudes et leurs sentiments une saveur exotique. Car le nombre des étudiants venus des provinces roumaines pour y faire leurs études était, vers la fin du règne de Louis-Philippe, le triple de ce qu'il était à son début (1).

Il y avait à Paris, en 1844, nous assure Bellanger, plus d'une cinquantaine d'étudiants moldo-valaques, ce qui lui permit d'avoir suffisamment de modèles pour sa *physiologie*, néanmoins l'image qu'il en donne est superficielle et assez floue.

Bellanger nous montre les Moldo-Valaques en train de renoncer à regret à la vie large et fastueuse que leurs ressources ne leur permettent plus de mener à Paris ; il nous les fait voir malheureux d'être privés de la multitude de domestiques tziganes, dont naguère l'un chargeait le chibouk, un autre l'allumait, un troisième l'apportait et un quatrième restait debout à regarder son maître fumer ; il les raille de s'adonner avec délices au *jarniente*, de consacrer de longues heures à la sieste, d'être très préoccupés de la coupe de leurs habits et de songer plutôt à leurs plaisirs qu'à leurs études.

Le lecteur apprend leurs bonnes fortunes auprès des lorettes et même des bourgeoises, par exemple celles de ce bourreau des cœurs, originaire de Craïova, qui s'appelait Mihalache. Sa beauté, son esprit, son audace et son adresse auprès des femmes, en firent, au dire de Bellanger,

(1) Cf. pour les étudiants roumains à Paris entre 1820-1830. P. Ellade, *La Roumanie au XIX^e siècle*, Paris (Hachette), 1914. I, p. 220 et s.

le fléau des maris qui signèrent vingt-deux pétitions à l'effet de son expulsion de Paris. Fort heureusement pour cet aimable sacripant, le préfet de police reçut en même temps quatre-vingts lettres exhalant de suaves parfums de belles dames réclamant énergiquement le respect du droit des gens.

Bellanger signale encore leur manie de s'affubler, aussitôt qu'ils passent la frontière, d'un titre aristocratique : à l'étranger, tous les Moldo-Valaques sont princes, ou pour le moins comtes, tel ce gentilhomme campagnard qui s'appelait dans son pays Marin et qui, à Paris, se faisait donner du comte de Marinovitch.

Cette esquisse assez sympathique, qui vise coûte que coûte à amuser, est en réalité un crayon mou, faible et inconsistant d'une génération de jeunes gens beaucoup plus sérieuse que ne le laisse entendre Bellanger. Songeons qu'elle comptait parmi ses représentants un Basile Alexandri et un Jean Ghica et que c'est parmi les « bonjouristes », comme on appelait les jeunes gens qui avaient fait leurs études en France, que se sont recrutés les révolutionnaires de 1848, les patriotes qui ont réalisé l'Union des principautés et ont posé les bases de la Roumanie d'aujourd'hui.

C'est cette génération de patriotes ardents, enfiévrés de zèle pour le relèvement de leur pays, qu'a dépeinte la comtesse Dash dans son roman *Michaël le Moldave* (1).

La comtesse Dash, que des revers de fortune avaient forcée à embrasser la carrière des lettres, fit, peu de temps avant la révolution de 1848, un séjour en Moldavie, en des conditions particulièrement romanesques. Le prince Georges Sturdza l'avait fait venir à son château de Perieni, non loin de Jassy, à l'insu de son père, l'hospodar Michel Sturdza. Désirant consacrer une liaison commencée à Paris, il contraignit le pope du village de bénir leur union, — le pope obéit, mais s'en fut le lendemain tout

(1) Paris, Pétion, 1848 (2 volumes).

raconter au métropolitain de Jassy, qui, sur l'invitation du prince régnant, annula le mariage. Sur-le-champ, les deux cents lanciers, qui représentaient toute la cavalerie moldave de l'époque, partirent pour le château de Perieni : quelques jours de siège eurent raison des rebelles ; on embarqua la comtesse dans une calèche qui la déposa brisée de fatigue à Cernowitz, tandis que son princier amant s'enfuit vers les couvents de Neamtsou, où il attendit l'apaisement de la colère paternelle (1).

La comtesse qui, à Paris, dans le salon de la princesse Massalsky (2), devait continuer à fréquenter l'élite de la société moldave et valaque (3) s'était déjà renseignée à Perieni sur le peuple roumain, sur son passé, sur ses mœurs, sur sa langue, sur sa poésie auprès des amis de son quasi-époux. On lui avait fait goûter en traduction quelques doïnas et quelques ballades populaires où, — disciple de M^{me} de Staël, — elle avait trouvé « l'imagination brillante des nations du Midi réunie à la rêverie de celles du Nord ».

Ce sont les paroles dont elle se sert dans sa Lettre-Préface où elle note quelques-uns des traits de la physiologie morale du Moldave, en attendant de la mettre en pleine lumière en la personne de son héros, Michaël Cantémir, neveu de Constantin Cantémir, qui fut prince de Moldavie, à la fin du xvii^e siècle.

Dans son roman historique, la comtesse Dash a tâché, comme elle le dit elle-même, « de réunir les faits les plus brillants d'une nation dont le passé a été magnifique », à l'époque qu'elle connaissait le mieux, la fin du xvii^e siècle, au temps où la splendeur du règne de Louis XIV avait laissé égarer quelques-uns de ces rayons sur les contrées les plus éloignées de l'Europe. Élevé depuis son

(1) G. Sion : *Souvenirs contemporains* (en roumain).

(2) Femme de lettres connue sous le pseudonyme de Dora d'Istria. C'était la nièce d'Alexandre Ghica, prince de Valachie.

(3) Clément Rochel : *La comtesse Dash et ses Mémoires*. « Revue Bleue », 25 avril 1896.

enfance à Versailles et à la Cour du Roi-Soleil, Michaël est un Moldave francisé, qui trouve au château familial de Crantsa non seulement des parents et des amis, mais encore des domestiques sachant le français.

Au fond, par le château de Crantsa, il faut entendre celui de la famille Sturdza à Perieni, et en lisant les péripéties des amours troublées de Michaël et de la pseudo-bohémienne Chivà, qui se trouve, à la fin du récit, être une jeune fille de la noblesse moldave, on doit plus d'une fois se souvenir de l'aventure sentimentale, sur les bords de la Jijia et à l'époque du protectorat russe, d'un prince héritier moldave et d'une femme de lettres appartenant à la meilleure noblesse d'Auvergne.

Comme on s'en aperçoit, la comtesse Dash n'a cure de cette fameuse « couleur locale » dont on faisait tant de cas à son époque ; son roman est historique à la façon de *Cléopâtre* ou du *Grand Cyrus*, à la façon des compositions romanesques de M^{lle} de Scudéry et de Gomberville : la comtesse Dash transpose dans le cadre fictif d'un autre siècle la peinture des gens de son temps. Anachronismes naïfs, mais intéressants, car ils nous révèlent les idées morales et la manière d'être des Moldaves, tels qu'une Française les a vus, à la veille des grands événements qui devaient amener l'union des Principautés roumaines.

Ce qui est la dominante du caractère de Michaël et de ses amis, c'est leur ferveur patriotique. La comtesse Dash nous parle du patriotisme « inné dans les cœurs moldaves » et nous fait assister aux réunions du château de Crantsa où, à l'instar des assemblées de « bonjouristes » qu'elle a fréquentées, on se concerte sur les moyens d'affranchir le pays du joug étranger, de ranimer les vertus guerrières qui, autrefois, avaient fait la gloire des Roumains, de reconstituer enfin, par l'union de la Valachie et de la Moldavie, en partie du moins, le royaume de l'ancienne Dacie. C'est en Michaël que s'incarne l'idéal national, en Michaël qui, tel un héros de Corneille, sent

la flamme de son patriotisme s'accroître par l'effet de l'amour de sa maîtresse.

Ce patriotisme moldave n'exclut pas la sympathie ni l'intelligence des civilisations occidentales, notamment de la française. Il y a chez les Moldaves, peints par la comtesse Dash, un effort visible pour faire oublier à l'étranger qu'il se trouve dans une contrée réputée barbare. D'ailleurs la bonne grâce et la promptitude avec lesquelles on offre l'hospitalité sont faites pour séduire bien vite l'étranger, comme il arrive à Louis de Ronsard (1), l'un des compagnons d'armes que Michaël a amenés de France, qui voit s'ouvrir toutes grandes devant lui les portes du château de Crantsa, sans qu'on lui pose de questions indiscretes.

Si l'hospitalité est pratiquée avec une charmante simplicité, il y a dans la magnificence des costumes, dans la splendeur des bijoux dont se couvrent les grandes dames, dans la beauté des tapis qui décorent les appartements une ostentation de luxe formant un contraste bizarre avec le peu de confort des intérieurs. Ce que la comtesse Dash a pris surtout en horreur, ce sont les lits moldaves, si incommodes avec leur « foule de petits coussins carrés qui se partagent lorsque l'on remue la tête et puis ces draps cousus à la couverture, qui n'enveloppent pas et laissent le corps à découvert pour peu qu'on change de place... »

C'est la même génération de patriotes fervents, représentés par les proscrits de la Révolution valaque de 1848, qu'a connue Jules Michelet. Chassés de leur pays par le despotisme du czar, les Bratiano, les Golesco, les Rosetti, les Balcesco, se firent à Paris des apôtres de la cause roumaine. Nul, parmi les défenseurs qui mirent à

(1) Suivant une légende, mise en circulation par Vaillant, l'auteur de deux volumes sur *la Romanie* (sic, Paris, 1844) et fondée sur une interprétation abusive du passage fameux sur l'origine de sa famille, inséré dans *l'Épître à Remy Belleau*, Ronsard aurait eu des ancêtres roumains. La comtesse Dash fait de Louis de Ronsard un descendant du poète.

leur disposition leurs services, leur plume, leur talent, ne plaida leur cause avec des accents plus convaincus que Jules Michelet.

Dans le petit opuscule sur les principautés danubiennes qu'il fit paraître en 1849 (1) s'épanche la sympathie de ce grand cœur s'adressant d'emblée aux opprimés, aux déshérités du sort, aux peuples malheureux, Polonais ou Roumains, qui luttèrent pour conquérir un peu plus de justice ou de liberté. Il y a dans les pages émouvantes où Michelet raconte la fuite des proscrits et la conduite courageuse de Madame Rosetti, ainsi que dans ses études sur la langue et la littérature roumaines, un essai de caractériser l'âme d'une race que le grand historien a comprise avec l'intuition, avec la divination étonnante du génie.

Les renseignements que lui fournirent ses entretiens avec les jeunes exilés, certains traits que lui rapportèrent des amis qui avaient visité les contrées roumaines, quelques relations de voyageurs français, la lecture des brochures publiées à Paris par les Eliade et les Balcesco, la lecture surtout des *Doïnas* d'Alecsandri dans la traduction de Voïnesco et des ballades populaires qu'on lui fit goûter en des versions françaises, lui permirent de se rendre compte de la nature morale du Roumain.

Ce qui l'a frappé, c'est la sensibilité du peuple roumain. En termes délicats et émus, Michelet a parlé de la mélancolie légère qui s'exhale des doïnas, de la douceur des mœurs valaques qui a amené l'abolissement de la peine de mort, de la tendresse des Roumains, qui se révèle dans une foule de diminutifs gracieux, de leur amour de la nature qui les fait s'attacher non seulement aux hôtes partout chéris des toits villageois, à l'hirondelle, à la cigogne, mais même au serpent, regardé dans certaines contrées comme une bête malfaisante.

(1) Réimprimé dans *les Légendes démocratiques du Nord*, Paris, Garnier frères, 1854.

« Un de nos amis s'arrêtant chez une paysanne de Transylvanie la trouva toute en larmes. Elle venait de perdre son fils, âgé de trois ans. Nous avions remarqué, dit-elle, que tous les jours l'enfant prenait le pain de son déjeuner et s'absentait une bonne heure. Un jour, je le suivis, et je vis, dans un buisson à côté de l'enfant, un grand serpent qui prenait sur ses genoux le pain qu'il avait apporté. Le lendemain, j'y conduis mon mari, qui, s'effrayant de voir ce serpent étranger, non domestique, et malfaisant peut-être, le tue d'un coup de hache. L'enfant arrive et voit son ami mort. Désespéré, il retourne au logis en pleurant et criant : Pouiu ! (c'est un mot de tendresse qu'on donne à tout ce qu'on aime, mot à mot, cher petit oiseau). Pouiu ! répétait-il sans cesse. Et rien ne put le consoler. Après cinq jours de larmes, il est mort en criant : Pouiu ! »

Cette sensibilité facile, étendue à toute la nature, avec laquelle naît le Valaque, a donné à sa langue un charme tout particulier. Je ne crois pas qu'elle ait la splendeur et le retentissant de l'italienne. C'est bien sa sœur, mais une sœur attendrie par le malheur et la souffrance. Tout comme elle, peut-être encore plus, elle a une foule de jolis diminutifs, affectueux et caressants, amoureux, enfantins. Mais ce qu'elle a de plus, ce semble, c'est qu'une larme lui tremble dans la voix, et sa parole est un soupir. »

Ce qui a frappé encore Michelet, en scrutant les phases douloureuses du passé national du peuple roumain, c'est sa capacité de souffrir, la patience avec laquelle il a subi les rudes assauts de la destinée et la résistance opiniâtre qu'il a témoignée durant ces longues épreuves. Dans cette résistance se reflète non pas le fanatisme musulman, mais l'amour obstiné des traditions, l'attachement à la patrie :

Le Roumain ne la quitte jamais, écrit Michelet, que pour y revenir. Il garde, invariable, tout ce qui lui vient de ses pères,

l'habit, les mœurs, la langue, et son grand nom surtout : *Roumains* !

Michelet a parlé aussi, d'une manière charmante, de l'hospitalité valaque, de l'empressement des paysannes à héberger l'étranger, qu'elles accueillent, comme une sœur recevrait son frère ou une fille ses parents...

Entrez dans cette cabane. Une belle femme qui filait vient au devant de vous, elle vous salue gracieusement dans son charmant langage antique... Elle offre tout ce qu'elle a, sa meilleure crème, ses fruits réservés pour un fils absent ; l'étranger est bien plus : c'est l'envoyé de Dieu !

A coup sûr, ce beau portrait, quoique ressemblant, est fortement idéalisé. Michelet a notamment trop appuyé sur la sensibilité ou la sentimentalité de l'âme roumaine ; elle est loin d'avoir ce caractère affadi, alangui et énérvé qu'il lui attribue et de constituer ainsi la faculté maîtresse de ce peuple. Dans son amitié passionnée et enthousiaste pour les Roumains, Michelet leur a attribué ce qu'on prête volontiers aux êtres qu'on aime : un peu de sa propre nature. Sa sensibilité frémissante, douloureuse, vite apitoyée, il l'a retrouvée en eux. Il a trop spiritualisé leur portrait.

Ce n'est pas la faute dans laquelle tomberont les auteurs de plus en plus nombreux qui, sous le second Empire et sous la troisième République, mettent en scène, dans leurs ouvrages, des Roumains.

II

Sous le règne de Napoléon III, l'attention du public français se porta très vivement sur les Moldo-Valaques, comme, à ce moment, on appelait les Roumains. La propagande organisée par les émigrés en faveur de la cause roumaine porte maintenant ses fruits ; les revues françaises insèrent de nombreux articles historiques, politiques, économiques sur les principautés danubiennes, qui

font connaître, sous un nouveau jour, un peuple jusqu'alors fort ignoré. La question d'Orient, rouverte par la guerre de Crimée, donne aux affaires roumaines un regain d'actualité et la politique de Napoléon III, qui aboutit à l'union des principautés et à leur libération du protectorat russe, mit gens et choses de Roumanie à l'ordre du jour.

Le flot de Moldo-Valaques, visiteurs de la France, ne cessait de s'accroître. La facilité des communications, par suite de l'extension du réseau des chemins de fer, les embellissements de Paris et les expositions universelles qui y étaient organisées avec une splendeur jusqu'alors inconnue, les divertissements d'une société, frivole entre toutes, en commençant par la promenade sur les nouveaux boulevards percés par Haussmann, et en finissant par les bals de l'Opéra et les flonflons de l'opérette d'Offenbach, tout le clinquant et tout le tapage de la « fête impériale » firent alors de Paris le caravansérail d'une foule interlope de provinciaux et d'étrangers, le rendez-vous des viveurs et des badauds du Brésil, du Pérou et de la Moldo-Valachie (1).

C'est à ce moment que Basile Alecsandri, en train de créer un répertoire pour le Théâtre National de Jassy, amène sur la scène sa désopilante *Cucoana Chirlisa*, sorte de Madame Angot moldave qui raconte dans un étourdissant monologue ses aventures de voyage, dans la « Babylone », dans « la merveille des merveilles » de nos jours : le va-et-vient des boulevards l'a ahurie, elle s'est fait livrer à crédit par les modistes et les couturières des toilettes et des chapeaux qu'elle paiera le jour ou d'autres dames moldaves, de ses amies, régleront leurs comptes ; elle a soupé en galante compagnie au Café Anglais et elle a dansé le cancan au Bal Mabille où elle a pris la fameuse Rigolboche pour une comtesse authentique.

(1) Comte Fleury et Louis Sonolet, *La Société du Second Empire*, Paris, Albin Michel, s.d., II, 256.

Aussi n'est-on nullement surpris de voir, dans les ouvrages d'agrément du temps, Moldaves et Valaques faire leur apparition, sinon comme personnages de premier plan, du moins comme comparses.

C'est Alphonse Daudet qui, à sa première sortie dans le monde, est pris, à une soirée de la célèbre comédienne Augustine Brohan, pour un prince valaque et doit à son titre usurpé une considération qui le rend tellement gauche qu'il renverse au buffet une pile d'assiettes à gâteaux et jonche le parquet des débris des carafons à liqueurs (1).

C'est lui encore qui, dans le *Nabab*, nous fait assister à la mort d'un pauvre bébé moldo-valaque, victime du système saugrenu d'allaitement mis en pratique par le docteur Jenkins dans son institut philanthropique des environs de Paris.

C'est André Theuriet qui, plaçant dans l'*Oncle Scipion* des souvenirs de jeunesse, nous montre parmi ses camarades de pensionnat, comme le plus acharné de ses persécuteurs, un Valaque. Furieux de ce que l'« oncle Scipion » eût soldé la pension de son neveu par une cargaison de fromages de Gérardmer qu'on ne se lasse pas de leur servir comme dessert, les élèves de la pension lui font subir de cruelles vexations. « Il y a surtout un grand Valaque aux cheveux crépus, au teint olivâtre, qui me poursuit dans tous les coins, me colle au mur et m'empoigne les deux bras, en me criant dans son baragouin : « Ze suis saoul de ton fromage !... Dis à ton oncle de le sanzer ou ze t'étrangle !... »

Non contents de connaître Paris, Moldaves et Valaques se répandent jusqu'aux coins les plus lointains de la France et, en 1854, dans son *Voyage aux Pyrénées*, l'attention d'Hippolyte Taine est attirée dans le salon du Grand-Hôtel de Bagnières-de-Bigorre par le bavardage infatigable d'une dame moldave qui, d'une voix perçante, ra-

(1) *Trente ans de Paris (Premier habit)*. Nous sommes, en 1858, au lendemain de la publication des *Amoureuses*.

conte ses pérégrinations à travers l'Europe ou bien disserte « sur le riz et sur le degré de civilisation des Turcs, sur la barbarie des généraux russes et sur les bains de Constantinople ».

Bientôt la figure du Roumain sera trop répandue en France pour que des nouvelles, des romans et des pièces de théâtre ne la situent pas au centre même de l'action ou du récit, qui se passe parfois dans une ambiance et dans un décor véritablement roumains (1).

Aucun de ces ouvrages ne donne, il est vrai, un portrait fouillé du Roumain; certains même d'entre eux, tout en appuyant fortement sur un seul trait de caractère, laissent dans l'ombre le reste.

Ceux des traits qu'on se plaît surtout à marquer sont la bienveillance de l'accueil envers l'hôte, l'amour chez les riches du faste et de la vie somptueuse, l'ostentation avec laquelle on affiche un luxe souvent de mauvais goût, la vanité des femmes à se couvrir de bijoux en mettant des diamants « jusque dans les nœuds de satin de leurs souliers de bal » (2) et la vanité des hommes à chamarrer leur poitrine, les soirs de grandes réceptions, d'ordres plus ou moins fantaisistes, travers que Théodore de Banville lui aussi a raillé dans l'une de ses odes funambulesques :

J'aurai des croix valaques
Et des plaques.

On note volontiers aussi l'engouement pour ce qui vient de l'étranger et notamment de France : chansons de café-concert et tournées de sociétaires de la Comédie-Française, huîtres et vins de Champagne, romans et fan-

(1) Dans *Anglais et Français ou la prise de Bomarsund*, drame en 5 actes par Bardolet joué à l'Ambigu-Comique en 1854 (nous ne connaissons cette pièce que par le feuilleton du *Siècle*, en date du 2 octobre), le général Valaque Petrouschano ne joue qu'un rôle épisodique. Il en est de même de sa fille Helenca, à qui un Anglais, un Français, et un Russe font la cour, jusqu'à ce que ce soit le Français qui, bien entendu, l'emporte.

(2) *Le Capitaine Vampire*, nouvelle roumaine, par Marie Nizet, Paris, Ghio, 1877. M^{me} Nizet n'est pas Française, mais Belge, cf. la Préface du recueil *Romania* (Chants de la Roumanie) Paris, Ghio, 1878.

freluches, tout ce qui porte la marque Paris est également prisé, déclare M. Léo Claretie dans son roman, *Une idylle dans les Carpathes* (1) et M^{me} Marie Nizet, dans sa nouvelle, *le Capitaine Vampire*, en nous présentant une soirée dans le grand monde bucarestois de 1877, nous apprend que celui des jeunes gens « à qui serait venue la malencontreuse idée de prononcer un mot de roumain n'aurait plus trouvé de danseuse de la soirée ! »

Est-ce du snobisme, c'est-à-dire, au fond, de la vanité ? Est-ce manque de confiance en leurs propres forces et en leurs propres ressources qui fait délaissé aux Roumains de la bourgeoisie et des hautes classes leur propre langue pour ne se servir que du français ?

En tous cas, ce n'est pas par suite de leur peu de patriotisme qu'ils tombent dans ces errements, car l'une des qualités sur lesquelles les écrivains français insistent le plus, c'est l'ardeur patriotique des Roumains.

L'auteur anonyme de *la Famille Valaque* (2) nous montre un paysan, au moment de l'invasion en 1854 du pays par les armées russes, engageant ses fils à incendier leurs récoltes, à dévaster leurs champs et à empoisonner leurs bestiaux pour qu'un ennemi abhorré ne puisse nourrir ses troupes sur le sol valaque et M^{me} Marie Nizet nous fait voir les *dorobantsi* grimant joyeusement à l'assaut de la redoute de Grivitsa, mourant, le « sourire et la plaisanterie aux lèvres », avec, comme dernière pensée, le souci de sauver le drapeau et, comme seul regret, celui de ne pouvoir être ensevelis dans la terre maternelle.

Romanciers, nouvellistes et dramaturges font valoir encore la bonne humeur du Roumain, son insouciance et sa gaîté, sa bonté enfin, qui, loin d'être cette sensibilité facilement attendrie dont parle Michelet, se cacherait chez l'homme du peuple sous des apparences assez rudes,

(1) *Le Vieux Tzigane ou Une Idylle dans les Carpathes*, Paris, Roger et Chernoviz, 1910.

(2) *La Famille Valaque*, un épisode de la guerre de 1854, Paris, Durand, 34, rue de Rabuteau, in-4°

ainsi par exemple chez cet invalide de la guerre de 1877 qui, après avoir bougonné après une fillette, se sent touché par son air miséreux et lui glisse entre les doigts son dernier *gologan*.

Ce qui a fait une forte impression sur les Français, c'est le caractère superstitieux du Roumain. Dans le roman de la comtesse Dash, c'est un mauvais présage pour Chiva qu'une cigogne ait été abattue d'un coup de fusil par son ami, et dans *le Capitaine Vampire*, de M^{me} Nizet, l'héroïne, une petite paysanne des environs de Bucarest, interprète comme un signe de malheur le cri d'un coucou qu'elle a entendu à sa gauche. Dans un ballet de Théophile Gautier, *Yanko le bandit*, les gestes cabalistiques d'une bohémienne remplissent de terreur la foule de paysans valaques qui allaient se saisir du redoutable brigand. Et dans *Pour la Couronne*, dont la scène est un peu vaguement située dans les Balkans, François Coppée fait donner par la princesse Basilide, à Benko, chanteur qui vient de Moldavie, l'ordre de déclamer le soir à la cour princière :

..... ses nouveaux airs

Tu sais, ces chants roumains, ces légendes valaques

Qui font peur. Mauvais œil, sorcières, brucolaques...

Les incidents amusants de l'opéra-comique de Scribe, *Broscovano*, dont l'action se passe « dans un village, en Valachie », sont provoqués par la croyance que l'heïduque de ce nom est devenu un vampire : dix fois les pandours assurent l'avoir tué, dix fois ses exploits montrent qu'il vit encore. Les méprises auxquelles donne lieu la crédulité des villageois sont divertissantes, même lorsqu'on s'aperçoit que Scribe a confondu les légendes terrifiantes relatives aux vampires avec les légendes gracieuses et aimables relatives aux sylphes, aux *zburatori*.

Michelet avait glissé sur la facilité des mœurs roumaines qui d'ailleurs, assurait-il, ne se manifestait avec éclat que dans la capitale. C'est par contre la légèreté des

mœurs roumaines qui constitue le thème de certaines nouvelles comme *Marioula*, de Léo Joubert (1), ou de certains romans, par exemple *Milsa*, *Mœurs valaques*, de Louis de Chardonne (2).

L'héroïne de ce roman, l'institutrice bucarestoise Marie CreDESCO, tombant des bras d'un entreprenant lieutenant de *roshiori* dans ceux d'un magistrat devenu son consolateur, quand son premier amant l'a abandonnée, accuse un tempérament enflammé ; il en est de même de sa rivale Marie Olesco qui appartient à la haute bourgeoisie, ce qui ne l'empêche pas de permettre à son fiancé des privautés fort hasardées ; il en est enfin de même des jeunes filles du peuple, riant haut dans les rues, se poussant les unes sur les autres, répondant par des mots salés aux propos grivois que leur lancent les hommes, ne s'effarouchant pas des gestes osés de ceux-ci. Le romancier met au compte « d'un sang chauffé par les ardeurs du soleil d'Orient » la liberté fort grande avec laquelle on envisage et on pratique l'amour en Roumanie.

L'amour se trouvant être le sujet ordinaire des romans et des pièces de théâtre, il arrive que des écrivains, incapables de renouveler leur matière par l'étude originale d'un sentiment vieux comme le monde, s'évertuent à susciter la curiosité du public par les agréments les plus fâcheux. Pour éveiller le goût blasé de certains lecteurs, ils se jettent en des peintures licencieuses qu'ils tâchent de rajeunir en les présentant dans un cadre neuf, dans un décor exotique.

Certes l'étranger qui se représenterait les mœurs françaises d'après les vaudevillistes et les fabricants de romans pimentés s'exposerait à bien des erreurs. C'est à une méprise pareille que court, il faut bien le dire, le lecteur français de certains romans qui prennent pour sous-titre : « Mœurs roumaines ».

(1) Cf. le feuilleton du *Siècle* des 7-11 novembre 1851.

(2) Paris (Frinziac, Klein et C^{ie}), 1884.

¶ Au demeurant, le portrait que, dans les soixante-dix dernières années du XIX^e siècle, les écrivains français donnent des Roumains ne laisse pas d'être sympathique. On nous les montre ayant le culte ardent de leur pays, sachant tout lui sacrifier, courageux, résignés dans l'adversité, attachés à leur passé national, à leurs croyances et surtout à leurs superstitions, fort dépensiers, fort gaspilleurs, recherchant les plaisirs, notamment les plaisirs de l'amour, de mœurs douces, d'une bonté de cœur réelle qui se cache sous des manières un peu frustes, largement hospitaliers, accueillant avec empressement, dans les classes élevées, les idées et même les modes qui viennent de l'étranger et mettant de l'ostentation à les afficher ; encore une fois, ce portrait est suffisamment aimable.

Il n'en est pas de même de l'image qu'en donnent certains romanciers et auteurs dramatiques du XX^e siècle.

III

¶ Déjà dans quelques romans et nouvelles de M. Marcel Prévost, d'il y a environ vingt-cinq ans, paraissent des types de viveurs, le comte Christianu (*Les Demi-Vierges*) ou le comte Ildescu (*Dernières lettres de femmes*), fréquentant le monde des petits théâtres et des restaurants de nuit montmartrois et ne songeant qu'à dissiper joyeusement leur fortune.

Ce type repris par les romans de Willy, *Jeux de Prince*, *Pimprenelle*, *Un petit vieux bien propre*, dont la scène est tantôt le Paris qui s'amuse, tantôt une Morénie de fantaisie, est traité par cet auteur avec une désinvolture fort cavalière. On sent que, sans aucun souci de la vérité, Willy a voulu, par le moyen de situations facétieuses et risquées, de quiproquos vaudevillesques et de calembours drôlatiques, nous faire rire, vaille que vaille, et que c'est la même fin qu'il poursuit, en nous racontant les aventures comiques et galantes du prince Mihaïl, de

la duchesse de Marnahisse et de M^{lle} Catinca Ohresco-Referentz.

Les étudiants roumains à l'étranger ont été, eux aussi, portraiturés, avec un grain de malignité. Si Maurice Barrès les suit avec sympathie boulevard Saint-Michel, en train de faire tourner, grâce à leurs beaux yeux, la tête des fillettes (1), M. Jules Huret nous les signale faisant la roue à la promenade de Göttingue parmi les jeunes étudiants allemands, buveurs altérés, mais danseurs candides.

Des Roumains mettent ici une note rastaquouère : habillés de flanelle blanche, coiffés du panama cabossé, monocle vissé devant l'œil noir, la face brune rasée, ils ont un air déplacé et anachronique parmi ces fortes têtes carrées et blondes (2).

Artanezzo, du *Scandale*, d'Henry Bataille a non seulement la mise d'une élégance recherchée, mais encore l'âme d'un rastaquouère. Grand, brun, jetant sur les femmes qu'il trouble par son « chic » et par « son visage de portrait espagnol » des regards tantôt ardents, tantôt câlins, Artanezzo est un aventurier de l'amour, qui sait profiter de ses conquêtes. Vivant d'expédients ou de gains réalisés au baccara, exploitant la vanité ou la naïveté des hommes, ainsi que la crédulité des femmes, Artanezzo parviendra à s'installer magnifiquement dans la société, grâce à un riche mariage ou à une combinaison de haute envergure, à moins qu'une sentence du Tribunal correctionnel ne vienne mettre fin à ses exploits. Il fréquente les palaces cosmopolites des villes d'eaux à la mode ou de la Côte d'Azur, laisse croire qu'il appartient à une excellente famille roumaine, se vante des relations qu'il possède et fait entendre qu'il jouit d'une grande fortune, attendu que, de son propre aveu, dans une heure de sincérité : « La misère est le plus honteux des crimes... Ceux qui disent le contraire, ce sont les riches... »

(1) *L'Ennemi des lois*, Paris, Émile-Paul, 1910, p. 195.

(2) J. Huret : *En Allemagne, Rhin et Westphalie*, Paris, Charpentier, 1910, p. 143.

Son habileté consommée dans l'art de séduire les femmes le rend maître, non seulement des vertus chancelantes, mais encore de l'honnête épouse d'un riche industriel, telle qu'est Charlotte Férioul. Dans sa nostalgie d'un amour passionné et fougueux, cette bourgeoise vertueuse, mère de famille respectée, devient en huit jours, à Luchon, sa maîtresse, sans rien savoir de son passé que ce qu'il a bien voulu lui apprendre. Elle ne reviendra à soi qu'en découvrant tout à coup, dans Artanezzo, un vulgaire chevalier d'industrie.

Charlotte le suit à Grasse, où pourtant elle doit subir encore une fois la présence d'Artanezzo qui force la porte de sa maison pour avoir une explication avec une maîtresse si différente de toutes celles qu'il a possédées, avec une femme qu'il a, du moins l'assure-t-il, réellement aimée. Maintenant qu'il est traduit devant le tribunal, il ne plastronne plus ; avec une sorte de cynisme qui laisse voir le fond de sa nature, il déballe, comme il dit, sa vie, cahotée entre des hauts et des bas terribles...

Des cercles aux tripots, tantôt la vie des palaces chics, l'intimité d'actrices, d'étrangères, tantôt la vie *d'osteria* dans les hôtels à carreaux cassés, tantôt c'est la haute société, les bals d'ambassade, tantôt la dèche, les voyages en troisième, le col relevé, le chapeau baissé... On va, on se laisse aller avec un sens moral qui s'émousse terriblement.

« C'est un rasta », déclare l'un des personnages de la pièce. Evidemment, mais est-ce un rasta roumain ? Voici la question. Fils d'un Roumain et d'une Française, Artanezzo, dont le nom a une fort vague physionomie roumaine, n'a rien, sauf son physique, — grand, brun, visage d'une beauté mâle, yeux noirs, — qui dénote un Roumain, et ce n'est pas sa parenté avec le baron Popesco, — elle a l'air d'en avoir imposé à Henry Bataille, — qui nous en fera accroire sur la noblesse de mince aloi des Dupont roumains.

Le théâtre d'Henry Bataille présente un pendant fé-

minin du caractère d'Artanezzo, en tant qu'aventurier de l'amour. C'est Thyra, l'héroïne du *Phalène*, cosmopolite aux nerfs détraqués, qui, se rendant compte des ravages que la phtisie exerce dans son corps, sentant sa mort proche, veut goûter tous les plaisirs de la vie, ceux de l'art comme ceux de l'amour. Thyra, dont le sens moral s'est émoussé d'une autre manière que chez Artanezzo, est « une esthète tartare ou moldave », comme la désigne l'un des personnages. Est-ce une Roumaine que cette jeune poitrinaire, avide d'aimer avant de mourir, dilettante aux ambitions démesurées, mais à la puissance d'exécution médiocre, aimant les poses et arrangeant sa vie et jusqu'à son suicide dans un décor théâtral ? Sa nationalité s'avère fort confusément parmi les renseignements contradictoires qu'on nous donne sur son compte. Si on l'endort en la berçant avec les mots caressants : *Pouiou, Pouiou mamei*, si Thyra se rappelle sa vieille *doïca*, et le berger Vlad, et le chien *Holsou*, avec lequel, étant enfant, elle jouait, on la prendrait d'après le nom de sa mère, M^{me} de Marliew, pour une Russe et, d'après la protection que lui accorde l'ex-reine de Hongrie, pour une Hongroise. Au fond, pas plus Hongroise que Tartare, ni Roumaine que Russe, Thyra représente le rastaquouérisme féminin que Bataille a cru bon d'incarner, comme le rastaquoué risme masculin, dans un personnage ayant de vagues et fort lointains rapports avec les Roumains.

Ces personnages de Bataille, rapprochons-les de Miliano et du prince Abracuzène qui, dans un roman paru il y a un peu plus de deux ans, les *Nocturnes* de Georges Imann, se détachent par leurs vices raffinés, leurs prétentions et leurs élégances d'esthètes sur le milieu cosmopolite et dissolu qui s'agita à Genève durant la guerre mondiale.

Ces rapprochements nous permettent de nous rendre compte qu'à l'heure actuelle, une peinture conventionnelle, une vision déformée et presque caricaturale du

Roumain est en train de s'acclimater dans le roman et le théâtre français. A côté des poncifs existants, à côté des types littéraires qui reproduisent non pas des modèles de la réalité, des originaux vivants, mais des êtres fictifs correspondant aux préjugés du public, à ses préventions, à ses idées préconçues, il faut constater que, dans les vingt-cinq dernières années, est venu s'ajouter un poncif nouveau : le rastaquouère roumain.

Fort longtemps le répertoire français a divertì les spectateurs par la mise en scène de l'Anglais se livrant avec flegme à des excentricités grotesques, s'essayant à chasser le spleen par d'éternels voyages où il applique sa manie de collectionneur à la poursuite de bizarres objets et où, avec une logique en apparence extravagante (1), il raisonne sur des travers et des abus dont la vieille Europe ne s'aperçoit plus.

L'Anglais a été remplacé dans la comédie d'hier par l'Américain milliardaire, la poche bourrée de carnets de chèques, « qui a fait cent métiers, qui a roulé à travers les continents, parti de rien, arrivé à force d'audace, d'énergie, de brutalité, et qui représente l'homme primitif aux instincts droits, aux idées brutales mais franches qui lutte contre la corruption parisienne (2) ».

Ces poncifs sont allés rejoindre dans le magasin des vieilleries au rebut le poncif du raisonneur du drame d'Alexandre Dumas fils, de l'homme fatal du drame romantique ou celui du traître du mélodrame populaire ; car, aussitôt qu'on démêle ce qu'ils contiennent de faux, d'artificiel et de conventionnel, les poncifs disparaissent. Cette caducité des clichés littéraires doit être une consolation pour les Roumains, dont le poncif fort désagréable

(1) Cf. *L'Anglais ou le Fou Raisonnable*, de J. Patrat, 1731, cité par J. Lux dans *Les Anglais dans les Comédies Françaises du XVIII^e siècle* (Revue Bleue, 27 mai-10 juin 1911).

(2) Alph. Sèche et J. Bertaut: *L'Évolution du théâtre contemporain*, Paris, Mercure de France, 1908, p. 235-237.

s'est glissé dans le roman et le théâtre contemporains(1).

D'ailleurs ce type conventionnel et arbitraire du Roumain voit son existence compromise par l'image plus exacte et plus avantageuse qu'en donne dans ses romans M. Binet-Valmer.

Dans *les Météques* paraît pour la première fois la figure de Costake Batchano que, bientôt après, M. Binet-Valmer introduisit dans l'intrigue de *Lucien*, pour lui faire jouer, lorsqu'il se rendit compte du succès de sa création, le rôle principal dans *La Créature* et dans *L'enfant qui meurt*.

Venu à Paris pour y faire des études de philosophie, Batchano abandonne bientôt la bourse que lui avait accordée le gouvernement roumain, afin de travailler à sa guise. Il fait la médecine, s'occupe de psychiatrie et entreprend sous la direction de l'illustre professeur François Vigier des travaux comme celui sur la contagion des névroses qui lui assurent une notoriété de plus en plus grande dans le monde des savants; en même temps, Batchano devient un des médecins les plus en vogue parmi la clientèle féminine, aristocratique et cosmopolite du quartier de l'Étoile. Batchano qui aux yeux des envieux passe pour un vulgaire magnétiseur, nous est présenté par l'auteur comme un remarquable disciple de Charcot. Ses clientes sont, il est vrai, des âmes désemparées, de pauvres femmes dont les nerfs originairement délicats ont été épuisés ou affolés par le surmenage d'une vie de plaisirs ou encore des simples d'esprit, des retardataires sur lesquelles pèse une hérédité chargée de tares, comme cette Geneviève Derville, « la créature » de Batchano, puisque, dans sa conscience obscure, il a su éveiller l'intelligence et les sentiments moraux.

Les cures de Batchano sont singulières et n'ont, au dire même de son maître, rien de scientifique. Ses adversaires ne se gênent pas pour le traiter de charlatan. En

(1) Cf. pour le poncif du Français dans la comédie allemande du XVIII^e siècle, — le type dérive du *Chevalier à la mode* de Dancourt; G. Belouin, *Der Franzose*, Paris, Hachette 1909.

effet, comment pensez-vous qu'il s'impose à ses duchesses agitées ou à ses levantines aux nerfs détraqués qui le regardent comme un demi-Dieu ? En leur inspirant de l'amour. Il provoque leur désir, sans toutefois le satisfaire, car il est chaste et s'efforce à rester pur. Il dicte à ses malades, éprises de lui, les règles de la vie qui vont les guérir. Car Batchano possède une force mystérieuse, une autorité surprenante sur les êtres faibles et déprimés. Enfin, qu'elles soient malades ou ne le soient pas, sur toutes les femmes agit la puissance de séduction de Batchano.

Brun, le teint mat et fiévreux, le visage énergique, illuminé par de splendides yeux noirs qui jettent d'étranges flammes lorsqu'il discute et s'échauffe, de taille élevée, solide et musclé, il ressemble à un César (l'auteur, il est vrai, ajoute... « de décadence »). La noblesse de ses traits fait oublier sa mise négligée, son col trop bas, sa cravate Lavallière, son allure bohème, de même que l'enthousiasme avec lequel il expose ses idées fait pardonner son ton parfois théâtral, le pédantisme de son langage, la pose apprêtée qu'il prend pour se rendre plus intéressant, bref son cabotinage.

Dans les romans de Binet-Valmer, Batchano est le représentant des métèques dans ce qu'ils ont de plus noble et de meilleur ; néanmoins il n'échappe pas aux déformations morales que les métèques présentent.

C'est un aventurier de l'intelligence, comme les rastaquouères sont des aventuriers de l'argent ou de l'amour. Il ne poursuit pas la fortune ; il aurait pu devenir riche si vraiment il avait été un charlatan comme le taxent les envieux. C'est la gloire qu'il ambitionne, mais ce vaniteux et cet orgueilleux s'incline avec pitié, avec tendresse sur la souffrance, il lui répugne d'adopter les doctrines de son maître « qui rejettent les faibles et abandonnent les déchus ».

Dès le début des hostilités avec l'Allemagne, Batchano

a senti au milieu des deuils et de l'angoisse que la guerre a provoqués qu'il ne pouvait pas continuer avec calme et sang-froid ses recherches scientifiques; aussi, passionnément épris de la France, s'est-il enrôlé et a-t-il risqué sa vie pour la défendre. Son courage, son dévouement aux blessés lui valent la croix et l'estime de ses camarades et de ses chefs : « C'est un as ! déclare le commandant en parlant de lui. Il est un peu cabotin, un peu Roumain, un peu exotique, mais c'est un as ! »

Sa qualité d'exotique se décèle dans sa vanité, dans son manque de modestie, dans son amour du luxe, dans son goût pour la pose, mais surtout dans la nature de son intelligence.

Attiré par la liberté avec laquelle le professeur Vigier envisage les théories scientifiques et les idées morales courantes, Batchano est allé fort avant dans la voie ouverte par son maître. Son audace dans le domaine de la pensée, son ardeur à poursuivre des problèmes réputés insolubles, sa largeur de vues, viennent, selon le romancier, de ce qu'il appartient à une race neuve, de ce que son intelligence, pleine de fraîcheur, n'a pas hérité le respect de l'œuvre des prédécesseurs. Il y a, dans ce médecin philosophe, un oriental qui aime pérerer; il y a en lui aussi un rêveur magnifique, un imaginaire prodigieux; il y a encore un individualiste forcené, un libertaire dont la critique implacable démolit l'édifice social actuel (1). Comme le lui dit l'un de ses amis, chez lui parfois « de barbare ressuscite et ce que l'on admire dans sa personne, faite de contrastes, c'est la haute culture associée à ces réflexes que les individus appartenant à des nations trop civilisées ne possèdent plus. »

Nous nous demandions tantôt si l'Artanezzo de Bataille est un type roumain; la même question se pose, non pas toujours, mais parfois au sujet de Batchano.

(1) Et tout recommencera... dans *Le cœur en désordre*, Paris, Ollendorff, 1912.

Certes l'original de ce personnage a existé, et M. Binet-Valmer, dont il a été l'ami, a dédié à sa mémoire l'un de ses romans ; parmi nous, il y en a beaucoup qui ont connu ce savant que la mort a ravi et à qui ses travaux de psychologie expérimentale avaient assuré une réputation remarquable. Mais, de l'aveu de ceux qui l'ont connu, l'original de Costake Batchano avait un esprit plus pondéré ; son intelligence s'égarait moins dans les théories aventureuses et sa critique n'avait pas le caractère subversif de l'anarchiste intellectuel et du médecin de belles névrosées que nous peint M. Binet-Valmer. Il semble bien que son Batchano, philosophe, lyrique dont les hardiesses et les violences de pensée ont quelque chose de barbare soit un Slave plutôt qu'un Roumain. J'oserais bien affirmer que l'artiste s'est plu à ajouter à son modèle des traits complémentaires, afin de lui donner cette physionomie d'aventurier intellectuel, de métèque supérieur, intéressante, curieuse, mais légèrement fausse.

IV

Nous voilà arrivés au bout de cette galerie de portraits du Roumain dans la littérature française contemporaine. Ces portraits de face, de trois-quarts et surtout de profil attestent pour la plupart des particularités communes et accusent une forte ressemblance avec la réalité. Mais parmi les traits qu'on y découvre, il s'en trouve qui, ce me semble, s'éloignent sensiblement de la vérité et qui même se contredisent.

C'est que la personnalité du romancier, comme celle de tout artiste, en reproduisant un modèle, l'altère plus ou moins. C'est que l'écrivain voit son personnage à travers ses idées du moment, qui souvent sont des préjugés que le public lui a imposés, c'est qu'il transfigure l'original selon ses préférences pour tel type de vie morale et qu'il aime ou qu'il déteste en sa création des vices ou des vertus que lui-même lui a attribués. Mais surtout c'est que

jusqu'à la récente guerre mondiale, si les Roumains, et la chose est aisée à comprendre, se sont ingéniés à pénétrer jusque dans son tréfonds l'âme française, il y a eu peu de Français, je ne dirai pas qui aient cherché, mais qui aient eu l'occasion d'entrer bien avant dans l'âme roumaine. Il y a de bonnes raisons pour que depuis les choses aient dû changer.

Sur les champs de bataille de la Moldavie, soldats français et soldats roumains ont combattu côte à côte pour la grande cause de la liberté et de la justice ; des liens sacrés par les épreuves subies ensemble et le sang versé pour le même idéal unissent les deux nations, sœurs latines ayant des dispositions d'esprit et des modes de sensibilité pareils ; l'afflux des Français en Roumanie est à l'heure actuelle plus grand qu'il n'a jamais été. La connaissance qu'ils ont prise de la nature morale du Roumain a dû forcément devenir plus juste, plus étendue et plus nette.

Espérons qu'elle se reflètera dans l'œuvre de talent qui nous donnera la figure et l'âme du Roumain d'aujourd'hui. Quel que soit le caractère qu'on lui prête, une chose est sûre : pour être véridique, il est un trait qui ne saurait manquer au tableau. C'est l'inclination profonde du Roumain pour tout ce qui possède un cachet français, c'est sa sympathie pour les idées françaises, c'est son attachement à la France.

CHARLES DROUHET,
Professeur à l'Université de Bucarest.

OUVERTURE

A Paul Smara.

CHŒUR

*Tremblotent des châteaux, au vent, comme de cartes ;
et sur la mer, des ailes blanches, comme si
de blancs archanges s'y couchaient, tremblent aussi.
Captive ! que ne fais-tu signe, aux gens qui partent ?*

VIERGE

*J'ai compté trente jours, et veillé trente nuits,
et la tour, au sommet, se termine en couronne ;
et quand j'y monte, sous mes pieds les dalles sonnent ;
et c'est tout : et jamais personne ; Samedi
qui s'éternise. Interminable après-midi...*

CHŒUR

*Tu n'as pas écouté le chant des bateliers ;
quand ils flottaient, sculptés aux poupes des péniches ;
quand ils glissaient, du soir aux yeux, vers les ciels riches
auxquels pendaient, plus loin, des archipels rouillés !*

*Tu n'as pas regardé les moissonneurs robustes,
quand ils fauchaient, baignés d'air jeune et de sueur,
penchant rythmiquement la strophe de leurs bustes
vers le vieux sol tout affolé par leur odeur !*

VIERGE

*J'ai veillé trente nuits et guetté trente jours ;
Bonté de Dieu ! Qu'un prince las, vers d'autres phares*

*aïl détourné sa nef, ou vers d'autres harbours :
Je veux sonder le glauque abîme, qui l'effare !*

CHŒUR

*Tu n'as pas invoqué dans l'ombre descendue
le spasme végétal des sexes et des flancs,
ni ce qu'il porte en lui de beaux renoncements,
ni le désir qu'on a parfois, pour des statues !*

VIERGE

*Trêve ! Trêve ! Au jour neuf, quand poignent ses aveux,
je crierai le salut d'une haute pensée !*

CHŒUR

Tu danseras devant la mer, pauvre insensée !

VIERGE

Et j'unirai des gestes blancs aux gestes bleus !

CHŒUR

*Tu n'auras pas connu les puissantes épaules
qu'on voit se balancer, le soir, dans les faubourgs ;
ni les lourds dépeceurs de palais et de môles,
ni leur mépris, d'où parfois tombe un mot d'amour !*

*Tu n'auras pas connu les attentes, aux portes,
quand quittent leurs bureaux de pâles jeunes gens :
tu n'auras pas cherché, parmi les yeux qui sortent,
l'éclair ami d'un double ciel intelligent !*

VIERGE

*J'aurai connu le bruit du vent, sur les terrasses ;
les vapeurs qu'il arrache aux citernes d'Ophir ;*

*et l'orgueil de scruter les astres, face à face :
et l'orgueil d'annoncer des signes à venir !*

CHŒUR

*Impénitente ! Pour mater ces fièvres quartes,
tu n'auras pas souffert le baiser qui fait mal :
le geste, corollaire au geste sidéral,
de deux jambes, un temps rétives, qui s'écartent !*

PROSTITUÉES

*Silence... L'ample nuit charrieuse d'aveux
déferle pesamment contre les reins des hommes...
Résignons-nous, servantes frêles que nous sommes,
à tendre au cœur marin des nasses de cheveux.*

*Fantassin rose et bleu, pour qu'il gagnât la guerre,
nous avons mis des fleurs au fusil du soldat ;
et nous glissions des sous au creux des cartouchières,
de peur qu'il ne mourût sans vin et sans tabac.*

*Pour qui viendra, pour qui viendra peignons nos lèvres !
Pour qui viendra, lavons-nous bien : mouillons nos yeux ;
pour qui viendra, puis s'en ira, pillons l'orfèvre,
et par cœur apprenons des poèmes fameux...*

UNE PROSTITUÉE

« Le vase où meurt cette verveine... »

CHŒUR

*Impénitente !
Ne dis pas ; « Quelles sont ces folles ? » mais plutôt :
« Je vous entends, sensibles sœurs, mes sœurs ardentes ! »*

MADAME BARBE-BLEUE

Anne !

VIERGE

Je vous entends, ma triste sœur !

RÉGISSEUR

Rideau.

CHŒUR

*Quatre fois sous le plectre on percuté les cordes,
dans l'étrange rumeur que font les instruments
avant la mesure pour rien, quand se détordent
vers un parfait soupir les spires dissidents.*

JACQUES BONJEAN.

COMMENT SE FAIT UN JOURNAL

— Restez donc encore un peu. Vous avez bien le temps de faire votre article avant ce soir.

— Mais je ne fais pas d'article aujourd'hui.

— Alors, raison de plus !

Combien de fois nous ont dit cela des amis, qui s'imaginent que l'unique occupation d'un journaliste est d'écrire un article tous les jours, ou de temps en temps, sur un coin de table (de table de café de préférence), — après quoi, il ne lui reste qu'à fumer des pipes et à boire des bocks.

On se fait ainsi une conception un peu simple de notre métier et une idée un peu faible de la somme de travail que représente un journal.

Essayons d'en donner une notion plus exacte.

§

Le rôle essentiel d'un journaliste est de savoir ce qui se passe et le premier soin d'un rédacteur en chef ou d'un chef des informations doit être, quand il s'éveille, de lire ou tout au moins de parcourir les journaux du matin.

— Mais, dites-vous, il doit savoir mieux que personne ce qu'ils contiennent, — puisqu'il a passé sa journée de la veille à recueillir les renseignements et les faits dont parle son journal, et dont parlent ses confrères.

Sans doute. Mais d'abord, quelques événements peuvent lui avoir échappé. La lecture des autres journaux lui révélera ces lacunes, ces « ratages », comme on dit en langage professionnel. Il s'arrachera les cheveux, s'il en a. Ça lui servira de leçon...

Et puis, il est un phénomène, difficile à expliquer, mais indéniable: le journal de demain sort en grande partie de la lecture des journaux d'aujourd'hui. On y trouve des sujets d'enquête par associations d'idées, des dépêches très courtes qui vous ont paru négligeables la veille, et dont on se dit, en les retrouvant imprimées: «Tiens! mais c'est plus intéressant que ça n'en avait l'air, cette affaire-là. Si j'envoyais quelqu'un sur place?» Un confrère, pour remplir un bout de colonne, a signalé un petit fait, dont il n'a pas semblé tirer tout le parti possible. «Si on reprenait ça? Il y a peut-être une campagne à mener là-dessus. En tout cas, ça vaut la peine d'être tiré au clair...»

Coups de crayon sur les feuilles encore fraîches, zébrures bleues ou rouges, aide-mémoire...

Et voici les premiers éléments du journal de demain qui se dégagent. Mais il y en a d'autres, — beaucoup d'autres.

Le chef des informations a des yeux et des oreilles. Il doit du moins en avoir. Ce qu'il voit dans la rue, ce qu'on lui dit au cours de conversations, peut ouvrir des pistes à sa curiosité. Sur son bureau, il trouvera des lettres de lecteurs. Rien n'est utile comme ces lettres-là.

«Venez donc faire un tour dans notre quartier, écrit celui-ci. Vous verrez comme il est sale. C'est une honte...»

Enquête à faire. Notons.

«Depuis hier, les cyclistes qui traversent le parc de Saint-Cloud pour se rendre à leur travail doivent acquitter un droit de péage. N'est-ce pas scandaleux?» dit un autre.

Enquête à faire. Notons.

«Dans notre quartier passait un autobus. On l'a détourné. Nous voici bien privés. De qui se moque la T.C. R. P. ?», s'indigne un habitant de Montsouris.

Question à poser. Enquête à faire. Notons, etc...

Sur son bureau, le chef des informations a aussi un

agenda. On y a inscrit, au fur et à mesure qu'ils étaient annoncés, les cérémonies, réunions, meetings, congrès, fêtes, arrivées de souverains et d'ambassadeurs, déplacements ministériels, grands procès... Il faudra envoyer un rédacteur au Congrès du Syndicat national des instituteurs ; un autre à la gare du Nord pour voir M. Le Trocquer débarquant du train de Cologne ; un autre à l'hôtel où est descendu M. Mellon, ministre américain, qui vient d'arriver à Paris...

Ce n'est pas tout. Le journal a un collaborateur attaché à la Préfecture de Police, un autre à la Police judiciaire. Le chef des informations les appelle au téléphone :

— Allo ! Quoi de neuf ce matin chez vous ?

— Pas grand'chose. Des broutilles que je passerai tout à l'heure à la sténographe...

Ou bien, au contraire :

— On a cambriolé une bijouterie, 223, boulevard Saint-Martin. Bandits en auto... Il faudrait une enquête sur place.

— Bien, merci ! On enverra quelqu'un. C'est tout ?

— Tout pour l'instant.

Et en province, que s'est-il passé depuis cette nuit ? Les feuilles d'agences vont nous l'apprendre. Ou bien c'est un correspondant qui télégraphie, ou qui téléphone :

— Nous avons ici un crime... Oui, important... un père qui a tué ses trois enfants. Qu'est-ce que je fais ?

Ces jours-ci, nous avons de gros débats à la Chambre ; nous avons les négociations franco-anglaises au sujet de la Ruhr ; nous avons le procès Judet, ou bien l'affaire Quémeneur. Tout ça tient de la place. Il n'en reste guère pour l'assassinat de Quimper-Corentin.

— Faites l'enquête vous-même. Vous passerez soixante lignes ce soir.

Au contraire, ce sont les vacances. On est « creux ». Si on « marchait » sur cette histoire-là ?

— Commencez l'enquête, mon cher ami. Je mets en

route un envoyé spécial qui sera chez vous demain matin.

§

Midi. Les rédacteurs arrivent. Il s'agit de leur distribuer la besogne, de les lancer à travers Paris, à travers la France...

La réunion commence généralement par ces mots :

— Quoi de neuf ?

« Quoi de nouveau ? » — « Quoi de neuf ? » — « Et alors ? »

Ce ne sont pas seulement, ici, ces questions banales que s'adressent deux personnes qui s'abordent dans la rue. Dans ce métier qui est, si l'on peut dire, à base de curiosité, ce sont des questions bien professionnelles.

On y répond d'ailleurs, presque invariablement, par un « pas grand chose » désabusé.

Simple formule la plupart du temps. Il y a beaucoup de choses, au contraire ; des tas de choses. Il faudra même peut-être en « laisser tomber » quelques-unes.

D'autant plus que les rédacteurs, de leur côté, ont fait le même travail que le chef d'informations. Ils ont, eux aussi, au hasard de leurs pas et de leurs rencontres, appris des faits nouveaux. Ils ont, eux aussi, des idées d'enquêtes. Ils ajoutent cette gerbe à la moisson qui s'accumule depuis le matin.

Allons d'abord au plus pressé : les événements du jour. On les passe en revue :

— Tout cela n'est pas bien rigolo.

« Rigolo », dans l'argot d'une salle de rédaction, a un sens spécial. Une catastrophe de chemin de fer, un beau crime, c'est « rigolo ». N'en concluez pas que le reporter soit un être cynique et dépourvu de toute sensibilité. Cette conclusion hâtive serait injuste. Pour lui, en effet, « rigolo » ne veut pas dire joyeux, « hilarant », mais « passionnant », « excitant ». « Rigolo » signifie qu'on va pouvoir faire une belle enquête, une chasse fructueuse au

détail précis ; qu'on va pouvoir exercer son flair sur une piste embrouillée...

Alors, le reporter de race frémit comme un chien courant qu'on découple.

Toutefois, il n'en laisse rien voir : un certain flegme est de mise. Le bon journaliste, — qui voit chaque jour le monde avec des yeux nouveaux, — affecte volontiers un air blasé, et l'attitude du monsieur à qui on ne la fait pas, que rien n'épate plus...

§

Il y a donc, pour cette journée, un certain nombre d'enquêtes à faire, d'interviews à prendre, de réunions à suivre... Qui va-t-on charger de ceci ? Et qui de cela ?

En principe, l'un quelconque des reporters qui sont attachés au journal. Un bon reporter doit être capable de n'importe quel reportage. En fait, celui-ci réussira mieux que celui-là selon la besogne qui lui aura été confiée, et réciproquement. Chacun a ses aptitudes particulières, ses connaissances spéciales, ses goûts. Il s'agit de les utiliser au mieux, de façon à faire rendre à chacun le maximum.

L'un, actif, ne demande qu'à bouger, à courir Paris ou à voyager. Ancien militaire, difficile à démonter, il sait pénétrer partout. Il a noté sur un carnet mille et une adresses. Pour avoir tel renseignement, il sait à quelle porte il faut aller frapper. Il consulte son vade-mecum, et, le chapeau sur l'arrière du crâne, le voici en route. Il connaît tous les policiers de quelque importance. Il sait comme ils procèdent et ils lui diront ce qu'ils ne diront pas à d'autres. Il les suivra sans qu'ils se méfient de lui ou cherchent à le « semer » en route. A quelque heure qu'ils opèrent, il partira avec eux. Les deux mains dans les poches, il prendra le train. Il suffit qu'on l'avertisse une demi-heure auparavant : le temps d'aller jusqu'à la gare. Il se débrouillera en route ! Il en a vu d'autres, aux

colonies ! Il convient de lui confier les crimes, et surtout les crimes mystérieux, où il montrera du flair.

L'autre, élégant, toujours tiré à quatre épingles, a des manchettes de porcelaines, des gilets rares, une raie impeccable, un sourire charmant, et une politesse raffinée, presque précieuse. Il est tout désigné pour les interviews et surtout pour les plus difficiles, lorsqu'il s'agit d'aller poser à quelqu'un, sans se faire mettre à la porte, une question embarrassante. Comment éconduire un interlocuteur si aimable, et qui cache sous tant de roses ses questions épineuses ? Et, si l'interviewé en sent la pointe, vite, l'intervieweur semble l'écartier d'un geste souple de sa main soignée. C'est lui aussi qui interroge les actrices et la Reine des reines, pour qui il saura tourner un madrigal.

Ce troisième est d'origine universitaire. Il s'en ressent. Il a l'habitude de prendre des notes, de faire un résumé et un exposé. Il a le goût de ce travail-là. Il suivra les congrès, en fera un compte rendu, bref si la place lui manque, mais qui contiendra l'essentiel.

Certains reporters sont de véritables écrivains, et qui feront d'excellents « papiers d'impressions » : ils savent voir et traduire ce qu'ils ont vu. D'autres ne possèdent pas cet art : il faudra corriger leur copie, la récrire presque, mais quels fureteurs passionnés ! Ils n'omettront pas le moindre détail : le numéro du troisième wagon du train qui a déraillé et l'âge de la garde-barrière voisine du théâtre de l'accident ; la couleur des chaussettes de l'assassin de la mercière, et celle des bas de la victime. Ils rapportent tous les soirs une brassée de renseignements. On n'a que l'embarras du choix... On raille un peu leur manie du détail. Mais avec eux, du moins, on est sûr de ne pas recevoir le surlendemain une lettre de ce genre :

Monsieur,

Vous me mettez en cause à propos de l'accident de la rue Quincampoix, dont je fus le témoin, et vous écrivez mon nom

avec un seul T au lieu de deux. Permettez-moi de vous faire observer aussi que je suis installé non pas au 15, mais au 13 de cette rue..., etc...

§

Le reporter est un chasseur; le fait-divers est son gibier. A bien réfléchir, tout est « fait-divers » — depuis le chauffeur de taxi qui entre dans un réverbère et le poi-vrot trop bruyant qu'on conduit au violon, jusqu'aux discours de M. Poincaré. Tout est fait-divers, puisqu'en somme le journal a pour but d'enregistrer les faits de la journée dans leur diversité.

Mais de même qu'il y a gibier et gibier, il y a fait-divers et fait-divers. Et la coutume veut qu'on réserve ce nom à ce qui concerne, non la collectivité, mais les faits et gestes des particuliers : accidents, rixes, assassinats, vols, escroqueries, et autres méfaits ou désagréments, ou au contraire, coups de chance et bonnes actions. Ainsi, par une sorte de paradoxe, « fait-divers » devient synonyme de « faits particuliers ». Et, en ce sens, on peut se permettre d'employer ce mot au singulier ce qui, logiquement, serait absurde.

Mais il y a une hiérarchie entre les faits-divers, depuis le *Bref* ou la *Nouvelle en Trois lignes*, jusqu'à l'affaire Steinheil, qui occupera deux ou trois colonnes en première page, avec des photographies, — en passant par l'agression de l'encaisseur, laquelle vaut une demi colonne, avec le signalement complet de la victime, et la conclusion n'engageant à rien : « L'arrestation des auteurs de cet audacieux attentat n'est qu'une question d'heures. »

Les faits-divers de la plus basse catégorie, les plus humbles, avoués comme tels et qu'on met à la rubrique : *Divers faits, A travers Paris*, à moins qu'on ne les disperse en « bouchetrous » parmi les colonnes du journal, s'appellent, en termes de métier, les « chiens écrasés ».

— Il fait « les chiens écrasés ».

Cela veut dire : « C'est un débutant, ou un raté. On ne lui confie que les menues besognes, les enquêtes sans importance... »

Appréciation souvent injuste, car, pour suivre certains faits-divers qui, comprimés, réduits par le chef d'informations, réduits encore au dernier moment par le secrétaire de la rédaction, finissent par occuper vingt lignes dans le journal, il a fallu peut-être une enquête longue et délicate.

La plupart du temps, pour ces broutilles, aucun rédacteur ne se rend sur place. Les renseignements fournis par la Police suffisent, renseignements que transmet le représentant du journal auprès de la Préfecture, ou que des collaborateurs passent recueillir dans les commissariats : collaborateurs toujours les mêmes, car il est bon qu'ils soient connus du secrétaire du commissaire et que quelque cordialité, quelque familiarité même, s'établisse entre eux.

Mais si la chose en vaut la peine, voici un reporter qui se détache et va sur les lieux. Qui donc a étranglé la vieille rentière qu'on a trouvée morte ce matin sur son lit ? La police est sur place, procède aux constatations, ouvre son enquête. Le journaliste arrive. Il monte. Il entre dans la chambre du crime, d'autorité. Il connaît le brigadier qui dirige les recherches. S'il ne le connaît pas et que l'autre s'inquiète de sa présence, il répond, — toujours d'autorité : *Le Journal ! L'Œuvre ! Le Matin !...*

Il a, il est vrai, un coupe-file invitant les agents « à faciliter dans la mesure du possible la mission de M.X..., rédacteur au journal Z... » Mais il ne l'exhibe pas à tout propos ! Il serait prisimmédiatement pour un naïf ou un débutant et risquerait d'en pâtir. Un jeune reporter s'était, au cours d'une cérémonie, glissé, assez adroitement ma foi, jusque dans l'enceinte réservée. Il était là « aux premières loges » et personne ne lui demandait rien,

en vertu de ce principe généralement appliqué, sinon admis que, « s'il était là, c'est qu'il avait le droit d'y être ». Mais il eut la malencontreuse idée de vouloir justifier sa présence et, se présentant à l'officier de paix qui organisait le service d'ordre, il lui montra son bout de carton, son précieux talisman.

— Ah ! dit l'autre, vous avez un coupe-file. Eh bien ! venez avec moi : je vais vous placer.

Et lui faisant, en effet, « couper les files », en sens inverse, il le reconduisit au delà de l'enceinte réservée jusqu'au dernier rang du public, d'où notre jeune reporter ne vit ni n'entendit plus rien.

Ce n'est pas que le coupe-file soit sans utilité. Comme il porte l'en-tête de la Préfecture de Police, et pour peu que son détenteur ait un air décidé ou une décoration à la boutonnière, il subjugue les concierges et les boutiquières des environs, qui, prenant le journaliste pour un inspecteur, lui confient plus volontiers ce qu'elles savent.

Mais, vis-à-vis des initiés, l'audace, le « culot » valent mieux que tous les coupe-files.

Le reporter suit donc l'enquête de la police, et, parallèlement, fait la sienne. Il ne lui est pas interdit, naturellement, d'avoir ses hypothèses, de s'attacher à une piste qu'il croit bonne. Et on en a vu qui, par leurs déductions ou leurs découvertes, facilitaient parfois la tâche des « fins limiers » (style conventionnel et quasi obligatoire) chargés de démêler une sinistre intrigue. Un bon reporter ne dédaigne pas de jouer les Sherlock Holmes et de se passionner à ce jeu. Il communique ce qu'il a appris à ceux qui dirigent les recherches, et qui, en échange, lui donnent leurs « tuyaux ». Un service en vaut un autre.

Il arrive aussi que le reporter, croyant avoir découvert une piste intéressante, s'y engage seul. Quel coup de théâtre s'il parvenait, par ses propres moyens, à débrouiller l'écheveau, et, à l'heure où les autres tâtonnent encore,

à publier un article sensationnel : *La vérité sur le crime de la rue du Ruisseau !*

La recherche des « disparus » excite particulièrement certains journaux. On ne saurait leur donner tort, car elle intéresse le public. Et l'on a vu avant la guerre, par exemple, un de nos confrères faire parcourir les environs de Paris par une hyène, pour retrouver le cadavre de l'abbé Delarue, curé de Châtenay. En fait, l'hyène, malgré son flair spécial, ne trouva rien du tout. Mais il n'y eut point de sa faute puisque le curé de Châtenay n'était pas mort...

Les confrères en firent des gorges chaudes. Cependant le public avait suivi pendant plusieurs jours, avec curiosité, les démarches du fauve. C'était un résultat... Et puis, qui ne tente rien n'a rien.

Parfois, les journaux, après avoir consacré trente lignes à un crime qui semblait banal, s'en désintéressent, n'en parlent plus, et soudain l'un d'eux, reprenant ce fait-divers périmé, y consacre, un, deux, trois longs articles. L'affaire rebondit. Les autres sont bien forcés d'y revenir, eux aussi, mais avec quel retard ! Que s'est-il passé ? Tout simplement ceci que le chef des informations de ce journal, ou l'un de ses collaborateurs, a senti, derrière le crime apparemment banal, un mystère. L'assassin présumé, arrêté, n'est peut-être pas le vrai. Il peut y avoir là matière à un beau roman-feuilleton. Et puis, précisément, on manque de copie. Et puis, si ce que l'on présume est justifié, on aura devancé les camarades, on les aura « brûlés ». On décide donc de « monter l'affaire en épingle ». Si ça ne rend rien, on arrêtera les frais. Il y aura bien, dans les trois jours, un nouvel événement qui détournera l'attention du public : il ne pensera plus au roman policier si vite interrompu. Mais, « si ça rend », quel triomphe !

Naturellement, le reporter n'exerce pas seulement son industrie à Paris ou en banlieue. Une brève dépêche

d'agence, un télégramme d'un correspondant, ou simplement la lecture des journaux de midi apprennent au chef des informations qu'une terrible catastrophe de chemin de fer vient de se produire du côté de Tarbes. Il fait venir un rédacteur :

— Vous avez vu ça ?... Voilà l'indicateur...

— Bien ! compris... j'ai un train à 19 h. 52.

— Voulez-vous de l'argent ?

— Parbleu !

— Voici un bon pour la caisse. Au revoir !

Le reporter s'en va, et comme dit plaisamment l'un d'entre eux, et des meilleurs (1), du coup, « il mue, il devient *envoyé spécial* ».

L'envoyé spécial prend donc le train et débarque à six heures du matin dans une gare de province... La catastrophe s'est produite à 20 kilomètres de là, près d'une petite station. Il n'y a pas de correspondance immédiate. L'envoyé spécial frète une auto...

— S'il en trouve une !

— S'il n'en trouve pas, c'est qu'il ne connaît pas le premier mot de son métier. S'il ne connaît pas le premier mot de son métier, on a eu tort de l'envoyer. Donc il en trouve une...

Il en trouve une, et, au besoin, il emmène dedans le magistrat chargé de l'enquête qui, lui, n'en a pas trouvé, (Nous vous jurons que nous n'inventons rien.) Du coup, le juge d'instruction devient un ami pour le reporter qui le suivra partout et à qui rien n'échappera.

Remarquez que le reporter a un avantage sur le juge, en ce qui concerne la découverte d'un moyen de transport : le reporter n'est pas un, il est quatre ou cinq. Entendez par là qu'en prenant le train à la gare d'Orsay, la veille, il a rencontré les confrères des autres journaux, — ceux qu'il rencontre à Paris dans toutes les chambres du

(1) Emmanuel Bourcier, *Reportages et reporters*.

crime et, en province, sur tous les lieux de catastrophe et dans toutes les fermes sanglantes.

Ces cinq ou six reporters se multiplient par deux. Car, dans chaque ville de quelque importance, le journal a un représentant, un correspondant. Ce correspondant envoie chaque jour les informations locales, commence les enquêtes en attendant l'arrivée de l'envoyé spécial, et, quand celui-ci débarque, lui facilite la tâche, lui indique où il trouvera ce dont il a besoin, lui sert de guide.

Voici notre reporter sur le théâtre de l'accident. Il voit tout, il note tout, sur son calepin ou dans sa mémoire. « Au besoin sur sa manchette », dit la légende. Mais le reporter en voyage a de préférence des chemises souples. Il suit l'enquête, interroge les blessés, l'aiguilleur, le chef de gare, le médecin qui a donné les premiers soins, l'ingénieur qui explique que la compagnie n'est pas responsable, les gens du pays qui assurent au contraire « que ça devait arriver », se fait une opinion, reprend sa voiture, rentre à la ville avec les camarades, rédige sa dépêche et la met au télégraphe où les employés sont débordés parce qu'ils n'ont jamais envoyé tant de dépêches à la fois, ni de si longues, ni de si peu lisibles, ni de si bon marché : deux centimes et demi le mot, tarif de faveur... Ou bien, il appelle « Paris » au téléphone, attend une heure, une heure et demie, réclame la priorité, se démène comme un diable dans un bénitier, obtient sa communication et n'a au bout du fil qu'une sténographe qu'il entend fort bien, mais qui, elle, n'entend pas un traître mot et qui, cependant, — par un miracle quotidien — (Oui ! Mademoiselle, Tarbes : T comme Théodore, A comme Arthur, R comme Raymond...) réussit à prendre toute la dictée.

Après quoi il va boire un vermouth cassis. Il ne l'a pas volé.

— Devons-nous rester jusqu'à demain ?

Le groupe des envoyés spéciaux examine la question.

— Il n'y a plus rien à faire ici.

— Moi, je rentre.

— Moi aussi.

— Rentrons tous !

Le reporter reprend le train, débarque à Paris le lendemain matin, se présente au journal.

— Bonjour, lui dit-on. Pas trop fatigué?... Tant mieux. Je suis bien content que vous soyez rentré: j'ai besoin de vous. Il faut que vous alliez au Havre?...

— Au Havre ?

— Oui, vous savez bien: l'affaire du banquier disparu... X..., de la Sûreté Générale, part tout à l'heure. Partez avec lui.

Le reporter rentre chez lui, change de linge et prend le train à la gare Saint-Lazare à l'heure dite.

On l'enverra aussi facilement à Bourges où menace d'éclater un gros scandale dont on ne parle encore qu'à mots couverts et qui intéresse le « patron » pour des raisons politiques ou pour toutes autres ne regardant que lui. Et le reporter devra, dans les 48 heures, « avoir l'affaire » au grand complet. Qu'il se débrouille !

— Ça n'a pas été commode, disait l'un d'eux à son rédacteur en chef au retour d'un de ces voyages. Notre correspondant n'était pas là. Je ne sais pas ce qu'il fichait (vous ferez bien de le changer, entre parenthèses). Bref, je n'avais personne pour me donner les premiers tuyaux.

— Alors, qu'est-ce que vous avez fait ?

— J'ai été voir le Préfet.

Le Préfet avait gardé la réserve que lui imposaient ses hautes fonctions. Mais il en avait dit assez pour éclairer la lanterne de l'envoyé spécial. Le reste était affaire de flair et de métier...

§

Au lieu de poursuivre la reconstitution d'un beau crime, de rendre compte d'une inauguration de monument, ou de débrouiller une affaire compliquée, le repor-

ter peut avoir à prendre une interview: c'est-à-dire, pour parler français, être chargé d'avoir une entrevue, une conversation avec l'homme du jour, pour lui demander ses souvenirs ; avec un personnage politique pour s'informer de ses opinions du moment ; avec une actrice pour savoir ce qu'elle pense du cinéma, de la mode nouvelle ou des danses modernes.

Une opération de ce genre exige de l'audace, de la ténacité, de la politesse, un certain art de la persuasion, du tact, de l'intelligence, de la mémoire, de la finesse, le sens psychologique et celui du mot juste qui ne trahira pas la pensée de l'interlocuteur, le don de l'ironie socratique, etc.

Tous les journalistes qui se répandent à travers la ville n'ont peut-être pas, il est vrai, toutes ces qualités, mais bon nombre d'entre eux s'acquittent quand même très bien de leur tâche.

Maurice Barrès, qu'un de nos confrères interviewait au cours d'une enquête au sujet même de l'interview, répondait :

— Le côté fâcheux de l'interview, c'est qu'elle est souvent pratiquée par des imbéciles. On ne devrait confier ce délicat mandat qu'à des esprits très avertis, de tendance critique et pourvus d'analyse psychologique.

A ce compte, combien peu d'interviewés, et des plus illustres, seraient dignes d'être « intervieweurs » ?

Charles Gounod, répondant à la même enquête, était plus dur encore pour les pauvres reporters :

« L'interview, déclarait-il, c'est l'effraction de la vie privée... »

Exagération !

Mais beaucoup, qui répondent toujours à l'interview, font volontiers profession d'en avoir horreur.

Emmanuel Bourcier raconte cette anecdote (1) :

« Un matin de répétition générale, — c'était celle de *Bertrade*, de Jules Lemaître, — un journaliste fut chargé

(1) *Loc. cit.*

de connaître les sentiments du principal interprète, un acteur illustre.

» Il court chez lui, fait passer sa carte. Comme il attendait dans l'antichambre, il entendit, derrière la porte entr'ouverte, une cascade de jurons, et quelques aménités fort crues à l'adresse de la presse en général, et à la sienne en particulier. Peu après le domestique revint :

» — Monsieur vous prie, fit-il, de patienter une seconde.

» Il obéit. Quand la seconde se fut écoulée et qu'il fut introduit, son hôte, les mains tendues, se précipita :

» — Bonjour, cher ami !

» Il demeure glacé.

» — Je n'ai qu'un mot à vous dire, murmura-t-il.

» — Mais, demanda le comédien interloqué, vous ne venez donc pas pour l'*Imprimerie* ?

» — *Je venais*, répliqua l'autre impassible. *Mais je n'ai qu'un mot à vous dire...*

» Il le dit, et s'en fut.

» Jamais, à son journal, on ne sut ce que Lucien Guitry pensait de son rôle dans *Bertrade*. »

D'autres, pour manifester moins brutalement que l'illustre comédien leur horreur de l'interview, y sont, en réalité, plus réfractaires que lui. Ils peuvent être de délicieux causeurs, et la conversation que vous avez avec eux sera charmante, pleine de suc. Mais le *hic*, comme on dit, est de l'avoir, cette conversation. Il s'agit d'abord de les approcher. On y parvient à force d'obstination. Mais l'obstination elle-même a souvent besoin d'être aidée par la veine.

Un de nos confrères, M. Georges Martin, avait été chargé par le *Petit Journal* d'aller rendre visite à Anatole France, lorsque celui-ci eut reçu le prix Nobel. Anatole France était alors dans sa propriété de la Béchellerie. Le journaliste prit donc le train pour Tours... et apprit, en arrivant, que le maître venait justement de repartir pour Paris. Ils s'étaient croisés en route.

— Du reste, lui dit l'ami d'Anatole France qui l'accueillait, il est peu probable qu'il vous eût reçu.

— Je le sais, hélas ! Mais je voulais au moins tenter la chance.

— En attendant, je puis vous faire visiter la Béchellerie. Cela vous fera toujours un sujet d'article.

Or, au cours de cette visite, le guide bénévole poussa un cri :

— Allons bon ! Cela devait arriver... Il est si étourdi !

— Qu'y a-t-il ?

— Vous voyez cette boîte, sur ce guéridon ? Elle contient des couteaux à dessert que le maître aime beaucoup. Il ne peut s'en passer. Et il les a oubliés !... Mais au fait, monsieur, puisque vous repartez tout à l'heure pour Paris, ne pourriez-vous vous en charger ?

— Très volontiers, dit le reporter, ravi de l'aubaine. Et il emporta le précieux paquet.

Le lendemain, il se présentait à la villa Saïd et demandait à voir Anatole France pour lui remettre « en mains propres » quelque chose de la part de M. X..., de Tours. On l'invita à repasser deux heures plus tard. Il revint et fut reçu enfin par le maître, à qui il remit ses chers petits couteaux.

L'auteur du *Lys Rouge* sourit :

— Vous avez réussi à me joindre par un heureux stratagème, Monsieur, dit-il. Et maintenant, que voulez-vous de moi ?

Et il parla comme il sait parler.

Répondant à l'enquête que nous avons dite, Victorien Sardou grommelait :

— Cet intervieweur me fait dire que Jeanne d'Arc était blonde, et qu'Hélène, mère de Constantin, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Ou bien, il invente de toutes pièces une conversation qui n'a pas eu lieu...

Si le reporter n'a pas toujours toutes les vertus qu'on exige de lui — et qui, s'il les avait, feraient de lui une

sorte de surhomme, il a du moins, presque toujours, de la conscience, et il est rare qu'il rédige son interview « de chic », comme le lui reprochait Sardou.

On en cite pourtant des exemples.

Au moment du procès Caillaux, un de nos confrères, garçon charmant au demeurant, et plein de talent, proposait à son rédacteur en chef d'aller interviewer M. Quesnay de Beaurepaire, le procureur général de l'affaire Dreyfus, qui vivait retiré modestement près de Laigle, en Normandie.

— Allez, lui dit son chef.

Et il rapporta un papier fort intéressant.

Mais le lendemain, il rencontra un de ses amis.

— Très bien, ton article de ce matin. Mais dis donc, je croyais que Quesnay de Beaurepaire était mort.

— Ah ! fit notre confrère, c'est bien possible, après tout !

M. Quesnay de Beaurepaire vivait encore, mais il n'en savait rien : il n'avait pas mis les pieds à Laigle.

On aurait tort cependant de prendre cette histoire authentique pour un exemple, et, si nous la racontons, c'est justement qu'elle est une exception et le fait d'un aimable fantaisiste.

Il n'est pas interdit au reporter d'avoir de la fantaisie, mais il lui est recommandé de ne pas la pousser trop loin.

L'interview prend cent formes et cent allures. Demander au président du Conseil ce qu'il pense de la situation, c'est prendre une interview. Demander à la midinette ce qu'elle pense de Charlot et de Douglas Fairbank, c'est prendre une interview.

— *Savez-vous où se trouve à Paris la statue de Pascal ?*

Au moment où tous les journaux parlaient du centenaire de ce grand homme, nous avons fait poser la question au marchand de vin du coin, au chauffeur du premier taxi venu, à un sergent de ville, à un petit télégraphiste, à un monsieur grave qui lisait le *Temps*. Pas un d'eux ne savait que cette statue se trouvait

sous la Tour Saint-Jacques et beaucoup firent des réponses vraiment inattendues.

C'était encore de l'interview, — un genre d'interview de plus en plus pratiqué.

Comme on le voit, le reporter est un homme qui a beaucoup de relations, et dans toutes les classes de la société.

Il eut, disait Maupassant dans *Bel-ami*, des rapports continus avec des ministres, des concierges, des généraux, des agents de police, des princes, des souteneurs, des courtisanes, des ambassadeurs, des évêques, des rastaquouères, des hommes du monde, des grues, des cochers de fiacres, des garçons de café et bien d'autres, étant devenu l'ami intéressé et indifférent de tous ces gens, les confondant dans son estime, les toisant à la même mesure, les jugeant avec le même œil, à force de les voir tous les jours, à toute heure, sans transition d'esprit, et de parler avec eux tous des mêmes affaires concernant son métier. Il se comparait lui-même à un homme qui goûterait, coup sur coup, les échantillons de tous les vins et ne distinguerait bientôt plus le châteaumargaux de l'argenteuil.

Ce qui était déjà vrai en 1885 l'est encore aujourd'hui.

De la fréquentation de tant de gens divers, que restait-il au reporter ? — Des notions assez précises sur la société humaine qui s'étale inconsciemment devant lui ; une certaine indulgence pour les travers de ses contemporains (il en a tant vus !) et une sorte de scepticisme amusé.

Et ce serait un métier charmant pour un philosophe que d'aller ainsi de celui-ci à celui-là, comme le flâneur va de boutique en boutique, d'éventaire en éventaire, si le reporter n'était presque toujours un flâneur pressé et bousculé, qui va de boutique en boutique pour faire des commissions...

§

L'affaire Steinheil, l'affaire Landru, M. Malvy et M. Joseph Caillaux en Haute-Cour, l'affaire Bolo, l'affaire du *Bonnet-Rouge* devant le 3^e conseil de Guerre de Paris,

Ernest Judet et Germaine Berton en Cour d'Assises, — voilà des exemples de « grands procès » qui viennent tout de suite à l'esprit. Pendant plusieurs mois, il ne fut bruit que d'eux. Au récit des aventures du sire de Gambais, une bonne partie des Français oubliaient les inquiétudes de l'heure et les difficultés de notre politique extérieure.

Mais tous les « grands procès » n'ont pas tant d'importance. On appelle « grand procès » celui qui, par la qualité des acteurs, par le mystère dont s'enveloppent les faits de la cause, par les éléments passionnels qui sont entrés en jeu dans le crime, semble capable d'intéresser vivement le public et paraît mériter dans le journal une place d'honneur.

Souvent on mobilise à cette occasion, à côté du rédacteur judiciaire habituel, un collaborateur choisi, spécialisé dans ce genre de travail. Le compte rendu analytique des audiences est alors précédé d'un petit article, dit « papier de physionomie ». Ce sont des impressions plus ou moins pittoresques, des réflexions plus ou moins philosophiques, des notations plus ou moins fines sur l'accusé, les témoins, l'éloquence du ministère public et celle des avocats.

Rien de plus passionnant qu'un grand procès. Rien aussi de plus déprimant, de plus abrutissant que l'atmosphère dans laquelle il se déroule.

En principe, le journaliste, curieux de profession, a sa place marquée et retenue pour ce spectacle. Mais qu'il s'agisse des tribunes du Sénat érigé en Haute-Cour, ou du prétoire de la Cour d'Assises, ce curieux professionnel trouvera les lieux occupés par d'autres, qui, pour n'être pas curieux par métier, ne le sont pas avec moins d'ardeur. Des curieux, et surtout des curieuses dans la foule desquelles il lui faudra se frayer un chemin et à qui il devra, — laissant à la porte toute galanterie, — disputer violemment la place dont il a besoin pour écrire.

A la fin du procès Landru, l'un de nous se présentait

au Palais de Justice de Versailles. Il voulait entendre Me de Moro-Giafferi auquel il avait l'intention de consacrer un article. A la porte, il se heurta à un cerbère inflexible.

— Ne passent que les gens munis d'une carte spéciale. C'est la consigne.

Nous nous inclinâmes, mais après avoir demandé au cerbère s'il nous donnait sa parole que la consigne avait été observée et que, vraiment, sur les bancs de la presse, il n'y avait que des journalistes...

Il allait nous la donner lorsque sortit, précisément, un confrère qui se dirigeait vers le téléphone. Nous l'apostrophâmes :

— Dis donc, mon vieux, est-il vrai que sur les bancs de la Presse il n'y ait que des journalistes ?

— Penses-tu, cria-t-il, c'est rempli de grues !

Sur quoi nous pûmes entrer sans autre difficulté dans la salle où s'entassaient, pêle-mêle, des femmes qui jouaient de l'éventail et suçaient des bonbons, des gigolos qui les leur offraient, des vieux messieurs décorés, et, noyés dans ce flot parfumé, de malheureux journalistes, des journalistes authentiques, assis d'une fesse sur un bout de banc, le corps déjeté sur un coin de pupitre, prenant des notes dans cette attitude invraisemblable et impossible, ou même rédigeant directement leur compte rendu que des téléphonistes allaient, feuillet par feuillet, transmettre à Paris pour les éditions de province.

A l'occasion des grands procès politiques, en Haute-Cour, par exemple, on voit éclore soudain toute une floraison de journalistes qui n'écrivent nulle part, qu'aucun journaliste véritable n'a jamais vus, mais qui se font reconnaître comme ayant à entrer un droit qu'on leur accorde d'autant plus facilement qu'ils l'ont moins. Ils envahissent de bonne heure les tribunes de la Presse, les transforment en boîtes à sardines, en wagon de métro aux heures d'affluence. Et, quand les autres journalistes,

ceux qui viennent non pas pour s'amuser, mais pour travailler, arrivent à leur tour, il leur faut livrer un siège en règle pour conquérir le leur.

Ils sortent de là, quelques heures plus tard, la langue pendante et le faux-col en accordéon. Après quoi, il ne leur reste plus qu'à revoir leur copie, ou à la faire, et à donner le papier complet et vivant que l'on attend d'eux.

S'il s'agit d'un crime passionnel, il arrive que l'on confie le compte rendu du procès à une collaboratrice. Elle fera presque toujours là-dessus une série d'articles émouvants et pleins de finesse. Mais elle sera volontiers partielle... Si le procès est d'une femme qui a tué son mari, neuf fois sur dix, il ressortira clairement du compte rendu que la femme avait toutes les excuses et que le mari n'avait vraiment pas volé les quatre ou cinq balles de revolver qu'il a reçues.

Telle est l'une des formes de reportage où se sont distingués et se distinguent des journalistes comme le regretté Numa Baragnon, qui était très gros, très gourmand et plein d'esprit, comme André Salmon, l'auteur de *la Nègresse du Sacré-Cœur*, ou comme Géo London qui crie : « Silence ! » avec une voix d'huissier quand le public fait trop de brouhaha et l'empêche d'entendre ce que le témoin dit à la barre...

§

Des trains spéciaux déversent sur cette plage célèbre, ou sur les pelouses de cette station thermale, des flots de voyageurs. Pourtant, ce n'est pas encore la « saison ». Quels sont ces baigneurs prématurés que de puissantes limousines emmènent vers le prochain palace ? Ministres, diplomates, attachés de cabinets ou d'ambassade, suivis de secrétaires ou de dactylographes, Français, Belges, Anglais, Italiens, Japonais... C'est une conférence qui commence.

Depuis la guerre, nos dirigeants ont ainsi tenu un certain nombre de palabres en des lieux variés et souvent agréables : Spa, San-Remo, Hythe, Cannes, Gênes... La côte anglaise y a passé, et l'Ardenne belge, et la Riviera française, et l'italienne...

Naturellement, les journalistes sont du voyage : une nuée de journalistes. Certains grands journaux envoient pour suivre la conférence, non pas un représentant, mais un véritable bureau de presse, une petite délégation : le rédacteur chargé des questions de politique étrangère en est le chef ; deux, trois, quatre reporters l'accompagnent, qui lui serviront de rabatteurs, iront pour lui à la chasse aux nouvelles ; un autre, qui fera « les à-côtés », c'est-à-dire notera les aspects pittoresques et amusants de la grande réunion diplomatique. Un ou deux photographes, une ou deux sténographes font aussi partie de cette ambassade au petit pied.

Et tout le jour, tout ce monde courra du Carlton où est installé la délégation française à l'Adlon où est descendue la britannique ; reviendra au Carlton où est l'italienne, à l'étage au-dessus de la française ; de là au Cercle dans les salons duquel les hommes d'État tiennent leurs réunions. A Gênes, où les délégations étaient logées le long de la côte sur une distance de près de soixante kilomètres, les journalistes en étaient réduits à courir les routes en auto à la poursuite de diplomates insaisissables et discrets, qu'il s'agissait cependant d'atteindre et de faire parler.

Sans doute, il y a le communiqué officiel et quotidien — rédigé à la façon d'un communiqué de guerre. C'est-à-dire, selon la forte définition de M. Messimy, qu'il dit la vérité, mais qu'il ne la dit pas tout entière. Il y a des communications à la presse que fait presque chaque soir chaque délégation : mais, pour être plus copieuses que la note officielle, elles n'en sont pas moins assez vagues, pleines de réticences — et de sous-entendus.

Ce sont précisément ces sous-entendus qu'il s'agit d'entendre. On y parviendra à force de questions posées, d'indiscrétions provoquées, de recoupements entre ce que dit la délégation française et ce que dit la délégation britannique — et souvent elles ne disent pas tout à fait la même chose. On y réussira à force de harceler les ministres, de poursuivre les attachés de cabinet, de jouer auprès d'eux la comédie du monsieur renseigné, afin de leur faire confirmer une information qu'on ne possède pas mais qu'ils vous donnent, grâce à ce stratagème, de plaider le faux pour savoir le vrai.

C'est un métier qui n'est pas toujours drôle. Il y faut de l'entêtement. Voici, au bar du Carlton, à minuit passé, un journaliste qui s'est levé pourtant de bon matin. Ferait-il pas mieux de s'aller coucher ? Mais non... Il a appris qu'un conciliabule officieux mais important se tenait au premier étage, dans l'appartement du président du Conseil français. Il en attend la fin et guette la sortie. S'il peut arracher à l'un des conférents une indiscrétion, une indication si brève qu'elle soit, il se précipitera au téléphone, demandera Paris, passera le renseignement précieux, — précieux surtout à ses yeux parce qu'il est le seul à l'avoir...

On attend de lui le plus d'informations possibles et les plus sensationnelles, et les plus neuves, et les plus originales. Aussi en fait-il la cueillette à toute heure, et partout où il peut. Est-on trop discret à la délégation française ? Il tâtera les Italiens ou les Anglais, qui seront plus disposés à la confiance ou à la demi-confiance. Et, s'il fait, sur ce que lui auront dit ses interlocuteurs étrangers, les réserves qu'il croira devoir faire, il n'en reste pas moins que le lendemain, dans les journaux, la thèse anglaise et la thèse italienne tiendront plus de place que la thèse française. Peut-être, dans ces circonstances, nos dirigeants ne se sont-ils pas toujours rendu compte de l'inconvénient qu'il pouvait y avoir à

laisser la parole aux autres et à observer, pour leur compte, un mutisme trop résolu...

Cette masse de renseignements ainsi recueillis à droite et à gauche, il s'agit de la faire parvenir au journal par les moyens les plus rapides : télégraphe et téléphone. Il existe un bureau télégraphique spécial. Mais ce bureau lui-même est débordé : en plus des dépêches des journalistes, il doit transmettre les télégrammes officiels des délégations à leurs gouvernements, — télégrammes souvent chiffrés qu'il convient de passer lettre par lettre, sans erreur. Quant aux dépêches de presse, elles représentent à elles seules un monceau de papier énorme.

On imagine ce que représente comme dépense le seul envoi de tant de télégrammes, de tant de coups de téléphone, à des tarifs souvent élevés, si la conférence a lieu dans un pays étranger et lointain. A Gênes, dès son arrivée, un journaliste japonais se présentait au bureau télégraphique et y exprimait l'intention de déposer « une petite provision ».

— Ce que vous voudrez, lui dit-on.

Il déposa négligemment un million de lires (plus de 700.000 francs). Et il n'est pas sûr que cette provision ait suffi...

C'est que, pour certaines de ces conférences où se débattent d'énormes intérêts économiques aussi bien que politiques, les grands journaux du monde ne reculent devant aucun frais. Les hommes d'affaires qui les dirigent, ou les inspirent, n'ont-ils pas intérêt à être renseignés le plus vite et le plus complètement possible, afin de préciser, d'après ces renseignements, ou de modifier l'attitude de leur journal, de réagir, si faire se peut, sur les événements ?

— Cela, direz-vous, ne paraît guère aisé.

Erreur. Si les hommes d'Etat et les diplomates, par leur discrétion et leurs mystères, agacent souvent les

journalistes, les journalistes ne se gênent pas pour rendre la pareille aux hommes d'Etat.

On n'ignore pas quels intérêts, — d'ordre pétrolifère, si l'on peut dire, — s'agitaient, par exemple, à Gênes, derrière l'officiel prétexte de la reconstitution de l'Europe. Il a suffi de quelques articles où l'envoyé spécial de l'*Œuvre*, Camille Lemercier, dévoilait le pot-aux-roses et mettait les pieds dedans, pour gêner les tractations sournoisement engagées et changer l'atmosphère de la conférence.

A Cannes, en janvier 1921, M. Lloyd George, un beau matin, reçut M. Briand sur le terrain de golf et voulut apprendre à son collègue français à pousser la balle. Cela fournit à quelques reporters le sujet d'un article badin, et à quelques photographes, par profession indiscrets, l'occasion de prendre un amusant cliché. La « leçon de golf », adroitement exploitée, fit sur une partie de l'opinion française un effet déplorable, et que beaucoup de ceux qui étaient à Cannes ne s'expliquèrent pas très bien. Il n'en fallut pas plus pour compliquer une situation déjà fort délicate. Les destinées d'une conférence et d'un ministère tiennent parfois ainsi à un fil, à un fil spécial.

Lors de la conférence de Bruxelles, notre confrère Jules Sauerwein, du *Matin*, essayait de tirer quelques indiscretions de notre ambassadeur, M. Herbette. Comme celui-ci ne consentait à lui rien dire (au reste, il ne savait rien), Sauerwein lui lança cette boutade :

— Eh ! bien, Monsieur l'Ambassadeur, puisqu'il en est ainsi, je vais transmettre purement et simplement à mon journal ce que je sais, — que M. Poincaré et Jaspar se sont si violemment disputés, à la réunion de ce matin, que les huissiers ont pensé intervenir pour les séparer.

Affolement de M. Herbette, qui téléphone à M. Poincaré, lequel endossait son habit pour se rendre chez le roi Albert.

— C'est stupide ! répondit M. Poincaré. Où a-t-il pris ça ? D'ailleurs je n'ai pas vu M. Sauerwein. Si quelqu'un lui a parlé, ce ne peut être que M. Jaspar. Téléphonez à M. Jaspar.

M. Jaspar protesta aussi vivement et déclara n'avoir vu, lui non plus, aucun journaliste. Il manda son chef de cabinet, M. Davignon.

— C'est vous qui avez raconté à M. Sauerwein que ?...

— Moi ? Je ne l'ai même pas aperçu !

On se rabattit sur le malheureux fonctionnaire « chargé des relations avec la presse ».

— Débrouillez-vous, lui dit-on. Nous vous tenons pour responsable de cet incident. Si vous ne vous êtes pas justifié dès ce soir, vous serez révoqué.

L'infortuné fonctionnaire s'enquit de notre confrère, se précipita à l'hôtel où celui-ci logeait, monta jusqu'à sa chambre, entra sans frapper, et criant :

— Monsieur ! Monsieur ! Monsieur Sauerwein !...

Sauerwein était dans son cabinet de toilette :

— Eh bien, quoi ? cria-t-il.

— Veuillez certifier, je vous en supplie, que ce n'est pas de moi que vous tenez le récit de cet incident !...

— Quel incident ? dit Sauerwein.

Il n'y pensait plus. On s'expliqua. Tout s'arrangea. Mais l'alerte avait été chaude.

Et c'est ainsi que les journalistes les plus graves peuvent faire parfois aux yeux des hommes d'Etat figure d'enfants terribles.

§

A parcourir les journaux qu'il lisait il y a seulement une vingtaine d'années, on se persuade que le Français d'alors se désintéressait profondément de la vie à l'étranger.

La guerre a changé cela. Les conférences et les grandes discussions diplomatiques tiennent une large place dans

nos journaux. Et l'on réserve aux nouvelles du dehors un accueil beaucoup plus large que naguère.

Que la diplomatie secrète ait cessé de sévir, nous n'oserions l'affirmer sérieusement. La vérité est que, dans la grande foire aux nouvelles, il y avait autrefois une baraque diplomatique devant laquelle le public passait sans s'arrêter. Aujourd'hui, il veut savoir ce qu'on y fait. On ne l'admet pas dans la baraque, mais on lui joue sur les tréteaux une parade à grand orchestre.

Il s'ensuit que le rédacteur diplomatique a pris, lui aussi, une importance nouvelle. Il en a conscience. Dans « rédacteur diplomatique », il y a « diplomate ».

Fonction grâce à laquelle, sans être de la Carrière, le journaliste a l'illusion d'y être admis en invité. Il est le confident des hommes d'Etat, ou du moins il peut le croire. Il détient de lourds secrets, ou se l'imagine. En tout cas, il doit en donner aux autres l'impression, s'il tient à conserver son prestige.

Une certaine gravité, du sérieux, un air de discrétion et un brin de pédantisme conviennent aux « rédacteurs diplomatiques ».

Celui-ci critique les textes avec un soin de chartiste ; celui-là use volontiers du sarcasme ; cet autre, homme d'esprit et sceptique, pratique la prophétie ; le quatrième ne tient qu'à étaler l'abondance de ses renseignements et la sûreté de ses informations démenties le lendemain. Nous avons le docteur Tant-mieux, officieux, et le docteur Tant-Pis, de l'opposition. L'un cultive le genre Poincaré : sec, précis, juridique ; l'autre le genre Viviani : l'emphase, l'éloquence, la métaphore brillante et boiteuse.

Comment se recrute ce personnel éminemment spécialisé ? Mon Dieu, à peu près comme celui qui ne l'est pas. Sans doute choisira-t-on volontiers pour lui confier cette fonction un agrégé d'histoire, un jeune diplomate en rupture de carrière ... Mais on peut prendre aussi bien

n'importe qui, pourvu qu'il soit intelligent et qu'il ait quelque faculté d'assimilation. Au bout de peu de temps, il fera un spécialiste fort présentable, voire distingué. Rien ne s'oppose à ce que, quelques années plus tard, il fasse autorité, — et même que son autorité soit justifiée.

§

Le reporter qui trottait dans Paris est envoyé au Havre, ou à Marseille, à l'occasion d'un beau crime, ou d'une catastrophe de chemin de fer, ou d'une importante cérémonie. Nous avons dit qu'il était alors promu « envoyé spécial ».

Mais l'envoyé spécial qui s'est fait remarquer par ses dons d'observation, son audace, son goût de l'aventure, part pour de lointains pays. On le charge d'aller faire une vaste enquête. On le dirige sur les Balkans où les hostilités viennent d'éclater, sur l'Irlande ou la Haute-Silésie, où la guerre intestine fait rage, sur Rome où les cardinaux réunis en Conclave élisent un nouveau Pape, sur l'Autriche qui meurt de faim (n'est-il pas intéressant de savoir comment un peuple meurt de faim ?) ou sur la Chine où règne l'anarchie.

Le reporter devient alors « un grand reporter », — un « as. » C'est Jules Huret, c'est Ludovic Naudeau, c'est Gaston Leroux, c'est Edouard Helsey, c'est Albert Londres... Il a conquis la notoriété et une sorte d'indépendance. Entre deux voyages, on ne lui demande aucun travail. Quand il est en route, il est à peu près indépendant. Il a son viatique en poche, s'en va et « roule sa bille » à son gré, sinon à sa fantaisie. Il n'est plus soumis à la consigne quotidienne, mais seulement à une consigne générale, qu'il interprète librement et, s'il connaît une contrainte, ce n'est plus que celle des événements.

Il voyage seul, ou en bande. En certaines circonstances, qui marquent dans l'histoire de l'Europe ou du

monde, les grands reporters de tous les journaux importants *in the world* se trouvent rassemblés sur les mêmes points, se rencontrent dans les mêmes trains ou sur les mêmes paquebots, descendent dans les mêmes hôtels, frètent des autos à frais communs. Ou bien, au contraire, ils mènent leur enquête chacun de son côté, s'aventurent en enfants perdus, vont à la découverte et courent leur chance.

Cette course-là est passionnante, parfois décevante. Nous tenons de Ludovic Naudeau cette histoire :

Il était dans Port-Arthur même, aux premières loges, lorsque commença le bombardement de la place par la flotte japonaise. Qui donc, mieux que lui, allait pouvoir parler au monde de ce grand événement, et donner à des milliers de lecteurs des impressions toutes fraîches et vécues ?... Mais le télégraphe était coupé. Quand ses premières dépêches partiraient-elles ?

Or un journaliste anglais essayait de gagner Port-Arthur. Le bombardement empêcha le bateau qui le portait d'entrer en rade. Il dut faire demi-tour et regagner Kiao-Tchéou, où il s'était embarqué. Du moins, lui aussi, avait-il vu quelque chose. C'est par lui que l'univers allait savoir ce qui se passait...

Hélas ! avant qu'il accostât à Kiao-Tchéou, le rasant tint son bateau assez longtemps éloigné du quai. Il bouillait d'impatience. Cependant, les matelots criaient la grande nouvelle aux gens qui étaient sur le *wharf*. Ils donnaient des détails. Parmi les badauds se trouvait un autre journaliste anglais, qui, lui, n'avait pas bougé de Kiao-Tchéou. A peine eut-il entendu ces récits qu'il se précipita vers le télégraphe... et les premières nouvelles du bombardement qu'ait reçues un journal européen, c'est lui qui les envoya...

La conclusion de cette histoire pourrait être que rien ne sert de courir... Mais jamais un grand reporter digne de ce nom n'acceptera de s'y conformer.

Encore qu'un certain nombre de qualités lui soient indispensables, il n'y a pas un type commun du grand reporter. Voyez ces deux-ci dans les rues de Varsovie. L'un blond, presque efféminé, correct, et qui ne semble jamais pressé, parle couramment presque toutes les langues de l'Europe. L'autre, dégingandé, les mains dans les poches, le nez au vent et le feutre de travers, le gilet de tricot à moitié déboutonné et un pardessus de demi saison sur le dos, comme s'il ne s'apercevait pas du froid, ne sait pas un mot de polonais, en connaît dix d'allemand, et baragouine l'anglais. Celui-ci n'est pas plus gêné que celui-là, soyez en sûrs, pour se débrouiller. Il a recours à un langage international, a une espèce de sabir accompagné de gestes expressifs. Il a des marks polonais plein ses poches. Avec ça, il saura se faire comprendre. Il aura une couchette dans le train de Vilna pendant qu'un général polonais passera la nuit dans le couloir et les cochers le mèneront où il voudra se rendre presque sans détour...

L'essentiel est qu'il sache voir, comprendre, deviner, se rendre compte et rendre compte, c'est-à-dire donner aux lecteurs « l'impression d'y être ».

Le grand reporter dépense beaucoup d'argent. Encore ceux de chez nous sont-ils très limités dans leurs moyens si on les compare à leurs confrères d'Angleterre ou d'Amérique à qui de puissants journaux font des traitements de ministres et accordent des frais quasi illimités. Mais même chez nous, la mise en route d'un envoyé spécial à l'étranger dans de graves circonstances représente une grosse dépense.

Il est donc entendu qu'un large crédit est ouvert à l'envoyé spécial, à charge pour lui de rendre compte de l'emploi qu'il en aura fait.

Le plus souvent, ses comptes sont acceptés de confiance. Le grand reporter fait un métier difficile, parfois dangereux : c'est bien le moins qu'il vive largement et ne se refuse rien. On ne lui demande donc une « note de

frais » que pour la forme, pour calmer les scrupules du caissier qui réclame une pièce comptable.

Aussi raconte-t-on dans les salles de rédaction — au grand émerveillement des jeunes reporters — de joyeuses histoires sur les « notes de frais » de certains journalistes *globe-trotters*.

L'un, revenant de la guerre, — de la guerre des Balkans, — fait entrer en ligne de compte l'affrètement d'un vapeur et l'achat d'un drapeau de soie destiné à marquer sa neutralité et à éviter le bombardement de son logis.

La légende cite même cette galéjade :

<i>Achat d'un cheval</i>	1.200 fr.
<i>Revendu le cheval</i> 400 francs. <i>Perte</i>	800 fr.
Total	<u>2.000 fr.</u>

Mais il faut se méfier de la légende.

L'autre, qui avait emporté 10.000 francs, revient, sa mission terminée. Il n'a tenu aucun compte journalier de ses dépenses (il avait bien autre chose à faire). Pourtant le caissier réclame la note de frais justificative. Le grand reporter prend sa plume et écrit (c'était avant la guerre) :

<i>Voyage</i>	300 fr.
<i>Nourriture</i>	900 fr.
<i>Logement</i>	800 fr.
<i>Divers</i>	<u>8.000 fr.</u>
TOTAL	10.000 fr.

Un autre crée une rubrique de dépenses qui éberlue son administrateur :

<i>On n'est pas de bois</i>	300 fr.
-----------------------------------	---------

Fantaisies qu'on ne permettrait pas à un jeune rédacteur, ni même à un reporter ordinaire, mais qu'on tolère chez des « étoiles ».

Ces « étoiles », d'ailleurs, ne font pas fortune à ce métier. Et Gaston Leroux vous dira qu'on gagne beaucoup plus

d'argent à rédiger des romans-feuilletons qu'à rouler sa bosse à travers le vaste monde.

Mais Gaston Leroux réussirait-il aussi bien dans le roman d'aventures, s'il n'avait commencé par en courir lui-même quelques-unes ?

§

Après nous être transportés à la suite du grand reporter jusqu'à Dédeagatch, Tokio ou Cayenne, revenons à Paris, — en plein Paris : au Palais-Bourbon et au Luxembourg.

Nous ne savons si, comme d'aucuns le prétendent, la France commence à être dégoûtée du parlementarisme. Toujours est-il que les débats de nos sénateurs et surtout ceux de nos députés tiennent une place importante dans les journaux français. On trouvera plus facilement à Paris des quotidiens sans reporter, — se contentant de puiser les faits-divers dans les feuilles d'agences, — que des quotidiens sans « chambrier ». C'est que la façon dont est rédigé un fait-divers n'a qu'une importance secondaire : la façon dont est fait le compte rendu des séances de la Chambre peut en avoir au contraire une grande.

Lisez un jour, pour vous amuser (on s'amuse comme on peut), le compte rendu d'une grande séance dans cinq ou six journaux. Et nous ne parlons pas de journaux « politiques » avérés, mais de ceux-là même qui se disent « d'information ». Vous verrez combien la physionomie des débats vous apparaîtra différente dans celui-ci et celui-là.

Non pas qu'il y ait des comptes rendus mensongers. Mais il en est peu d'impartiaux. Et, ici encore, c'est comme pour le communiqué : on dit la vérité, mais pas tout entière. Il arrive même qu'on la... nous n'oserions dire qu'on l'altère ou qu'on la déforme, mais qu'on la colore un peu. Celui-ci expédie en trois lignes, comme insignifiant, un incident auquel le voisin consacre un tiers de colonne. Un bref paragraphe lui suffit à résumer l'inter-

vention de l'honorable M... (ne faisons pas de personnalités). Le discours de son contradicteur sera reproduit presque *in extenso*. Le dosage varie selon la politique du journal.

Le « chambrier », quel qu'il soit, doit donc connaître la politique de la maison. Le bon « chambrier » la devine, il la sent.

A la Chambre comme au Sénat, les rédacteurs parlementaires ont leur tribune, tout en haut de la salle, mais juste en face du fauteuil présidentiel et de l'autre tribune (celle où parlent les orateurs). Les directeurs de journaux et les rédacteurs en chef ont aussi la leur, à l'étage au-dessous, et un peu plus confortable.

Dans la tribune de la presse, on est assez mal assis, et les pupitres ne sont pas très larges, mais on y est tout de même à peu près à son aise les jours de séance ordinaire. Les « chambriers » alors sont seuls et travaillent en paix. Les jours de grande séance, leur domaine est envahi. Les envahisseurs ont une carte de couloirs qui leur donne droit à entrer dans la tribune « s'il y a de la place ». Il y en a toujours. Et, debout, assis, serrés, entassés, échangeant des réflexions et des lazzi, ils suivent les débats fiévreux qui se déroulent dans l'hémicycle. On étouffe. De nouveaux arrivants se présentent, s'insinuent dans ce magma humain. D'autres sortent, congestionnés. Pour assister à une grande séance dans la tribune de la presse, il est recommandé de ne pas avoir les pieds sensibles...

Au milieu de cette cohue et de ce brouhaha, les « chambriers » travaillent. Certains d'entre eux appartiennent à un journal du soir ou à un journal à éditions multiples. Il faut qu'ils donnent de la copie à heure fixe. A cet effet, on leur adjoint un téléphoniste qui prend cette copie et va en dicter le texte au téléphone. (Chaque grand journal est relié à la Chambre par un fil spécial.)

Il ne faut donc pas s'imaginer que les « chambriers »

passent le meilleur de leur temps à boire des bocks à la buvette (1) ou à bavarder dans les couloirs, et qu'ils font après cela leur compte rendu en se servant de l'*Analytique* distribué par les soins de la Questure. Ce sont, en réalité, des spectateurs attentifs, et l'*Analytique* ne leur sert, ensuite, que d'aide-mémoire.

A être spectateur attentif, ils ont quelquefois du mérite.

— Assez ! Concluez ! La clôture ! Clôture ! Clôture !...

Il est une heure du matin. A la tribune de la Chambre, l'excellent M. Sylvain Molinié, député de l'Aveyron, fait au nom d'on ne sait quel groupe une déclaration sans doute fort éloquente, — à en juger par ses gestes de tribun, par les coups de poing qu'il se donne sur la poitrine ou qu'il assène sur la tablette, — mais qui menace d'être fort longue encore. Chaque fois qu'un feuillet de son discours est terminé, l'honorable orateur le fait passer sous le tas, et boit un coup de vin blanc. Les verres succèdent aux verres, et les feuillets aux feuillets. Quant à entendre ce que dit M. Sylvain Molinié, n'y comptons pas. La Chambre couvre sa voix, accompagne de hurlements l'apparition de chaque page nouvelle. Et, naturellement, les journalistes ne sont pas les derniers à crier. Ils trouvent que la plaisanterie a suffisamment duré.

Il y a eu séance du matin, séance de l'après-midi, séance de nuit : au total une séance de onze heures presque sans dételer. Les députés ont pu sortir, aller dîner tranquillement. Rien ne les oblige à rester s'il leur chante de partir. Mais le devoir professionnel retient là-haut, sur son banc étroit, devant son pupitre exigü, le « chambrier ». On comprend qu'il laisse éclater sa mauvaise humeur.

Bien entendu, il n'en a pas le droit. En fait, il y a pour lui des tolérances. Et il serait exagéré de prétendre que la

(1) La buvette des journalistes, à la Chambre, est un étroit comptoir sur un palier d'escalier, et le séjour n'en a rien d'enchanté.

tribune des journalistes ne mêle jamais sa voix au hurvari des grandes séances.

Un malheureux député, frais émoulu de sa province, se permit un jour d'en faire l'observation. Comme le Président demandait : « Un peu de silence, messieurs ! Un peu de silence ! »

Cet imprudent, se tournant vers la tribune de la presse comme un écolier qui moucharde, dit :

— Ce sont les journalistes qui font du bruit.

Imprudent ! Car nous ne savons plus son nom, et personne ne le saura plus, qui ne lit l'*Officiel*. Ses interventions, s'il intervient, sont désormais passées soigneusement sous silence par tous les « chambriers », quelles que soient leurs opinions. Il est ainsi puni d'avoir méconnu la puissance du « quatrième pouvoir ».

§

La vie de la Chambre n'est pas tout entière enclose, tant s'en faut, dans la salle des séances. C'est dans les couloirs, dans la salle des Pas Perdus, devant le Laocoon, dans le salon de la Paix, que se préparent les combinaisons. C'est là qu'on échange les pronostics :

— Le Ministère aura ses 150 voix de majorité !

— Mais il a du plomb dans l'aile. Il tombera avant deux mois.

— Je parie que c'est lui qui fera les élections...

— Vous savez qu'il y a eu du tirage au dernier Conseil des Ministres ? Ils ne sont pas d'accord...

Un député influent, un chef de groupe passe. Un tourbillon se forme autour de lui, l'arrête, l'immobilise, et l'important personnage doit donner son opinion sur la situation, expliquer le sens de l'intervention qu'il projette. Un député arrive en coup de vent, prend un journaliste par le bras : « Attendez-moi, cher ami ! j'ai quelque chose de très intéressant à vous dire. » Il va plus loin, entame une, deux, trois conversations. Il est d'ailleurs

inutile de l'attendre : il ne reviendra pas. Et puis, il n'est pas sûr du tout qu'il avait quelque chose à vous dire. D'autres, par contre, qui ne vous offriront rien, vous apprendront, si vous savez les interroger, des choses fort intéressantes.

Et les commissions qui travaillent dans les salles à elles réservées, il faut savoir ce qu'elles ont fait.

Pour recueillir ces bruits de couloir, ces échos, ces explications, sortes d'interviews au pied levé, et ces comptes rendus des séances de commissions, les journaux envoient à la Chambre un rédacteur spécial. La plupart de ceux qui sont là y sont depuis longtemps déjà. Ils ont les habitudes de la maison. Les huissiers les connaissent par leur nom. Les députés les traitent en vieux camarades. Ils se plaisent dans cette atmosphère surchauffée. Et beaucoup d'entre eux ne voient plus la politique qu'à travers cette brume, légère, il est vrai, mais qui cache tout de même un peu l'horizon...

§

Au Sénat, l'atmosphère n'est pas la même.

A la Chambre, on fume la pipe. Au Sénat, on ne fume que la cigarette et le cigare. Mais c'est aussi que le Salon de la Paix, au Palais-Bourbon, n'est guère qu'une halle. Les Salons du Luxembourg sont de vrais, de magnifiques salons. Le débraillé de la Chambre n'y saurait convenir.

Donc, ici, moins de laisser-aller ; mais tout autant de cordialité. A la Chambre, les journalistes sont parqués dans le salon de la Paix ou, tout en haut, dans leur salle de travail. Au Sénat, tout leur est ouvert, à l'exception bien entendu de l'hémicycle. Et s'il n'y a, au Luxembourg, qu'une seule buvette : ils y ont accès comme MM. les Sénateurs. Au Palais Bourbon, journalistes et parlementaires sont « copains ». Au Sénat, ils sont amis.

D'ailleurs, les rédacteurs sénatoriaux sont, en général, plus âgés que les « chambriers ». Sans être précisément

une sinécure, le compte rendu des séances n'exige pas au Sénat l'effort qu'il impose à la Chambre : le Sénat se réunit moins souvent, siège rarement la nuit, délibère dans un calme relatif, avec des « mouvements de séance » qui, comparés à ceux de la Chambre, sont ce qu'une houle légère est à la tempête.

Refuge des députés assagis et des journalistes devenus casaniers, le Sénat est un lieu de bonne compagnie et d'efforts mesurés.

Les rédacteurs sénatoriaux mènent une vie de fonctionnaires, jusqu'au jour, souvent, où ils deviennent fonctionnaires pour de bon, et où le gouvernement, pour récompenser leurs longs services, leur confie une petite perception.

Dans une profession où l'on est assez volontiers insouciant et singulier, ils représentent la sagesse et la mesure.

ANDRÉ BILLY et JEAN PIOT.

LA RÉPARTITION PROPORTIONNELLE SCOLAIRE

Récemment, à la tribune de la Chambre, un des députés les plus écoutés de la majorité annonçait, sans être d'ailleurs contredit, qu'une des plus graves difficultés auxquelles le Parlement serait aux prises en 1924 est le problème tout nouveau de la répartition proportionnelle scolaire. Problème tout nouveau ? — Oui, du moins chez nous, où il date de trois ans seulement. En quoi consiste-t-il ? C'est une réforme souhaitée par une importante partie de l'opinion et qui aurait pour but de répartir le budget de l'Instruction publique entre les écoles laïques et les écoles libres, proportionnellement au nombre de leurs élèves. Mesure de salut national, disent les uns, susceptible de réconcilier totalement la République et l'Église ; — mesure néfaste, disent les autres, parce que, tout en revêtant de prime abord les apparences de la justice, elle serait, en fait, une arme de combat singulièrement dangereuse pour la société civile et pour l'État laïque.

Examinons donc cette question sous ses divers aspects.

A l'heure actuelle, l'école libre traverse une crise terrible : depuis la guerre, les fonds qui l'alimentaient jadis se raréfient, la rétribution payée par les familles est de moins en moins fructueuse, le recrutement du personnel est un problème presque insoluble ; bref, l'enseignement privé subit une détresse matérielle qui le condamnera à disparaître sous peu, si l'État ne lui vient en aide. La campagne en faveur de la R.P.S., présentée comme une

revendication de pure justice, est donc déterminée, en réalité, par le besoin pressant de subsides que la générosité des fidèles est impuissante à procurer. Cette revendication n'est point de nature éthérée : elle porte sur des intérêts financiers et signifie une gêne, un manque de ressources et de dévouement dont on ne souffrait pas autrefois. L'inquiétude des consciences et le souci de l'égalité entre les citoyens, qu'on n'invoquait pas il y a quelques années encore, sont là pour eux-mêmes, mais aussi et surtout pour masquer un mal extrêmement grave. C'est à quoi faisait allusion M. l'abbé Lemire, dans cette interruption adressée à un député de la droite qui cherchait à exciter la commisération de la Chambre en faveur des écoles confessionnelles : « Quand on veut être libres, il faut savoir être fiers et se résigner à rester pauvres. Il n'est pas admissible qu'on demande de l'argent à l'État quand on veut garder son indépendance. »

Au lendemain d'une guerre, où tous, élèves de la laïque et élèves des chers frères, ont rivalisé d'endurance et d'esprit de sacrifice, le moment n'est-il pas venu, disent les partisans de la R.P.S., de traiter les catholiques avec plus d'équité ? Ne participent-ils pas aux charges de l'État au même titre et dans la même proportion que les autres citoyens ? Ne contribuent-ils pas notamment à l'entretien des établissements d'instruction et à la rémunération des maîtres aux trois degrés de notre enseignement ? Or, ils n'ont pas recours à ces établissements. Ils se trouvent donc payer des choses et des gens qui ne leur sont d'aucune utilité. Et comme, par ailleurs, ils ont leurs écoles et leurs maîtres, ils font de ce chef double dépense. N'y a-t-il pas là une injustice criante ? Ne serait-il pas d'une élémentaire probité que l'État, qui encaisse les sommes versées par l'ensemble des Français pour assurer une situation convenable au personnel chargé de l'éducation de la jeunesse, ne laissât pas sciemment exposée à des conditions matérielles très dures une partie

importante de ce personnel et répandît la manne gouvernementale aussi bien sur les institutions privées que sur les écoles officielles ? A-t-il moralement le droit de disposer de l'argent de tous pour un emploi qui ne correspond pas à la volonté de tous, — et peut-il vraiment prétendre qu'il respecte ainsi la liberté de chacun ? N'est-ce pas là, au point de vue de l'administration financière, un abus de confiance nettement caractérisé ? Cet abus est encore aggravé par ce fait que « les établissements privés sont astreints à payer des impôts très lourds, — l'impôt foncier notamment, — pour les importants immeubles de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, alors que cet impôt sert à alimenter les établissements publics (1) ».

Si, faute d'argent, les écoles libres fermaient leurs portes, dans quelle angoissante situation ne se trouveraient pas un cinquième des familles françaises, privées désormais de la possibilité de faire donner à leurs enfants un enseignement de leur choix ? Et compte-t-on pour rien la nouvelle charge qui, du jour au lendemain, en résulterait pour le budget ? Combien il serait plus juste d'amender la législation actuelle, d'accorder aux catholiques et à tous les croyants le bénéfice du droit commun, comme cela se pratique en Angleterre, en Belgique, en Hollande où la répartition des fonds publics entre les écoles officielles et les écoles privées est réalisée pour le plus grand bien de la paix sociale et la liberté de conscience !

User de l'école laïque ? Il n'y faut pas songer. Car elle n'est nullement, au point de vue philosophique et religieux, l'école neutre qu'a voulu créer le législateur de 1882 : elle est une école athée et antireligieuse et les catholiques ne peuvent s'en accommoder. En réformer l'esprit ? — C'est manifestement impossible. Le mal est fait. Personne n'y peut rien désormais. Faire donner l'enseignement religieux, dans cette école laïque, par le minis-

(1) Paul Gay, député (*La Revue de l'Ecole*).

tre du culte dûment rétribué ? — Une telle suggestion dénote une complète méconnaissance des réalités. Dans l'état de déchristianisation du pays, que nul n'ignore, ce serait provoquer des conflits continuels où achèverait de se ruiner le prestige du prêtre. En somme, un seul remède semble efficace, celui dont les catholiques demandent l'application : l'institution de la véritable et totale liberté d'enseignement, un des principes de la République, et, pour que les parents soient vraiment libres de donner à leurs enfants l'enseignement qui leur paraît le meilleur et le plus sain, la répartition du budget de l'Instruction publique entre les écoles laïques et les écoles libres, proportionnellement au nombre de leurs élèves.

§

On peut et on doit accorder aux partisans de la R. P. S. que leur thèse apparaît *in abstracto* une forme supérieure de la justice distributive. Dans une petite collectivité en voie de formation, dans une minuscule république idéale, comme celles qu'eussent rêvées Platon ou Fénelon, cette doctrine pourrait présider à l'organisation de l'enseignement. Mais nous sommes en France, pays qui possède un enseignement officiel, grande force de cohésion par laquelle se maintient une âme nationale. Le gouvernement, conscient de ses obligations, a organisé aux divers degrés un système d'éducation qui répond, dans la mesure du possible, aux besoins multiples de la nation. Que peut-on lui demander de plus ? L'État enseignant a fait tout son devoir et il est allé jusqu'au bout de son droit quand il a mis à la disposition des enfants du pays assez de places et de maîtres dans ses *écoles neutres*. N'a-t-il pas satisfait à ses obligations, du moment que ces écoles existent partout et sont ouvertes à tous ?

Certes on ne saurait prétendre que tout soit pour le mieux dans la meilleure des Universités; mais une institution se juge à ses résultats et il serait injuste de ne

pas reconnaître que la grande guerre a surabondamment prouvé la valeur et l'efficacité de notre enseignement public qui supporte courageusement la comparaison avec celui des États-Unis, de l'Angleterre ou de l'Allemagne. C'est d'ailleurs à nos traditions, à nos programmes que les réformateurs anglo-saxons, espagnols, italiens, roumains, tchéco-slovaques, polonais, chinois, japonais se réfèrent, c'est sur nos méthodes qu'ils se guident pour les appliquer à leur propre enseignement et former chez eux des élites : « C'est à nous, proclame notre ministre de l'Instruction publique, que les étrangers viennent demander des leçons. » Et un grand périodique étranger, le supplément pédagogique du *Times*, ajoute gravement : « Oui, la France peut être fière des résultats probants de son organisation scolaire, résultats constatés et reconnus par des adversaires loyaux. »

Il serait injuste également de ne pas mentionner ceci : La troisième république a voulu que les jeunes filles, filles du peuple ou filles de la bourgeoisie, bénéficiant largement de l'émancipation universelle, soient élevées dans l'esprit national et avec un soin égal à celui qui préside à l'éducation des jeunes gens, — et cela dans le but de préparer des hommes à la France nouvelle : *Virgines futuras virorum matres, Respublica docet*, telle est la légende de la médaille que le gouvernement a fait graver en commémoration de la fondation de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Au degré primaire notamment, l'instruction des jeunes filles est identique, égale en tout cas à celle de leurs frères, gratuite et obligatoire au même titre et cela jusque dans la plus modeste école du plus humble hameau de France. Un tel progrès suffirait à l'honneur d'un siècle.

Non seulement le législateur a institué l'école publique qui réunit des enfants appartenant à toutes les religions et même n'appartenant à aucune, — laïque par définition et neutre au point de vue confessionnel ; mais, con-

formément à la tradition républicaine, il n'a pas voulu investir l'État d'un monopole, et la liberté de l'enseignement, des méthodes et des programmes a été garantie aux établissements privés, confessionnels ou non. A l'enfant que la loi oblige à recevoir l'enseignement primaire, l'État ouvre gratuitement une école ; mais il admet que des parents en puissent préférer d'autres. Seulement, ces parents-là sont mal venus, s'ils ne trouvent pas à leur goût les écoles officielles, de prétendre imposer à la nation l'entretien d'écoles particulières qu'il leur a plu d'organiser, fussent-elles par ailleurs catholiques, juives, protestantes.

§

Examinons l'argument tiré du fait que certains Français paient pour un service public qu'ils n'utilisent pas. Il est, en effet, hors de doute que des membres de différentes confessions religieuses paient obligatoirement pour l'entretien de l'école publique qu'ils ne veulent pas connaître, tout en s'imposant une contribution volontaire pour l'entretien de l'école privée où ils envoient leurs enfants. Mais, comme le faisait récemment remarquer M. Viviani, n'est-ce pas là « un des aspects nécessaires de l'inextricable, confuse et féconde solidarité nationale » ? La vie sociale est si complexe et tellement enchevêtrée, il s'y produit tant d'entrecroisements qu'on ne peut vraiment pas soutenir qu'on paie pour tel service public plutôt que pour tel autre. Combien de contribuables qui paient chaque année pour une infinité d'institutions dont ils n'ont usé ni n'useront ! Une proportion infime de Français vont à l'Opéra, franchissent le seuil de la Maison de Molière et pourtant c'est aux dépens du budget que fonctionnent les théâtres subventionnés. Connaissez-vous beaucoup de gens qui aient recours aux services du consul de Melbourne ou de Valparaiso ? Tous, pourtant, nous contribuons à payer le traitement de ces deux fonction-

naires. Exemple plus pertinent encore : le nombre est considérable des familles françaises qui n'ont pas les moyens de faire participer leurs enfants aux bienfaits de la culture secondaire ou supérieure, — et pourtant elles paient les impôts, selon leurs facultés, et alimentent les fonds publics qui font vivre les lycées et les universités. Aussi bien la question n'est-elle pas là. Les partisans de la R. P. S. n'ignorent pas qu'il est impossible aux contribuables de se faire dégrever de telle ou telle partie du budget, sous le prétexte que les dépenses afférentes à cette partie ne correspondent pour eux à aucune espèce d'intérêt ; ce qu'ils désirent, c'est que l'entretien des écoles privées soit payé sur les fonds publics. Or, ceci est illégal et ils le savent bien ; aussi tous leurs efforts tendent-ils à faire voter une loi nouvelle répondant à leurs désirs. Jusqu'ici la question n'a été que timidement abordée devant le Parlement, à l'occasion du budget de l'Instruction publique, ce qui a permis à M. Léon Bérard de déclarer péremptoirement : « Les deniers publics sont réservés aux établissements publics » ; mais depuis deux ou trois ans une campagne est entreprise à travers la France pour galvaniser les masses ; la presse, très habilement, prend position en vue des prochaines élections législatives ; des Comités d'action sociale, religieuse et économique organisent des manifestations destinées à émouvoir l'opinion publique.

D'ores et déjà, les voix les plus autorisées dans ces Comités annoncent que, tout en sollicitant des subsides du gouvernement pour l'entretien des écoles libres, on n'acceptera pas son contrôle sur ces établissements qui conserveront leur entière indépendance. Ce serait alors un retour en arrière d'un demi-siècle : L'État redeviendrait confessionnel, puisqu'il paierait un service d'éducation religieuse et reconnaîtrait les écoles dites « chrétiennes » comme des organes intégrants de sa fonction enseignante. Tout au moins, il paraîtrait indifférent en-

tre le mode laïque et le mode confessionnel, puisqu'il mettrait sur le même pied les deux régimes, ce qui équivaldrait à un reniement du principe même sur lequel sont établies non seulement nos institutions scolaires, mais toutes nos institutions nationales. Organiser ainsi la R.P.S. en France, établir partout l'école confessionnelle à la place de l'école neutre ou en face d'elle, ce serait organiser partout la guerre, « ce serait dresser les enfants les uns contre les autres, sous prétexte de religion, leur apprendre à se méconnaître ou à se haïr, à l'âge où nul préjugé de classe ou de parti ne les empêche de s'aimer ; ce serait créer de nouveau partout ces *deux jeunesses* dont parlait Waldeck-Rousseau et dont les discordes fratricides déchireraient la patrie (1). »

§

Il nous reste à examiner un dernier argument invoqué à l'appui de leur vœu par les propagandistes de l'idée nouvelle : les membres des différentes confessions religieuses combattent pour un intérêt d'ordre particulièrement émouvant, puisqu'il s'agit de la formation religieuse et morale de l'enfant. Nous ne le contestons pas, certes. Tout catholique a le droit, — et même, en un sens le devoir, — de s'assurer que la foi dans laquelle il a été élevé est transmise, pure de tout alliage, à son fils et à sa fille. Ce droit, absolument imprescriptible, a été formellement reconnu par la loi sur la liberté de l'enseignement : il est permis au catholique, au protestant, au juif, qui ne fait pas crédit à la neutralité ou qui en craint pour ses enfants le danger, d'ouvrir, de concert avec ses coreligionnaires, des établissements libres ou confessionnels, qui assurent, à côté de l'instruction telle qu'elle est conçue par les règlements d'administration publique, l'éducation proprement confessionnelle. En fait, des établis-

(1) Manifeste de la Ligue de l'Enseignement.

sements de ce genre se sont ouverts un peu partout, sous le contrôle de l'État qui se borne à leur garantir l'existence légale.

Certains d'entre eux ne peuvent plus subsister. La faute n'en est pas l'État. Leur clientèle risque d'être privée d'instruction ? Non pas, l'école publique lui est ouverte. Mis ainsi au pied du mur, les partisans de la R.P.S. regim-bent : « Ah ! si l'enseignement officiel pouvait, s'écrient-ils, se concilier avec la conservation de la foi, nous n'aurions aucune raison de le rejeter ; mais nous n'ignorons pas que les maîtres de l'école laïque manquent de façon quasi permanente à la neutralité. Il n'en saurait d'ailleurs être autrement : l'enseignement neutre n'est-il pas une utopie ? L'instituteur, le professeur neutres n'existent pas : ayant leurs opinions propres, ils ne peuvent s'empêcher de la communiquer à leurs élèves. »

A les entendre, il serait donc impossible, sous le régime de la neutralité, d'assurer intégralement, sans crainte pour l'avenir spirituel de l'enfant, sa formation religieuse. Je ne suis pas de cet avis, et mon témoignage, je me plais à le croire, a sur ce point une certaine autorité, car depuis plus de trente ans, j'exerce dans l'Université des fonctions administratives qui me mettent en contact quotidien avec les maîtres de la jeunesse. Je les vois à l'œuvre, je les suis, je les contrôle, je les dirige et je juge leur enseignement. Or, j'affirme qu'ils s'en tiennent strictement, mais loyalement à la neutralité que leur recommandait Jules Ferry dans sa mémorable circulaire du 17 novembre 1883 : ils se bornent à transmettre aux enfants, avec les connaissances scolaires proprement dites, les principes mêmes de la morale, « de cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques ». Ils s'inspirent en tout temps de ce sage conseil du grand ministre : « Vous êtes l'auxiliaire et, à certains

égards, le suppléant du père de famille ; parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre : avec force et autorité toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; *avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge.* »

Non, la neutralité n'est pas une fiction. Et les instituteurs, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses, peuvent la réaliser et la réalisent. L'enseignement laïque, raisonnable et humain, n'est pas un enseignement d'opinion ni de doctrine ; il est fait de ce qu'il est nécessaire d'enseigner à tout enfant. L'enseignement religieux doit pouvoir s'y superposer et il s'y superpose en effet dans la plupart des cas. Toutes facilités sont laissées aux enfants qui veulent suivre, au dehors de la classe, les cours d'instruction religieuse institués par les prêtres ou les pasteurs.

Niez-vous, me dira-t-on, que, dans certains enseignements, des maîtres ont l'occasion et par suite la tentation de battre en brèche les croyances de l'enfant ? — Le cas est fort rare ; mais enfin il peut se produire, il s'est produit. Heureusement, les familles ne sont pas désarmées, elles ont le droit de recourir à l'Administration qui a le devoir de leur rendre justice et de réprimer toute parole imprudente. Au demeurant, elles ne l'ignorent pas. Les associations de parents d'élèves se créent de toutes parts ; elles viennent même de se grouper en une Fédération nationale. Le but est, d'une part, de collaborer à l'œuvre d'éducation en s'intéressant aux méthodes des maîtres et, d'autre part, de signaler les abus qui peuvent, ici ou là, se produire. L'Université voit ce mouvement d'un œil favorable, puisqu'il permet aux familles de se persuader davantage que le respect des croyances des enfants est complètement sauvegardé.

F. RONDOT.

LETTRES

DE

MALLARMÉ A MISTRAL¹

—

Le 30 juillet 1870, nous voyons reparaitre un Mallarmé inquiet et souffrant. Le 20 janvier 1870, il avait été mis en congé de maladie (avec traitement de 400 francs) et il est presque décidé à renoncer à Paris pourtant si attirant. Mallarmé sollicite, par l'intermédiaire de Mistral, le patronage universitaire de Saint-René Taillandier, un des cinq professeurs qui, à Nîmes, avait interrogé Mistral lorsque celui-ci passa son baccalauréat. « Saint-René Taillandier, — nous dit dans son *Félibrige* M. Emile Ripert, — professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, collaborateur à la *Revue des Deux Mondes* et plus tard membre de l'Académie française, fut un ami actif et prudent des Félibres ; il préfaça le premier recueil collectif des poètes groupés par Roumanille, *Li Prouvençalo* ; il consacra dans la *Revue des Deux Mondes* d'importants articles à la jeune poésie provençale et, de la sorte, la posa de façon très avantageuse dans l'opinion lettrée. Si, par la suite, il crut devoir faire bien des restrictions sur la portée du mouvement provençal, il en aida les débuts d'une façon très généreuse et son nom doit être retenu au nombre de ceux qui ont le mieux servi la propagande félibréenne à ses origines. »

La visite de Mendès dont il est question dans cette lettre dut se produire peu après. C'est celle dont parle Mendès dans son *Rapport sur la Poésie*. « Ce fut seulement, — dit Mendès, — après un séjour à Munich où des journaux nous avaient envoyé pour faire le compte rendu de *l'Or du Rhin* que nous pûmes aller en Provence (2). Mallarmé nous reçut dans une petite mai-

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 620.

(2) Maintenant que l'interdit est levé, il serait bien souhaitable qu'on en arrivât à publier les lettres que Mallarmé écrivit à Catulle Mendès. « Vraiment, — écrit dans son *Rapport* Catulle Mendès, — ce n'est pas sans un cruel regret

son rose, derrière des arbres, où il habitait avec sa femme et sa fille. Le dîner fut très bref encore qu'y assistât, si j'ai bonne mémoire, le grand poète Mistral. » C'est après ce repas que Mallarmé lut à Mendès et à Villiers « un long conte d'Allemagne, une sorte de légende rhénane qui avait pour titre, — je pense bien ne pas me tromper, — *Igitur d'Elbenone* (1) ». Mendès et Villiers qui, séparés de Mallarmé depuis plusieurs années, ne s'étaient pas rendu compte de l'évolution que ses théories littéraires avaient subie, furent [littéralement stupéfiés par ce qu'ils entendirent, ce soir-là. « Quoi ! c'était à cela, — dit Mendès, — à cette œuvre dont le sujet même ne s'avouait jamais, à ce style où l'art certes était évident mais où les mots, comme par une sorte de gageure, hélas ! systématique ne signifiaient pas leur sens propre qu'avait abouti un si long effort continu de pensée. » Mendès n'osait pas couvrir la bouche, Villiers, lui, se résigna à approuver, tout au moins d'un ricanement. « Plus d'une fois, Villiers, — dit Mendès, — avoua quelque remords de son ricanement enthousiaste. » Pour Mendès, d'ailleurs, aucune objection n'aurait fait dévier Mallarmé de sa route : « Il était arrivé à une telle certitude dans l'illusionnement, à une si précieuse lucidité dans l'hypnotisme que rien ne pouvait le troubler ; et désormais, il parla, écrivit, vécut avec l'aménité sereine de la toute-puissance, dans un calme imperturbable. » Ce calme même impressionna si fort Mendès que, par moments, il en vint à se demander plus tard si ce n'était pas Mallarmé qui, après tout, était dans la bonne voie. « Il se peut que j'aie eu tort le soir de la lecture d'*Igitur d'Elbenone* et que le rire admiratif quoique peu sincère et bientôt rétracté de Villiers de l'Isle-Adam ait eu raison comme a eu raison peut-être l'admiration d'une jeunesse qui affirmait qu'elle s'y connaissait mieux que nous. »

—
Samedi, 30 juillet 1870.
Avignon, 8, Portail Mathéron.

Cher ami,

Je t'attends tous les jours, ne m'avais-tu pas annoncé

que j'ai obéi à la volonté de M^{lle} Geneviève Mallarmé de ne point laisser publier les lettres de son père. »

(1) Dans une conférence récente à l'*Atelier*, M. E. Dujardin a annoncé que bientôt, par les soins du D^r Bonniot, paraîtrait cet *Igitur* dont un brouillon a été conservé (quoique destiné à la destruction par Mallarmé, puisqu'il portait

que tu viendrais à Avignon avant la fin du mois ? Je serais tenté, si je parlais plutôt à quelque autre, de te rappeler que je te dois un écu.

Mais cela même ne te fera pas venir.

Au fait, tu as raison d'attendre.

Je ne vais pas à Paris ; Mendès m'a révélé des choses navrantes qu'il accomplit, et au-dessus de mes forces. C'est lui qui viendra me voir, je l'en prie, pour se reposer. Quand ? Bientôt. Tu devines pour qui sera une de nos premières promenades d'Avignon.

Si tu venais le premier, tu dîneras forcément à la maison. Je te préviendrai, cela avant une quinzaine. Pour aujourd'hui, voici ce qui me fait t'écrire. Je reste donc et vais m'ingénier à réédifier mon cours, délabré. Toutefois je n'aurai pas le nécessaire, — il me faut me conserver mes mille francs annuels de traitement et de congé, chance qui m'a échappé lors des précautions prises par le hasard pour voiler Emile Chasles (1). Ce dernier, passé n'a plus grand pouvoir. Ne pourrais-tu écrire un mot à Saint-René Taillandier lequel lui parviendrait d'une façon intime en même temps que ma demande de ces jours derniers transmise avec bienveillance, mais officiellement, par l'Inspecteur d'Académie ?

Tu peux en redire le contenu : que je suis pas en état de reprendre, mal guéri, et que ma position est la même que lors de ma cessation momentanée de fonctions, une famille et pas de ressources. Enfin j'ai gagné mon malaise nerveux en partie au Lycée.

Je ne te demande cela, cher ami, que si tu le peux faire.

A nous deux, de la sorte, mon cours reprenant, nous au-

l'inscription « déchet »). Cet *Igitur*, écrit de 1867 à 1870, est, suivant M. Dujardin, une première esquisse du grand œuvre rêvé par Mallarmé, ce grand œuvre qui devait trouver sa réalisation dans le célèbre *Coup de Dés*.

(1) Em. Chasles, professeur au Lycée Louis-Le-Grand en 1863 où il enseigna douze ans la philosophie. En 1875, il fut nommé recteur, d'abord de l'Académie de Clermont, puis de celle de Montpellier et enfin de Lyon.

rons préparé mon année de travail solitaire mais meilleur, puisque je renonce à Paris ; et je le préfère.

Au revoir. Je voulais encore te faire connaître, si tu n'as pas lu les feuilles d'aujourd'hui, que Madame Ratazzi est morte (1).

Je pense que ses rapports avec Wyse me permettent d'écrire un mot à ce cher ami.

Amitiés de mon entourage et nos respects à ta mère.

Ton,

STÉPHANE.

— Théodore est extrêmement belliqueux.

Puis c'est la guerre et voici deux billets de Mallarmé qui nous montrent, au 4 septembre 1870, la réaction de celui-ci, d'abord devant Sedan (2), puis devant la proclamation de la République.

Avignon, 8, Portail Mathéron.

Dimanche, 4 Septembre 1870.

Mon cher ami,

Je suis honteux de l'aventure du journal et je voulais, il y a déjà quelques jours, t'expliquer cette énigme.

Repris par le travail, immédiatement Villiers parti, j'ai cessé ma course au kiosque qui défaisait ma séance du matin, et, tout étant contradictoire dans les feuilles, m'en suis tenu aux dépêches.

J'avoue que la lecture de celle de ce matin, que tu connais à cette heure-ci, n'est-ce pas ? (40.000 Français prisonniers, l'empereur du nombre, et Mac-Mahon grièvement blessé) a été sévère ! Il y a dans l'atmosphère d'aujourd'hui une dose inconnue de malheur et d'insanité.

Et tout cela, déjà, parce qu'une poignée de niais, il y a cinq semaines, s'est dite insultée et a méconnu l'histoire moderne qui subsiste d'autre chose que de ces vieilleries

(1) M^{me} Marie Ratazzi, née Bonaparte-Wyse, était la sœur de William Bonaparte-Wyse.

(2) Il faut tenir compte du fait qu'à cette époque on ignorait le truquage de la dépêche d'Ems et que le Second Empire apparaissait aux républicains comme encore plus pleinement coupable de la défaite française qu'il ne l'était réellement.

puériles. Je n'ai jamais si complètement détesté la Niaiserie.

Mais rien de ceci dans ce billet. Je te serre la main et, sans l'intention de te faire sourire, je place sous cette enveloppe une série de timbres qui nous arrivent d'un bureau de tabac à Arles : Je ne sais si tu te souviens d'une somme équivalente que tu m'as prêtée lors de ma dernière visite.

Au revoir, amitiés de mon entourage.

Ton,

STÉPHANE M.

—
Dimanche soir.

Cher ami,

La journée, si amèrement commencée, ne pouvait finir d'une façon plus grandiose. Seulement, c'était à vous de monter au balcon de l'Hôtel de Ville d'Avignon, pour y proclamer la République à la Provence.

Mais les choses se passent toujours de travers.

Une nouvelle poignée de mains en attendant qu'on vous revoie, ce qui ne tardera pas, si je ne me trompe.

Votre,

S. M.

—
Une lettre d'avril 1871 nous montre Mallarmé préparant son déménagement, vraisemblablement pour Paris. (Le 1^{er} novembre 1871, il devait être « installé » comme délégué d'anglais au Lycée Condorcet). L'enfant dont la naissance est ici annoncée doit être ce petit garçon dont la mort attristerait tant plus tard Mallarmé, délicieuse et douloureuse silhouette dont il est question dans les lettres de Mallarmé à Montesquiou.

(Écrit sur papier demi-deuil).

Avignon, 8, Portail Mathéron.

Vendredi, avril 1871.

Viens donc lundi ou mardi, ou mercredi, parce que jeudi, tu nous trouverais hésitant par quel côté commencer un déménagement.

Tu dînes. C'est à six heures.

Alors, rien de perdu, car j'ai ce vaste et petit Maillane dans les yeux pour bien longtemps, cher ami.

Nous nous réunirons quelques connaissances, le soir, si tu veux. Mais c'est toi, surtout toi, que je quitte.

Au revoir, cher ami.

— Ma femme, que sa grossesse avancée ne laisse pas très active doit être prévenue, par exemple la veille. Elle te serre la main. Geneviève attend. Je fais comme l'une et l'autre.

Ton,

STÉPHANE MALLARMÉ.

—
Une autre lettre est datée du 20 mai 1871. Je ne sais qui est le grand Schiren que Mallarmé voue si énergiquement aux dieux infernaux.

Avignon, 8, Portail Mathéron.

Samedi, 20 mai 1871.

Cher ami,

Apprends que des Essarts nous, hélas! non, vous revient. Il est à Nîmes, et doit, le jour de la Pentecôte, revoir Avignon.

Sache d'un autre côté que je pars pour le Nord (si ce mot peut s'écrire en ce jour de chaleur) le lendemain même, le lundi.

Que penserais-tu d'une proposition que je fais à Emmanuel (1) de nous réunir chez toi, pendant la matinée du dimanche?

N'es-tu pas celui qu'il faut voir le premier ou le dernier, en arrivant ou en partant?

Détails : nous arriverions l'un et l'autre de grand matin à Graveson (2), et te demanderions d'avancer un peu ton déjeuner, parce qu'on devrait te quitter pour terminer l'après-midi à Avignon.

Veux-tu me répondre bientôt?

(Au diable le grand Schiren!)

A toi,

STÉPHANE MALLARMÉ.

(1) Des Essarts.

(2) Graveson est la station qui dessert Maillane.

Avant de quitter Avignon, citons encore ces deux billets sans date qui doivent être antérieurs au 28 septembre 1869 puisque Mallarmé n'y tutoie pas encore Mistral :

(Ecrit sur papier demi-deuil.)

Avignon, jeudi.

Cher ami,

Je vous remercie d'avoir songé à nous : j'allais moi-même vous prévenir que, de notre côté, nous différions notre visite traditionnelle. Ma femme est à Versailles pour quelques temps, appelée par un deuil de famille : moi, passez solide pour l'accompagner, j'interromps les nombreuses toilettes de ma petite fille pour des lettres d'affaires, qu'interrompt à son tour le Lycée. C'est lui qui me prive de causer un moment avec vous : mais nous nous dédommagerons un dimanche de l'été. Une poignée de mains cordiale et nos respects, ceux de ma petite fille compris, à Madame votre mère.

STÉPHANE MALLARMÉ.

Je joins à mes regrets des amitiés de Coppée qui est venu dîner avec moi un de ces soirs.

—
Avignon, samedi matin.

Mon cher ami,

J'accepte votre offre charmante, au devant de laquelle j'eusse, du reste, été, et vous remercie du plaisir que me procure en outre cette rencontre d'intentions.

— Donc, si le temps n'est pas détestable pour priver ma femme et ma fillette de m'accompagner, nous arriverons en caravane : dans tous les cas, comptez sur *moi*.

Partant d'ici vers neuf heures du matin, nous serons chez vous aux alentours d'onze heures. Peut-être Aubanel qui me parlait depuis longtemps d'une visite à Maillanes, afin de conférer avec vous au sujet d'un drame futur, se joindrait-il à nous ?

Une bonne poignée de main, en attendant, cher ami,

Votre,

S. MALLARMÉ.

Voici maintenant une lettre que je suppose avoir été envoyée de Paris et que je daterais volontiers, d'après son texte, de 1874, époque à laquelle des fêtes commémorant le cinquième centenaire de Pétrarque furent célébrées en Avignon et à Vaucluse. Henri de la Pommeraye qui mourut en 1891 fut, en son temps, un chroniqueur très réputé (souvent sous le pseudonyme d'Henry d'Allebert). En 1881, il fut chargé du cours d'histoire et de littérature dramatique du Conservatoire. Ce fut aussi, avec Sarcey, un des plus fameux conférenciers aux Matinées littéraires.

Jeudi 16 juillet.

Mon cher Mistral,

Tu connais de nom et par ses travaux M. Henri de Lapommeraye, le seul critique considérable qui se rappelle que la poésie existe. Curieux de nous, tu juges s'il l'a toujours été de vous; et dès l'annonce lointaine de nos fêtes, il préparait son voyage, achetait des carnets, retenait un journal. Le journal est *la Petite Presse*, et voici notre voyageur en route : quant aux carnets, je les crois inutiles, car nous venons de causer de vous tous une heure ou deux; et au milieu de votre joie exubérante et belle, on songe bien à prendre des notes!

J'ai dit que vous allez recevoir votre hôte en ami ancien, qu'on retrouve même sans s'être connus auparavant. Songe bien qu'il faut qu'il vous ait vus (et tu comprends ce que je veux dire) en ces quelques jours. Songe encore à une chose, mon cher ami : prisonnier, comme je le suis momentanément, des maisons et du faux soleil, et réduit à attendre les feuilles publiques pour évoquer Avignon ressuscité par vos fêtes, il me semble, en écrivant ce mot gratuit d'introduction, pour un homme qui se recommande d'abord par lui-même, moi aussi, partir! Complète l'illusion, cher ami, en faisant que M. de Lapommeraye me raconte avoir vu et le Mistral ceint de laurier qui va apparaître et le cher Frédéric si cordial que je sais.

Ton,

STÉPHANE MALLARMÉ.

La lettre qui suit, extrêmement intéressante, est datée de 1873. En y parlant de compagnonnage à Mistral, Mallarmé savait que son idée trouverait chez son ami un accueil sympathique ; 1848 avait en effet grandement influencé le poète provençal ; avant de devenir monarchiste, Mistral composa des poèmes républicains et il avait gardé une profonde vénération pour Agricola Perdignier, cet Avignon-la-Vertu qui composa les *Mémoires d'un Compagnon du Tour de France* dont M. Daniel Halévy nous donna avant la guerre une si belle réédition aux *Cahiers du Centre*. Tout un chant de *Calendal* est consacré au compagnonnage. Aussi lorsque Mallarmé mourut, c'est cette lettre que, dans l'*Aioli* du 17 septembre 1898, Mistral publia pour honorer son correspondant (1).

Cette lettre était, dans le numéro de l'*Aioli*, précédée d'un « chapeau » en provençal dont M. Joseph Loubet, félibre majoral et secrétaire général des *Amis de la Langue d'Oc*, a bien voulu me fournir une traduction littérale et où Mistral, — ceci étonnera bien des Mallarméens, — nous présente l'auteur d'*Hérodiade* comme « ayant participé à la renaissance félibréenne ».

« Le Félibrige doit un salut ému au *brillant (estreluca)* poète Stéphane Mallarmé qui est mort cette dernière semaine. Mallarmé, comme Daudet, comme Arène, des Essarts, Bonaparte-Wyse et autres avait vécu sur les rives du Rhône, assistant et participant à la renaissance félibréenne. Professeur de langue anglaise au Lycée de Tournon, puis à celui d'Avignon (1867), il avait pris part avec bonheur à ces réunions intimes où Aubanel, Mathieu, Roumanille, Mistral et Balaguer et Gras et Roumieux et plusieurs autres s'exaltaient pour la cause.

Ces relations apostoliques et affectueuses qu'il avait vues si ferventes entre poètes provençaux lui avaient même suggéré l'idée de les généraliser et de faire fraterniser entre eux les poètes de toutes langues sur le patron et parangon du Félibrige de Provence. Et voici à ce sujet la lettre extrêmement curieuse que, quelques années après son retour à Paris, le mystique rêveur de *l'Après-midi d'un Faune* écrivait à l'auteur de *Calendal* et de *Mireille*. »

« Notez, — me dit M. Joseph Loubet, — que j'ai traduit *estre-*

(1) *Le Feu* l'a encore reprise dernièrement, lors du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Mallarmé ; mais je ne crois pas qu'une revue parisienne l'ait encore jamais publiée.

luca par *brillant* poète, ce n'est point tout à fait cela ; sans qu'il y ait un sens péjoratif ou railleur dans le terme, il serait plus exactement rendu par visionnaire et lunatique à la fois ou un peu entre les deux. Comme la note est évidemment de Mistral, cette petite précision a son importance. En dépit du symbolisme large de certains poèmes mistraliens, il est certain que le Maillanais ne professait pour l'hermétisme de Mallarmé qu'un étonnement assez voisin d'ailleurs de celui d'Aubanel (1) ou de Rouma. »

29, rue de Moscou, Paris.

Mon cher ami,

Tu aimes les choses qui ont une grande allure ; voici de celles-là. Ouvre et lis le pli qui accompagne cette lettre : deux feuilles, l'une pour toi, c'est-à-dire pour la Provence, car les chefs-lieux de sections françaises sont Paris et Avignon ; l'autre pour Zorilla, que tu connais, c'est-à-dire pour l'Espagne. S'il y a une subdivision nécessaire en Catalogne, tu t'adresseras à qui de droit, muni d'un troisième programme que nous tenons à ta disposition. Mendès et moi, qui avons eu l'idée développée en tête des statuts, nous occupons des quelques détails généraux d'organisation, mais notre action finit là : Hugo, les maîtres de tous pays, voilà ceux qui apparaissent aussitôt que nous disparaissions. L'Angleterre abonde dans notre visée, l'Italie de même.

Mon cher ami, c'est tout simplement une franc-maçonnerie ou un compagnonnage. Nous sommes un certain nombre qui aimons une chose honnie : il est bon qu'on se compte, voilà tout, et qu'on se connaisse. Que les absents se lisent et que les voyageurs se voient. Tout cela, indépendamment des mille points de vue différents, qui ne le sont plus, du reste, après qu'on s'est étudié ou qu'on a causé.

(1) « C'est, — écrivait Aubanel à Legré, — un esprit distingué, quelque peu bizarre et c'est un cœur d'or. » Et encore, « c'est un brave cœur et une magnifique organisation de poète, mais qui se fourvoie dans des abstractions et des bizarreries inouïes. C'est dommage. » Ailleurs il le dénomme « le fantastique professeur d'anglais et le lyrique fou ».

Voilà, il faut t'y mettre de tout cœur, comme tu sais entreprendre quelque chose : convoque une félibrejade et écris tra-les-montes. Au revoir, je ne te dis rien de nous qui allons tous bien, et ne te demande presque rien de toi, parce que Wyse, qui a dû te raconter notre intérieur, me dira également Maillane et la Bartelasse. Serre la main à ce vieil ami, dont j'attends le retour. (Il y a un *Tombeau de Gautier*, pour lui, chez Lemerre, as-tu le tien ?) Ce livre qu'on aurait pu faire plus international contient en germe notre projet.

Que tout le *Parnasse* donne, déjà, la main à tout *l'Armana* ; et il y a une jolie chose. Tout le *Parnasse*, tout *l'Armana* ? non, — les poètes doués de quelque maîtrise, seuls comme membres curieux et dont on doive parler un jour. Il y a, je crois, à choisir, tant soit peu, quoique sans sévérité extrême.

Scrute ces *Statuts*, afin qu'il y ait une unité authentique dans les commencements de chaque section ; et, cependant, agis encore selon les exigences locales. Je les annote, du reste, à ton usage.

Je suis heureux, mon cher Frédéric, que cette tâche m'appartienne de t'écrire ces quelques mots ; derrière la lettre d'affaires et entre les lignes, il y a, visibles, de bien bons et vieux souvenirs, que rien n'oblitérera. Penses-tu quelquefois à moi, de ton côté ? Amitiés de tous mes amis et de mademoiselle Holmès. Autour de moi, femmes et enfants, te disent le bonjour.

STÉPHANE MALLARMÉ.

1^{er} novembre 1873.

Et nous arrivons maintenant à la dernière lettre de Mallarmé, celle qu'un an avant sa mort écrivit le poète et où, délicatement, il apprécie le *Poème du Rhône*, en homme que les flâneries à bord de sa yole, en tenue, comme il disait, de « maraudeur aquatique », avaient plus que jamais familiarisé avec les délices de l'eau courante :

Valvins, près Fontainebleau.

11 août 1897.

Mon cher Mistral,

Non ; cela s'est fondu ou a été emporté au magnifique courant du *Poème du Rhône*, dont je venais de poser le volume quelques jours auparavant, très admiratif et je me promettais, après un retard de campagne mis à te remercier, de fêter Orange d'ici par une lettre à ton intention. Je me suis dit, un instant. « C'est curieux, voilà une aigreur qui n'a rien de Mistral » ; certes, toutes appréciations sont libres, entre amis même et tel détail avancé par Formentin (1) amuserait, mais à travers un sourire.

Je ne garde donc de l'incident, qui me la vaut, que ta vieille, immédiate, affectueuse et brave poignée de main, te la rends avec mon culte pour ta dernière œuvre : toi seul, t'emparant d'un des trois ou quatre thèmes absolus, un fleuve qui coule selon un livre vivant chantant et débordant, si humain, grave et jeune, éternel, pouvais y égaler ton inspiration.

Il faudra bien qu'on se revoie à quelque heure ; bonjour.

A toi,

STÉPHANE MALLARMÉ.

Telles sont ces lettres de Mallarmé à Mistral qui nous renseignent sur la vie intérieure du poète pendant ses séjours en Provence, dans la période qui fut peut-être la plus féconde de son existence littéraire : celle tout au moins où il s'est le mieux rendu compte de sa vocation. Car, comme le dit M. Gabriel Faure, dans le remarquable article sur *Mallarmé à Tournon* qu'il publiait au *Figaro* le 8 mars dernier : « C'est pendant les trois années de Tournon et en particulier au cours de la dernière qu'il se découvrit et se réalisa presque tout entier. »

CHARLES CHASSÉ.

FIN

(1) M. Formentin, qui fut conservateur du Musée Galliera et qui a dirigé en Avignon l'*Art Provençal*, habite, je crois, toujours le Comtat.

APRÈS LES CONCLUSIONS DU COMITÉ DES EXPERTS

DEUX GRANDS ROUAGES

DE LA

MACHINE FISCALE ALLEMANDE

—

On a pu dire des Rapports élaborés par le Comité des Experts — et plus exactement par les Comités Dawes et M^c Kenna — qu'ils constituaient « une pierre honnête et résistante apportée à l'édifice » jusqu'à ce jour assez branlant du règlement de la paix.

Le Comité Dawes avait pour mission de fixer la capacité de paiement de l'Allemagne. Le régime de prestations en nature dont il préconise l'instauration se base sur des emprunts émis par le Reich pendant les cinq premières années; ensuite sur des annuités minima de 2 milliards et demi de mark-or.

Emprunts comme annuités ne vaudront que ce que vaudra l'équilibre du budget d'outre-Rhin; et c'est pourquoi les Français sont les premiers intéressés à se rendre compte des ressources régulières dont peut disposer l'État allemand.

On ne rangera pas dans cette étude, en raison de leur caractère d'exception, les impôts extraordinaires que le Reich a prélevés pour son relèvement: impôt sur l'accroissement des revenus pendant la guerre; impôts de guerre sur l'accroissement de la fortune, sur le capital.

Les Contributions permanentes au contraire, établies pour alimenter d'une façon continue la caisse d'Empire,

fournissent les éléments d'une appréciation saine, et, parmi elles, deux Contributions fondamentales, L'UMSATZSTEUER et L'EINKOMMENSTEUER : impôt sur les Transactions commerciales, appelé assez improprement « impôt sur le chiffre d'affaires » ; impôt sur le Revenu. Institutions dont le mécanisme présente pour le Français un intérêt d'autant plus vif que l'opinion publique, à l'occasion des élections législatives, est vivement sollicitée de se prononcer aujourd'hui sur la sauce à laquelle en définitive il plaît au contribuable d'être accommodé.

§

**L'Impôt sur les Transactions commerciales
dit « Impôt sur le chiffre d'affaires ».**

C'est à la guerre qu'il a dû de paraître en Allemagne (26 juin 1916), et à la défaite allemande qu'il doit de s'y être solidement implanté. Il est maintenant l'une des sources capitales de la fortune publique. Modeste au début, il se réduisait à une taxe de 10/0 sur toute vente d'objets mobiliers ; déjà la loi du 16 juillet 1918 en modifiait le caractère, qui abaissait à 0,5 0/0 la taxe primitive, mais la portait en revanche à 10 0/0 sur les articles de luxe.

Erzberger, ministre des Finances du Reich, en opéra le 24 décembre 1919 une refonte complète et par l'effet certain d'une rédaction hâtive en fit sur nombre de points un chef-d'œuvre d'obscurité et de complexité. Les Contrôleurs interalliés, qui vraisemblablement auront à exercer leur surveillance sur les Finances de l'Etat germanique, peuvent se préparer à des veilles ardues s'ils veulent fixer les possibilités de rendement d'un Impôt qui, à tout instant, force l'agent du fisc aussi bien que le contribuable à une interprétation personnelle.

Il est même arrivé ceci de singulier : la clarté n'étant pas la qualité dominante du texte, un conseiller au ministère des Finances, le Dr Johann Popitz, en publia des Commentaires (*Kommentar zum Umsatzsteuergesetz vom 24 De-*

ember 1919 und zu den Ausführungsbestimmungen von 12 Juni 1920) dont incontinent les bureaux se servirent pour l'application de la loi. Parfois, cependant, les interprétations du savant docteur sont en contradiction avec le texte légal : les bureaux en sont quittes alors pour statuer au bénéfice de l'Etat et au préjudice du contribuable.

Un autre caractère, heureusement moins négatif, de cet Impôt refondu par Erzberger est sa généralité : quiconque fait des affaires pour son propre compte y est soumis ; et même le fonctionnaire qui, hors de son emploi, se livre à quelque occupation, de littérature par exemple, l'instituteur qui donne des leçons particulières ou prend des pensionnaires, l'ouvrier qui, dans ses heures de loisir, exécute des travaux en son propre nom pour des clients, la personne qui loue dans son appartement des chambres meublées, relèvent de l'Impôt sur les Transactions commerciales.

Dans l'ensemble, les taxes sont établies ainsi :

1,5 0/0 sur la vente de toute espèce d'objets mobiliers ;

15 0/0 sur divers articles de luxe ;

10 0/0 sur certaines prestations : annonces dans les journaux, location de chambres d'hôtel, de coffres-forts, de chevaux de selle.

Commerçants allemands ou étrangers, industriels, agriculteurs, aussi bien que notaires, avocats, avocats industriels (*Patentanwälte*), médecins, dentistes, vétérinaires, architectes, érudits, artistes de tous genres, sont tenus à déclarer leur chiffre d'affaires ; et la multiple variété des feuilles de déclaration, dites *Umsatzsteuererklärungen* mènerait droit à l'ahurissement le contribuable français. Déjà les Instructions qui les accompagnent sont d'une langue à faire paraître limpide notre syntaxe administrative ; qu'on en juge par ce savoureux exemple :

... 4. — Le contribuable doit indiquer, dans la déclaration d'impôt, les sommes perçues pour les livraisons et prestations soumises au taux d'imposition général, selon le cas prévu au § 21 de la loi du 24 décembre 1919 ou selon le cas du § 8 de l'ancienne

loi de l'impôt sur le chiffre d'affaires, concurremment avec le § 47 de la nouvelle loi pour livraison à des revendeurs, ou bien pour raison d'exemption légale, et qui, selon le cas prévu à l'alinéa 2 du § 24 de la nouvelle loi, sont exemptes de l'impôt majoré.

Le contribuable allemand doit fournir de ses déclarations toutes preuves et références, sans hésiter à recourir, si elles sont nombreuses, à une feuille spéciale ; à l'agriculteur, il est recommandé d'exposer par groupes et sur feuille séparée les marchandises qu'il a vendues : légumes, pommes de terre, farine, œufs, volaille, etc., « ceci afin de suppléer à une comptabilité trop sommaire... ».

C'est encore le contribuable lui-même qui doit indiquer à combien s'élève l'ensemble des recettes susceptibles d'être imposées, en tenant compte « de la valeur des objets retirés de l'exploitation pour usage personnel », des taux ordinaires ou majorés, selon la nature de l'objet ou de la transaction ; et après avoir cherché à s'y reconnaître dans des pages de prescriptions de ce genre, il doit soussigner sa déclaration « *en toute connaissance* (!) et en toute conscience ».

§

Diverses prescriptions présentent cependant un intérêt particulier, notamment pour les commerçants français exportateurs en Allemagne : si beaucoup connaissaient à cet égard la législation germanique, ils établiraient leurs prix en conséquence. Savoir combien finalement le public paiera régulièrement un article, n'est-il pas l'un des éléments essentiels de la production ?

Le principe est que l'impôt se répète autant de fois qu'il y a de transactions, depuis le premier Allemand importateur en gros jusqu'au détaillant inclus. Le gérant d'une succursale, comme l'importateur direct, paye l'impôt. L'importateur est-il gérant d'une succursale de maison située par exemple en France, laquelle lui envoie de la marchandise en dépôt ? Alors, la transaction qui suit, même avec un grossiste, supporte l'impôt.

Se défendre contre l'importation, favoriser l'exportation, la théorie n'est pas nouvelle ; protectionnisme et libre échange sont les deux pôles autour desquels gravite la vie économique des peuples. La loi d'Erzberger cristallise du moins d'une façon évidente la conception protectionniste : si, à l'importation, les produits sont grevés autant de fois qu'il y a de transactions, en revanche, et en vertu de l'article 2 *in fine*, les transactions portant sur des marchandises destinées à l'exportation sont affranchies de toute contribution sur le chiffre d'affaires.

Parmi les cas d'exemption, nous signalerons comme exonérées de cet impôt les concessions de crédit, les traites, les chèques, les parts de sociétés, les billets de banque, les différentes monnaies de papier ou de métal, les signes ou valeurs ayant cours sur le territoire allemand ; — exonérés en outre, avec un sens concret des réalités sociales, les soins médicaux et analogues, si les frais en sont supportés par les caisses de secours contre la maladie ou par les caisses de Syndicats.

§

Quels livres le commerçant est-il obligé de tenir ?

Ce sont le *Steuerbuch* et le *Lagerbuch*, « livre de l'impôt », « livre de situation ».

Le premier mentionne le prix de vente de l'article, la date de livraison et celle de paiement. Le second permet au fisc de se rendre compte des entrées et des sorties, et de l'état du magasin au début de chaque période fiscale, celle-ci correspondant pour la plupart des cas à l'année solaire, 1^{er} janvier-31 décembre. Bien des Français, accoutumés depuis toujours à l'exercice 1^{er} avril-31 mars, se sont trouvés pris cette année, où notre Administration a dû, par pénurie de notre trésorerie, appliquer assez rigoureusement cette disposition 1^{er} janvier-31 décembre qu'elle avait récemment adoptée. Et combien d'entre nous, l'an dernier, ne s'en étaient même pas doutés !

Cet impôt sur le chiffre d'affaires, on sait les plaintes

qu'il a suscitées, qu'il suscite encore parmi nous. Celui d'Allemagne en est un prototype d'autant meilleur que les imperfections en sont plus sensibles, aussi bien que les qualités. D'une façon générale, il est calculé sur les sommes qui rentrent en caisse, et non sur les débours. *Il doit être incorporé au prix de la marchandise*, et se répète, on l'a vu, autant de fois qu'il y a de transactions jusqu'au détaillant inclus. Multiplication qui n'a rien, hélas ! d'évangélique.

Non plus, il faut le dire, les sanctions qui menacent le récalcitrant. Popitz l'en avertit sans ambages, dès la procédure de déclaration :

Dans l'état présent de la moralité commerciale et fiscale, il n'est pas superflu de rappeler, à titre d'avertissement, de quels moyens puissants les autorités disposent. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de tierces personnes, de fournisseurs et de clients de l'entrepreneur dont les livres et papiers d'affaires peuvent être systématiquement examinés. Le contribuable lui-même doit fournir tous les renseignements complémentaires et sous diverses conditions préalables être invité à donner l'assurance sous serment.

« L'invitation » officielle du Finanzamt donne à l'intéressé 10 jours pour produire ses livres sous peine d'amende et, le cas échéant, d'emprisonnement.

Quant au paiement de l'impôt, il doit être effectué *dans un délai de quinze jours* à dater de la signification par le Finanzamt au contribuable. S'il n'est pas payé à l'échéance, *un taux d'intérêt entre en jeu, qui commence toujours le 1^{er} avril en ce qui concerne l'impôt sur le chiffre d'affaires.*

Le rapprochement s'impose avec la disposition toute récente (10 0/0) qui nous est appliquée. Le Français, cette fois, n'a rien inventé. Il a seulement majoré.

§

On l'a vu, la *taxe de luxe* — qui fut chez nous l'objet de discussions passionnées, toujours susceptibles de renai-

tre — joue un rôle important dans l'impôt allemand sur les transactions commerciales. Le principe date outre-Rhin de la loi du 16 juillet 1918; Erzberger, dans son bouleversement fiscal, ne pouvait manquer d'y donner toute son attention, qui se traduit par une taxation sur tous objets somptuaires de 15 o/o.

En la matière, il se contentait d'augmenter; son innovation portait sur le mode de perception. On se souvient du mécontentement, de l'irritation plutôt provoquée chez l'acheteur français par le supplément « taxe de luxe » que le vendeur ajoutait, avec un sourire commercial, au prix marqué de l'objet. Il en allait de même en Allemagne sous le régime du 16 juillet 1918.

Avec Erzberger, la taxe fut perçue *chez le fabricant* et incorporée au prix de vente. Cela présentait le double avantage de réduire le nombre des collecteurs de l'impôt et de dissimuler au contribuable le poids de la taxe. La taxe ne fut perçue chez le détaillant que pour les objets de haut luxe, accusant ainsi le caractère somptuaire de l'impôt. Étaient rangés dans cette catégorie les métaux précieux, les pierres précieuses, les perles; les sculptures, peintures, gravures, eaux-fortes originales; les antiquités; les bouquets; les chevaux de selle et de promenade; le gibier vivant dans les chasses. La difficulté d'établir la véritable origine (au point de vue fiscal) de ces objets a été certainement l'une des causes de ces dérogations.

Entrent au contraire dans le *vulgum pecus* des objets dits de luxe : le plaqué, le doublé, l'imitation; l'objet d'ambre, d'agate, de corail, d'ivoire, d'écume de mer, de nacre, d'écaille; de cuivre, de zinc, de nickel; d'argile (!), de grès, de faïence; de verre; d'émail; de corne, de cuir: les chaussures notamment, dont la partie supérieure est en soie, brocart ou velours, ou bien dont l'empeigne est, en totalité ou en partie, de cuir verni. Etc., etc.

Ce « luxe » était vraiment démocratique. Et pourtant, Erzberger oubliait les appareils photographiques portatifs,

les armes, *les pianos* (qu'on se rappelle ce que la question fit couler d'encre chez nous!), les phonographes, les billards, les parfums, les produits de beauté...

§

Parmi les taxations spéciales plus haut indiquées, l'impôt sur la *publicité* (*Anzeigensteuer*) vise une branche trop florissante de l'activité sociale pour ne pas solliciter l'intérêt du lecteur. La loi d'Erzberger est sans pitié. Elle frappe sans doute les annonces en caractères d'imprimerie, mais aussi celles faites à la main, à la machine à écrire, au moyen d'un dessin ou d'une peinture à la main; celles encore qui s'insinuent sous formes d'articles dans la partie rédactionnelle des journaux. Illuminations, exhibition de pancartes par voitures-réclame, réclames faites à haute voix dans les voies publiques, emplacements destinés à la publicité, rien ni personne n'est épargné. Ainsi, non seulement le loueur qui cède les emplacements paie l'impôt, mais encore le loueur concessionnaire.

Un seul adoucissement : le taux est moindre pour les journaux et périodiques.

§

La multiplicité même des cas prévus par la loi, aggravée de ses lacunes et de ses obscurités, a amené chaque contribuable à l'interpréter dans le sens le plus avantageux pour lui et, dès qu'il le pouvait, à faire de sa situation un cas particulier que n'aurait pas prévu le législateur.

Ce dernier, ne s'illusionnant qu'à demi sur le zèle spontané du contribuable, avait cherché les moyens propres à susciter des versements réguliers — voire anticipés :

Un arrêté du 20 décembre 1920 du ministre des Finances décidait que les caisses de l'impôt sur le chiffre d'affaires recevraient à tout moment des paiements quelconques portant intérêt de 5 o/o à dater du jour de versement. Ces intérêts, ajoutés aux acomptes, diminueraient d'autant la somme globale à verser.

Voilà encore une mesure qui a trouvé son écho chez nous. Elle n'a pas réussi en Allemagne, où on a dû l'abolir le 31 mars 1921. Peut-être cela venait-il simplement de ce que le taux de 5 0/0 était notoirement inférieur, même en 1920, à l'intérêt réel de l'argent. Les dividendes en Allemagne sont beaucoup plus élevés. En France même, il faut que du 6 0/0 soit un « placement de père de famille » pour séduire le souscripteur. Encore les émissions sont-elles lancées au dessous du pair. Si l'on voulait user de ce procédé chez nous, il faudrait appliquer ouvertement le taux réel, de 7,60 0/0 en juillet 1923. Est-ce possible ou non ? Nous n'avons pas à statuer.

Un autre accommodement, qui a été plus suivi, a été le paiement par acomptes. Sans doute, l'impôt devait être réglé dans le délai de deux semaines suivant la communication de l'avis. Néanmoins (article 37) les paiements pouvaient, sur demande, s'effectuer par portions égales de 6 ou de 3 mois après la clôture de la période fiscale ; et les intérêts (5 0/0, non pas 10 0/0 comme chez nous) ne couraient qu'à l'expiration du délai accordé à l'intéressé.

Et maintenant, si le contribuable se montre décidément réfractaire, il pourra subir une amende allant jusqu'à *vingt fois* le montant de son impôt ; et la « mise en demeure » (*Mahnverfahren*) non écoutée le conduira à la prison.

... Théoriquement. Car, dans la pratique, le fisc allemand hésite beaucoup avant d'en arriver aux mesures extrêmes. Il croit gagner davantage par la conciliation. C'est peut-être une preuve de tact ; c'est sûrement une preuve que le mécanisme de rentrée de l'impôt n'était pas au point.

A en juger par le zèle des agents de perception en Alsace, on peut être assuré qu'ils ont merveilleusement compris le mécanisme de nos impôts français, venant s'ajouter aux écrasantes charges locales ; nous pourrions aisément citer maint exemple de leur caporalisme civil, marque définitive de mise au point, — ou au poing.

L'Impôt sur le Revenu

L'Impôt sur les transactions commerciales, dont on vient d'esquisser les principaux caractères, et l'Impôt sur le Revenu, dont nous allons rapidement parler maintenant, sont les deux contributions les plus *populaires* en Allemagne, parce qu'elles atteignent la plus forte majorité des individus.

C'est pourquoi elles constituèrent pour Erzberger une base solide à son œuvre de réforme fiscale.

Au sortir de la guerre, le Reich se trouvait grand débiteur. Ses ressources étaient devenues lamentablement insuffisantes à l'acquittement de ses dettes. *Trop pauvrement alimenté par le produit des douanes* et des contributions matriculaires, le budget de l'Empire se trouvait affamé. Il fallait de l'argent. Erzberger ne le demanda pas directement aux contribuables ; mais puisque le Reich avait à assumer les lourdes charges des Etats, il imposa à ceux-ci le versement de leurs impôts au fisc central par le vote de nouvelles lois, notamment celle du 24 décembre 1919 sur les transactions commerciales, et celle du 20 mars 1920 (modifiée et complétée par celle du 30 mars 1920) sur le revenu.

La province n'avait plus le droit de percevoir des impôts de même espèce que le Reich ; en outre, ceux levés par la province et de nature à porter préjudice aux recettes d'Empire devaient être supprimés. D'emblée, le Reich s'instituait grand législateur. La réforme d'Erzberger devenait non seulement quantitative, mais qualitative et distributive. Les provinces étaient soumises au versement *intégral* de leurs impôts au Reich, qui leur retournait la part nécessaire à leur administration. L'Empire décidait du taux à accorder. Un exemple topique en est le « *Gründerwerbssteuer* », impôt sur les acquisitions immobilières.

res : la ville a un droit, la province a un droit, le Reich a un droit. Mais celui de l'Empire l'emporte sur celui de la province, et *a fortiori* sur celui de la ville. Le Reich prélèvera donc, sans collecteur intermédiaire, 6 0/0, totalité des droits dus aux trois fisci ; il reversera 1 0/0 à la province, 1 0/0 à la ville, et gardera pour lui une part de 4 0/0.

C'était une tentative d'unification financière des *Allemandes*. On saisit immédiatement la différence profonde d'origine de l'impôt sur le revenu, chez nous et en Allemagne. Si Erzberger fut assassiné, c'est moins pour avoir tenté cette instauration — et l'avoir même réalisée — qu'en raison de l'échelle qui constituait une véritable démocratisation de l'impôt, et qui d'ailleurs, avec moins de brutalité dans le geste, provoque en France aussi l'inquiétude vive du capital. Le Revenu en effet, objectent certains, n'a de valeur sociale que s'il est le produit du travail, donc le produit du capital qui permet le travail : frapper trop lourdement le produit du travail, c'est, à proprement parler, tuer la poule aux œufs d'or. Le problème n'est donc nullement dans le principe, mais dans son application. Voici celle qu'a établie Erzberger.

L'impôt sur le revenu s'élève :

Pour les premiers 24.000 mark du revenu imposable à	10 0/0
Pour les 5.000 mark suivants du revenu imposable, à	20 0/0
« » » » » »	25 0/0
« » » » » »	30 0/0
« » » » » »	35 0/0
« » » » » »	40 0/0
Pour 70.000 mark, à.....	45 0/0
« 80.000 » ».....	50 0/0
« 200.000 » ».....	55 0/0
Pour les sommes supérieures, à	60 0/0

On entend bien que la loi d'Erzberger a eu soin de distinguer — comme d'ailleurs nos feuilles de contribution — l'impôt sur *le revenu* et l'impôt sur *le salaire*. Le législateur a été cependant assez embarrassé, puisque les tarifs

sur le salaire subissaient bientôt des modifications, pour aboutir à cette solution étrangement empirique :

10 0/0 jusqu'à 24.000 mark de salaire. Au-dessus de 24.000 mark, le pourcentage de 10 0/0 subsiste, mais le contribuable, après déclaration, verse un supplément dont le montant est fixé par le fisc.

Remarquons au surplus que le législateur a voulu prendre en considération les petits salariés : ceux dont le salaire ne dépasse pas 1.200 mark sont totalement exonérés. Il s'agit là bien davantage de l'application d'un principe fort louable, que d'une somme représentant un minimum nécessaire à l'existence d'un individu (1). C'est pourquoi tous les salaires et traitements sans exception ne sont imposés que déduction faite des 1.200 mark annuels.

A ces 1200 mark, l'homme marié ajoutera une nouvelle déduction de 1.200 mark, et le père une déduction de 180 mark par enfant. De telles considérations éclairent par incidence le mécanisme de notre impôt français.

Cela posé, un Français demeure confondu devant l'inquisition établie par le système Erzberger, et dont la feuille de déclaration est la marque. On vous y demande :

Combien de pièces comprend votre logement, et à quel étage il se trouve ;

Tout ce qui peut être, naturellement, dividendes, intérêts, profits de participation à une ou des sociétés quelconques ;

Les intérêts des créances en capitaux de toute sorte, y compris les intérêts de mises de fonds et dépôts dans les banques ;

Les revenus d'hypothèques ; les sommes d'escompte de lettres de change et de billets à ordre ;

Toutes les recettes possibles provenant de votre travail ; de quelle nature est ce travail, et comment vous en avez calculé les recettes ;

(1) Il est inutile de rappeler que toutes ces cotisations en mark datent de 1920, et que par suite elles ont subi, dans une certaine mesure, les modifications amenées par les variations ultérieures du mark.

Vos gains sur des affaires de vente isolées ; sur des affaires de bourse ;

Les autres recettes de tout genre (par exemple agriculture, chasse, pêche), etc., etc.

Dans les demandes en déduction, vous aurez à indiquer, entre bien d'autres points, les dépenses supplémentaires pour le ménage occasionnées par le travail de votre femme ; celles occasionnées par les transports entre le domicile et le chantier ; *ce qui rend ces dépenses nécessaires* ; les dépenses faites pour créer, assurer et conserver les recettes ; votre société d'assurances et le numéro de votre police ; membre d'une association, si vous la considérez comme étant de nature à favoriser les progrès de la civilisation comme bienfaisante, d'utilité publique ou politique, et pour quelles raisons.

Avez-vous, par bonté ou raison de famille, des personnes à votre charge, il vous faudra non seulement déclarer à combien s'est élevé au cours de l'année solaire votre dépense les concernant, mais encore dire quel a été leur revenu à elles, et d'où il provenait.

Dans ce fatras, se rencontrent, il faut le reconnaître, d'excellentes préoccupations : les dépenses, par exemple, faites pour assurer et conserver les recettes amèneront l'ouvrier à être exonéré pour la bicyclette sur laquelle il se rend à son travail, le médecin pour l'automobile qui lui permet de visiter ses malades, etc.

Mais en somme, sous la minutie des questions posées et qui, comme dans la loi sur les transactions commerciales, marquent véritablement l'esprit de la race, que d'obscurités, que d'imprécisions ! Peut-être l'expérience et le temps y apporteront-ils de nécessaires corrections. En attendant, le fisc s'est montré conciliant. Et de même qu'il se sert, pour l'application de l'impôt sur les transactions commerciales, des commentaires du docteur Popitz, de même il utilise, pour l'impôt sur le revenu, ceux du Dr Strutz, du ministre des Finances d'Empire.

Souhaitons que nos techniciens interalliés ne rencontrent pas dans leur tâche prochaine trop de « commentaires » extra-légaux à consulter, et que cette brève étude, en donnant au lecteur un aperçu des difficultés que l'on rencontre dès que l'on aborde la formidable machine fiscale allemande, lui fasse apprécier une fois de plus, au moins par comparaison, « la douce France ».

M^e A. ELUÈRE,

du barreau de Strasbourg.

CRUAUTÉS ET TENDRESSES¹

VIÉILLES MŒURS COLONIALES FRANÇAISES

—

VI

LE JARDIN DES CYPRÈS

— Ils étaient sept, reprenait la narratrice. Ils portaient chacun un masque. Ils étaient vêtus et gantés de blanc. Tous les sept allèrent se masser sous ce premier arbre de l'allée. Puis, un revint seul et se dirigea jusqu'à la fenêtre. Par trois fois, il frappa en appelant : Père, Père, Père, la bouche collée sur les persiennes. Le Père répondit aussitôt : « Je viens. » Alors l'homme masqué recula de quelques pas. Quand le Père apparut, et comme il cherchait à travers la nuit, l'homme s'avança brusquement vers lui et le frappa... Le Père est tombé en disant : « Que la volonté de Dieu soit faite. » J'étais là. J'ai tout vu et tout entendu.

Le matin venait pâle comme la mort elle-même. Il y avait des fleurs blanches aux cactées et des traces de sang par terre. Deux femmes s'agenouillèrent et baisèrent cette terre que le sang du martyr avait sacrée.

— ...Alors, continua la même, les autres vinrent. Ils étendirent un grand drap par terre et y mirent le cadavre qu'ils emportèrent jusqu'où on l'a retrouvé, — dans la ruelle, dont les pierres sont tachées de sang.

— Et maintenant qui nous soutiendra dans la vie ! gémit une voix.

(1) Voyez *Mercur de France*, n° 619 et 620.

— Ils étaient gantés, dit une autre. Ils avaient peur du sang qui reste sur les mains. Ils ne songeaient pas à celui qui reste à jamais sur la conscience...

De nouveaux venus grossissaient le groupe formé devant la maison du Père et le même récit reprenait avec son étrange puissance d'horreur et d'attrait : Ils étaient sept ...Leurs mains étaient gantées de blanc...

La porte d'entrée s'ouvrit toute grande. Une haute femme, le front serré d'un foulard noir, dont le visage rappelait celui des saintes de la Voie douloureuse, les invita :

— Entrez, pauvres enfants, vous qu'il a tant aimés, entrez. Venez le voir, étendu sur son lit... On dirait qu'il dort et qu'il vous attend pour s'éveiller et pour parler encore. Entrez, entourez-le et versez des pleurs. Mais venez sans colère et sans vengeance. Pardonnez comme il a pardonné.

La foule s'engouffra dans le couloir, pénétra dans la chambre austère, entourra le sofa en bois sans sculpture sur lequel était étendu le Père des nègres. Des bouquets de palmes autour de sa couche mortuaire l'enclosaient de leur verdure, de sorte qu'il paraissait dormir dans un jardin.

On l'avait vêtu d'une aube richement brodée en sa blancheur immaculée. Une de ses mains était sur sa poitrine, l'autre gisait sans souplesse le long de son corps qu'on eût dit sculpté dans la cire. Le fard de la mort commençait de lui teindre les tempes ; ses violettes lui fleuraient sur les paupières et sur les ongles. La bouche, d'où s'était épanché le fleuve tour à tour impétueux ou paisible de la parole — tarie maintenant, — demeurait légèrement entr'ouverte. Un rais de lumière filtrait à travers les cils, donnant à son regard un semblant de vie. La mort pesait sur ses mains qui avaient absous et béni, son gel s'évaporait de tous ses membres. Et cependant, avec ses yeux clos, sa bouche scellée, ses mains

inertes, il regardait, il parlait. Mort, il vivait plus puissamment que vivant.

Un homme se pencha et baisa pieusement ses pieds. Des femmes s'agenouillèrent et pleurèrent, la tête contre le lit. Beaucoup lui parlaient à travers leurs larmes, quelques-uns avec des yeux secs et une gorge étreinte : « Tu aurais pu nous dire tant de choses et tu te tais, et tes lèvres restent serrées ! » Quelqu'un répondit :

— Il vous parlera même dans le désert de la tombe. Ses lèvres sont dans votre cœur. Sa parole restera dans vos oreilles comme le bruit de la mer : « Ma parole est en vous. Je vous l'ai donnée tantôt comme le lait, tantôt comme le vin, souvent comme une boisson amère. Ils ont fermé mes yeux qui les gênaient. Ils ont fermé ma bouche que le mensonge ni la flatterie ne pouvaient souiller. Ce que le Seigneur m'a dit dans le secret de mon cœur, je l'ai crié sur le faite des toits. Un jour, cette église d'où l'on vous chasse s'ouvrira toute grande aux pas de vos fils... »

Le ciel se dénouait en prenant une couleur exquisement tendre. La nature s'emplissait de douceur, voulait être caressante et légère à sa mort. Une brise vint effleurer son front. Sur le bord de la fenêtre, un oiseau se posa et chanta. Mais pas un cheveu ne frémit sous ce frôlement, pas un frisson ne parcourut cette chair impassible. L'oreille par où étaient entrées toutes les voix de la vie et les détresses des hommes était emplie par le néant.

— Paix, paix... venez le voir, allez l'entourer et le baigner de vos larmes...

Le peuple entrait en foule comme un flot sombre, pénétrait par toutes les issues de la chambre. On entendait, venant du dehors, la même voix noyée dans les soupirs, oppressée par les larmes, qui recommençait inlassablement le même récit :

— Ils étaient sept...



L'air trembla tout à coup à l'approche de trois hommes qui entrèrent d'une allure décidée, pareils à trois archanges noirs et vengeurs, à des guerriers sortis vivants du même métal. Sous leurs chemises entr'ouvertes, on voyait leurs poitrines luisantes comme une armure, et il semblait qu'on entendît sonner leurs cœurs avec un bruit sourd et dur qui rappelait le fer.

C'étaient Hector, Venancour et Décius, tous trois de même taille, ayant sur l'épaule qu'ils gardaient nue le grand lys noir dont le fer les avait estampés.

Hector se plaça en face du corps, Venancour à droite et son compagnon à gauche. Leurs regards se croisèrent en faisceau de glaive, planèrent sur la forme inanimée dont, avec un cœur fort et implacable, ils burent la pâleur et le froid. Alors, ils bombèrent leur poitrine, la frappèrent du plat de leurs mains, tendirent le bras, puis redressant leurs larges paumes, formulèrent le serment de vengeance :

— Père, jura Hector, sur ton corps immobile, je te vengerai !

— Sur ton sang resté par terre et qui crie justice, moi, Venancour, je le jure, Père, je te vengerai !

— Devant mes frères qui pleurent, je jure que moi, Décius, je vengerai ta mort, ô notre seul maître !

— Nous te vengerons ! reprirent-ils ensemble, tandis que leurs mains s'abattaient sur leurs poitrines, tels trois aigles féroces rentrant à leur aire.

La haute femme qui ressemblait aux saintes du Calvaire, et dont les doigts de temps en temps fermaient les yeux du Père, demanda :

— Qui parle de vengeance à côté de celui qui fut le pardon ? Malheur ! malheur à ceux qui viennent formuler, sur l'apôtre qui enseigna l'amour, des paroles de haine et de sang !

Alors, les trois colosses s'en allèrent, frappant le sol de leurs pieds, mâchant ainsi qu'une gomme âpre et amère leur serment de vengeance.

— Race de moutons qui n'avez plus de laine sur le dos, vous ne savez que le pleurer; nous, nous saurons le venger !



Par tous les sentiers, par toutes les routes, montueuses ou plates, ombragées ou chaudes, du monde venait vers la ville pour assister aux obsèques du Père des Nègres. Il y avait de pauvres gens qui marchaient titubant, les yeux hagards, rivés sur la cité aux pierres tachées de sang où, sans vie, reposait le martyr. Plus on en approchait, plus l'étreinte prenait les cœurs; car plus émanait vers eux la mélancolie de l'irréparable mort, plus la tragique confirmation s'acquerrait par la voix des cloches épandant dans l'air leurs sons lugubres.

Des voitures passaient, des hamacs, des hommes à cheval. Quelques marchandes emportant leurs récoltes. Toute la vie matérielle de la cité suspendue, arrêtée dans le deuil. Sur le bord des chemins, des hommes assis tenaient leur front dans leurs mains. Ils ne répondaient pas à ce qu'on leur demandait, ou bien ils tendaient le bras vers la ville d'un geste qui signifiait : Allez-y, vous saurez ce que vous voulez savoir. Des femmes en pleurs contaient leurs pressentiments : des papillons noirs étaient entrés chez elles, des miroirs s'étaient brisés...

Un grand vieillard apparut sur la route. Il venait lentement, le visage à peine visible au fond de sa barbe frisottante. Le vieil Eloi seul possédait cette gravité noble dans la démarche et dégageait, même de loin, cette sympathie spirituelle à laquelle nul n'était insensible. Il portait, enfilé au bâton qui reposait sur son épaule, un mouchoir noué contenant son gilet, son jabot et ses chaussures. Quand il eut atteint le fromager isolé et

majestueux sur le bord du chemin, il s'arrêta sous son feuillage pour se reposer dans sa fraîcheur.

De ce lieu, on dominait le cimetière, le jardin sans ombre, la terre mangeuse d'hommes, toujours affamée et béante. Déjà la besogne funèbre était commencée. Des bras préparaient la dernière demeure, le lit solitaire du mort.

Le vieil Eloi se découvrit et se signa.

— J'avais choisi ce jour pour t'apporter ma messe d'action de grâces, ô Père, murmura-t-il, et fêter pieusement ma libération. Tu te serais réjoui avec moi et je me serais agenouillé à la Table sainte pour y recevoir mon Dieu de tes mains... Et voilà que ta tombe se creuse, que la terre te prend, que tu vas descendre dans le sépulcre, une de ces trois choses qui ne se rassasient point ! Ce temps que je croyais passer dans la joie, je le passerai dans la tristesse de tes funérailles... Ah ! Seigneur ! Seigneur ! mets dans nos cœurs qui ne peuvent te comprendre la soumission à ta volonté sainte !



La boîte étroite et haute, surmontée des vêtements sacerdotaux, passa le seuil qu'elle ne franchirait plus. Des esclaves la portaient, selon la volonté de celui qui y était couché : « Je veux que mon corps ne soit porté que par eux. »

Entourée d'un clergé en deuil, suivi par un immense cortège où la classe élégante se mêlait à la classe laborieuse, le noir au blanc, les pieds nus aux luxueuses chaussures, et pareille dans l'air limpide à une barque funéraire, elle glissa entre les manguiers dont les fleurs tombèrent comme un adieu sur celui qui s'en allait, isolé par quatre planches de la lumière. Elle fila entre les antiques porriés à la longévité puissante, qui saluèrent de leur ombre la vie fugitive arrivée à sa grève.

Aux allées succéda une humble rue pavée de pierres

saillantes et disjointes, bordée de trottoirs sur lesquels s'alignaient d'étroites maisons sans étages, percées de jalousies sous leurs toitures en tuiles. Plus lentement y alla la boîte. Le mort alourdissait son allure, semblait se plaire dans cette rue qu'il avait aimée, s'attardait entre ces maisons de pauvres, pleines de ses œuvres, fourmillantes de ses charités placées à tous les seuils des demeures, debout au chevet des lits, assises à côté de la faim, de la soif et des larmes.

Et le mort prenait ses œuvres telles qu'elles étaient, en paroles, en actions, en dons, pour les emporter entre ses bras fermés, — là où l'on n'emporte qu'elles.

La foule suivait, oppressée, anxieuse, désespérée de donner à la terre celui qui était son orgueil et sa foi, l'apôtre dont elle attendait encore tant de justice et de soutien. Mais le néant appelait sans pitié, la terre ouverte sollicitait sa pâture.

La vieille église en pierres de taille reçut par toutes ses portes la foule et son idole que les yeux, vainement, cherchaient sur les autels où, hier encore, elle se dressait revêtue d'un sceau divin. Les cierges rigidés s'empanachèrent de petites flammes, formèrent une haie de chaque côté de la bière, tandis que le roulement de l'orgue s'engouffrait sous les voûtes, percé par les glas qui tombaient en longues larmes sonores, un à un.

Cruel, le *Dies irae* s'éleva d'un vol aigu, plana, scandé par les cloches, agita d'un grand frisson les tentures macabres semées de larmes d'argent, de crânes et d'ossements. La vie poignardée par l'impitoyable chant se figeait dans les cœurs.

Jour de colère ! Jour de vengeance !...

Il montait dans une clameur désespérée, âpre, farouche. Une voix claire d'enfant, qui s'y mêla tout à coup, l'aiguisa encore, rendit plus acéré le dard dont il lacérait toute joie, tout espoir aux âmes des humains :

Que dirai-je alors, malheureux que je suis ? Quel protecteur invoquerai-je ?...

La puissance des sons ne pouvait atteindre au delà dans la torture et l'effroi. Sous leur accent, les êtres ployaient oppressés, appelant la vie comme des asphyxiés, demandant pitié, implorant la tendresse et les consolations terrestres. Enfin l'hymne d'épouvante s'apaisa :

Souvenez-vous, ô Jésus, plein de douceur, que pour moi vous vous êtes fait homme... Vous avez absous Marie-Madeleine, vous m'avez donné à moi-même l'espérance...

En musique de murmures et de sanglots, les sons clapotaient autour de la bière impassible, s'infiltraient à travers les jointures des planches, *Pie Jesus Domine*, très doux, comme un courroux qui se calme et se résout en pleurs, comme un coupable qui supplie et demande le pardon de son crime.

Un brouillard d'encens enveloppa la boîte lugubre, estompa les rites ainsi que l'ample forme vêtue d'une dalmatique qui balançait l'encensoir autour du cercueil, modulant des prières, d'une incantation magique dans les parfums.

Miséricorde, Seigneur !... *Pie Jesus*... O doux Jésus, Seigneur !

De nouveau, des bras reprirent la bière, la placèrent sur des barres, et le cortège suivit, pressé avec plus d'angoisse autour du mort qui maintenant ne ferait plus de halte nulle part.



Il s'en allait avec une hâte sinistre et poignante. Il était évident que la vie le chassait de son sein, poussait dans les ténèbres souterraines la corruption ennemie. La fosse seule devenait hospitalière et maternelle au corps rejeté de l'existence, réclamant jalousement pour elle le secret de la dissolution, le retour de la créature à la poussière

« O homme, souviens-toi!... » Et l'homme, comme conscient de la souillure qu'il faisait à la pleine clarté, se dépêchait de retourner à la terre.

C'était à la porte du cimetière, tout à l'entrée du champ paisible, qu'était creusée la tombe de celui qui sut combien basse est la porte du ciel et combien, pour y entrer, il faut se baisser.

On l'y descendit lentement, sans secousse. Un long couvercle de marbre noir alla sceller la demeure que n'irait partager personne, que seuls troubleraient les pas des passants sous lesquels voulut dormir le Père des opprimés.



Dès qu'Halmie apparut, Léone alla au-devant d'elle. La sœur de Renaud, serrée dans son châle de cachemire, revenait de la ville. Elle remontait lentement sous les frangipaniers. Le bon Bénédicte qui la croisa lui prédit la pluie. Elle sourit songeusement, regarda le ciel d'une blancheur trouble, avant-courrière de ces pluies battantes et chaudes des régions équatoriales. Les cactus charnus prenaient dans le soir la ressemblance des cierges éteints. Des feuilles, pressentant l'eau, se repliaient.

Le cœur d'Halmie était comme ce soir morne et lourd, dans lequel traînaient des parfums de cyprès. La vie, qu'elle considérait avec un sentiment individuel, lui apparaissait plus que jamais sous son aspect périssable. Elle voyait que tout meurt, sans s'apercevoir que tout naît — et renaît peut-être — que la feuille tombée au pied de l'arbre contient la feuille future, que l'homme, s'il retourne en poussière, vient de la poussière. Elle n'avait jamais pensé que le renouvellement est la loi de l'être. Elle se disait : Tout finit, tout périt, tout meurt.

De loin, à mesure qu'elle s'en rapprochait, elle devenait la détresse de Léone, acquérait la certitude de son

désespoir accru encore d'une vérité découverte et affreusement décevante.

— Je ne m'étais pas trompée, lui dit la jeune femme en l'abordant, Zilda est aux Millefleurs. Le savais-tu ?

Elle le savait. Elle lui répondit :

— Sois calme. Ne t'affole pas. C'est un moment de folie qui passera. Evite surtout qu'il y ait des choses irréparables.

— L'irréparable est fait, attesta Léone. Il n'y aura plus de confiance et jamais le même amour qu'avant,... jamais !

— La douleur te fera vraiment femme. Tu étais trop enfant, trop quiète dans ton bonheur.

— Et trop naïve aussi. Que de fois je me suis dit que si je venais à mourir, il me garderait sa fidélité, même morte. As-tu été voir Joute de Routerre ?

— Il sera à tes pieds demain et baise tes deux mains.

— Mon Dieu ! soupira Léone, comme cela m'amuserait si je n'étais si malheureuse !

— Quand on vous a volé un bien, il faut le disputer et le reprendre, reprit Halmie.

— J'eusse mieux aimé qu'on me l'eût volé ! mais c'est mon bien lui-même, Halmie, qui s'est donné.

Elles arrivèrent à la maison. Léone suivit Halmie dans sa chambre.

C'est là qu'était le fameux lit en bois de sapotier mentionné dans le Livre secret sous le nom de « lit de la Préférée ». Très original dans sa forme et sculpté d'une Psyché endormie, il fut longtemps relégué dans les galetas avec les meubles démantibulés jusqu'au jour où Halmie, romanesque comme son père, se l'appropriâ et le fit placer dans sa chambre pour y coucher.

— Si seulement il y avait un enfant entre nous ! regretta Léone en s'étendant nonchalamment sur le bord du lit.

— Un enfant empêcherait-il un caprice ? douta Halmie.

— Il me consolerait, assura Léone.

Halmie enleva son châle et sa robe d'un bleu sombre. Ses bras nus chaudement dorés, à côté du lit évocateur où avait dormi la Préférée — qui lui ressemblait peut-être — ressuscitaient avec une volupté troublante dans le miroir brumeux le charme du passé. Et voilà que, mêlée à la mélancolie de la mort flottant jusque dans ses vêtements qui avaient traîné sur la terre des sépulcres, l'éternelle force de la vie triompha, suscita dans le cœur des deux femmes, dans celui qui s'était dilaté sous l'amour, comme dans l'autre, chaste et hautain, qui l'avait dédaigné, sa profonde nostalgie, le désir d'être aimée, d'être la « préférée ».

— La préférée! murmura Halmie, en goûtant le singulier mélange de douceur, de volupté et d'amertume que ces deux mots éveillaient en elle.

— Voilà Renaud! dit tout à coup Léone, dont — bien avant l'ouïe — la voie subtile des nerfs reçut l'avertissement lointain.

Elle se redressa dans l'attitude d'un jeune animal qui va bondir.

— Oui, va, dit Halmie, en laquelle retentit le choc de cet élan passionné. Va avec ton sourire et ta tendresse. Sois-lui indulgente, Léone.

Le bras levé d'un geste de statue, elle l'éclairait déjà du haut flambeau de cuivre.

Mais se ravisant tout à coup :

— Je n'irai pas, fit Léone, en secouant la tête et en reprenant son expression dure et fermée. Il ne mérite ni mon sourire, ni ma tendresse, ni mon indulgence.

Et elle se réétendit sur le lit de la Préférée.

VII

LA MAISON DE ZILDA

Un matin de juin, la comtesse Adélaïde de Savillaud se

décida à quitter sa petite propriété Les Millefleurs, dont Renaud avait fait l'acquisition aux enchères. Deux vieux esclaves la portaient en hamac chez son ancien asservi, le nommé Beausoleil, qui n'eût pu souffrir que sa bienfaitrice trouvât asile ailleurs que chez lui. Il n'était pas très heureux, mais il travaillait, vivait d'une buvette que fréquentaient les gens qui se rendaient en ville ou en revenaient. La situation de cette buvette, placée à égale distance du bourg et de la ville, lui avait valu le surnom de père Mitan, — réminiscence du mot espagnol *la mitad*, introduit avec quelques autres encore dans le langage créole.

Quand la comtesse de Savillaud eut atteint le point du sentier où, après un détour un peu brusque, la maison se perd de vue, elle demanda à ses porteurs de la retourner une dernière fois vers la terre où avaient vécu les siens, où revenaient leurs ombres et restaient les légendes qu'ils avaient inspirées. Ils obéirent. Regardant les murs derrière lesquels demeuraient ses meubles, ses derniers serviteurs et tout un amas de souvenirs, la vieille demoiselle posa son mouchoir sur ses yeux et se mit à pleurer.

Elle s'était bercée de l'espoir que Renaud d'Indey la laisserait achever ses jours entre ces murs, à l'ombre de son fromager centenaire. Probablement, Renaud eût fait cette bonne œuvre, s'il ne se fût à son tour trouvé dans la nécessité d'offrir un refuge à Zilda, qu'il voulait poser comme sa maîtresse.

Zilda qui ne vit pas pleurer et partir la comtesse de Savillaud, ne sachant pas le déchirement auquel sa venue donna lieu, entra sans remords aux Millefleurs.

Le soleil venait de se lever quand Hector et Zinzon, qui l'avaient portée toute la nuit, s'arrêtèrent devant le portico et abaissèrent le hamac d'où la nouvelle maîtresse des Millefleurs sortit, enveloppée d'un grand cache-mire des Indes qu'elle avait pris à Halmie.

Il avait plu. Les quatre jarres en grès, qui flanquaient

la maison à ses angles, débordaient d'eau claire. De la terre humide, des feuilles, se dégageait une fraîcheur mêlée de parfums et de soleil, que l'arrivante huma avec sensualité. Debout sur la véranda, elle considérait les lieux où elle venait vivre.

La maison était basse et rectangulaire. Les pluies d'hivernage en avaient sans doute déteint les portes et les persiennes, mais, de bois solide, elle avait résisté et résisterait encore aux ouragans. D'ailleurs, elle s'adossait à des mornes qui la protégeaient des rafales de l'hivernage. L'ombre d'un vénérable fromager couvrait la terrasse d'une mare bleue. C'était dans cette ombre que la comtesse de Savillaud, en compagnie de sa vieille Rosette, passait ses après-midi à s'entretenir de son opulence perdue, moins pour le regret qu'elle en éprouvait que pour le plaisir de remuer des souvenirs, de l'argent, ou un tas de petites vanités, de babioles et de chiffons.

Le charme des Millefleurs était surtout dans le site, dans le merveilleux paysage de montagnes et d'eau qui se déroulait sous les yeux. A l'extrémité d'un long couvert de lianes, se découvrait cette étendue de mer placée sous le fatidique Morne aux bœufs, funeste aux navires qui, comme sous un enchantement mauvais, y languissent, les voiles flasques, à la merci des vents avarés.

Les Millefleurs étaient le paradis des abeilles et des colibris, ces jolis suceurs de nectar. La comtesse de Savillaud, ayant toujours eu à cœur que sa petite terre ne mentît jamais à son nom, y cultivait une variété de fleurs. Elle aimait par-dessus tout ses rosiers épineux, ses œillets, ses bosquets d'acacias et de jasmins, dont à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit on respirait les parfums.

Son frère, Jean de Savillaud, disait des Millefleurs : « Le matin, l'air y est doux comme le miel ; à midi, ardent comme le punch ; le soir, apaisant comme l'amandé. »

Une légende voulait qu'un cavalier y passât en plein midi, vêtu de blanc, les pieds dans des étriers d'argent, emporté par un cheval, blanc aussi, sous les pas duquel se fermaient les fleurs des savanes. On disait tout haut que c'était le diable, mais tout bas on chuchotait que c'était ce méchant marquis de Savillaud qui, pour se payer la fantaisie de meubles en bois de mancenillier, ne craignit pas d'exposer la vie de ses esclaves, en les mettant en contact avec l'arbre au lait mortel. Et on ne priait pas pour l'âme de celui-là.

Zilda sortit de sa contemplation pour s'occuper de ses porteurs. Elle aperçut alors le regard d'Hector fixé sur elle avec un dédain hostile. Troublée, elle essaya de l'adoucir par une de ces paroles qu'elle savait empreindre d'irrésistible séduction. Elle se heurta à son mépris écrasant. Sans un mot, mais expressif dans son attitude, le farouche Mina la toisa, frappa du pied avec colère et s'en alla violemment, refusant de s'asseoir dans la maison de Zilda.



Trois domestiques souhaitèrent la bienvenue à Zilda, trois épaves de la liquidation des Millefleurs : la vieille et dévouée Rosette, à laquelle il fallut bien que renonçât sa maîtresse sans abri, puis Léonard et Benjago, deux noirs indolents et paisibles qui aimèrent mieux être vendus avec la propriété que d'aller courir, à leur âge, les hasards de la vie libre. Ils étaient tous trois soumis à la direction de l'intendant Parfait, sous l'autorité duquel M^{lle} de Savillaud elle-même dut se courber plus d'une fois.

Cet intendant avait obtenu que Renaud le gardât aux Millefleurs dans les mêmes conditions où il le trouva, c'est-à-dire avec le demi-tiers des bénéfices et les cinq arbres à fruits qu'il tenait de M^{lle} de Savillaud en retour de ce qu'il appelait son administration et sa grande res-

ponsabilité. Une première fois, en effet, il sauva d'une vente aux enchères les Millefleurs grevées d'hypothèques pour payer les dettes de M. Auguste de Savillaud, en train de vivre à Paris aux dépens de toute sa parenté des Iles. Parfait fit prendre à M^{lle} de Savillaud des engagements vis-à-vis de ses créanciers, promit de les lui faire tenir, y parvint tout de bon par son courage, sa volonté opiniâtre, sa sévérité.

Remise à flot, la propriété connut encore de beaux jours et des récoltes magnifiques. Parfait se croyait enfin au bout de son rouleau quand de nouvelles hypothèques s'abattirent sur les cafés, les cacaoes et les fruits, et toujours pour payer les dettes de M. Auguste de Savillaud.

Alors Parfait se lamenta sur la stérilité de ses efforts et sur la faiblesse de M^{lle} de Savillaud. « C'est comme si j'avais charrié de l'eau dans un tonneau percé, observa-t-il. Puisque vous consentez à vous laisser mettre sur la paille par votre neveu, faites-moi ma part. » Ce fut à ce moment qu'il exigea le tiers des bénéfices et cinq arbres fruitiers, plus le titre de « monsieur » par lequel il désirait qu'on le désignât aux inférieurs et aux étrangers.

Néanmoins M. Parfait allait pieds nus, vêtu comme les autres esclaves, d'un pantalon et d'une chemise nouée au col par un ruban. Mais le pantalon et la chemise de Parfait étaient de toile blanche de Hollande, tandis que Benjago et Léonard portaient la toile bleue de Guinée. Bien qu'enfant du soleil, il avait cette particularité de s'envelopper soigneusement la tête d'un foulard noir par dessus lequel il posait son chapeau de paille à large bord, à l'ombre duquel se dissimulait son visage dur et possessif de vieux cheik.

M^{lle} de Savillaud lui reprocha souvent de ne point mériter son nom, d'être, au contraire, bien imparfait, autoritaire, rancunier, ingrat, et lui assurait qu'on le craignait et l'estimait plutôt qu'on ne l'aimait.

On ne sut si ces reproches furent sensibles à Parfait. Toutefois, après une grave maladie qui le mena à l'entrée de la tombe, on remarqua qu'il s'était amélioré. Il fut quelque temps plus doux et plus serviable pour son prochain, puis sembla en éprouver de la lassitude, le fut moins quotidiennement, finit par ne l'être qu'une fois par semaine. Comme il ne changeait jamais ce jour, qui était le vendredi, son entourage eut vite fait de deviner son secret et de mettre à l'épreuve sa patience et sa bonne volonté hebdomadaires, de sorte que les vendredis de Parfait étaient édifiants.

Ce fut nécessairement lui qui présenta les domestiques à Zilda :

— Je sais que vous entrez ici en reine et maîtresse, lui accorda-t-il. Je vous dirai donc que je suis l'intendant des Millefleurs et votre serviteur. Souhaitez, désirez, vous serez obéie.

— Comme dans le conte de la Belle et la Bête, sourit Zilda, qui répondit sur le même ton cérémonieux :

— Ce que je souhaite, c'est de m'entourer de votre affection à tous, et que vous me receviez comme une passante qui est entrée chez vous avec confiance.

Jointe à son charme, ces mots firent sa fortune.

La vieille Rosette touchée pleura, et, s'avançant vers elle, prit un pan de son châle qu'elle baisa, car à travers la beauté de Zilda, elle avait vu aussi sa bonté.



Guidés par leur flair, les mercantis eurent vite fait de découvrir la route des Millefleurs. Ils arrivaient chez Zilda, leurs paniers pleins de tentations et de bonheurs, la bouche dorée de flatteries ; déployaient à ses pieds des indiennes et des madras, déballaient des parfums dont ils lui réservaient la primeur. Zilda achetait pour plaire aux mercantis, et surtout pour réjouir les yeux qui la voulaient voir élégante et parée.

Cependant, entourée de berceuses, de sofas, de hamacs, Zilda ne s'asseyait jamais que sur une petite chaise de paille. De même, la nuit, elle couchait étendue par terre, sur une natte. Elle ne se réservait jamais non plus les meilleurs morceaux du repas, laissait son vin, refusait les liqueurs. Mais, toujours coquettement mise, ceux qui la voyaient disaient d'elle : « Elle est comme un chat tombé dans une motte de beurre. » Seule, la vieille Rosette savait que ce chat-là ne se léchait pas les pattes.

Il venait aussi des pauvres, les mains tendues, lui promettant les bénédictions de Dieu. Zilda faisait l'aumône non seulement avec une grâce qui triplait l'obole, mais avec le sentiment mystique qu'en donnant aux autres, elle achetait pour elle-même des choses plus précieuses que l'or. C'est ainsi qu'elle offrait son linge, ses bijoux, paraît aussi son âme, si elle paraît son corps.

Ceux qui avaient l'expression poétique et la complexion amoureuse ne manquèrent pas non plus d'aller voir la nouvelle maîtresse des Millefleurs. « Zilda, lui dirent-ils, tes yeux sont pareils à des pastilles, et quand tu ris, la clarté de tes dents ressemble aux vagues qui se brisent sur le sable du rivage. » Zilda répondait à ces éloges par le sourire qui les inspirait, et les admirateurs — qui n'en espéraient pas davantage — se retiraient publiant les vertus de Zilda.

Jusqu'à l'affreux petit congolais *Laissez-moi vous dire* qui vint sur la terrasse danser en l'honneur de Zilda sa danse congolaise, dans laquelle il faisait mouvoir ses épaules en dodelinant câlinement de la tête, avec la mine d'un enfant qui pleure !

Tout ce qui porte bonheur, tout ce qui embaume, charme et caresse, se dirigeait vers la maison de Zilda : des grappes d'oranges, des bottes de vétiver, du bois de senteur, des pierres de lambis.

Le cœur battant de joie, Benjago lui annonça que, le matin même de son arrivée, des abeilles, essaimant,

étaient venues se fixer aux Millefleurs, — ce qui était considéré comme un présage heureux.

De son côté, Zilda envoyait à M^{lle} de Savillaud les fleurs et les plus beaux fruits de la propriété, et la bonne demoiselle, ravie, proclamait Zilda digne, autant par sa beauté que par sa bonté, de jouir de tout ce qui, hier encore, appartenait aux Savillaud.



Zilda donnait toujours le dos à la mer. Il y avait quelque chose, là-bas, sur l'horizon qui la gênait et l'opprimait, quelque chose qui faisait une grosse ombre sur sa vie. D'ailleurs, elle en avait beaucoup sur sa vie, de grosses ombres, mais elles n'assombrissaient pas son visage, car Zilda voulait que son commerce avec autrui fût toujours plein de grâce et d'attrait. Néanmoins, autrui allait, disant : « Il n'y a même pas en elle l'ombre d'un petit remords. »

Ce matin-là, l'île éveillée dans la beauté de son éternel été baignait dans un soleil radieux. Il resplendissait sur les cimes des pitons, sur le gazon des savanes, sur les petites barques qui s'en allaient à la pêche, les voiles gonflées et joyeuses. La clarté était si transparente que l'île anglaise, Sainte-Lucie, semblait s'être avancée vers sa voisine la Martinique. Débarrassée de ses langes de brume, elle se dessinait sur la mer, pareille à une haute pierre avec ses arêtes étincelantes. Mais Zilda détournait les regards pour ne pas voir l'île obsesseuse.

La montagne non plus ne lui était guère clémente. Intact, son passage y subsistait religieusement gardé par la solitude de ces bois où avaient résonné avec un accent inoubliable ces paroles de Bembo : Tu peux aller vivre ailleurs d'une vie qui ne craindrait point le déshonneur. Regarde ces terres : Sainte-Lucie, Dominique, tant d'autres !... Choisis celle que tu veux et nous partirons sous la garde de Dieu.

Zilda fredonna une chanson pour défier la mer et la montagne, chercha une distraction dans son aiguille et se mit à broder. Sur ces entrefaites, Parfait surgit tout à coup d'une de ces sentes étroites et raides qui remontaient de la caféière vers la terrasse. Il apportait enroulé au bout de son bâton un serpent expirant que d'un geste, dont Zilda goûta le style et l'hommage, il lança à ses pieds :

— Dieu soit loué ! s'écria-t-elle. Où l'as-tu tué ?

— Il était lové sous les feuilles sèches. J'allais y poser le pied. Mon bon ange m'a retenu. Oui. Dieu soit loué !
Il se signa.

Un peu au-dessous de l'ouïe, la blessure écumait en un flocon de graisse. D'un vert sourd mouchetée de noir, cette peau, tout autre part, eût pris une forme de beauté. Ici elle était une valeur perdue destinée à se désagrèger au fond de quelque ravin ou bientôt on l'enverrait pourrir.

Tout de suite, la fascination de l'animal s'exerça. Benjago, Léonard, la vieille Rosette ne tardèrent pas à accourir pour contempler, sans vie, le redoutable ennemi. Chacun lui cracha une injure, le maudit, maudit sa génération, se réjouit de sa mort comme d'une victoire. Benjago lui distendit les mâchoires pour en examiner les crocs par lesquels s'écoule le venin, tandis que Léonard, le touchant d'un charbon ardent, ramenait le mouvement dans ce corps d'où la vie était lente à partir et dont se dégageait encore cet étrange magnétisme que subit si puissamment l'oiseau. De nouveau, on l'outragea, on le maudit, après quoi chacun retourna à sa besogne.

Toutefois, Parfait demeura sur la terrasse à conter à Zilda des histoires de serpent, d'extraordinaires histoires, une, plus étrange que toutes, d'un reptile qui gardait, comme un chien dévoué, la maison de son maître, venait, à son appel, manger dans son assiette, et, en son absence, s'élançait sur les gens qui pénétraient dans sa cabane.

Puis, ce jour n'étant pas son jour de perfection, Parfait se mit à jaser et à médire du « conteur de contes » dont la maison, en face, sur la colline, était pleine de vacarme depuis le réveil.

— C'est souvent ainsi, dit-il. Il est toujours à tuer des coqs et des lapins pour festoyer. Il éreinte un pauvre esclave qu'il a acheté pour un mauvais doublon, le fait travailler au delà de ses forces, tandis qu'il passe son temps à dire des bêtises et à faire bombance.

Comme il abaissait les yeux sur le serpent, le bout d'un cigare le frappa. De l'extrémité de son bâton, il le désigna à Zilda.

— Sûrement, ce ne sont pas les gens d'ici qui fument cette qualité-là.

— Est-ce que le maître de la maison n'aurait pas le droit de venir fumer dans sa maison ? répliqua Zilda qui sentit l'insinuation.

Dans l'ombre de son chapeau, Parfait la regarda, les yeux de côté. Puis, après un silence :

— Veux-tu me permettre de te le demander ? Es-tu libre ou es-tu esclave ?

— Et pourquoi cette question ? fit Zilda sévère.

Son regard croisa fièrement le regard scrutateur du vieil intendant :

— Sache, lui dit ce dernier, qu'il vaut mieux qu'on te croie asservie que libre, car, écoute et comprends. Le Christ lui-même a dit : Il vaut mieux être jeté au fond de la mer avec une pierre au cou que de scandaliser le moindre des moindres.

— Ce même Christ a dit : Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. Est-ce que je te scandalise ?

— Je te rendrai cette justice que tu as apporté dans cette maison la bonté et la charité. Jamais, tu ne rebutes ceux qui t'approchent, et le pauvre ne s'en va pas les mains vides quand il t'a parlé. Mais ta place n'est pas ici.

Non, elle n'est pas dans cette maison. Voici où elle est. Regarde.

De son index à l'ongle bombé, il indiquait l'île ruisse-lante de lumière.



La lectrice aussi vint faire visite à Zilda.

Un après-déjeuner, la vieille Rosette la signala comme elle apparaissait au bas de la côte, tandis que le chien de la maison, selon son habitude, se levait pour aller à sa rencontre. Elle portait sous le bras les deux livres familiers dont, même à distance, se découvrait la vétusté:

— Elle vient faire la lecture, dit Rosette en plaçant sur le portico une chaise devant laquelle elle posa un petit banc. C'est toujours ici qu'elle s'assied, expliqua-t-elle, jamais à l'intérieur, afin que ceux qui passent entendent un morceau de la bonne lecture.

— Comment se nomme-t-elle ? s'informa Zilda.

— Mademoiselle.

Mademoiselle montait en marge du chemin, recherchant l'ombre des cassias aux fleurs lumineuses. Le chien revenait avec elle, réglant son pas sur le sien un peu débile que ralentissait, ici l'aumône d'une prière lue à un passant, là une extase. Car Mademoiselle était une voyageuse qui traversait le monde sans bruit, simplement pour aller au ciel, où elle voulait amener avec elle tous ceux qu'elle rencontrait sur sa route.

Elle finit par arriver à la maison, s'assit sans se présenter à Zilda sur la chaise que lui avait préparée Rosette, posa les pieds sur le petit banc. Elle savait que sa réputation la précédait partout, qu'elle était « la pieuse lectrice » dont les livres s'ouvraient à tous, qu'elle pénétrait chez tous, aussi bien chez les noirs que chez les blancs, dans les chaumières que sur les grosses plantations, chez les pêcheurs comme chez les justes.

Elle dit à Zilda :

— Je serais déjà venue te voir, mais j'ai passé deux mois entiers sur la propriété de M^{me} Brenteville, mère, à lui faire la lecture de l'Introduction.

— Et le carême, où le passes-tu ?

— Tout le carême est réservé à M^{me} de Routerre, la mère de Lionel. Le jour n'est pas assez long pour tout ce que nous avons à lire, et, comme après le saint temps nous sommes très fatiguées, M^{me} de Routerre me garde toute la quinzaine de Pâques pour me reposer.

Mademoiselle posa ses bouquins sur ses genoux. De ses doigts, elle palpa et assujettit son foulard gris sur ses cheveux tombant sur les tempes en une grappe de boucles cendrées sous lesquelles son visage tabac prenait une souriante douceur. Elle ressemblait à ces pensées pressées entre les feuillets de ses manuels en guise de signet, comme elles, sans sève, sans arôme terrestre. Ses yeux atones révélaient sa vie emportée dans les extases, pareille à ces lampes de chapelle qui brûlent à l'abri des souffles trop forts, crépitent faiblement avant de s'éteindre, puis meurent sans laisser de ténèbres.

Elle descendait illégitimement d'une vieille famille de magistrats sur les descendants de laquelle pesait une bizarre malédiction. Mademoiselle, que son illégitimité avait écartée des héritages, mais n'avait point soustraite à l'anathème tombé du haut d'une potence, partageait avec ses consanguins l'infirmité de se disloquer, comme fut disloqué par la torture l'innocent qui maudit jusqu'à la cinquième génération la postérité de l'imprudent magistrat.

Quand la prédiction se réalisait sur les membres de Mademoiselle, on allait quérir Parfait. L'intendant s'empressait d'accourir. Il remettait en place les membres déjoints de la lectrice. Il annonçait alors d'un air mystérieux : « Je viens de remonter Mademoiselle. »



Mademoiselle déligota ses livres. C'étaient une *Vie des Saints*, de ces âmes d'hommes ou de femmes qui éprouvèrent, jusqu'au suicide, le dégoût de la chair, et une *Imitation de Jésus-Christ*, le livre sibyllique consulté à l'égal d'un oracle, que l'on n'ouvrait pas sans l'accomplissement d'un rite. Tellement ouverte et fermée, lue et relue, cette *Imitation*, que ses pages étaient couvertes de bandelettes appliquées sur leurs marges comme des pansements. Quant à la *Vie des Saints*, elle exhalait une odeur de tabac dont ses feuillets jaunis étaient suffisamment pourvus d'ailleurs pour que les dimanches où Mademoiselle oubliait sa tabatière elle pût y recueillir une prise de cette poudre ainsi que le témoignaient les grattages infligés aux feuilles par l'ongle avide de la priseuse.

La lectrice mit ses lunettes d'écaille puis tendit le livre à Zilda. Celle-ci, accomplissant le rite préparatoire de l'ouverture, se signa sur les lèvres, la poitrine, formula l'invocation traditionnelle en enfonçant une épingle dans la tranche du livre qui s'entr'ouvrit au titre même d'un chapitre.

D'un ton ferme, Mademoiselle lut :

Que celui qui m'aime, prenne sa croix et me suive.

Sous l'injonction formelle, les épaules de Zilda eurent un frémissement. Elle se vit sous la croix, sans beauté, sans amour, se raidissant contre le fardeau qui s'imposait.

Votre croix vous est préparée. Elle vous attend partout. Vous ne pourrez la fuir quelque part que vous alliez, puisque, partout où vous irez, vous vous trouverez et vous trouverez toujours vous-même.

Elle lisait d'une voix incolore, sur un rythme lent qui permettait aux mots de pénétrer dans l'intelligence et à celle-ci d'en trouver la signification.

Assise bas sur son humble chaise de paille, Zilda se courbait comme pour se dérober au souffle impitoyable qui voulait l'arracher toute vivante à la vie.*

Elle regarda les roses qui se balançaient sous les palmes, les mangues savoureuses qui se pressaient joliment sur les branches,

Si vous portez de bon cœur la croix, elle-même vous portera. Si vous la portez à regret, vous rendrez votre fardeau plus dur et cependant il vous faut la porter.

— Ah ! soupira Zilda en se redressant encore troublée d'avoir respiré les sensualités éparses.

Si vous rejetez une croix, vous en retrouverez une autre certainement plus pesante. Disposez-vous donc...

Une voix s'éleva alors sur la colline d'en face, une voix de femme modulant à son tour une mélodie d'amour. En cadence, la chanson descendait le morne doré de soleil et de fruits, serpentait à travers les maïs engainés dans leurs fourreaux, entraînait, emplissait la véranda, disputant à l'autre force la beauté et la vie de Zilda :

Doux plus que le sucre est l'amour.

.....
 Disposez-vous donc à porter courageusement la croix...

.....
 Il faut que tu m'aimes toujours.

.....
 Si quelqu'un veut marcher sur mes pas qu'il renonce à soi-même.

.....
 Regarde comme le ciel est bleu.

.....
 Qu'il prenne sa croix et me suive. Ainsi soit-il !

Au cri puissant de la vie répondait le cri désenchanté du renoncement. Aime, disaient les roses en secouant leurs parfums au vent. Meurs, répondaient les branches sèches qui tombaient avec un craquement. Aime, roucoula un ramier poursuivant sa femelle sous les bambous. Meurs, protesta un squelette d'oiseau traîné par d'innombra-

bles fourmis. La mort répondait à la vie. La vie répondait à la mort. Les deux forces maîtresses du monde se côtoyaient et se mêlaient, sortaient l'une de l'autre, s'absorbaient, formaient la trame puissante, indestructible du monde.

Dans un rêve, Zilda vit la sainte se lever et partir, s'en aller sans amour, sans tentation, presque sans croix sur la route du ciel facile à ses pas, elle qui n'avait jamais aimé.

— Aime d'abord et meurs ensuite. Aime jusqu'à mourir, entendit-elle, dans le songe qui l'alanguissait.

A la voix caressante et connue, elle se retourna :

— Écoute, lui dit Renaud, l'index levé, d'invitant à prêter l'oreille au chant qui, tantôt avec un sanglot, tantôt avec l'âpreté d'un dard redisait la blessure dont saigne le monde et à laquelle il s'enivre comme à son vin.



Le vieil Éloi vint aussi faire visite à Zilda.

Un matin, en ouvrant les portes, on le trouva assis sur la véranda, son bâton posé à côté de lui.

Ce fut une joie. Zilda accourut, baisa ses cheveux et son front, pleura, la tête posée sur sa poitrine :

— Pleure, Zilda, ma colombe, ma perle brisée, qui n'as pas su, comme la femme sage, bâtir ta maison, mais, comme la folle, l'as renversée de tes propres mains. Pleure. Je voudrais te dire de jolies paroles comme au soir de ton mariage quand nous t'entourions fiers de ta beauté et de ta vertu. Ta beauté est restée. Mais, qu'as-tu fait de ta vertu ?... Hélas ! notre joie a fini par le chagrin. Tu n'es pas devenue la femme que nous espérions, celle dont le prix surpasse de beaucoup celui des perles, qui ceint ses reins de force et son bras de vigueur, dont la lampe ne s'éteint point la nuit. Mais la lampe a-t-elle jamais brillé chez toi, ô folle, folle qui as détruit ton foyer de tes propres mains. Quant à moi, la mort seule m'eût empêché

de venir. J'avais à tenir la promesse que je fis à Bembo de te voir et de te parler. Le jour de son départ, je restai avec lui jusqu'à la dernière minute. Il t'attendait malgré tout. Il espérait que tu allais venir à cette heure d'adieu, et, qui sait ? que tu partirais avec lui. Nous sommes demeurés là, dans le sable, les pieds dans la lame, les yeux fixés sur la route par laquelle tu aurais pu apparaître. Tu n'es pas venue, Zilda.

Assise à ses côtés, cachant sa confusion sous une attitude câline, Zilda appuya son front sur les genoux d'Éloi :

— Voilà ce qu'il ramassa dans le sable avant de s'embarquer et qu'il m'a remis pour toi : ce coquillage. C'est lui qui en a désuni les valves. Tu comprendras.

Il posa dans les main de Zilda les valves fines et veinées, rompues au point où la nature les avait liées par une charnière :

— Non, dit Zilda qui comprit le symbole. Notre vie n'a pas eu le temps de se lier. Les paroles seules nous engagèrent. Je ne l'ai pas aimé, car je sais aujourd'hui que l'amour est fort comme la mort, plus fort que le mépris, que le devoir, que tout !

— Le devoir est plus fort que la mort et que l'amour ensemble, repartit Éloi. Écoute. Tu verras. Dans la guerre de 1805, quand, sous le feu des batteries anglaises, il fallut porter un message au commandant de la corvette *La Fine*, le jeune homme de notre peau qui fut chargé de cette mission périlleuse ne recula pas. Il aimait cependant, et, de la femme qu'il aimait, il allait avoir un enfant. Mais, le devoir fut plus fort que l'amour et plus fort que la mort, car il mourut d'un boulet de canon comme il venait de remettre son pli à destination. Sans l'avoir connu, pense quelquefois à lui, Zilda... Il fut mon frère,

Sur cette évocation, le vieil Éloi se tut, ému. Zilda, devenue plus grave, regarda la mer sur laquelle passait une barque.

L'air se faisait moelleux et trouble ; la vague, changeante. Sainte-Lucie était lointaine, invisible, perdue dans les brumes marines.

Des pleurs d'enfants mêlés à des aboiements de chien leur parvinrent tout à coup.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Éloi.

— C'est le « conteur de contes » qui bat son petit esclave.

— Dès que nous possédons deux sous, nous achetons un esclave et nous le battons, nous aussi, constata le vieux noir. Qu'avons-nous donc à reprocher aux blancs ! Le fouet, dit l'Écriture, est pour le cheval, le mors pour l'âne et la verge pour le dos des insensés.

Brusquement, sans que rien le fit prévoir, il tomba une ondée tapageuse, une de ces larges pluies équatoriales traversées de soleil, dont les noirs disent que « le diable marie sa fille pendant qu'il bat sa femme ». En un moment, tout ruissela, les jarres débordèrent, la terre molle, crevassée sous les énormes gouttes, exhala une odeur tiède et âcre.

Puis, l'averse cessa brusquement. Les verts avivés donnèrent au paysage un éclat plus vif. L'oiseau qui s'était repris à voler déchiquetait à longs coups de bec les mangues mûres.

Zilda fit venir Parfait qu'elle présenta à Éloi. La terre étant séchée, Parfait invita le vieil homme à visiter la propriété. Il lui montra le jardin, la tonnelle, la caféière, la ruche, les cinq arbres chargés de fruits qu'il tenait de M^{lle} de Savillaud, jura que, s'il mourait avant sa libératrice, elle rentrerait en possession de ces arbres et hériterait, au surplus, de tout ce qu'il possédait par son travail.

— Cependant, ne put s'empêcher de lui faire observer Zilda, il m'est parvenu que, plus d'une fois, tu te montas dur pour elle, jusqu'à lui refuser les fruits de tes arbres, même quand il lui venait des convives.

Parfait dit la sourde oreille. Comment, en effet, définir même à soi ce sentiment complexe assez fréquent chez le noir qui lui fait une jouissance de torturer et d'adorer le même être ?

A l'occasion de la visite d'Éloi, Zilda régala la maison. En l'honneur du vieil affranchi, elle offrit le punch et le vin. Éloi, sensible à ces marques d'affection, exprimait sa joie par une gaieté paisible. Cependant, au fond de sa barbe blanche, il demeurait inquiet et songeur.

— Je suis soucieux d'Hector, confia-t-il à Zilda. J'ai peur de son calme. Il sort chaque nuit. Souvent, il s'arrête et se retourne comme un homme qui regarde s'il est suivi. Je sais qu'ils sont plusieurs à s'assembler sous des raisiniers du rivage, quand tout dort. Ils s'accroupissent sur le sable, près de la mer, se parlent très bas et bouche à bouche. S'ils entendent du bruit, ils se couchent à plat ventre dans la noirceur du sable et demeurent silencieux jusqu'à ce que tout pas cesse... Mais que fais-je ! Je te parle ainsi à toi !

— Je te le jure, protesta Zilda devenue sévère. Nul n'en saura jamais rien par ma bouche.

Au coucher du soleil, le vieil homme se leva pour partir bien que Zilda voulût le retenir.

De le voir s'en aller si seul, si las sur la longue route dans la nuit qui venait, elle s'attendrit et s'attacha à ses pas. Lentement ils descendirent la côte. Vénus se levait sur l'horizon. La mer était mouvante, d'une couleur d'acier, traversée d'éclairs brefs qui faisaient songer à des lames d'épée.

Des gens qui les croisèrent leur apprirent de graves événements. Ils revenaient de la ville. Ils y avaient laissé toute la gendarmerie sur pied. Un complot découvert le matin signalait les trois colosses, Hector, Wenancour et Décius comme les conspirateurs. On était parvenu à arrêter le dernier. On était à la poursuite des deux autres. Ils se cachaient sans doute sous les raisiniers du rivage,

attendant la nuit pour s'évader, mais ordre était déjà donné à la police de mer. On serrait de près les côtes.

— Rentre, dit Éloi à Zilda. Je m'en irai seul.

— Jamais ! Je t'accompagnerai jusqu'à l'entrée de la ville.

Éloi s'arrêta un instant sur le bord du chemin et s'appuya sur son bâton. Ses traits défaits exprimaient une infinie tristesse.

— Assieds-toi, conseilla Zilda.

— Prenons courage, préféra-t-il. Et il continua silencieusement de marcher vers la ville.

Des navires de guerre glissaient sur l'eau, gardaient les lignes du nord et de l'est, les plus favorables à la fuite, à cause des îles anglaises de la Dominique et de Sainte-Lucie qui les jalonnaient. Tout le sud était barré par la rade et n'offrait d'ailleurs que des terres trop lointaines. Avec la nuit venue et rapidement grandissante le flot se violaçait.

— Il fait noir sur la mer, remarqua Éloi. Malheureusement elle est houleuse, mauvaise. La fuite n'est pas possible pour eux.

Ils ne rencontraient plus personne sur la route. On sentait bien qu'un attrait peu ordinaire retenait les gens en ville. Ils croisèrent cependant un pauvre homme chargé comme un âne, qui répéta ce qu'il venait d'apprendre : on en avait arrêté plusieurs, mais les chefs du complot n'étaient pas encore pris.

— Dieu les sauve, murmura Eloi.

S'exaltant dans la solennité du soir tragique, ils'adressa directement à l'Invisible.

— Aie pitié d'eux, Seigneur, aie pitié d'eux, car ils cherchent ce que tu as donné à tout homme si puissamment : la liberté qu'on leur a ravie.

Un bruit ample, retentissant et profond, couvrit la prière du vieillard.

— Le canon ! fit-il.

On ne voyait presque plus la mer. On la sentait plutôt par cette sensation unique et puissante que sa présence, même lointaine, communique. Il y avait des pas autour d'eux, dans les petits sentiers, au fond des halliers.

— Entends-tu ? demanda Zilda, la gorge serrée.

Une voix cria : « Qui vive ! » en même temps que surgissait une tête hors des broussailles.

— De paisibles passants, répondit Éloi. Il se nomma avec la plantation à laquelle il appartenait.

Ce ne fut que plus loin, lorsqu'ils eurent atteint les champs de cannes de la Békesserie que le drame qui se jouait sous le ciel obscur revêtit son émouvante, sa désespérante beauté. Éloi sentit tressaillir Zilda et sa main se crispier sur son bras. La première, elle venait d'apercevoir le Mina et murmurait tout bas son nom.



Le Mina seul possédait ce torse développé et superbe, cette attitude de défi et de hauteur qu'il portait même à cette heure où, traqué comme une bête, il n'avait de refuge que dans la mort. Il était en haillons, avec des feuilles mortes dans les cheveux. Il se tenait debout au milieu de la route, comme un homme qui attend, calme, sans hâlement. Une résolution inexorable émanait de lui, soutenait sa lassitude immense. En entendant les arrivants auxquels il donnait le dos, il se retourna, et, sans s'émouvoir, les laissa approcher.

— Malheureux ! murmura Eloi, que fais-tu là ! Ne sais-tu pas que tu es cerné, qu'il n'y a que des gendarmes autour de toi, que ta route est barrée !

— Avec cette clef-là dans la main, répondit-il, on a devant soi la plus belle des routes : la liberté.

Il haussa d'un geste paisible le pistolet qu'il tenait, un doigt posé sur la gâchette, prêt à faire partir le coup :

— Merci d'être là, ajouta-t-il. Tu assisteras à ma dernière heure. Ah ! que cela me fait du bien ! Je mourrai

sans regret. Reste là, contre cet arbre, trois minutes seulement. Surtout ne m'abandonne pas. Assiste-moi. Tu me fermeras les yeux.

Il semblait ignorer Zilda. Il ne la regardait ni ne lui parlait. A sa supplication désespérée de se cacher, de fuir, d'essayer encore, il demeura insensible. Et cependant, c'était la consolation infinie, le vin de sa dernière heure, d'avoir en cette femme qui était de sa race l'expression la plus fine, le témoin de son geste suprême.

Une dernière fois, il jeta comme une semence son rêve stérile à la nuit :

— J'ai voulu grouper mes frères sous le drapeau de la révolte et de la liberté, les amener à revendiquer leurs droits et leur dignité. A l'exemple du Brésil, nous aurions pu former ici une république noire libre et laborieuse. Nous sommes les plus faibles, il est vrai, mais nous sommes les plus nombreux. Avec l'union et le courage, nous fussions arrivés. Mais je n'ai trouvé que des lâches, des espions et des traîtres...

Il n'acheva pas. A quelques pas de lui, on criait :

— Rends-toi, Hector, ou je te tue !

Il tressaillit, se redressa et d'une voix terrible :

— On tue un chien, on ne tue pas Hector ! C'est Hector lui-même qui se tue, pour ses frères, pour la liberté !

Il leva son arme à la hauteur du front. Le coup partit avec le bruit sec d'une branche morte qui se casse et l'homme, dont la voix vibrait encore dans cette triste nuit, s'abattit de tout son poids, les bras ouverts, barant la route comme une grande croix.

La tête renversée, la main sur les yeux, Zilda priait. Déjà rien ne vivait plus d'Hector que son sang qui coulait, tachait d'une fleur rouge la toile blanche de sa chemise en loques. Devant sa dépouille, le vieil Éloi pieusement s'agenouilla lui souhaitant la paix éternelle, il lui ferma les yeux.

Quand il se releva, il se dirigea sur le bord du fossé, vers l'arbre qui avait abrité le drame et abritait encore le corps du colosse. De la pointe de sa jambette, le vieux noir traça sur le tronc une croix, sanctifiant ainsi le lieu qu'avait ensanglanté cet obscur martyr de la Liberté.



— Oui, le vieil Éloi a bien dit : La vie d'Hector ne fut pas sans grandeur, reconnut Joute de Routerre. Ce noir souffrit dans sa race plus que dans sa personne la dégradation qu'elle subit. Il refoula en lui l'instinct le plus impérieux de l'homme, car il supprima la femme de sa vie pour ne pas créer un esclave de plus. Il fut beau jusqu'à sa dernière minute.

— Je le reconnais, avoua Renaud, Hector eut sa grandeur et vous, de Routerre, vous excellez dans son apologie, mais, pour notre repos à tous, il vaut mieux que nous soyons débarrassés de ce mina, et, mieux encore, qu'il nous en ait épargné la sinistre obligation. Cela dit, je vais voir cette pauvre Gazelle.

Sur ces paroles, il se leva, alla vers l'écurie, inquiet de sa jument qui s'était couronnée le matin en venant.

Joute de Routerre demeura sur la terrasse où Zilda préparait le punch. Elle était négligemment vêtue d'une chemise de batiste fermée sur l'épaule par un clou d'or et d'une jupe de soie pâle qui se drapait sur sa hanche gauche.

Ce costume lâche, vacillant, ingénu dans sa combinaison, expression d'un climat qui libère ses brebis de leur laine, prenait sur le corps une grâce, un rythme provocant qui charmaient l'âme artiste et voluptueuse de ces Français des Iles.

— Zilda, lui demanda-t-il, quand Renaud fut assez éloigné, te rappelles-tu la lune de miel de la maîtresse ?

— Oui, répondit Zilda, qui avait assisté à l'enivrement de ces premiers jours d'union, avait vu Renaud et Lydia dans la félicité et l'extase de leur possession.

— As-tu jamais songé que tu as détruit ce bonheur ?

— Oui, j'y songe.

— Tu y songes seulement ?

— Que puis-je faire ?

— T'en aller où tu dois.

— Le maître m'a dit : « Si tu pars, Zilda, j'en mourrai de chagrin... » Tu le vois donc, la maîtresse n'en sera pas plus heureuse.

— On dit ces choses-là. On guérit quand même. Il irait en France. Il se distrairait de toi. Le temps est un grand maître. Petit à petit tout rentrerait dans l'ordre. Toi, tu irais rejoindre Bembo qui, en somme, est ton mari et a sur toi des droits que tôt ou tard il fera valoir. Il n'y aurait plus d'obstacle au bonheur de la maîtresse que ta présence ici tourmente, car elle entretient la passion du maître. Crois-moi, pars, Zilda. Tous, nous attendons ce sacrifice de toi.

Renaud, qui craignait le tête à tête entre Zilda et de Routerre, revenait déjà. Il savait qu'un sentiment quasi paternel composait le fond de l'adoration de Joute de Routerre pour Léone et que, conjointement avec Halmie, il travaillait à enrayer sa liaison.

— N'est-ce pas que pour nos chevaux nous délaissions volontiers nos maîtresses ? dit Joute.

— Cela dépend. Quoi qu'il en soit, Gazelle s'est bel et bien couronnée.

Zilda se retira, laissant, sur la petite table qu'elle avait préparée, du sucre, du rhum, des citrons de Chine d'un parfum aigre, et le traditionnel *lété* à mousser.

— Vous avez parlé à Zilda. Que lui avez-vous dit ? interrogea Renaud.

— C'est à vous que je parlerai de préférence, Renaud. Oh ! pas pour vous faire de la morale, se hâta-t-il d'ajou-

ter avec une fatuité jeune. C'est simplement à cause de Léone...

— Léone m'a maintes fois dit, prévint Renaud, qu'elle m'aimait jusqu'au sacrifice, s'il s'imposait. Et elle n'est pas plus indulgente pour... une fantaisie !

— C'est plus grave qu'une fantaisie, fit remarquer de Routerre.

— Elle a cru aimer, en réalité, elle a plutôt joui d'être aimée, continua Renaud, car quand le moment vint pour elle de puiser dans son amour cette force d'indulgence qui s'impose quelquefois, même à la plus aimée, et que trouvent en elles les femmes qui aiment vraiment...

— Nous exigeons beaucoup de nos femmes, interrompit Joute de Routerre. Nous voulons qu'elles soient des héroïnes, des saintes, des vertus agenouillées devant nos faiblesses. Si encore nous les cachions, ces faiblesses, mais nous les affichons. Car, si comme vous chérissez de le dire, le bonheur est dans l'ignorance, vous n'avez guère servi votre devise.

— Ce lieu est très discret, très éloigné de Léone et du monde. En somme, j'y viens chasser. Ne sommes-nous pas, vous et moi, partis ce matin en chasseurs, et, au retour, ne rapporterons-nous pas du gibier ?

— Sans doute, convint en souriant Joute de Routerre. Mais, si nous allions de préférence le chasser en Touraine, y oublier un peu la tourterelle des Millefleurs ? Pour l'amour de Léone, si vous y renoncez ?

— Si je renonce à Zilda, je me consumerai d'ennui à côté de Léone.

— Et si vous perdiez Léone.

— Je mourrais de chagrin à côté de Zilda.

— Et Léone qui se meurt de chagrin à côté de vous ?

— Pourquoi ? N'est-elle pas vivante en mon âme ? Elle a pour elle toute la force sociale et la puissance du passé. Nulle autre créature ne touchera à ce qui lui appartient et lui appartiendra toujours. Avec Zilda, ce sont

d'autres activités de mon être qui entrent en jeu pour un temps plus ou moins long. Qu'y pouvons-nous ? Vous-même, qu'avez-vous pu contre ces fatalités de la vie et de l'organisme ?

— Leur opposer notre volonté, lutter contre elles, partir. Si vous réalisiez avec Léone ce voyage pour la France qu'elle désire tant d'ailleurs.

— Tout m'est cher de ce que Léone désire. Nous partirons dès qu'elle le voudra. Seulement, il ne faut pas qu'en mon absence Halmie touche à un cheveu de Zilda. Seul, j'ai le droit de lui dire : Sépare-toi de moi. A cette condition seulement, je partirai.

— Nous partirons ! applaudit Joute de Routerre avec une juvénile manifestation d'allégresse. Une vague de jeunesse, expliqua-t-il. C'est si jeune de s'en aller comme cela de gaîté de cœur, de changer de lit, d'habitudes ! Sentir encore l'attrait des lointains, des plaisirs ! Ah ! oui, pouvoir être sensible à tout cela, c'est de la jeunesse !

Des rires et des sons d'accordéon descendant de cette même colline d'où s'était égrenée, un après-midi de lecture, la chanson passionnée, se joignirent à son bonheur :

— C'est donc aujourd'hui le mariage du conteur de contes ? demanda Renaud à Parfait qui remontait de la caféière.

— Ce n'est pas encore le mariage, c'est le baptême, répondit l'intendant. Le mariage viendra en dernier, comme dans les sacrements.

Il se mit à les énumérer : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, l'Ordre et le Mariage.

Comme il parlait, la vue d'une somptueuse araignée richement vêtue de velours fit bondir Renaud. Il avait voué une aversion implacable à cet insecte pour l'émotion d'horreur que sa vue occasionnait à Léone. Aussi, sans pitié, broya-t-il sous son talon la superbe mygale,



— Bonne et bonne fois !

— Tout ce qui se conte est bon à conter, répondirent en chœur les auditeurs assis autour de Zilda sur leurs jambes repliées :

« Il y avait une fois, dit le conteur de contes, un bal chez les bêtes à plumes. Or, l'anolis qui est un lézard sans souci et sans gêne, avec cela, chercheur d'aventures, et manquant toujours du nécessaire quand il faut se présenter décemment dans le monde, s'en alla se plaindre au coq de sa nudité en cette circonstance, et le pria de lui prêter son beau costume pour assister au bal des bêtes à plumes, puisque lui, coq, chargé de veiller l'arrivée du jour, était, pour cette raison, le seul oiseau qui ne pût se rendre à la fête.

— Je veux bien, consentit le coq, mais à condition que tu me rapportes mon plumage pour annoncer comme il faut le lever du soleil. Aussi, sais-tu que c'est à quatre heures que je lance mon premier chant.

— Sur mon honneur, jura le lézard, je te rapporterai ton habit pour annoncer le lever du soleil.

Sur cette promesse, le bon coq se hâta de se dépouiller de son plumage qu'il remit au compère lézard.

Vite, lézard de s'en parer et de se rendre, en toute hâte, au bal des bêtes à plumes.

Fanfaron et fripon, lézard se fut à peine jeté dans la danse qu'il en oublia son habit, sa parole, et coq qui risquait, pour lui être agréable, d'être surpris en honteuse posture. Affublé de son bel habit feu, il tourbillonnait, coquetait, s'échauffait au plaisir, tandis qu'approchait le soleil, amenant le moment de l'échéance.

Tout à coup, un éclatant Kokoriko envahit la salle :

— Kokoriko, lézard, mon ami, rends-moi ma culotte.

— Kokoriko, lézard mon ami, rends-moi ma chemise,

rends-moi mon gilet, rends-moi mon jabot, rends-moi mon chapeau.

A chaque sommation, lézard de se dévêtir pièce à pièce, de lancer au coq son habit, sa culotte, son gilet, son jabot, jusqu'à ce que, nu, exposé à la risée et aux huées de la salle, l'intrus dut se sauver en toute hâte pour ne pas être déchiqueté par la gent emplumée. »

Le conte se termina par la classique coup de pied que tout conteur de contes nègres qui se respecte, se flatte d'avoir reçu d'un personnage du récit au moment du festin immanquable où le narrateur essaie toujours de s'introduire par ruse. C'est ce coup de pied qui le projette jusqu'au milieu de ses auditeurs auxquels, encore tout ahuri, il narre l'aventure.

Épars par terre autour de Zilda assise sur sa chaise basse, les écouteurs, tirant du conte la moralité qui leur plaisait, formulaient leurs impressions en proverbes. Quelques-uns, d'esprit moins paresseux, se complurent volontiers à développer leurs conclusions personnelles, selon qu'ils étaient frappés par la généreuse bonté du coq ou par les mœurs bohèmes du lézard antillais aussi insouciant de ses serments que de son confort :

— Il arrive toujours un moment, dit quelqu'un, où il faut rendre à son prochain ce qu'on lui a pris.

Ce fut cette conclusion que, de préférence aux autres, Zilda retint malgré elle.

Le conteur de contes régala encore ses auditeurs de quelques fables dites toutes avec verve et mimique, abondant de ces onomatopées qui donnent aux récits nègres leur vigueur et leur drôlerie.

La lune poudrait d'une poussière d'argent ces visages d'Afrique afflinés par le déracinement et qu'aucune émotion atavique ne troublait plus en face de l'astre *qui force le chacal à joindre sa femelle et ouvre les flancs aux étreintes comme les grandes fleurs des marigots. (Tombouctou la Mystérieuse.)*

Ayant achevé, le narrateur se leva, prit congé de Zilda en lui souhaitant une nuit traversée de beaux songes, puis, le bâton sous le bras, s'en alla en jouant de l'accordéon, suivi de son esclave et de son chien, comme il était venu.



Rosette ne connaissait point la personne qui arrivait à cheval dans une amazone bleu sombre, portant la tête comme une reine. Mais, ayant souvent entendu parler de la sœur du maître, elle la devina et s'empessa, dès que celle-ci se fut arrêtée, de lui apporter une chaise pour l'aider à descendre :

— Où est Zilda ? demanda Halmie dès qu'elle eut posé la pointe du pied sur la chaise.

— Elle est descendue vers la rivière, répondit humblement la vieille Rosette. Elle ne tardera guère à en revenir.

Elle offrit à la sœur du maître d'entrer dans la maison. Halmie aima mieux rester sur la véranda, prise au charme des alentours. Une abondance de fruits se doraient aux rameaux : la mangue, l'orange, le fruit du papayer, cet arbre des contes nègres qui grandit si rapidement que le baigneur qui lui a confié ses vêtements ne peut déjà plus les atteindre à sa sortie de l'eau.

Combien Léone se fût plu ici ! pensait Halmie. Elle eût passé sur cette altitude délicieuse les mois les plus chauds de l'année, de juin à octobre, après l'humidité de l'hivernage, alors que le ciel reprend son éclat et sa pureté. Elle eût aimé ce séjour dans la montagne, respiré avec efficacité les brises vivifiantes qui en viennent, chéri ces paysages, cette vue étendue sur la mer, ces promenades ombragées ! Ces lieux, par cela même que Renaud en subissait la séduction et les remplissait de sa présence, appartenaient et se devaient à Léone. Nulle autre qu'elle n'avait le droit de jouir de ce qu'il possédait.

Une colère la prit contre Zilda. Cette créature détour-

nait de Léone le courant d'amour qui grondait au cœur de son frère. Il était temps qu'elle lui parlât à son tour, et elle lui parlerait, et ses paroles, elle le sentait, seraient dures, cruelles, s'il le fallait, pour éveiller en elle les sentiments salutaires. Elle évoquerait les heures touchantes de sa vie, vécues dans la maison à laquelle elle devait tant de douceur et dont elle troublait aujourd'hui la félicité. Oui, elle flétrirait sa conduite, l'abandon de son foyer, la trahison de ses devoirs, son ingratitude. Elle lui dirait qu'un jour viendrait où elle serait châtiée sans miséricorde.

— La voilà, annonça la bonne Rosette. Elle vient là-bas, sous la tonnelle.

Halmie se retourna vers l'endroit que lui désignait la serve, aperçut Zilda qui approchait, les pieds dans des sandales dont la couleur claire seyait à sa peau. Et tout de suite, il lui apparut que sa démarche était moins légère, le rythme de son pas alangui, comme brisé sous un poids nouveau.

Zilda féconde allait créer, tandis que la chair de Léone demeurait décevante et stérile après l'inutile déchirement où avaient sombré ses espérances !

Halmie vit trouble. Les choses lui apparurent sous un voile humide et vacillant, dans une lumière brouillée à travers laquelle Zilda lui sembla chanceler, puis s'affaisser.

C'était réel.

Zilda, sous l'émotion violente que lui occasionna la présence d'Halmie, sentit la terre lui manquer sous les pieds et s'évanouit.

— Va vers elle, dit Halmie à Rosette. Elle m'a vu. Cela lui a fait du mal.

Tandis que, dévouée, Rosette s'empressait aux côtés de Zilda, la sœur du maître se remit en selle.



Dans la boîte que lui tendit Zilda, Renaud reconnut

celle qu'il lui offrit pleine de bijoux, le soir de son départ de la maison. Il la lui rendit :

— Je ne reprends jamais ce que j'ai donné. Que signifie ton geste ?

— Il le faut, il faut que je m'en aille. Que ferais-je de ces bijoux ? Je ne me parais que pour toi.

— Qui t'a dit de partir ?

— Moi-même. Quelque chose qui est au fond de moi.

— Et moi qui croyais qu'au dedans de toi, il n'y avait que de l'amour ! Moi qui croyais à sa force alors qu'il n'est qu'une feuille sèche que la plus petite secousse détache.

Il montra du doigt une feuille qui tournoyait, tombée d'une branche.

Tout à coup, il s'emporta, frappa du pied. Sous la chaleur de son sang, ses joues s'animèrent et ses yeux, changeant de couleur, prirent un éclat d'acier comme la mer, l'autre soir quand, inhospitalière aux conspirateurs, elle ondulait en frappant le sable de sa clameur :

— Tu n'as pas le droit de t'en aller, car en t'en allant, tu emportes quelque chose qui m'appartient et qui est l'enfant.

Elle tressaillit.

— Et même, quand tu l'auras mis au monde, tu lui devras ton lait, tes soins. Ces grands devoirs seront-ils assez puissants pour te retenir ?

— Sans eux, ne suis-je pas restée ? T'aimer, n'est-ce pas pour moi la plus puissante des forces ?

— Alors, pourquoi parler de t'en aller, Pourquoi te gêner les plus belles heures de ta vie. Le mal n'est pas d'aimer. Le mal serait de briser cet amour, de t'arracher de ma vie où je t'ai incrustée comme un bijou. Ta beauté relève notre faute, lui enlève ce qu'elle aurait pu avoir de trivial et de honteux. Quand il y a beauté, il y a indulgence, il y a même complaisance, parce que la beauté est divine. Aussi, beaucoup de péchés lui seront remis, comme à la Madeleine.

Il entendit qu'on disait : Si le maître doit s'en aller, il ferait bien de ne pas tarder parce qu'il a plu dans les bois et la rivière commence de grossir. Il regarda le ciel qui prenait des teintes épaisses et plombées.

— Me promets-tu, demanda-t-il, de ne jamais me reparler comme tu viens de le faire, de ne jamais me laisser ? Jure-le moi sur l'enfant qui va naître de nous.

— Tu sais bien que j'aime mieux l'enfer avec toi que le ciel sans toi, répondit-elle.

DRASTA HOUËL.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

André David : *Rachilde, Homme de Lettres. Son œuvre*, édition de la Nouvelle Revue critique. — Albert de Bersaucourt : *Emile Verhaeren. Son œuvre* édition de la Nouvelle Revue critique. — Fernand Keller et André Lautier : *Colette (Colette Willy). Son œuvre*, Edition de la Nouvelle Revue critique. — Gustave Le Bon : *Les incertitudes de l'heure présente*, Flammarion. — G. Brunet : *Saint Janvier, suivi de quelques Aphorismes*, par Frédéric Nietzsche, Le Contemporains, Stock.

Rachilde, homme de lettres, par André David. Ce qu'il y a sans doute de plus émouvant dans ce petit livre, ce sont les confidences de Rachilde sur son enfance en un château romantique, dont il semble qu'elle ait gardé la hantise toute sa vie. On retrouve ce parc de mystère dans son œuvre : on y retrouve aussi les fantômes auxquels sa jeune imagination d'enfant maudit avait donné la vie, sa vie à elle. Prédestinée au métier d'écrivain, Rachilde est en effet, — et plus qu'un homme de lettres, — un écrivain né. Dès sa puberté, et même avant, elle transpose la vie en art et en écriture : elle crée. A douze ans, elle écrit des romans où une géniale intuition de la vie précède l'expérience humaine. Et c'est à vingt ans qu'elle composera (une femme n'est jamais vierge, me disait-elle, un jour), ce roman d'une audace extraordinaire pour lequel elle fut condamnée (en Belgique) à deux ans de prison et à deux mille francs d'amende : *Monsieur Vénus*, qui est le type de l'androgynie, de la femme amazone au cerveau viril et qui se crée intellectuellement une véritable virilité. Rachilde, dans cette intellectualisation de la féminité virilisée, a mis beaucoup d'elle-même. Mais déjà, dans ce premier roman, se manifeste le don de créer des personnages symbolisant une idée, l'incarnant en des types humains vivants d'une vie plus réelle que la réalité et plus vraie que le vrai.

« Vos livres sont un enfer céleste », lui disait Huysmans, qui, à cette époque, venait, d'un bond miraculeux, de sauter de l'enfer au Paradis. Il lui écrivait aussi en 1898 :

... Ce qui me plaît dans votre façon d'écrire, ô Rachilde, c'est ce sang-
gène innocent (et parfois ignorant) dont vous vous servez pour dissimu-
ler ou la vertu ou le vice de vos pensées intimes et surtout, par-dessus
tout, cette éducation de « Grande Seigneurie » que vous portez en vous
comme un calice caché, voilé — combien altérant.

Marcel Schwob n'avait-il pas écrit à propos de Rachilde :

On dit que les femmes ont des antennes au cœur. Rachilde a des
antennes au cerveau.

Mot merveilleusement juste. Ce qui caractérise Rachilde, en
effet, c'est cette cérébralisation immédiate de l'émotion, du senti-
ment, des sensations, des images. A la minute même où son cer-
veau saisit la vie, il la transpose et la stylise en art rachildien.

En 1895, Remy de Gourmont écrivait à Rachilde :

... La littérature des femmes, c'est, ma chère amie, leur façon polie
de faire l'amour en public. Or, ça ne se voit pas trop, chez vous. Vous
avez plutôt l'air de vouloir nous faire peur et rien ne vous interdit de
devenir quelqu'un parce que vous n'êtes pas femme, littérairement, ou,
alors, vous seriez un monstre de la pire espèce (et comme cela serait donc
encore plus amusant). Ce qui est nécessaire, puisque vous me faites
l'honneur de me consulter, c'est que vous restiez une herbe drue parmi
les créations artificielles de ces dames.

Ce même jugement, Remy de Gourmont le transposait en cri-
tique littéraire dans son *Livre des Masques* lorsqu'il disait que
des pages comme la *Panthère* ou les *Vendanges de Sodome*

montrent qu'une femme peut avoir des phases de virilité, écrire à
telle heure sans le souci des coquetteries obligées ou des attitudes cou-
tumières, faire de l'art avec rien qu'une idée et des mots, créer.

C'est ce dernier mot: créer, qu'il faudra retenir lorsqu'on vou-
dra parler de l'œuvre de Rachilde qui est une création perpé-
tuelle, et non plus seulement, comme la plupart des œuvres fémi-
nines ou des œuvres des femellins, une fornication transposée en
fusée verbale.

A propos de l'*Animale*, Maurice Maeterlinck écrivait à l'auteur :

C'est le livre le plus fraîchement charnel que je sache, et une odeur
de vie prodigieuse à certains moments, — une vie qu'on ne vit plus,
mais qu'on se rappelle, qu'on doit avoir vécu tout petit enfant, aux
sources de l'être, dans les jardins inouïs du berceau, et puis, à chaque
instant, des bouts de phrases qui me transportent : « Le notaire tou-
jours aigri recélait des choses troubles. Que peut-il naître d'un homme
toujours assis ? » « Elle sourit d'un sourire contraint comme l'enfant

qui va s'éloigner prochainement de sa famille. » « Elle regardait la ville obscure, etc., avec le dédain qu'ont certains petits enfants pour les trop grands objets qu'ils savent ne pouvoir toucher de leurs deux mains », etc., etc. Ces choses sont d'une âme merveilleuse et ne peuvent naître que d'une âme qui recèle une vie extraordinaire. Mais pardonnez-moi cette lettre sans forme où je n'ai pu dire les mille choses qu'il aurait fallu dire. Vraiment, en toute loyauté, c'est une de mes meilleures joies de l'année, et si peu littéraire ! Merci et merci encore de me l'avoir donnée.

Tous les livres de Rachilde sont évoqués ici depuis *Monsieur de la Nouveauté*, publié en 1880 avec une préface d'Arsène Houssaye jusqu'à cette *Haine amoureuse* dont le titre seul est une maxime de La Rochefoucauld.

Mais je veux encore épinglez ici, après avoir évoqué

Ses yeux, ses pâles, yeux las d'avoir rêvé tout,

le sonnet inédit qu'Albert Samain dédiait à Rachilde :

Le péché de la chair foisonne,
 Rose, adorable ou saugrenu...
 Dans la braise, diable ingénu,
 A petits coups, elle tisonne.
 Cravache au poing, folle amazone,
 Elle chevauche l'inconnu ;
 Et son esprit bondit, tout nu,
 Sans chemise qui l'emprisonne.
 L'Amour, ce brutal extorqueur,
 Vous prendrait tout — même le cœur.
 Vite, un coup d'éventail moqueur !
 Et ses dents fines de marquise
 Croquent sans fin, praline exquise,
 ... La volupté d'être inconquise.

§

Dans cette même collection de la Nouvelle Revue critique, voici encore un **Emile Verhaeren**, par Albert de Bersaucourt, où l'auteur nous montre cette œuvre du poète des *Forces tumultueuses*, d'abord inquiète, se clarifiant peu à peu en une certitude et en une sérénité admirables. — M^{me} **Colette** (Colette Willy), par Fernand Keller et André Lautier, dont voici la conclusion :

M^{me} Colette possède les dons les plus remarquables du romancier, du conteur surtout. Elle a le sens aigu de la phrase juste et précise, elle a la minutie artiste qui a fait dans un genre différent, mais semblable à beaucoup d'égards, de M. Rudyard Kipling le prestigieux écrivain que

tous admirent. L'auteur de la *Vagabonde* a plus que les remarquables qualités de finesse et d'analyse microscopique, elle possède celles plus précieuses encore de sincérité et de vie.

§

En ce recueil de pensées brèves, M. Gustave Le Bon a réuni ses observations sur les grands événements qui troublent notre époque, sur **Les incertitudes de l'heure présente**. Ces réflexions sur la politique, les guerres, les alliances, la vie, le droit, la morale, les religions, les philosophies, etc., constituent un véritable petit bréviaire de haute sagesse. Si tous les hommes pouvaient comprendre cette philosophie, la vie deviendrait enfin une chose raisonnable, mais comme l'écrit M. G. Le Bon lui-même : « La domination des forces rationnelles par les forces affectives et mystiques doit être toujours présente à l'esprit quand on veut comprendre la genèse des grands événements qui perturbent la vie des peuples. » Et, croire ces événements déterminés par la pure logique rationnelle « conduit à de redoutables illusions ». Mais croire que la lecture de ce livre convertira en philosophes tous les mystiques de la religion, de la politique, du socialisme, du royalisme et du communisme serait peut-être encore une plus grosse illusion.

Des milliers d'êtres liront ces aphorismes, et les adapteront à leurs petites croyances laïques et religieuses. C'est que : « Les hommes ne se passent pas facilement de vérités. Ils n'ont jamais vécu sans certitudes. » M. G. Le Bon lui-même, qui a dépassé tous les stades religieux et mystiques, s'agenouille devant les laboratoires : « Alors que les certitudes religieuses finissent toujours par périr, les vérités scientifiques restent éternelles. Celles énoncées par Archimède et Euclide gardent la même valeur qu'il y a 2.000 ans. » Cela n'est peut-être pas si sûr que cela. Certitudes religieuses, certitudes sociales : « Le triomphe d'une démocratie marque souvent la fin du pays où il se produit. Sous les influences démocratiques, la Grèce sombra dans la servitude, Rome dans la décadence, les Républiques italienne du moyen âge et la Russie moderne dans l'anarchie et la dictature. » En réalité, constate M. G. Le Bon, aucune démocratie ne se maintient sans la direction d'une élite. Platon soutenait que tous les progrès de l'esprit humain sont dus à l'aristocratie de l'intelligence, et

l'âge moderne se trouve obligé de faire vivre ensemble des hommes

exigeant l'égalité, alors que les progrès des civilisations, comme ceux de la nature, se réalisent par des inégalisations successives.

Il faudrait peut-être expliquer que, ce qu'on appelle la décadence d'un peuple, n'est en somme que son extrême civilisation, « faite pour durer, » comme écrivait Nietzsche. Mais dès qu'un peuple s'installe dans un état de bien-être intelligent et libre, surgit toujours un peuple inférieur, demeuré au stade absolutiste ou théocratique qui lui fait comprendre, par la force brutale, la vanité de l'intelligence et de la civilisation. Mais cela ne prouve pas que cette décadence soit inférieure à l'état de barbarie.

§

Dans cette collection, « Nos contemporains », qui nous a déjà donné des œuvres aussi variées que le *De Profundis*, de Przybyczewski, *Futter Duck*, d'Israël Zangwill, *Le Livret Rouge*, de Pirandello, *Monsieur Croquant*, de Remy de Gourmont, des pages choisies de nos plus jeunes écrivains du jour, voici, préfacé par M. Gabriel Brunet, **Saint Janvier, suivi de quelques Aphorismes**, par Frédéric Nietzsche. Nietzsche, écrit M. G. Brunet, est le plus grand pèote d'idées depuis Pascal. Génie universel par excellence, Nietzsche « posséda, plus grands que nature, tous les dons de l'homme ».

Il est un de ces esprits synthétiques et sans limite qui semblent une impossibilité aux époques de spécialisation et de sciences multiples.

... Toutes les questions éternelles, tous les problèmes auxquels se heurte l'humanité de tous les temps, Nietzsche les repensa et put les orienter de manière imprévue et originale.

Mais l'image de Nietzsche qui fut imposée est d'une fausseté extrême. On ne voulut pas voir, écrit encore M. G. Brunet, qu'il fut essentiellement un apôtre de la culture et qu'il réclama au nom des intérêts de cette culture l'avènement d'une Europe unifiée et la fin de ces querelles nationales qui détournent l'humanité de toute application à des tâches lointaines et grandioses.

On a proclamé la faillite de son « surhomme ». L'idée du surhomme se lie chez lui à toute sa conception de la culture :

Ce que Nietzsche demandait à l'humanité, c'était d'appliquer tous ses efforts à la culture de la plante humaine elle-même. Il prétendait que l'humanité devait chercher sa fin dans les plus beaux exemplaires d'humanité. Il lui conseillait de recueillir soigneusement les mieux doués

d'entre les hommes et de les développer pleinement. L'œuvre de culture des plus belles plantes humaines, continuée à travers les siècles n'arriverait-elle pas à donner à la longue des réalisations d'humanité se dépassant elle-même ?

Et M. G. Brunet pense que le trait dominant de Nietzsche est un bon sens exalté. N'est-ce pas bon sens d'affirmer « que la culture ne s'obtient point par le culte de l'idole Société, ni par la constitution d'un nouvel être : l'Etat, qui détruit les individus pour ériger sa Force, — mais au contraire que la culture réside dans l'épanouissement des individus au moyen de la Société et de l'Etat » ? Et M. Brunet résume par ce mot heureux la pensée de Nietzsche : « Un rêve de grandeur humaine. »

Il fallait que ces choses soient dites et redites pour effacer toutes les bêtises qui ont été écrites en France, sous prétexte de patriotisme, sur ce grand philosophe. On avait fait de lui « un de ces Allemands de l'Empire qui ne rêvaient que violence, qui voyaient partout le triomphe d'une force sans nuances et qui méritaient l'asservissement brutal du monde à la race élue ». Nietzsche eût bien souffert de la guerre et de cette barbarie. Il eût souffert davantage encore de toute cette pauvre littérature de nos grands patriotes.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Anne-Armandy : *Le Livre des Symphonies*, Chiberre. — Jeanne Marvig : *O Lyre d'Apollon...*, « Edition et Librairie ». — Jeanne Marvig : *Marie-Madeleine*, Toulouse, « Editions du Travail ». — Marie Allo : *Les Fontaines*, Chiberre. — Cécile Périn : *Finistère*, « Le Divan ». — Hélène Jung : *La Vierge au Donateur*, Courtot. — Aline Henry : *Le Fardeau sur l'épaule*, « les Tablettes ». — Suzanne Teissier : *Dans l'Ombre du Maître*, bois originaux de Jean-Jules Dufour, Chiberre. — Geneviève Duhamel : *Pour l'Amour de l'Amour*, « les Gémeaux ». — Claire Gailleaux : *Chinoiseries*, illustrations de Szeto S. Wai, « éditions du Monde Nouveau ».

« Je restitue à Rabindranath Tagore », confesse avec modestie M^{me} Anne-Armandy, « ces humbles chants, timide écho des siens. » Et **Le Livre des Symphonies** transfère en effet, en français, le souvenir rythmé pieusement, vivement, mais non sans quelques éléments d'ingénue et farouche originalité, d'un *Gitanjali* voluptueux et mystique. C'est en Provence, parmi les pins, les cytises, les lavandes du Lavandou, parmi les souvenirs partout présents des incursions légendaires des Maures, que la

pensée, les yeux, l'essor joyeux de M^{me} Anne-Armandy paraissent s'être ouverts et tendus au désir éperdu, au besoin inéluctable de chanter. Hosanna de l'éternelle offrande, la cigale s'enivre de la terre, du feuillage, du parfum de la mer et des saisons, et, plus que de Tagore, en cette première partie du livre, c'est de Paul Fort que le gracieux poète semble avoir accueilli l'emprise. Mais sa grâce féminine ne simule pas une force qui n'est point en elle; elle demeure ingénue non moins que fervente; elle se donne et se fond à la nature universelle, plutôt qu'elle n'en prétend tirer à son profit une substance.

Combien il est rare qu'une femme ne livre pas, sans se contraindre à une mesure ou à quelque autre dessein prémédité, le rythme et l'élan de son cœur, le sanglot de ses douleurs, l'aspiration de sa ferveur! De grands exemples d'abandon et d'aisance la soutiendraient, si elle se voulait des exigences qui lui sont propres sans doute disculper: les chants de la grande Marceline, de se laisser emporter au vent fougueux de l'inspiration, en sont-ils moins beaux et moins émouvants? C'est l'attitude acceptée en général par les meilleures et les plus ardentes des poétesses, nos contemporaines. Je ne vois guère que M^{me} Gérard d'Houville qui, d'instinct et par choix, la répudie, si discrète et admirable. Mais voici, auprès d'elle, M^{me} Jeanne Marvig qui prétend, à la manière de Moréas, résumer en des séries de stances, généralement groupées par deux quatrains, l'essentiel de ses rêves, de sa passion, de son bonheur. **O Lyre d'Apollon...** elle n'effleurera pas tes cordes de doigts inhabiles. Elle connaît l'art et maîtrise selon son gré les vibrations sonores. On la pourrait comparer encore à quelqu'un de ces rochers qu'elle chante, déchiquetés, farouches, corps titanesques que caresse le flot, fronts que couronnent les embruns, perpétuellement soulevés mais toujours immobiles, jusqu'à l'heure « où le ciel est la rose de flamme » et où, soudain, se détachant de vos aides flancs, rochers,

Un épervier déchirant l'air comme une lame,
Jusqu'à la fleur de pourpre emporte vos élans.

L'invention des images ainsi vivaces, éclatantes de couleur et de mouvement, est familière à M^{me} Jeanne Marvig, qui sait concentrer l'expression et en communiquer au lecteur, avec d'autant

plus de magie, le charme et la puissance. Comme, en outre, elle se peut rendre le témoignage de n'avoir « jamais chanté qu'au rythme de son cœur », que, femme, si elle se complait bien légitimement à se regarder, à se reconnaître dans la clarté déjà sombre du cher Automne, dont la rouille lui rappelle la couleur de ses cheveux, du moins n'est-ce point par plaisir ou satisfaction égoïste. Elle sait le prix de l'universelle beauté, et qu'en tout ce qui passe et y participe, la nature demeure éternelle et belle éternellement. Il ne suffit pas à ce poète-femme de se chanter dans ses amours, ses chagrins, ou dans les joies de sa vie ; son poème enferme en soi une signification plus durable et plus haute. Son dernier poème, **Marie-Madeleine**, en apporte le plus fervent et durable témoignage : elle sait d'une grande douleur faire un grand amour.

Curieuse de rythmes particuliers, de coupes même surannées, M^{me} Marie Allo fait jaillir **les Fontaines** de ses poèmes selon les cadences subtilement aménagées de ses vers de sept, de neuf, de dix syllabes, coupés de vers plus courts. Elle affectionne les rondels, elle risque et réussit le pantoum, elle cultive le sonnet. De Bruges ou d'Ar-Mor elle tente d'évoquer la mélancolie et la beauté ; elle entend sonner les cloches d'argent, se plaît aussi sur l'eau de la lagune, en présence de tel Botticelli, sous les pins provençaux où elle songe à Mireille ; elle rend hommage à la muse de Mistral, comme à celle de Verlaine, à celle de Villon. Bien dispersée, à peine s'attache-t-elle quelque part, qu'elle saute à d'autres sites, à d'autres thèmes. Et pourtant, c'est la lande, surtout la légende de Bretagne qui la retiennent et qui l'inspirent ; *les chants du rouet* seraient la partie du livre la plus attachante, si elle n'était suivie du *Printemps funéraire*, où mieux apparaît et parfois frissonne une part plus profonde de sensibilité. Malgré de grandes qualités d'artisan et de rythmicien, les poèmes de M^{me} Marie Allo présentent presque toujours quelque chose d'un peu court, d'un peu insuffisant même et surtout un caractère désuet qui, sans être dénué de grâce, surprend étrangement le lecteur.

Autre le ton, ah, combien différent, chez M^{me} Cécile Périn. Ici le chant s'élève plus large et se teinte de sensibilité aux vibrations des formes, de la lumière, de la couleur. Et puis une langue nette, sûre, avec, à son gré, des raccourcis rapides ou des pro-

longements qui évoquent mieux en l'enlaçant sa pensée n'admet ni l'hésitation, ni l'à peu près, ni le banal ou le convenu. Elle aura cette fois, mieux que nul autre, peint le **Finistère**, et j'emploie à dessein le verbe peindre, pour ce que sa volonté a été ployée à nous donner une succession de paysages marins, clairs, mouvants et précis où la multiple vision qu'elle a eue, chaque jour, de l'espace, du ciel tantôt calme, tantôt bousculé par le vent ou l'orage, s'inscrit avec une fraîcheur de vérité qui sans cesse se renouvelle, avec une audace d'arabesque à la fois palpitante, qui ne peut qu'émerveiller. Pourquoi de ces paysages préférerait-on l'un à l'autre? Ce sont les heures et les aspects qui s'en modifient; l'œil du peintre est toujours également aigu, ardent, et jamais la main, en rendant ce qu'il a vu, ne tremble ou ne se reprend.

Je souhaite qu'on ait compris, comme je le sens, que M^{me} Cécile Périn, d'œuvre en œuvre, se classe parmi les poètes vrais et intéressants de notre époque. Je me permettrai, ensuite, de hasarder quelques réserves sur son œuvre dernière, si voisine que je l'estime de la perfection par elle-même désirée. Chacun de ces petits tableaux est parfait, mais ils nous sont tous présentés d'un même geste empli d'un soin égal; s'ils ne se détruisent pas entre eux, ils ne contribuent pas davantage à se faire valoir l'un par l'autre. Ils sont construits tous sur le même plan, ne se coordonnent pas à la mesure de leur importance relative. Une juxtaposition des sites en résulte bien plutôt qu'une composition. Certes, je m'aperçois que M^{me} Périn s'est rendu compte de ce que je crois être une erreur, et elle a tenté, dans la dernière partie du livre, *Adoration*, d'introduire le mouvement, l'âme du paysage. N'eût-il pas été plus logique et d'un effet plus puissant de la dégager peu à peu à mesure que le paysage se précisait? L'œuvre eût gagné en intérêt, eût semblé moins monotone.

En un mot, je regrette, tout en goûtant à l'extrême ces tant évocatrices notations, dont chacune se peut pleinement admirer si on la choisit au hasard, que l'impressionniste ait insisté seul où il eût fallu que le poète fit sur soi-même de plus fréquents, de plus pénétrants retours. C'est moins de ses impressions que de ses sentiments, quand même déterminés par les impressions, qu'aimerait se nourrir la pensée de son lecteur.

Si M^{lle} Hélène Jung ne prenait soin de nous avertir de sa

jeunesse il nous serait permis d'être étonné qu'elle ait puisé, sans y reconnaître une part d'ironie, aux *Intentions* d'Oscar Wilde un conseil ou un précepte : « Les Arts empruntent non pas à la vie, mais aux arts voisins. » Elle s'applique avec la plus louable assiduité, dans **la Vierge au Donateur**, à transposer en poèmes des motifs choisis parmi les arts voisins : peinture, Mantegna, Velas'quez, Corot, Renoir ; musique, Debussy ou Chopin. Ce sont d'agréables et d'utiles exercices d'assouplissement. L'auteur peut mieux, et réussit avec aisance à réaliser des impressions personnelles, dans telle de ses marines, ou dans sa jolie vision d'un coin du Luxembourg. Voilà ce que nous retiendrons surtout de son œuvre de débutante, qui ne tâtonne ni ne s'embarrasse, et c'est déjà beaucoup.

Autre débutante, M^{lle} Aline Henry, sentimentale plus nerveuse, demeure indécise sur les directions où son talent la pourrait engager. La qualité d'émotion nous rassure : il convient qu'elle domine la force sanglotante et la fierté blessée de ses intimes impressions, pour faire d'un choix délibéré élection de son domaine esthétique. **Le Fardeau sur l'épaule** renferme trop encore de poèmes dont l'inspiration ou plutôt la réalisation dépend d'influences aisément consenties ou subies inconsciemment. Certes il ne saurait être blâmable, aux premiers pas de s'appuyer sur l'exemple de ses maîtres ; mais il convient de ne faire appel qu'aux plus grands : Lamartine est de meilleur conseil que Sully-Prudhomme ou que Rollinat. Il manque à M^{lle} Aline Henry de se concentrer, de s'épurer jusqu'en l'essentiel de sa pensée, — et de savoir rejeter le surplus.

M^{me} Suzanne Teissier, bacchante brûlée de volupté, esclave d'amour, de tendresse, d'abandon, crie **dans l'ombre du Maître** la frénésie de ses adorations et de ses joies orgueilleuses ou parfois plus attristées. Ses poèmes s'élancent d'un fier et audacieux mouvement, en général chaleureux, sincères et enlçants. Ils n'évitent pas partout le double écueil, d'être vrais ici jusqu'à la banalité, ou, ailleurs, par moments déclamatoires. Mais, en somme, une flamme fulgure, et l'on s'échauffe à son brasier.

Pour l'Amour de l'Amour, M^{me} Geneviève Duhamellet évoque la pensée de celui dont elle souhaite la venue, s'élançe à la joie, se flétrit de douleur, implore et aime. Les vers sont bien

venus, sans être fort solides ni souverainement beaux. Le roman de ce cœur se déroule doucement et conclut sur une adoration mystique, mains jointes vers le Seigneur :

Et c'est vous que j'aimais lorsque j'aimais l'Amour.

Des illustrations menues, naïves, avec un exquis paysage de finesse et de sensibilité par M. Szeto S. Wai justifient le titre attribué à son premier recueil de poèmes par M^{lle} Claire Cailleaux, **Chinoiseries**. Ce recueil, charmant, se compose de petits poèmes en vers libres d'un rythme simple un peu dandiné et court, bien marqué cependant, où des sensations fraîches ou des sentiments peu compliqués s'expriment sans détour. La plus attachante part du volume est faite d'un certain nombre de poèmes en prose, nets, aigus, où se transposent des raffinements de désir, des aspirations de sensualité cruelle et nativement féminine, au moyen d'images précises, d'allusions, d'élan qui soudain s'interrompent, et qui suggèrent une rêverie troublante.

Que réserve de nous apporter le talent juvénile de ce poète nouveau, si différent, si proche à la fois, de M^{me} Burnat-Provins ?

ANDRÉ FONTAINAS.

HISTOIRE

Daniel Halévy : *Vauban*, Les Cahiers verts, Librairie Grasset. — Edouard Renard : *Louis Blanc, sa vie, son œuvre*, Hachette. — Docteur Cabanès : *Education de Princes*, Albin Michel. — Mémento.

Elle est singulièrement vivante cette biographie de **Vauban**, composée par M. Daniel Halévy d'après ses lettres et les écrits de toute sorte qu'il entassa sous la rubrique mi-plaisante « Mes Oisivetés ». Vauban, disons-nous, sort de là bien vivant. On a le sentiment, ayant lu ces pages, de le bien connaître. Dans la galerie des portraits historiques, l'auteur de la « Dîme royale » faisait quelque peu figure de censeur disgracié, ou plutôt cet aspect faisait oublier les autres. Mais non : l'on trouve un homme haut de ton, vif, gaillard, se disputant avec Louvois, et plein de bonté. Ces lettres à Louvois sont un régal. Et les réponses de Louvois aussi. Il y a là, dans leurs « prises de bec », une familiarité qui bouscule de la belle manière la légende (déjà bien bousculée depuis Saint-Simon) d'un xvii^e siècle guindé sur ses hauts talons rouges. Quelle verte époque ! Aujourd'hui, dans

une correspondance roulant le plus souvent sur des sujets d'administration militaire comme celle-ci, le style des bureaux cacherait les personnalités sous son formalisme impersonnel. Mais Vauban et Louvois, eux, s'entretiennent dans leurs lettres, d'homme à homme, avec une allure large et décidée, sans craindre de mettre les points sur les i. Vauban ne mâche pas ce qu'il pense. On pourrait juger, d'après notre caractère précautionneux et timoré d'aujourd'hui, qu'en mainte occasion il se compromet. Mais cette façon de mener les affaires ne lui fait aucun tort.

Vauban, d'ailleurs, s'est, comme écrivain, compromis, et compromis horriblement, on le sait. Comme écrivain, et écrivain politique. Ceci est une autre affaire. M. Daniel Halévy, tout en disant sa carrière exceptionnelle comme ingénieur militaire, tout en nous parlant de ses sièges, de ses énormes constructions géométriques, de ses remuements de terre, de ses terrassements et de ses glacis, qui furent une des « solidités » fameuses de ce temps où tout fut fameusement solide, M. Halévy nous a montré l'état de la conscience de cet homme fort, simple et bon. Nous savons ce qu'il pensait des choses de son temps. Révocation de l'Edit de Nantes, Noblesse, Armée, et autres sujets importants, son sentiment là-dessus nous est rappelé en traits vifs. Par bonté, par désir d'être utile, par sens de l'honnête et du juste, il avait besoin d'exprimer cela, de raconter cela. Tant et si bien que Vauban, qui, d'abord et longtemps, avait été le moins « écrivain » des hommes, se prit peu à peu de goût pour l'encre et le papier. Cet observateur pratique et exact, cet homme de bonne volonté entre tous, en vint à un peu trop tourner en pensées et réflexions écrites ses observations. De là les « Oisivetés » et, finalement, par malheur pour lui, la « Dîme Royale ». Le Roi avait ouï, de la bouche même du vieux Vauban, devenu Maréchal de France et familier de Versailles, la lecture du manuscrit, sans remarque autre que des compliments d'affectueuse politesse. Mais le manuscrit passa dans les bureaux. Vauban, là-dessus, imprima et répandit le livre. L'œuvre fut condamnée. L'honnête homme qui l'avait écrite dans la sincérité de son cœur et l'illusion de son esprit en mourut.

Somme toute, la « Dîme Royale » c'est, en matière fiscale, un essai de Monarchie constitutionnelle. Essai très inconscient sous ce rapport, mais qui recèle cette tendance certainement. En ad-

mirant la verueur d'observation pratique dont il témoigne, M. Daniel Halévy a prononcé le nom de Sully. Soit. Mais Vauban s'y montre aussi suffisamment spéculatif. Par là il rejoint, si peu qu'on se l'imagine en cette compagnie, le groupe des beaux esprits politiques, le hasardeux groupe fénelonien, le « petit troupeau » aventuré, dont Fénelon est le pasteur mystique et les deux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse les honnêtes chiens de berger, si l'on peut dire. Vauban tendait, lui aussi, à la monarchie constitutionnelle. Il rédigea son écrit politique en pleine inconscience de cette doctrine (qui était énorme, fabuleuse et épouvantable, pour le temps), avec la bravoure et la lourdeur de l'homme d'action, peu fait à écrire, qui ne se doute pas de la portée de ce qu'il avance, et va tout droit jusqu'au bout, lorsqu'une fois son honnête cœur, son brave désir du bien, a mis la plume à ses doigts gourds. Il ne s'en doutait pas. S'il l'eût su, ce qu'il écrivait, comme les autres, ceux de la société de Fénelon et du duc de Bourgogne, plus fins et plus conscients, le savaient pour leur part, il eût eu tous les tremblements, toutes les précautions, que Saint-Simon, qui tremblait aussi pour les mêmes motifs, nous montre chez eux. Vauban le sut à la fin, mais trop tard ; et dans un temps où l'on ne supportait pas la disgrâce du Roi-Soleil, il mourut de douleur. Publier un tel écrit était certainement une faute, ou même un péché anti-monarchique. Mais M. Daniel Halévy rend toute justice à Vauban, lorsqu'il dit que rien, au moment suprême, ne put induire ce grand homme de bien à méconnaître la haute valeur des intentions dont il s'était trouvé mû.

Un livre qui porte ce titre : **Louis Blanc, sa Vie, son Œuvre** est assuré d'éveiller l'attention. M. Edouard Renard n'a pas voulu faire œuvre de controversiste, mais simplement de biographe et d'informateur. Son ouvrage, tout inspiré d'un sentiment de respectueuse modération envers Louis Blanc, ses actes et ses écrits, fait revivre dans tous ses traits cette figure si caractéristique. On trouvera dans ces pages beaucoup de détails sur la vie de Louis Blanc, avec un exposé calme de ses doctrines sociales et une histoire impartiale de sa carrière politique. D'ailleurs, bien que ce livre soit écrit, disons-nous, dans un grand esprit de respect et sans aucune passion ni pour ni contre, on y relève, à l'occasion, des jugements sur le rôle joué par Louis Blanc

dans quelques circonstances. M. Edouard Renard trouve, par exemple, qu'au 17 mars Louis Blanc « méconnut » Blanqui. Curieuse journée, que ce 17 mars 1848, et que la Révolution russe éclaire d'un jour nouveau, car c'est celle où Louis Blanc, s'il en eût eu le dessein, eût pu devenir un Lénine. On comprend assez que M. Edouard Renard se soit, d'ailleurs, d'une façon générale, abstenu de controverses politiques, lorsque l'on constate certaines suggestions troublantes de son sujet. Quoi qu'il en soit, après ces pages, il reste acquis, malgré les amères invectives d'un contemporain des plus considérables : Proudhon, que Louis Blanc ne songea jamais à se joindre à des extrémistes tels que Blanqui, Flotte et autres, contre ses collègues modérés du gouvernement provisoire, qui, certainement, n'eussent pas pesé lourd s'il s'y fût joint, car, le 17 mars, il n'y avait que le peuple dans la rue et point de garde nationale.

A coup sûr, cette abstention au 17 mars prouve qu'il n'eut jamais d'ambition personnelle dans sa carrière politique. Ce fut un convaincu qui tira ses opinions de sa sensibilité, et ne les improvisa point sous les incitations de l'intérêt et de l'opportunité.

Ses doctrines économiques et sociales, qui témoignent d'une pitié chrétienne pour les humbles et les faibles, pourraient, si on les envisageait dans le commencement de réalisation que leur donna la fameuse Commission du Luxembourg (beaucoup de détails précis et intéressants sur ce curieux sujet), sembler moins utopiques, peut-être, qu'on ne croit. Mais l'expérience ne dura pas suffisamment. Théoricien évangélique de l'Etatisme socialiste, Louis Blanc reste un théoricien.

Il y a chance pour que les idées de ce démocrate sincère, courageux et désintéressé, dont le seul tort est d'avoir posé d'une façon trop large les questions de son temps, restent pour longtemps encore lettre morte. Notre époque est tournée à d'autres préoccupations. Le monde ne vit plus que sur des questions d'argent. Tous, après d'effroyables déperditions, nous y traînons une Dette, qui fait la triste et peut-être stérile substance de l'histoire contemporaine. En même temps, les offices de la Force peuvent moins que jamais être déclinés. On pourrait désirer qu'on se souvint surtout, grâce à des précédents célèbres et d'ailleurs méconnus, que la Force est très bonne contre certains creux formulismes abstraits, contre certain sentimentalisme rationa-

liste dépourvu de toute sincérité. Elle comporte une saine et véridique éducation de l'intelligence, qui peut enrichir aussi, d'une manière très vivante, la sensibilité. Et, certes, il lui faut beaucoup d'esprit de finesse, à elle-même, pour se rendre, à cette heure, utile à la civilisation.

Quoique dissimulé sous l'agrément de la forme et l'intérêt de l'illustration documentaire, c'est un grand et soutenu labeur d'érudition double, historique et médicale, que celui qui nous montre, durant une si longue période et chez tant de sujets, cette **Education de Princes**. Du Grand Dauphin, fils de Louis XIV, au Prince Impérial, fils de Napoléon III, ils y sont tous : le Duc de Bourgogne et ses frères, Louis XV et ses filles, les trois derniers Bourbons : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, les fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le Roi de Rome, le Duc de Bordeaux, Louis-Philippe, etc.

Le souci de l'éducation, — l'œuvre du Dr Cabanès nous montre bien cela, — fut de tout temps, à quelques négligences près, assez vif dans les familles souveraines. Les races royales firent certainement, avec plus ou moins de bonheur, tout leur possible, par une organisation pédagogique soigneuse que l'auteur a parfaitement étudiée, pour donner à la France des princes accomplis. Ce souci fut si évident qu'on excuse la fêrule du Duc de Montausier, terrible éducateur royal qui châtiât et redressait à coups de poing le fils de Louis XIV. De même encore, dans cet ouvrage tout rempli de détails typiques, beaucoup d'autres traits prouvent que l'éducation des princes de la Maison de Bourbon fut, bien moins souvent qu'on ne pourrait croire, une école de flagornerie. L'éducation du Régent par l'intrigant Dubois, celle de Louis XV par l'imbécile Villeroy, furent des exceptions, malheureusement trop considérables. Sans doute, il faut, bien noter aussi, dans la plupart des autres Educations princières, la fadeur et le convenu inséparables de pareilles Educations. Il ne reste pas moins que le Dr Cabanès nous montre ordinairement des Educateurs sérieux, bien intentionnés. Réussirent-ils ? C'est là une autre question. Si un homme aussi fin que Fénelon échoua dans l'éducation du Duc de Bourgogne, dont il fit un timide et un incapable (pour avoir trop voulu modérer son humeur impétueuse), qu'auront pu faire les autres ? Ajoutez le zèle des médecins (chapitre fort intéressant dans ces pages !), l'influence occulte et considérable

des valets. Aucun de ces princes, bien ou mal éduqués, qui puisse parler beaucoup à l'imagination, — sauf, peut-être, le second Duc de Bourgogne, dont l'enfance semblait annoncer un homme supérieur, et qui mourut prématurément. Cette histoire médico-pédagogique d'une dynastie révèle quelque dégénérescence psycho-physiologique. Je citerai cette anecdote à la fois amusante et triste pour finir :

Marmontel relate qu'après la pièce de vers qu'il avait composée sur une maladie du Dauphin (fils de Louis XV), et où il avait insisté sur le dévouement que la Dauphine avait témoigné à son mari dans cette circonstance, les époux désirèrent l'en remercier. Le poète se rendit à l'invitation, il se plaça bien en face d'eux au dîner où on l'avait convié, attendant qu'on lui adressât la parole. Le prince et la princesse levèrent les yeux sur le littérateur, puis s'entretenirent tout bas, s'excitant mutuellement à qui parlerait le premier. Finalement ni l'un ni l'autre n'en eut le courage; et Marmontel finit par se retirer, sans qu'un seul mot lui eût été adressé.

Les races souveraines à leur déclin se perdent souvent par cette timidité, cette inhibition, que l'on prend pour de la hauteur, et qui en est.

MÉMENTO. — *Revue Historique* (septembre-octobre 1923), Abbé A. Degert : Le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine (*suite et fin*). (Achèvement de l'histoire orageuse de cette union, qui avait mis en jeu des questions théologiques et surtout politiques. M. Degert dit de Gaston d'Orléans avec Tallemant des Réaux : « La plus belle chose qu'il ait faite en sa vie, c'est d'avoir gardé la foi à sa seconde femme et n'avoir jamais voulu l'abandonner. ») Commandant H. Weil : Chevalier de Gentz. Deux lettres inédites à Louis XVIII (30 mars, 10 août 1805). (Le célèbre agent de la coalition, alors menacé dans sa situation, qui devenait de plus en plus précaire, s'adresse à Louis XVIII afin de se ménager l'appui du prétendant. Dans ces deux lettres, qui sont des offres de service et que M. Weil croit inédites, Gentz expose un programme qui sera, à peu de chose près, celui du Congrès de Vienne.) *Bulletin historique. Histoire d'Italie. Période du « Risorgimento » (1919-1921)*, par G. Bourgin (*Premier article*). Histoire de Danemark. Publications récentes concernant le Slesvig recouvré, par Joh. Steenstrup. Correspondance. Lettre de M. Albert Mathiez. Réponse aux articles de M. Braesch sur les pétitions du Champ-de-Mars et Réplique de M. Braesch. — *Id.* (novembre-décembre 1923). Paul Cloché : Les dernières années de l'Athénien Phocion, 322-318 avant J.-C. (*Première partie*). (Etude de la période de la vie de Phocion qui commence à la guerre

Lamiaque où l'illustre Athénien, bien qu'agé de plus de 80 ans, exerça un commandement. Importante surtout en ce qui concerne la domination macédonienne. Récit des opérations, défaite des Macédoniens sur la côte de l'Attique, mais finalement surprise du Pirée par Nicanor, lieutenant de Cassandre. Mort de Phocion, condamné à mort à l'instigation de Polysperchon. Etude très serrée des textes et intéressante discussion des faits.) Henri See : Les origines de l'industrie capitaliste en France à la fin de l'Ancien régime. Bulletin historique. Histoire d'Italie. Période du « Risorgimento » (1919-1921), par G. Bourgin (*suite et fin*). Dans les deux numéros, Comptes rendus critiques. Notes bibliographiques. Recueils périodiques et sociétés savantes. Chronique.

Nous devons remettre à la prochaine fois l'achèvement de cette bibliographie des Revues d'Histoire.

EDMOND BARTHÉLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Ouverture du cours de M. Bouvier, au Muséum. — E. Hegh : *Les Termites*, Bruxelles. — J.-H. Fabre : *Souvenirs entomologiques*, 9^e série, Delagrave. — Ch. Fertou : *La Vie des Abeilles et des Guêpes*, Et. Chiron — La mort d'Edmond Bordage.

Il aura été question souvent des Termites cette année. **M. Bouvier**, professeur au Muséum, leur consacre son cours, et M. Hegh un volumineux ouvrage. Les leçons de M. Bouvier sont d'un haut intérêt, vivantes, documentées ; ce sont là aussi les qualités de ses deux livres, *la Vie psychique des Insectes* (1918), *Habitudes et Métamorphoses des Insectes* (1921), dont j'ai parlé ici au moment de leur apparition.

Depuis, M. Bouvier a fait plusieurs séries de conférences sur les Insectes sociaux : Fourmis, Abeilles.

Les Termites, qui appartiennent d'ailleurs à un tout autre groupe d'Insectes, les Orthoptères, ont également des mœurs sociales, mais le psychisme chez eux est peu développé, et c'est précisément là un des points intéressants de leur étude.

On trouve les Termites en France, dans le Sud-Ouest et en Provence ; il y a très longtemps qu'on les a signalés dans les bois de pins ; tout à coup, vers la fin du XVIII^e siècle, ils ont été introduits en pleine ville de Rochefort. Depuis un an seulement, on sait d'une façon certaine qu'il s'agit là de deux espèces bien distinctes, l'une vivant dans les campagnes, l'autre parmi les habitations ; les dégâts intéressent non seulement les bois morts, mais

encore toutes espèces de plantes vivantes : arbres, arbustes, plantes ornementales, légumes, céréales ; les livres sont également attaqués.

Mais c'est surtout dans les pays chauds que les Termites pullulent et opèrent en grand. C'est même l'un des trois grands fléaux de l'Afrique centrale ; les autres sont la célèbre Mouche Tsé-Tsé, qui transmet à l'Homme la terrible maladie du sommeil et décime la population noire, et les Moustiques qui communiquent la malaria et la fièvre jaune. Les Termites, eux, ne s'en prennent pas à nous personnellement ; mais ils détruisent nos richesses ; réunis dans des nids géants, dont la population est parfois énorme, ou dispersés en petites colonies, dans une infinité de gîtes minuscules, ces industrieux insectes dévorent tous les objets de nature organique qui se trouvent à leur portée ; ils attaquent jusqu'aux lignes télégraphiques et voies de chemin de fer.

Près de 500 figures ou photographies illustrent l'ouvrage de M. Hegg, **les Termites**. Dans cette belle monographie, on trouvera une foule de renseignements, le plus souvent recueillis de première main, sur ces insectes, sur leurs caractères morphologiques et anatomiques, leur distribution géographique, les différentes catégories d'individus (roi, reine, ouvriers, soldats), sur l'alimentation, la structure des nids, les rapports des colonies de Termites entre elles et avec les sociétés de Fourmis. Les Termites vivent en sociétés puissamment organisées ; les principes dirigeants sont la division du travail, l'utilisation parfaite des aptitudes, l'ordre absolu ; l'individu se sacrifie à la société.

J'ai signalé ici, l'an dernier, le petit livre de M. Bugnion, *la Guerre des Fourmis et des Termites*. Partout où il y a des Termites, il y a également des Fourmis, qui leur font la guerre. A vrai dire les Termites, avec leur faible taille et leurs téguments mous, sont mal armés pour la lutte ; il leur arrive souvent d'être vaincus. Mais s'ils n'ont pas la force, il semble qu'ils aient la « ruse ». Les Termites n'aiment guère la lumière ; ils cheminent la plupart du temps dans des sortes de tunnels qu'ils ont construits eux-mêmes ; dès qu'une brèche est ouverte dans un tunnel, on voit les Fourmis s'y précipiter ; mais les soldats de la termitière s'avancent, s'alignent face à l'ennemi, qu'ils menacent de leurs mandibules et de leurs cornes frontales visqueuses ; et

ainsi les ouvriers peuvent effectuer les réparations nécessaires ; à noter que soldats et ouvriers sont aveugles.

Certaines termitières renferment plusieurs millions d'individus ; les nécessités de l'approvisionnement rendent indispensables des « expéditions fourragères » : les Termites effectuent des sorties en masse pour aller récolter de l'herbe, du foin, des feuilles, des lichens. Après le coucher du soleil, l'armée se met en marche, conduite par les soldats éclaireurs ; le matin, la rentrée a lieu : entre deux rangs de soldats s'avance la longue file des ouvriers ; sur des photographies au magnésium, M. Bugnion a pu faire le dénombrement des individus participant à une expédition nocturne : défilé durant 5 heures, à raison d'un mètre à la minute ; 100 individus par mètre ; soit un total de 300.000 Termites.

§

La 9^e série de l'édition « définitive » illustrée des **Souvenirs entomologiques** de J.-H. Fabre vient de paraître. Ce volume, avec ses 16 planches hors texte, reproductions de photos de Paul-H. Fabre, est consacré aux Araignées et aux Scorpions. On y trouve, à propos des toiles d'Araignées, de curieuses considérations mathématiques ; l'auteur nous fait quelques confidences et nous dit comment il a appris l'algèbre et la géométrie analytique.

J'ai déjà parlé ici, à diverses reprises, de Charles Ferton, ancien élève de Polytechnique, officier d'artillerie, et excellent observateur des faits et gestes des Insectes ; cela avait même soulevé quelques protestations de la part de fervents admirateurs de Fabre d'Avignon. J'ai été un des premiers à signaler la valeur de l'œuvre de Ferton, et mon opinion reste toujours la même. Aussi j'ai appris avec plaisir que MM. Etienne Rabaud et François Picard avaient entrepris à la mort de Ferton de grouper en un volume, intitulé **la Vie des Abeilles et des Guêpes**, les principaux travaux de cet auteur.

Dans la préface à ce livre, Charles Ferton est présenté comme un homme qui a beaucoup travaillé « sans souci d'une vaine réclame » et qui a publié des mémoires et notes pleins de faits importants. Malheureusement ces publications se trouvaient dispersées dans des recueils accessibles aux seuls spécialistes.

Ce n'était pas un observateur quelconque, c'était un scientifique au

sens le plus strict du mot ; son œuvre apporte à la connaissance de l'instinct une contribution tout à fait remarquable, laissant loin derrière elle les narrations superficielles, tendancieuses et si souvent fantaisistes de J.-H. Fabre.

L'influence de Fabre transparait un peu dans les premiers écrits de Ferton. Bientôt pourtant il s'en dégage : le contact permanent avec la nature et le souci de la rigueur scientifique devaient forcément le conduire à porter sur Fabre un jugement sévère et l'amener à d'autres conceptions.

C'est une précision rigoureuse qui caractérise l'œuvre entière de Ferton. Aucune idée préconçue ne le mène, et il ne cherche à en démontrer aucune ; il ne désire pas faire triompher telle ou telle doctrine : il observe simplement, il observe de bonne foi, sans arrière-pensée étrangère à la science. Il ne s'extasie pas devant le « merveilleux » ; il sonde l'inconnu méthodiquement et avec calme, indifférent aux effets de style, mais poursuivant une explication rationnelle. Ce que Ch. Ferton laisse, c'est une série d'observations bien faites et scrupuleusement rapportées... A l'encontre de J.-H. Fabre, qui s'assurait fort légèrement de leur identité, Ferton déterminait toutes les espèces qu'il étudiait.

Dans sa lutte contre le transformisme, fait observer Ferton, ce que Fabre a opposé à cette hypothèse avec le plus de ténacité, c'est la « méthode rationnelle et précise » avec laquelle les Hyménoptères prédateurs paralysent leur proie. Il faut à la larve des vivres frais, le gibier ne doit donc pas être tué, mais seulement engourdi par des piqûres données en des points précis du système nerveux. La mère n'a la faculté de commettre aucune erreur, car elle pourrait alors tuer sa victime, et servir à son nourrisson une pièce dont la corruption hâtive causerait sa mort. Et quand il s'agit de la Guêpe (Pompile) qui chasse les Araignées, aucune hésitation n'est également permise : si elle était incapable de maintenir et d'immobiliser au premier choc la bête convoitée, celle-ci pourrait se retourner vers son agresseur, et le tuer au moyen de ses crocs venimeux. Pour Fabre, l'instinct de chasseur chez les Hyménoptères n'a pu se former peu à peu, par perfectionnements successifs, comme l'exigerait la théorie du transformisme ; l'art de piquer les proies a atteint du premier coup sa perfection. Or, suivant Ferton, les faits sont autres que le veut Fabre : que d'erreurs commises, que de proies manquées, ou échappant à la paralysie malgré la piqûre ; l'instinct, loin d'être immuable, présente des variations nombreuses.

Notre génération a fait de Fabre un entomologiste hors de pair, et Darwin lui-même l'a appelé l'observateur inimitable des Insectes. L'avenir ratifiera-t-il notre jugement ? Je ne le pense pas, répond Ferton, et je crois être en cela d'accord avec la majorité des spécialistes.

Et Ch. Ferton de rappeler les critiques de J. Pérez, notamment celles relatives à la sortie du nid et au retour au nid.

Les idées philosophiques de Fabre sont déjà abandonnées par presque tous les naturalistes. La somme des faits apportés par l'illustre entomologiste n'est pas aussi considérable que certains l'ont avancé : Fabre aurait fait pas mal d'emprunts à ses prédécesseurs, sans les citer. Enfin ses travaux renferment des erreurs, qui nous rendent perplexes au sujet de l'exactitude des observations rapportées et qui appellent leur contrôle.

Ferton concède cependant que nous devons être reconnaissants à Fabre d'avoir fait école et d'avoir remis en honneur l'étude de l'instinct des Insectes, par la seule lecture de ses captivants récits.

Les grands écrivains ont toujours eu de l'influence sur la mentalité des hommes de leur race : lus et admirés par presque toute l'élite de leur nation, ils lui impriment leurs jugements des choses, leurs préférences, qui se transmettent ensuite dans la masse du peuple... Fabre est un de ceux qui auront ramené en France le goût de l'observation de la nature.

§

Edmond Bordage, qui vient de mourir à l'âge de 60 ans, était un véritable naturaliste et un biologiste de valeur. De 1894 à 1908, il a dirigé le Musée d'histoire naturelle de Saint-Denis à la Réunion, et il a su tirer un grand profit des ressources de cette île tropicale. Il a, en particulier, étudié les Phasmes, ces grands Insectes Orthoptères, qui ressemblent à des brindilles d'arbres, et dont les pattes se brisent facilement (autotomie) pour repousser ensuite (régénération) ; cela a été le sujet de sa thèse de doctorat (1905), travail qui lui a conféré une grande notoriété à l'étranger. Ses « Notes biologiques recueillies à l'île de la Réunion », et publiées dans le *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique*, ont été également très remarquées. D'après M. Caullery, ses observations sur la transformation du feuillage caduc en feuillage persistant chez le Pêcher à la Réunion sont « un des meilleurs travaux publiés sur le problème de l'hérédité

des caractères acquis ». Très curieuses aussi les expériences par lesquelles Bordage, au moyen de traumatismes, a réussi à inverser la sexualité du Papayer. Bordage était à la fois zoologiste, botaniste, géologue. Il laisse, paraît-il, le manuscrit d'une géométrie non euclidienne. Bordage a traduit les *Principes de biologie* d'H. Spencer. Il s'intéressait aux questions philosophiques et littéraires ; c'était un grand admirateur de Remy de Gourmont.

Depuis 1907, Bordage était attaché au laboratoire d'évolution des êtres organisés à la Sorbonne ; il touchait un traitement de famine ; l'idée qu'il allait être mis à la retraite et qu'il n'aurait plus de quoi vivre a certainement hâté sa fin. On s'étonnera sans doute qu'un savant aussi distingué et réputé ait pu être maintenu dans une situation subalterne, avec un traitement de débutant. Bordage était, il est vrai, d'une modestie extrême, d'une timidité excessive ; il n'avait pas ce qu'il faut pour « se pousser », c'était un indépendant.

GEORGES BOHN.

HYGIÈNE

La leçon d'un apôtre. — De temps en temps, au milieu du concert de plaintes, de récriminations, de critiques, de louanges et de sanglots qui composent une ambiance propice à l'éclosion de toutes les névroses, il nous est donné d'entendre une voix éloquente et mesurée qui nous rappelle à la raison. Un des apôtres d'une doctrine dont on ne parle que pour en sourire, j'ai cité l'*eugennétique* — et non l'eugénique, comme disent les barbares, car ce terme dérive de $\gamma\epsilon\nu\nu\alpha\omega$, — vient d'énoncer les préceptes définitifs de l'art de bien engendrer et de bien élever la plante humaine. Les petits de l'homme sont ceux dont on s'occupe le moins, si on compare les soins que quarante pour cent d'entre eux reçoivent à ceux dont cent pour cent de nos veaux et de nos porcelets sont entourés.

L'apôtre dont je parle est le Professeur Pinard, qui cumule les fonctions d'académicien de médecin et de député. On pourrait penser que, nanti de ce double titre et, dirai-je, de ce double pouvoir, il nous va donner une hygiène parfaite, faire que nos rues soient propres, nos wagons sans souillures, nos maisons sans puanteurs, nos vêtements — ceux de nos femmes surtout, — raisonnables. Non ! cela n'est au pouvoir de personne, si-

non du peuple souverain. Mais le peuple souverain se désintéresse de ces bagatelles.

A défaut de ce qu'il ne peut nous donner, le professeur Pinard nous a fait sur la puériculture une leçon qu'un hygiéniste ne peut laisser passer inaperçue, car elle est la charte de l'élevage humain. En quarante minutes, il nous a appris la Puériculture, telle qu'elle doit être comprise aujourd'hui. Cette leçon eut lieu en l'École de Puériculture de la Faculté de médecine de Paris, fondation franco-américaine, — naturellement ! — dans ce pays nous ne pouvons pas faire notre hygiène tout seuls ; il faut qu'on nous y aide.

La voici très résumée. Mais elle fut fort belle et je souhaiterais que toutes les mamans de France en fussent pénétrées.

Et d'abord, savez-vous que le mot « puériculture » ne se trouve dans aucune des six éditions du Dictionnaire de l'Académie Française ? (la dernière date de 1877). Mais il est dans celui de Littré. Le grand lexicographe le définit ainsi : « art d'élever les enfants au physique et au moral ».

A l'époque où Littré rédigeait cette définition, il ne pouvait guère en dire davantage. Aujourd'hui le mot, comme on va le voir, dit beaucoup plus. Lorsqu'en 1895, le professeur Pinard le prononça pour la première fois à l'Académie de médecine, il vit, sur les visages de ses illustres et graves collègues, voltiger un sourire de surprise.

Voici comment, en 1924, il le définit :

Science ayant pour but la recherche, l'étude et l'application de toutes les connaissances relatives à la reproduction, à la conservation et à l'amélioration de l'espèce humaine.

Ainsi comprise, la puériculture se divise en quatre chapitres :

- 1^o La puériculture avant la procréation ;
- 2^o La puériculture, de la procréation à la naissance à la lumière ;
- 3^o La puériculture au moment de la naissance ;
- 4^o La puériculture, de la naissance à la puberté ;

1^o *Puériculture avant la procréation.* — « Aucune mauvaise graine d'être vivant, animal ou végétal, ne saurait donner de fruits bons, beaux et durables. » Ce principe liminaire étant posé, il importe que l'instinct de reproduction qui a pour but la pérennité de l'espèce, et qui est, sans conteste, le plus puissant et

le plus noble — les autres étant des instincts de nutrition — ne soit plus le seul dont l'éducation soit sciemment négligée. Tout acte instinctif de cette nature devrait être la conséquence d'une *volonté réfléchie et consciente*. L'homme doit désirer, respecter et aimer ses enfants avant même qu'ils existent réellement. « Aujourd'hui, dit Pinard, qu'on n'attribue plus à la Fatalité et à la Providence aucune influence sur les procréations, il est indispensable de ne plus laisser au dieu hasard le soin d'y présider... Le jour où ce sera chose faite, l'une des plus grandes étapes de la civilisation aura été franchie. » Le nombre des misérables, victimes de l'ignorance de leurs procréateurs, et celui des parents malheureux seront réduits dans une très grande mesure. Voilà matière à une belle croisade.

2° *Puériculture, de la procréation à la naissance à la lumière du jour*. — Ce chapitre est celui de la sauvegarde des mères pendant leur grossesse. A l'heure actuelle, cinquante ou soixante pour cent d'entre elles sont surmenées. Leurs enfants naissent avant terme, selon l'expression courante. Ce sont des prématurés. Comme tels, leur vigueur et leur résistance sont amoindries.

Toute mère devrait pouvoir vivre dans des conditions hygiéniques convenables, avant de mettre au jour son enfant. Elle devrait être l'objet d'une surveillance médicale périodique, pour prévenir les accidents parfois redoutables de la grossesse. Le travail des mères obligées, presque jusqu'au dernier jour, de se livrer, pour vivre, à des occupations plus pénibles pour elles que pour leurs sœurs, demeure la honte de notre société civilisée.

3° *Puériculture au moment de la naissance*. — « Rien de ce qui doit être en contact avec l'accouchée n'est jamais assez pur », dit le professeur Pinard. Les règles d'une *asepsie* rigoureuse sont d'obligation. Plus de matrones sordides au chevet des jeunes mamans. Des mains et du linge qui soient nets et stériles. Trop de femmes payent de leur santé et même de leur vie des fautes de ce genre.

4° *Puériculture après la naissance*. — Cette période s'ouvre dès la naissance à la lumière. Elle ne se termine qu'à l'époque de la puberté, au moment de l'éveil de l'instinct sexuel. L'enfant ne devrait jamais être séparé de sa mère. De tous les animaux vertébrés, c'est le petit de l'homme qui, lors de sa naissance, ap-

paraît comme le plus déshérité. Il est nu, il n'a point de nid, il est incapable de choisir et de chercher sa nourriture. Aucun n'a plus besoin que lui d'une mère, de ses soins et de son lait.

La protection de l'enfance, telle qu'elle est inscrite dans la table de nos lois est embryonnaire. La véritable organisation de la surveillance hygiénique de l'enfance est toute à faire, disait encore Pinard, en terminant.

Aujourd'hui, notre état social est devenu tel que des mères de plus en plus nombreuses n'allaitent pas leurs enfants. Les unes — le plus grand nombre — en sont empêchées par une situation qui ne leur donne pas les moyens matériels ou le loisir de le faire. Les autres, ignorantes d'un devoir naturel, reculent devant le dernier acte de la fonction de reproduction : la maternité du sein.

On remet en question la vieille loi Roussel, charte tutélaire de la première enfance. Si elle n'est plus adaptée à nos mœurs actuelles qui évoluent très vite, soit ! Mais je crains plutôt qu'elle ne soit pas appliquée. Quand une loi ne produit pas les effets qu'on en attend, on en fait une autre. C'est là un subterfuge dispensant de prendre des sanctions contre les coupables qui la transgressent. Presque toujours, il aurait suffi de l'appliquer sincèrement, avec toute la fermeté désirable. On recule devant cette nécessité. On refond le texte législatif. De refonte en refonte on arrive à lui enlever toute force. Et les enfants continuent à mourir.

DOCTEUR MAURICE BOIGEY.

QUESTIONS FISCALES

Les nouvelles ressources fiscales. Coup d'œil d'ensemble sur la Loi du 22 mars 1924. — Le *Journal Officiel* a publié, le 23 mars dernier, la loi votée la veille, qui doit assurer l'équilibre budgétaire.

Cette loi, dont la mise en chantier fut brusquement décidée lorsque, l'offensive s'étant déclanchée contre le franc, le ministre des Finances, optimiste jusque-là, s'aperçut soudain qu'il lui manquerait une demi-douzaine de milliards pour boucler le budget, est intitulée : « Loi ayant pour objet la réalisation d'économies, la création de nouvelles ressources fiscales et diverses mesures d'ordre financier. »

Sur le premier point, l'article 1^{er} dispose que des réductions, dont le total ne devra pas être inférieur à un milliard de francs, seront effectuées en 1924 sur les dépenses de l'Etat. Quant au moyen de les réaliser, c'est l'affaire du Gouvernement, qui procédera, dans les quatre mois de la promulgation de la loi, par des décrets rendus en Conseil d'Etat, à toutes les réformes et simplifications administratives qu'il jugera possibles.

Sur le deuxième point, c'est assez inexactement que le texte du 22 mars se sert de cette expression « Création de nouvelles ressources ». A la vérité, le législateur n'a pas établi une nouvelle matière imposable, comme on l'a fait en 1920, en édictant la taxe sur le chiffre d'affaires, ou, comme certains proposaient de le faire, en opérant un prélèvement sur le capital. On s'est contenté de ne rien changer au système des impôts en vigueur, mais simplement de les majorer, dans l'ensemble, de deux décimes, c'est-à-dire de 20 p. 100, ou d'un cinquième.

Une telle méthode a, évidemment, en apparence tout au moins, le mérite de la simplicité. Mais il est permis de se demander si le ministre des Finances était, dans ces conditions, bien qualifié pour traiter de « solution paresseuse » telle réforme, bonne ou mauvaise d'ailleurs, peu importe, que d'autres lui proposaient.

Cela dit en passant, l'article 3 de la loi du 22 mars est ainsi conçu :

En addition aux recettes autorisées par la loi du 28 décembre 1923, il sera perçu deux décimes sur tous les impôts, droits et taxes recouvrés au profit de l'Etat selon, les dispositions et sous réserve des exceptions prévues par la présente loi.

Le double décime ne s'applique donc pas aux centimes additionnels destinés aux budgets départementaux et communaux. Et, pour ce qui est des recettes de l'Etat, il ne joue pas non plus là où il est formellement écarté, comme en matière d'impôt sur les bénéfices de guerre, et dans les cas où une taxe particulière se trouve nommément majorée par un article spécial de la loi nouvelle, comme cela a lieu pour le timbre des chèques, le timbre des effets de commerce, le timbre des affiches, la taxe sur les spécialités pharmaceutiques, l'impôt sur les voitures automobiles et les bateaux à moteurs.

La création de nouvelles ressources fiscales s'entend donc de

la majoration des impositions existantes et, par conséquent, dans la même mesure, des inconvénients qui s'y attachent.

Deux articles cependant de la loi du 22 mars sont favorables aux contribuables, les articles 42 et 43 qui, pour le calcul de l'impôt cédulaire sur les traitements, salaires, pensions et rentes, et pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, élèvent de 2.000 à 3.000 francs les déductions autorisées pour chaque enfant.

Ainsi, un ménage avec un enfant au dessous de vingt et un ans ne sera soumis à l'impôt général que si l'ensemble de ses ressources dépasse 13.000 francs (7000 non imposables à la base ; 3000 pour le ménage, et 3000 pour l'enfant). Un ménage avec deux enfants ne sera taxé qu'au delà de 16.000 francs ; avec trois enfants, qu'au delà de 19.000, et ainsi de suite.

Mais le législateur laisse subsister l'anomalie, pour ne pas dire davantage, que nous avons signalée dans notre article du 1^{er} avril, et qui consiste, pour le calcul des impôts cédulaires sur les gains du commerçant, sur les honoraires du notaire, de l'avoué, du médecin, à ne pas tenir compte de l'existence des enfants, comme on le fait pour les fonctionnaires civils et militaires, pour les employés de commerce, pour tous ceux, en un mot, qui reçoivent du patron un traitement ou un salaire.

Cependant, le médecin de campagne, le notaire de chef-lieu de canton, qui sont obligés de mettre leurs fils en pension au lycée de la ville voisine, savent ce que cela leur coûte.

Pour en revenir à l'intitulé de la loi, le troisième point que nous avons à examiner est l'annonce des « diverses mesures d'ordre financier ».

Elles tendent, d'une part, à mieux répartir le poids des charges fiscales, en ordonnant la révision exceptionnelle des évaluations foncières sur quoi repose une bonne partie des impositions, et, d'autre part, à mieux assurer le recouvrement des contributions existantes, en serrant de plus près la fraude, et en menaçant de peines plus fortes ceux qui essaieraient injustement de se décharger sur les épaules des autres, en omettant sciemment de faire les déclarations obligatoires, ou en faisant des déclarations incomplètes ou erronées.

C'est surtout en matière d'impôts cédulaires et d'impôt général, lesquels forment aujourd'hui la base des contributions di-

rectes, que les inexactitudes et les omissions sont à craindre.

Il est impossible de connaître le montant des honoraires d'un médecin, d'un avocat, d'un agent d'affaires. Et la loi nouvelle n'apporte ici aucune mesure de contrôle.

Il est facile de dissimuler, dans la déclaration pour l'impôt général, le montant des coupons des titres au porteur, particulièrement des titres de la rente française, laquelle, comme on sait, ne paie point l'impôt cédulaire, mais est sujette à l'impôt général, dès l'instant que l'ensemble des ressources du citoyen dépasse le minimum exonéré.

Le moyen de surveillance qu'apporte la loi du 22 mars est la création du bordereau de coupons. Désormais, précise l'article 62 :

Aucun paiement d'intérêts, dividendes, revenus et autres produits de valeurs mobilières ne sera effectué que sur la production d'un bordereau comportant un talon signé du requérant, justifiant de son identité, et contenant l'indication de ses nom, prénoms, nationalité, domicile et résidence.

En fait, comme l'a fait remarquer M. de Lasteyrie aux sénateurs, à la séance du 17 mars, il n'y a rien de changé, puisque les banques exigeaient déjà la confection d'un bordereau contenant les indications qui précèdent. Mais, et c'est là le point important, les fonctionnaires des contributions directes et ceux de l'enregistrement auront la faculté, lorsqu'ils seront sur une piste, de demander aux banques la communication des bordereaux, qui devront être classés et conservés pendant cinq ans à la disposition du contrôle.

En sorte que si tous les bordereaux, chose matériellement impossible, ne sont pas rapprochés des déclarations des contribuables, ils pourront l'être et certains le seront.

Est-ce cette menace qui fait que les déclarations pour l'impôt général ont été, cette année, s'il faut en croire les statistiques officielles, en augmentation, comme nombre, de 30 p. 100 sur celles de l'an passé?

D'après la loi, les coupons présentés au paiement sont, sauf preuve contraire, la propriété du requérant. Sans doute, il est toujours permis à quelqu'un de toucher les coupons d'un tiers, mais le bordereau devra alors mentionner les nom, prénoms et domicile de celui-là.

La fraude ne consistera-t-elle pas précisément dans la possibilité de faire écaisser par un autre ses propres coupons ? Peut-être, mais qui n'en voit le danger ?

ALBERT LANOË.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Sport, fisc et politique. Vers une organisation stable. — Le puissant organisme social, que constituent les Fédérations, Unions et Sociétés dont le but est la pratique de l'éducation physique, des sports, du tourisme et l'organisation des camps de vacances, se trouve fortement atteint par la fluctuation du change et la vie chère qui en est la conséquence immédiate. Disons tout de suite que si quelques Fédérations ou grandes Sociétés spécialisées peuvent réaliser, par des organisations spectaculaires des recettes supérieures à leurs besoins et se laisser entraîner à des dépenses somptuaires justifiant la critique, la presque totalité de ces Associations dispose de ressources extrêmement réduites et les consacre entièrement à un but d'intérêt général. Si l'on considère les sommes que les clubs sont obligés de dépenser pour les achats ou locations de terrains, les installations indispensables, les voyages et tous frais inhérents à leur fonctionnement, on se demande si le renchérissement de la vie et certaines mesures corrélatives prises par le Gouvernement, dont je parlerai tout à l'heure, ne vont pas avoir comme conséquence immédiate d'arrêter le développement de ces œuvres dont l'utilité au point de vue national n'est plus contestée.

Il me faut tout d'abord signaler l'émotion soulevée dans les milieux sportifs par le vote récent de la Chambre, supprimant l'article 93 de la loi du 25 juin 1920, portant exonération de la taxe sur les spectacles en faveur des réunions sportives d'amateurs. La dose était un peu forte et le tollé soulevé a été tellement général que le ministre des Finances et les Chambres ont dû céder. Mais il n'en reste pas moins que ce vote, venant précisément au moment où la Cour d'Appel d'Angers, infirmant les Jugements de Tribunaux de première instance, condamnait les sociétés agréées à payer le droit des pauvres, démontre aux sportifs qu'ils ont tout à redouter des législateurs et de leurs interprètes. Et, à l'heure où ce jugement va contribuer à réduire les

ressources des sociétés, nous voyons appliquer le relèvement des tarifs de chemin de fer, qui leur occasionnera un supplément de dépenses assez sérieux. A la base du sport il y a la compétition, et la compétition, pour rester intéressante, oblige les Clubs à rencontrer des adversaires toujours nouveaux et à totaliser pour leurs équipes un chiffre respectable de kilomètres sur voie ferrée. Je sais bien que les membres de sociétés agréées bénéficient, sous certaines conditions, du demi-tarif. Mais ces conditions, non adaptées à la situation actuelle (l'amendement des textes coûte toujours beaucoup à M. Lebureau), sont tellement draconiennes ou désuètes, en particulier en ce qui concerne la limitation du nombre des voyageurs et les horaires à suivre, que nombre de sociétés ne tirent pas grand avantage de cette faveur. Des démarches sont faites à ce sujet auprès du ministre des Travaux Publics par les représentants des diverses Fédérations et Unions au sein du Comité national. Espérons qu'elles arriveront à convaincre M. Le Trocquer que le G. V. 108 manque de libéralité. Et pour compléter cet aperçu de la situation financière des Sociétés, signalons le bruit d'après lequel le chapitre des subventions aux sociétés agréées se trouverait réduit dans une notable mesure dans le prochain budget. Or, ces subventions, si faibles soient-elles, sont l'ultime ressource pour les petites sociétés de tir et de gymnastique.

Ces faits établissent assez nettement le désintéressement, ou tout au moins le manque d'information, des gouvernants en ce qui a trait au développement, à l'orientation et aux besoins du mouvement sportif actuel. D'ailleurs, le mécontentement des sociétés, qui est indéniable, pourrait se justifier par des raisons d'un autre ordre, comme par exemple la réduction des avantages accordés aux détenteurs du brevet de Préparation militaire élémentaire, la limitation des récompenses pour services rendus à l'éducation physique... Quoi qu'il en soit, on se demande, dans certains milieux sportifs, si la cause du mal ne réside pas dans le fait que les Fédérations, Unions et Sociétés ont banni de leur action les questions d'ordre politique. Chacun sait par exemple que pour les militaires de carrière, le fait de ne pas voter les placé dans une situation nettement défavorable lorsqu'il s'agit de légiférer en leur faveur. Il y a tout lieu de croire que le désintéressement des Chambres vis-à-vis de la cause sportive tient

en partie à ce que les sportifs se sont tenus éloignés des luttes politiques.

Les adeptes de la cause de l'éducation physique et du sport deviennent chaque jour plus nombreux. Le Comité National des sports peut considérer comme rangés sous sa bannière trente-trois fédérations, seize mille sociétés et environ 1 million huit cent mille membres. La Fédération Française de Foot-ball Association groupe plus de deux mille sociétés et délivre annuellement plus de quatre-vingt mille licences. Oh ! je sais bien qu'il ne faut pas accorder aux statistiques plus de crédit qu'elles ne méritent. Je sais bien aussi que ces chiffres ne donnent pas une idée très exacte du nombre des pratiquants dans les divers sports. Arborer à la boutonnière l'insigne d'un Club et, lorsque le froid n'est pas trop-vif, revêtir le maillot et le sweater à ses couleurs est une chose ; suivre l'entraînement et pratiquer la spécialité de ce club en est une autre. Sur le contrôle des Clubs figurent trois catégories d'adhérents : des sportifs, des sportsmen et des supporters. Ce sont surtout les deux dernières catégories qui dominent. Si jamais il prend fantaisie à l'Académie d'incorporer le terme supporter, comme elle vient de le faire pour boy scout, camping, challenge et cricket, je lui proposerai de le définir comme un fanatique du sport pour les autres et un admirateur jamais déçu et toujours partial de l'équipe première de son club. Mais revenons à nos moutons. Un fait subsiste, c'est que les Unions et Fédérations groupent un nombre imposant de membres, et que ces membres sont tout disposés à employer leur influence au profit du mouvement sportif. Il serait bien extraordinaire que les difficultés signalées au début de cet article, venant précisément au moment où s'ouvre la bataille politique, la puissance électorale que constituent les adhérents à la cause sportive ne soit pas exploitée. Nous aurons donc parmi les candidats aux prochaines élections, non seulement des ralliés au programme des sportifs, mais encore des sportifs purs, pratiquants et dirigeants, jouissant d'une popularité de bon aloi dans les sociétés. Toute la question est de savoir si le *sport* retirera d'un succès électoral des avantages équivalents aux inconvénients qu'il peut y avoir à ne pas le laisser au-dessus des querelles d'opinion. De nombreuses controverses sont engagées à ce sujet dans les divers organes s'intéressant aux questions d'éducation physique, et on

peut dire que, dans l'ensemble, une grande réserve est recommandée. J'ai eu l'occasion d'exprimer dans ces colonnes, à propos du professionnalisme et de l'amateurisme marron, comment l'argent risquait de détruire la beauté morale du sport. Dans le même ordre d'idée, il y a tout lieu de craindre que l'intrusion de la politique dans le sport ne contribue à créer une atmosphère irritante et malsaine. Dans la situation actuelle, on peut dire qu'à de rares exceptions près les discussions politiques ou religieuses sont bannies des Clubs. C'est d'ailleurs là une formule qui doit figurer dans les statuts des sociétés agréées. Foin également des questions d'origine et de caste. Dans les compétitions, seule la couleur du maillot divise et seule la valeur physique et morale départage. A l'intérieur du club, les discussions d'ordre technique suffisent à alimenter la conversation. Un des bienfaits moraux du sport est précisément d'éloigner nos adolescents de l'atmosphère du bistro et des réunions publiques. Il ne faut pas, à mon sens, courir le risque de compromettre cette situation.

Cela ne veut pas dire que les droits des sportifs n'ont pas à être défendus, mais cette défense peut être assurée par d'autres moyens. Le meilleur est de pousser à la création d'un organisme qualifié pour renseigner le Gouvernement et proposer en connaissance de cause toutes mesures utiles. Dans la crise qui vient de se produire, c'est le Comité National qui, épaulé par MM. Vidal et Paté, représentant respectivement l'éducation physique de l'enfance et de l'adolescence, est intervenu auprès des pouvoirs publics. Sans vouloir méconnaître le mérite du Comité National des Sports, il est permis de penser qu'il n'est pas absolument qualifié de jouer ce rôle semi-officiel.

Il est d'ailleurs possible que ce soit au trop grand nombre de directions officielles qu'on doive l'incohérence actuelle. Excès de bien nuit. Or, il y a plutôt excès de bien. Au ministère de la Guerre, nous avons un Haut Commissariat de l'Education physique, sports, préparation militaire. Au ministère de l'Instruction publique, une direction existe qui manque des divers moyens indispensables pour exercer une action efficace. Au ministère de la Marine, un capitaine de frégate s'intéresse aux ébats des équipages de la Flotte. Au sous-secrétariat de l'Enseignement technique, M. Vidal jouait, il y a peu, le rôle d'un véritable ministre du sport pour les milieux scolaires et post-scolaires. La dispari-

tion de M. Vidal n'entraînera sans doute pas celle de la situation établie. Au ministère de l'Hygiène, diverses œuvres concernant les camps de vacances, la rééducation, touchent de près à l'éducation physique. Dans chaque département un Office Social d'Hygiène, organe préfectoral, semble devoir s'annexer une section d'instruction physique. Il y a là un embryon d'organisation dont il faut souhaiter le développement. Au ministère de l'Intérieur, on s'occupe également des sociétés d'éducation physique, soit en vue de l'attribution des fonds provenant du pari mutuel, soit pour émettre un avis relatif à leur agrément. Au ministère des Affaires étrangères, un des bureaux de la Propagande à l'Étranger s'occupe des sports. C'est là un service dont l'importance apparaît considérable aux yeux des gens qui suivent les compétitions internationales, et ils sont légion. Mais il faut croire que ces observateurs sont rares dans les sphères gouvernementales, puisqu'on parle de la suppression des crédits attribués à ce bureau. En attendant on lui a rattaché — je me demande pourquoi — les questions touchant aux Jeux Olympiques.

On sera tenté de sourire à la lecture de cette énumération, d'autant qu'on songe tout de suite aux cloisons étanches qui peuvent se créer entre ces divers services, tous marqués au coin de l'organisation bureaucratique. Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions que nombre de groupements se soucient peu du joug paperassier qui leur est imposé et songent avec amertume qu'il leur vient d'en haut beaucoup plus de tracasseries que d'appuis réels. N'étaient les subventions du ministère de la Guerre, qui constituent malgré tout une aide appréciable, les ponts seraient vite coupés entre les sociétés et les pouvoirs publics. Cette situation de fait est regrettable en tous points. Il ne saurait être discuté que le pays peut tirer un parti considérable de la puissance éducative que constituent nos vingt mille sociétés. Il est non moins certain que ces sociétés se développeraient beaucoup plus aisément si elles trouvaient dans le gouvernement un appui direct et efficace. Nous ne nous lasserons pas de répéter qu'il faut créer un organisme officiel *unique* pour assurer la liaison. Que cet organe soit l'Office National de l'Éducation physique et des sports, dont le projet, chloroformé par le Sénat ne peut arriver à reprendre vie, ou un sous-secrétariat groupant les services que je viens d'énumérer, peu importe. L'essentiel est d'arriver à l'unité de

direction qui me paraît seule pouvoir entraîner l'unité de doctrine dont la nécessité se fait chaque jour mieux sentir.

RENÉ BESSE.

ETHNOGRAPHIE

A. Moret et G. Davy : *Des Clans aux Empires ; l'Organisation sociale chez les Primitifs et dans l'Orient ancien* ; Bibliothèque de Synthèse historique: l'Evolution de l'Humanité, Paris, Renaissance du Livre. — G. Glotz: *La Civilisation égéenne*, ibidem. — A. Jardé : *La Formation du Peuple grec*, ibidem. — Albert Grenier : *Les Gaulois*, Collection Payot. — Camille Jullian : *De la Gaule à la France ; Nos origines historiques*, Hachette.

Avec patience et conviction, M. Berr continue la publication de sa « Bibliothèque de Synthèse historique », idée excellente, mais dont l'exécution ne va pas sans difficultés. J'ai parlé déjà du livre de Jacques de Morgan sur la *Préhistoire* ; il est bon ; d'autres suivent, de qualité variable. Mauvaise notamment est toute la première partie du volume intitulé **Des Clans aux Empires** ; ce n'est pas que l'auteur ne se soit donné du mal pour tâcher de voir clair dans les problèmes de l'ethnographie ; mais visiblement, il n'a jamais eu affaire à des monographies de première main, pendant des dizaines d'années de suite ; il se fie à des théories de deuxième ; et comme ces théories, ou bien sont périmées, ou bien fausses, telle celle de Durkheim, il a suivi une voie qui n'aboutit à rien. Durkheim a supposé — (M. Davy dit : démontré) — que la forme primitive d'organisation est le clan totémique, le totémisme ayant lui-même à sa base le *mana*, ou puissance magico-religieuse spécifique. Ni l'un ni l'autre ne sont vrais. Durkheim travaillait sur les documents concernant les Australiens, qu'il a regardés comme les plus primitifs des hommes. Depuis, on en a rencontré et étudié d'autres plus primitifs encore aux Philippines, à Sumatra, en Nouvelle-Guinée, etc., qui ignorent le totémisme, et qui sont organisés, très solidement, sans clans totémiques. Ce n'est pas le lieu de poursuivre un argument qui veut des preuves ; j'en ai donné dans mon *Etat actuel du Problème totémique* ; et aux Etats-Unis, j'ai appris qu'un savant connu prépare la même démonstration à propos des tribus des trois Amériques. Donc, tout le système de M. Davy tombe en poussière.

Et je n'ai qu'un regret, c'est que M. Moret, qui a traité des *Empires*, l'égyptien, l'assyrien, l'hittite, etc., avec une compé-

tence certaine, ait affaibli ses interprétations en se rattachant tant bien que mal au clannisme et au totémisme durkheimiens. Mais ce défaut ici a moins de portée, car M. Moret a travaillé d'après les inscriptions mêmes, et les textes; beaucoup, et des plus importants, ont été publiés depuis Maspéro, dont cependant la grande *Histoire* reste un monument admirable. M. Moret est moins descriptif que Maspéro; il tend davantage à la synthèse selon l'impulsion de M. Berr.

Mais cet esprit de synthèse, dont M. Berr est le grand propagandiste, y a-t-il beaucoup de savants qui en soient animés? Je lui pose amicalement la question. Est-ce qu'une « synthèse » ne se ferait pas mieux en cent cinquante ou deux cents pages? Synthèse n'est pas compilation; Pascal, La Bruyère, Renan, Lavisser: c'est ainsi que je me représente des « esprits synthétiques»; les grands dramaturges aussi; une synthèse scientifique est un drame. Je formule la question avec timidité: je n'ai point de titres au dogmatisme cathédral.

§

Alors je ne vois pas bien la différence qui sépare — synthétiquement parlant — la **Civilisation égéenne** de M. Glotz et **La Formation du Peuple grec** de M. Jardé de traités d'histoire ordinaires qui seraient limités de même selon les besoins d'une « Bibliothèque ». Ils sont tous deux descriptifs, avec soin et précision, illustrés pour autant que les prix modernes et la soif du papier le permettent, avec indications bibliographiques nombreuses, index pratiques, tables des matières détaillées. L'un et l'autre volume sont bienvenus, parce que notre littérature n'a rien sur ces sujets depuis des années, ou n'a que des ouvrages très techniques, dus à des spécialistes, et par suite peu connus, souvent aussi très chers. Donc les deux volumes cités sont des livres qu'il faut avoir; ils rectifient les notions vieilles qu'on a gardées depuis le départ du lycée; dans le meilleur cas, depuis la fin de la licence ou des Hautes Etudes. Et comme nous vivons encore sur le fonds même des civilisations primitives de la Méditerranée orientale, que nos arts, à travers les périodes classiques, plongent là-même leurs racines, on doit être au courant des problèmes posés, et souvent expliqués, par M. Glotz et par M. Jardé.

Les querelles de détail seraient hors de jeu ici. Pourtant je ne

puis être d'accord avec M. Glotz quand il dit (p. 74) : « Sur le type des vieux Crétois nous avons heureusement d'autres documents que quelques squelettes ou quelques tibias ; nous possédons assez de peintures, de reliefs, de figurines et de pierres gravées pour savoir comment ils se voyaient eux-mêmes, et les peintures des tombeaux égyptiens nous disent comme ils apparaissaient aux yeux des étrangers. » On a tenté assez souvent (Hamy, Max Muller le fils, Ujfalvy, etc.) de déterminer le type anthropologique des populations anciennes d'après les monuments peints ou sculptés ; ce fut chaque fois un échec ; les artistes, même de génie, n'ont jamais tâché de faire des portraits « exacts » ; ils se moquent du type de race ; même les photographies déforment ; aussi le service anthropométrique emploie-t-il une technique spéciale. Pour les primitifs, c'est encore pire : les statuettes et masques faits par les Nègres ont des nez droits, très peu épatés, des lèvres minces ; qui voudrait se faire une idée des Nègres d'après leurs sculptures, arriverait à une conception bizarre ; toutes sortes d'éléments interviennent dans la formation, puis la fixation, de « types » artistiques, qui ne sont pas anthropologiques ; c'est pourquoi les dessins donnés par M. Glotz montrent cette tendance traditionnelle, car les Crétois y figurent le plus souvent avec un nez démesuré, fin et pointu comme celui de certains Picards. C'est comme si on voulait faire de la botanique avec la flore peinte sur les vases égéens, grecs, etc. Je ne suis pas d'accord non plus pour reconnaître en Crète un système de clans, théorie chère au regretté Adolphe Reinach ; le *genos* grec, d'autre part, n'est pas un clan au sens ethnographique.

Ceci touche peu au fond même du livre ; il est remarquable encore en ce que toute la vie sociale et technique y est décrite avec soin, ce qui remet l'archéologie ethnographique au rang qu'elle doit occuper dans toute Histoire. C'est aussi le mérite de M. Jardé, que d'avoir situé la vie proprement politique et la vie militaire, qui jadis était seule étudiée et semblait plus importante que le reste, dans la vie sociale générale, notamment par une étude très bien faite de son aspect économique jusque-là tant délaissé. Ceci, ajouté à une description soignée des diverses régions géographiques de la Grèce, rapproche de nous ces peuples disparus. M. Glotz et M. Jardé les ont traités selon le plan qui ne valait jusqu'ici que pour les peuples vivants, civilisés ou

non, dont l'étude commence, dans tous les manuels, par celle de leur milieu physique.

Mais l'action prépondérante de ce milieu n'est pas si évidente, en théorie générale, que le pense M. Jardé. Je n'oserais certes appliquer à aucun peuple relativement primitif, comme l'étaient les Béotiens, la formule suivante : « La dépression de la Grèce centrale a une unité géographique ; il n'est pas surprenant qu'elle ait eu également à l'origine une unité ethnographique (p. 120). » La dépression dite bassin de la Seine est une unité géographique ; le plus haut que nous remontions, au paléolithique, ce qui n'est pas peu de chose, et mieux encore au néolithique, à cette unité correspond une multiplicité ethnographique, c'est-à-dire à la fois anthropologique et culturelle. Cette multiplicité dès « l'origine » dans tous les sens, malgré les « unités » extérieures, fait le désespoir des savants, qu'elle empêche de mettre en jolis tableaux, bien réguliers, les faits de notre science. Mais ces faits, il faut bien les accepter. Quant aux « unités géographiques » montagneuses, c'est pire encore comme multiplicité ethnographique.

On félicitera aussi M. Glotz et M. Jardé d'être très prudents dans l'usage de l'explication par les migrations de brachycéphales et de dolichocéphales, lesquels ne sont jamais porteurs de types de civilisation propres (et que faire des mésocéphales, alors, qui apparaissent très tôt, partout ?) ; ou de Pélages, de Doriens, de Sardanes, etc. Tous ces noms ont des origines et des valeurs diverses ; il vaut mieux rester dans le vague, en attendant mieux.

Les deux historiens sont enthousiastes de leur sujet, ce qui donne, à leur manière d'exposer les faits, du mouvement ; mais peut-on, avec M. Jardé, continuer à parler du « miracle grec » ? Il nous paraît tel parce que, pour les sept dixièmes nous en vivons, les deux autres étant juifs et le dernier, préhistorique, gaulois, celtique, germanique, etc., comme on voudra. Mais il y a aussi le miracle égyptien, qui a duré huit mille ans au moins ; et le miracle hittite, qui perce la brume ; et le miracle chinois ; et combien d'autres, dont vivent d'autres civilisations. Et puis, les origines de ce « miracle » semblent bien se découvrir de plus en plus en Asie Mineure, d'où vinrent, et des influences, et des hommes que nous étiquetons « Grecs » sans qu'ils le fussent.

Donc, livres animés et utiles, qui font réfléchir et que viendront

compléter, M. Berr a tort de s'en excuser, plusieurs autres également consacrés à la Grèce.

§

Le petit livre de M. Grenier est bien tel qu'on l'attendait de l'auteur de deux ouvrages qui ont fait époque, sa thèse sur les *Habitations... des Médiomatrices* (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes) et sa belle monographie sur *Bologne villanovienne et étrusque* : **Les Gaulois** sont ici étudiés avec précision, alertement, et avec bon sens. Tel est le mot qu'il faut : c'est un livre de bon sens, où les théories périmées sont formulées, mais toujours avec la restriction qui dit : casse-cou ! Avec cela, le livre est original parce que l'auteur a, dans le cours de sa vie, découvert lui-même du nouveau, de ses mains. Que l'exposé soit bref, qu'il nécessite ensuite le recours à des travaux plus volumineux, indiqués en fins de chapitre, tant mieux. Il faut garder ce livre, quoique tout petit, à côté de ceux de Déchelette, de Salomon Reinach, de Camille Jullian.

On veut de la synthèse : **De la France à la Gaule** en est, et de la meilleure. Il y a des hypothèses ? Mais, est-ce que la synthèse interdit les hypothèses ? Que non pas : elle est une vue générale *dramatique*, j'en ai dit, une évocation animée, et par suite, quand les faits connus ne se relient pas, la synthèse les relie d'autorité par l'hypothèse, pour que le tableau « tienne ». C'est ce qu'a fait M. Jullian, dans le joli style qu'on lui connaît ; il a construit la Gaule comme un décor architectural ; il en analyse les éléments avec des bonds et des boutades, et des rapprochements rapides, qui sont la vérité même. Ce qu'il a dévoilé, c'est le lien sous-jacent qui nous tient ensemble, tant de races et de générations, depuis la pré-Gaule, par la Gaule, nous qui vivons. « L'ambition de Rome eut pour appui la sottise de Marseille et celle de la Gaule. » C'est dit, bien dit ; et c'est vrai. Ainsi du reste du livre, qui entraîne. Parfois on se rebiffe ; et c'est encore un bien. M. Jullian excite à penser, à chercher ; avec lui, on ne lit pas de l'Histoire, on la ressent.

A. VAN GENNEP.

MYCOLOGIE

Champignons comestibles : Les trois premiers champignons de l'an ; les pezizes et la *sarcosphaera coronaria* ; les Morilles ; le Tricholome dit Mous-

seron de la Saint-Georges ; Champignons mortels ; Champignons dangereux ; Champignons suspects ; Champignons avariés. — Raoul Ponchon et la méthode positive de prophylaxie mycologique.

Ce n'est pas précisément avec les *morilles* que le **champignon comestible** recommence son étalage interrompu par l'hiver, mais avec d'autres discomycètes moins succulents : les *pezizes*. Celle qui se laisse le mieux manger, à ma connaissance, s'appelle *sarcosphaera coronaria*. Plus méridionale que nordique, cette pezize habite les bois de pins où elle se creuse un nid dans le feutrage d'aiguilles. Elle a forme de nêfle, vide comme un sac, avec une peau épaisse d'un millimètre. Elle apparaît d'abord fermée dans sa rondeur aplatie aux deux pôles ; puis elle manifeste au milieu de sa partie supérieure une déchirure en étoile. Cette déchirure s'étale et les flancs du champignon, qui reste renflé, se terminent en lobes triangulaires irrégulièrement bâtis. La pezize atteint alors 10 à 15 centimètres de tour. Intérieur lisse ; d'abord blanc isabelle, puis entre lilas et violet. Extérieurement la surface est lisse, blanchâtre, tachée d'ocre avec en dessous une barbichette de racines courtes. Les bois de pins de la côte méditerranéenne, sitôt fin février quand l'hiver fut doux, sont comme troués de ce champignon que peu de gens cueillent. Ils ont tort. Prise en pleine fraîcheur et frite à-la-cèpe-bordelaise la *sarcosphaera coronaria* n'occupe pas le dernier rang mycophagique. Et puis elle est belle, — quoique sans comparaison avec une pezize d'un autre genre, *acetabula acetabulum*, qui semble, elle, la coupe du roi de Thulé !

La *morille*, en temps normal — et dans le bassin mycologique de Paris — paraît fin mars, cesse fin avril. Chacun la connaît, mais il est plus facile de la rencontrer sur le marché qu'au grand air. Elle est rare ; il n'y a pas de champignons, à part la truffe, aussi recherché ; il n'y en a pas, à part la truffe, qui se dissimule autant. Et ici le chien ou le cochon ne seraient d'aucun secours. Elle pousse au moment où l'herbe pousse le plus dru et dans les endroits particulièrement herbeux. C'est du moins le cas de la plus volumineuse et fréquente : *morchella rotunda*. D'autre part sa semence est fort casanière, — à moins que par un phénomène inexplicable jusqu'ici, on ne lui voie faire une apparition dans des lieux où on devait le moins l'attendre et où, ayant paru une fois, elle ne reparaitra plus jamais. Elle

aime les détritns ; elle a su envahir, pendant la Guerre, les baraquements abandonnés et les immeubles en ruine.

La morille a le chapeau en forme d'éponge, surtout la jaune rotunda (qui peut passer pour le type); creusé d'alvéoles, qui au contraire de ceux des gâteaux d'abeilles sont le comble de l'irrégularité. Prenez dix échantillons de même espèce, vous n'y trouverez pas deux cavités pareilles. D'ailleurs les différentes espèces se distinguent surtout par la forme, la profondeur, la séparation des alvéoles. Et pour les différencier au delà de 7 ou 8, il faut être fort entendu. C'est ainsi que l'illustre E. Boudier, spécialiste des discomycètes, arrive dans ses *Icones mycologicae* à compter 25 morilles.

Pour la couleur, elle va du blond au brun, ou plutôt du fauve au noirâtre; certaines, les plus noires, ont le rebord des alvéoles galonné d'un blanc de cire, ce sont les plus belles à voir. Le caractère le plus net de ce champignon, c'est que le chapeau et le pied, qui paraissent indépendants, sont au contraire d'un même corps. Il n'en est pas tout à fait ainsi avec la *morchella semi-libera*. Ici le chapeau se détache du pied sans cassure. Cette morille — dont certain font un genre spécial — est plus allongée que ses sœurs. Le chapeau pointu coiffe le pied, comme éteignoir sur sa bougie ; et même le mycologue galant se laisserait aller à une autre image, s'il ne disposait pas du *phallus impudicus*... Le vulgaire nomme *morillon* la *semi-libera*, très commune dans les bois où elle donne. Toutes les morilles sont comestibles, et purgatives à l'état cru, comme la *sarcosphaera* susdite.

Avec le troisième et dernier champignon de printemps, nous entrons dans la famille des agaricinées, à laquelle appartient la grande majorité des cryptogames comestibles et des vénéneux. Il s'agit du *tricholoma georgii*, ou mousseron de la Saint-Georges, nom qui fixe sa date d'apparition au 23 avril. Il est d'ordinaire à l'heure et dure tout mai et parfois partie de juin. Chapeau très charnu, hémisphérique, d'un blanc sale; les feuillets sont serrés, étroits, le pied est robuste et cylindrique; la chair dégage une odeur de farine fraîche. Il fuit la solitude sylvestre et garde les pâturages où il forme des cercles plus ou moins étendus, en « ronds de sorcière » comme fait le mousseron véritable (*marasmius oreades*), d'où sans doute son nom vulgaire. Il compte parmi les délicieux champignons, mais il faut le manger

bien cuit et le cueillir assez jeune, sous peine d'indigestion.

§

Dans ma dernière chronique consacrée aux **champignons vénéneux**, j'ai traité la question des *champignons mortels* et conclu que cette catégorie, qu'on croit légion, pourrait bien se borner à la seule *amanite phalloïde*, flanquée de ses sous-espèces *virosa* et *verna*, puisque les travaux de MM. Gauthier (1920) et René Maire (1921) réhabilitent la *volvaire gluante*, et ceux de M. E. Chauvin (1922) *l'amanite citrine*.

Mais le champignon vénéneux comprend deux autres catégories qu'il faut se garder de taire :

1° *Champignons dangereux*. — Ceux-là provoquent des accidents très graves mais non mortels « troubles gastro-intestinaux avec vomissements répétés et diarrhée, accompagnés de troubles de l'intelligence (délire gai ou furieux) ; les symptômes s'amendent promptement et la guérison survient en trois ou quatre jours », affirme Fernand Gueguen dans sa conclusion à l'*Atlas Rolland* (1910). Et le regretté mycologue cite deux champignons seulement pour cette catégorie, la *fausse oronge* ou *amanite tue-mouches*, et *l'amanite panthère*.

M. Victor Gillot (*Etude médicale sur l'empoisonnement par les champignons* — 1900), à côté de ces deux amanites (et deux ou trois sous-variétés dérivant de la panthère), demande place pour un tricholome : *tricholoma tigrinum*. Sur 51 cas d'empoisonnement par ces trois espèces il a constaté 3 décès. Mais est-ce la faute absolue de l'intoxication, ou celle-ci n'a-t-elle pas été appuyée par une affection grave dont la victime... jouissait de façon plus ou moins active ?

2° *Champignons suspects*. — La catégorie est ouverte ; mais il semble qu'en y plaçant une quinzaine d'espèces, on ferait largement les choses : des russules du genre émétique, une lépiote ou deux, deux ou trois tricholomes, la pleurote de l'olivier (*olearius*), le bolet satan, l'entoloma lividum... Ici c'est une question d'estomac, de disposition de l'organisme ; idiosyncrasie, anaphyllaxie. Tel manquera crever quand d'autres digéreront le mieux du monde et quelques-uns trouveront purge.

En somme, le mycophage — qui connaît bien la funeste *amanite phalloïde* (laquelle n'est pas malaisée à connaître) a toutes chances de ne pas être envoyé fongiquement aux sombres bords

— à condition qu'il prenne soin de faire bouillir sa cueillette trois quatre minutes avant de l'accommoder : opération qui n'est point nuisible à la succulence des mets, et bien au contraire, exception faite pour le cèpe et le cèpe peut se passer d'être bouilli. La *phalline*, principe vénéneux de l'amanite phalloïde, résistera au traitement, mais la *muscarine*, principe vénéneux des champignons de la catégorie seconde, se verra par lui élaguée en grande partie. A plus forte raison pour les champignons dits « suspects ». Et l'on peut se demander si le champignon de cette dernière catégorie possède un principe réellement toxique ou si, dans les empoisonnements qu'on met à sa charge, il ne s'agit pas simplement (outre l'idiosyncrasie) d'échantillons vieux ou avariés. M. Victor Gillot penche si bien pour cette hypothèse que sa classification ne dit pas « champignons suspects », mais *champignons suspects ou altérés*.

§

Nous venons de voir la méthode négative de la lutte contre les champignons vénéneux. Il y a la positive, celle qui consiste non pas à distinguer les mauvais, mais à ne connaître que les bons, et Raoul Ponchon l'a parfaitement décrite après en avoir hautement proclamé la certitude :

Il est malheureux tout de même,
Et cet an dix-neuf cent douzième,
De voir encor des abrutis
S'empoisonner à pleine bouche
De champignons plus ou moins louches
Bien qu'ils soient dûment avertis...

Remettons son analyse à la fois prochaine, avec l'examen des principaux champignons comestibles.

MÉMENTO. — *Bull. Société mycologique*, 3^e fascic. 1923. F. Bataille : *Flore analytique et descriptive des Hyménogastres d'Europe*. Martin Sans : *Deux empoisonnements par les champignons*. Le premier, qui a entraîné la mort d'un vieillard de 70 ans, vraisemblablement atteint déjà d'une affection grave, serait *clitocybe rivulosa*. Du second, simple indigestion, un tricholoma (peut-être *spermaticum*) serait responsable. — *Sur un Pleurote des prairies alpines*, par MM. Offner et Roger Haim, mémoire présenté à l'Académie des sciences le 21 janvier dernier. Il s'agit d'un champignon comestible, très abondant et de recueillement, voire de culture, facile. — *Bull. Soc. Horticulture de Beauvais*, 1^{er} fascic. 1924. Compte rendu des excursions mycologiques

de 1923, avec d'excellentes notes de M. Malençon sur *Quelques champignons d'espèce courante* et sur la *Toxicité des champignons*.

MARCEL COULON.

GRAPHOLOGIE

J. Crépieux-Jamin : *Les éléments de l'écriture des canailles*, Flammarion.
— Mort de Pierre Humbert.

M. Crépieux-Jamin, l'éminent graphologue, vient de publier un nouveau et très bel ouvrage. Il est fort bien imprimé, abondamment illustré et des plus agréables à lire. Et ceci est très important pour une étude aussi sérieuse, qui exige de la part du lecteur une attention soutenue. Tout a été fait pour lui éviter d'inutiles fatigues et lui laisser son entière liberté d'esprit.

Le titre : **Les éléments de l'écriture des canailles**, ne manquera pas de susciter quelques objections, et peut-être même une certaine surprise de la part des lecteurs habituels de M. Crépieux-Jamin. Il a quelque chose de péjoratif et d'absolu qui peut rebuter les esprits sérieux. Aussi voudrais-je, dès le début, les rassurer. L'auteur nous indique d'ailleurs les raisons qui l'ont amené à choisir ce titre :

Dans les pages qui vont suivre, nous dit-il, j'étudie, par la graphologie, les éléments défavorables du caractère. L'entreprise est neuve et remplie de pièges dont le plus dangereux est celui de confondre les défauts et les vices avec le crime, qu'ils engendrent quelquefois, comme l'a fait Lombroso, dans ses études d'anthropologie. Je crois l'avoir évité en adoptant le mot de *canaille* pour préciser l'espèce de gens dont j'étudie la nature... J'appelle canaille un individu affligé de tares, c'est-à-dire d'insuffisances frappantes ou de vices du caractère. A mon vocable je confère un sens étendu (p. 5).

L'auteur commence son livre par nous exposer la méthode graphologique, en prenant pour point de départ l'écriture calligraphique. Il nous donne une définition des espèces d'écritures et une liste de celles-ci, groupées suivant les principaux genres de mouvements. Nous retrouvons là un rapide résumé des principes connus des lecteurs de *l'Écriture et le Caractère*.

Puis M. Crépieux-Jamin examine les rapports du caractère et de la destinée, et après avoir rappelé que, même chez les fous, la discipline obtient des résultats, il conclut :

Comment peut-on nier que nous ne soyons, dans une certaine mesure

les maîtres de nos passions, et par conséquent, de notre destinée ? Si une bonne graphologie ouvre parfois des perspectives générales sur l'avenir de certains caractères bien unifiés, un graphologue prudent se gardera bien de les traduire en déductions concrètes. C'est assez de dire d'un homme qu'il est violent sans ajouter qu'il mourra sur l'échafaud (p. 39).

On le voit, M. Crépieux-Jamin n'est pas un psychologue déterministe : il croit à la liberté et aux influences favorables. Il est même, peut-être, trop délibérément optimiste en écrivant :

La vertu et le vice sont les deux pôles des oscillations auxquelles se livre la liberté humaine. La lutte de ces deux éléments opposés se termine fatalement par la destruction du mal. Son excès le tue tôt ou tard et provoque un renforcement du bien (p. 55).

Ces propos paraîtront d'un audacieux optimisme à ceux qui ont subi la guerre et savent que l'Allemagne en prépare frénétiquement une nouvelle. Ils montrent, du moins, que le livre n'est pas un traité décourageant. Dès le début, dans son chapitre *Au tour du Crime*, il réfute Lombroso et la doctrine du type criminel. On voit que c'est aussi bien un livre de morale que de psychologie.

Quels sont *les éléments constitutifs de la Canaillerie* dans l'écriture ? M. Crépieux-Jamin étudie successivement les tares qui la composent : *la grossièreté, la confusion, la complication, l'exagération, l'inharmonie, le désordre, l'orgueil, la débilité, le mensonge et l'aveuglement*. Ce n'est pas ainsi que l'Eglise a classé les vices et l'on est surpris, au premier abord, de ne trouver dans cette liste qu'un seul des sept péchés capitaux : *l'orgueil*. C'est que M. Crépieux-Jamin a recherché les causes profondes et nous présente le problème sous un aspect nouveau.

Chacune de ses monographies comporte : 1° une définition psychologique de la tendance examinée, ayant pour but d'en indiquer les éléments et le domaine ; 2° une étude des caractéristiques *graphiques* résultant de cette tendance ; 3° une liste des *résultantes*, c'est-à-dire des combinaisons diverses qui proviennent des éléments simples analysés précédemment.

M. Crépieux-Jamin distingue 4 sortes de résultantes : *d'intensité, de dérivation, d'orientation, de superposition*. Il y a là une innovation heureuse et féconde du plus grand intérêt.

Ces monographies sont tellement attachantes qu'on ne sait la-

quelle préférer. A mon gré, les pages les plus neuves se rencontrent dans les chapitres sur le *désordre, la débilité et l'aveuglement*.

L'étude de la débilité présente un caractère d'actualité qui la rend très attachante. La guerre a profondément épuisé l'énergie des êtres humains : le nombre des *débiles* a considérablement augmenté; l'asthénie nerveuse (*neurasthénie*) est de plus en plus fréquente.

Observons les débiles et nous serons frappés de l'extraordinaire diversité des causes et des effets de la débilité. Les origines sont congénitales ou accidentelles, d'ordre général ou local, physiologiques, psychiques, ou pathologiques. Dans les affections nerveuses, elle se manifeste tantôt par de l'inhibition ou de la dépression, tantôt par l'excitation qui accompagne l'insuffisance du pouvoir de contrôle, plus souvent encore par de l'instabilité.

En même temps le trouble retentit sur l'attention qui ne se soutient pas, d'où une infériorité sociale souvent énorme (p. 181).

La débilité se manifeste dans l'écriture de façon très diverses, et on voit figurer, pour la définir, un grand nombre d'espèces graphiques dont voici les principales : les écritures *automatique, brisée, hachée, hésitante, inachevée, instable, retouchée, saccadée, suspendue, lente, floue, lâchée, pochée, pesante, basse, étrécie, filiforme, rapetissée, sinueuse, descendante, etc., etc.*

M. Crépieux-Jamin a été amené à faire à propos des débiles une série d'expériences des plus suggestives sur le degré de rapidité du mouvement graphique et son rapport avec les fonctions de l'intelligence. Il a observé les divers moyens utilisés par le scribe pour accélérer son tracé : suppression des signes accessoires, points, accents, barres, etc., tracé continu sans levée de plume entre les mots, simplifications, etc. Il en conclut que chaque scribe est prisonnier de son rythme et ne peut varier la vitesse ni même la lenteur de son tracé que dans les limites déterminées.

Ces expériences permettent une appréciation très précieuse des signes qualitatifs de la vitesse du graphisme et l'on voit les modifications qu'y apporte l'affaiblissement nerveux.

Parmi les idées originales dont le livre est riche, signalons encore la comparaison des écritures de jumeaux.

M. Crépieux Jamin, toujours fidèle à ses principes de prudence scientifique, qui l'ont si heureusement guidé dans toutes ses œuvres, insiste pour qu'on ne perde jamais de vue que la Gra-

phologie rationnelle a un domaine circonscrit et que certaines investigations comme la recherche du physique dans l'écriture lui sont interdites. Sa démonstration est décisive et irréfutable : des jumeaux parfaitement semblables ont des écritures très différentes, et un géant de 2^m50 écrit plus petit qu'un nain de 0^m85 (1).

C'est une idée profondément juste d'avoir fait du *désordre* un des éléments de l'avilissement moral de l'individu :

Le désordre est un dissolvant virulent des qualités des plus fécondes et les plus nobles.

En effet, l'ordre est la condition même de la vie, la nécessité la plus impérieuse de sa conservation : toutes les maladies sont les conséquences d'un *désordre* fonctionnel.

Les sociétés humaines peuvent résister aux pires calamités si l'ordre est maintenu, et elles se dissolvent dès qu'il fait défaut : la guerre en a fourni de nombreuses démonstrations. L'Allemagne, qui a si magistralement organisé sa banqueroute, subsiste et se développe parce que l'ordre y règne, tandis que la Russie se suicide par son désordre bien plus que par ses utopies sociales.

M. Crépieux Jamin distingue le *désordre actif* qui comprend :

les inharmonies résultant d'abord des passions : l'orgueil, la colère, la luxure, l'envie, la gourmandise, le mensonge et la dilapidation ; viennent ensuite : l'exagération, la complication, la confusion, la précipitation, l'agitation, l'exaltation ; le *désordre passif* représenté par la paresse, la débilité, l'inattention, la négligence, l'imprévoyance, l'avarice, l'entêtement, l'apathie, etc...

On voit, ajoute l'auteur, que la solidarité qui unit tous les traits d'un caractère est si puissante, et le retentissement réciproque des éléments qui le composent si profond, que toute la graphologie est mise à contribution pour la simple recherche du désordre (p. 131).

Je cite cette phrase parce qu'elle est caractéristique de *l'esprit* du livre. Les lecteurs habituels de M. Crépieux Jamin reconnaîtront sa manière synthétique de traiter les questions. C'est à la fois ce qui fait sa haute valeur de praticien, mais ce qui rend aussi sa méthode si difficile à acquérir. Les débutants éprouvent une difficulté considérable à bien différencier les espèces graphi-

(1) M. Crépieux-Jamin nous a dit cela dans une conférence des plus suggestives qu'il vient de faire sur « l'âge et le sexe dans l'écriture ». Il en prépare la publication.

ques, parce que M. Crépieux-Jamin les définit souvent l'une par l'autre.

C'est un écueil qu'avait évité notre regretté **Pierre Humbert** décédé le 20 août 1923, et dont l'essai de classement des signes graphiques d'après leur valeur constitue une tentative hardie et des plus précieuses (1), dont il est regrettable que M. Crépieux-Jamin ne se soit pas inspiré dans son étude. Il s'est contenté de citer quelques termes, mais il s'en tient toujours au classement qu'il avait adopté dans son livre précédent. Cependant l'effort de Pierre Humbert de grouper tous les mouvements d'après leur origine *psychologique*, et non plus seulement d'après leurs analogies de *mouvement*, est des plus féconds.

Mais Pierre Humbert était surtout un esprit analytique, tandis que Crépieux-Jamin est synthétique. Ces deux chercheurs se complètent, en somme.

Quoi qu'il en soit, le nouveau volume de M. Crépieux-Jamin est une œuvre magistrale, d'une rare pénétration psychologique.

Il est impossible que les esprits supérieurs, auxquels ce livre est destiné, n'en soient pas frappés. Et rien ne peut mieux contribuer à faire estimer la graphologie comme elle le mérite, que cette étude pleine d'originalité, d'expérimentations ingénieuses et de sagacité.

On se prend à regretter qu'un praticien aussi éminent ne se laisse pas tenter, comme Michon l'a fait pour *Napoléon*, Madame Ungern-Sternberg pour *Racine* et *Nietzsche*, M. Bridier pour *Spinoza*, M. Vauzanges pour *les Musiciens célèbres*, par l'étude de l'évolution graphologique d'un grand homme.

L'accueil favorable fait par le public cultivé à ce genre de travaux montre qu'ils répondent à son attente. Nous reconnaissons volontiers avec M. Crépieux-Jamin qu'il faut certaines qualités pour y réussir. Ces recherches nécessitent une culture d'esprit très réelle, un discernement judicieux et la connaissance approfondie de toutes les ressources de la graphologie normale et pathologique.

Nous voudrions voir M. Crépieux-Jamin s'y adonner à son tour. Il les a dédaignés jusqu'à présent et nous ne connaissons de lui que de courts portraits. Il se doit de nous montrer toutes

(1) Pierre Humbert : *Théorie de l'expertise*, Société de graphologie, 150, boulevard Saint-Germain.

les ressources de sa maîtrise. Car, en somme, ce n'est pas le *Traité de peinture* qui a fait la gloire de Léonard de Vinci, mais son œuvre picturale. M. Crépieux-Jamin possède « le grand mérite » nécessaire ; il n'a pas le droit de nous le cacher plus longtemps.

ÉDOUARD DE ROUGEMONT.

LES REVUES

Feuilles au Vent : un beau portrait d'Olivier-Hourcade, par M. Henri Duclos et des vers inédits du poète. — *Philosophies* : remarquable début de M. Robert Honnert. — *Idées françaises* : Paul Verlaine vu et écouté par M. Emile Le Brun. — *La Nouvelle Revue française*, poèmes de M. Julien Vocance. — Memento.

M. Henri Duclos nous restitue — **Feuilles au vent** (mars) — une image très ressemblante d'Olivier-Hourcade, mort au feu, à 22 ans, le 21 septembre 1914, à Oulches (Aisnes). Nous le connûmes rayonnant, enthousiaste, sincère, d'une foi religieuse que l'on ne pouvait qu'admirer. Bientôt, on publiera les *Chansons du Pays de Gascogne* du poète, que M. Duclos juge en ces termes :

Les *Chansons du Pays de Gascogne* sont une œuvre ordonnée qui, seule, permettra aux critiques de situer Olivier à sa vraie place, c'est-à-dire parmi les plus grands de cette génération sacrifiée, dont l'amour et la mort ont sauvé notre terre. Que les *Chansons* aient pour sujet une légende, l'histoire de saint Savin, la gloire d'Henri IV, ou un élan d'amour vers les hommes et vers Dieu, notre cœur, quand nous les lisons, est baigné d'une poésie toujours nouvelle, toujours odorante, naïve et pure. Si quelque esprit chagrin leur reproche leur forme trop lâche, nous pourrions lui répondre qu'un vers libéré sied mieux à une poésie familière, ou bien simplement qu'au moment où elles furent écrites, en 1911 et 1912, cet usage était habituel, et qu'il ne convient pas de le reprocher à Olivier plus qu'aux autres poètes ses amis.

Au cours de son excellent article, M. Henri Duclos cite cet hymne à saint Dominique où la volontaire simplicité du poète atteint à la grandeur :

... Comme dans ces belles régions en or
Du Languedoc
Et qui sont les vôtres,
Lorsque arrive le mois du Père limpide de Jésus et de notre Père saint
[Benoît,

On voit des femmes décortiquer la vigne,
 Grattant des ceps la vieille écorce soulevée
 Qui abriterait les mauvais insectes ;
 Ainsi décortiquez mon âme,
 O saint vigneron Dominique !
 Grattez mes écorces de ma vie ancienne
 Qui sont nids à péchés.
 Et taillez les sarments nuisibles de la vigne :
 Emondez. Emondez. Faites-moi pauvre dans l'esprit.
 Faites-moi simple et pur comme vous.
 Faites-moi simple et pur comme cette fontaine de Montréal
 Auprès de quoi vous aimiez vous reposer.
 Plus pure est la fontaine
 Et plus parfaitement le ciel bleu s'y reflète,
 Et d'un plus beau rayonnement la fontaine alors est féconde.
 Vous êtes la fontaine de Montréal et de Prouille
 Et dans ma course vers Dieu j'aime me reposer auprès de vous.
 Parce que vous rayonnez de ciel...

§

Philosophies (50, rue de Douai, Paris) est un nouveau recueil dont « la première caractéristique, c'est, — lisons-nous, — de juxtaposer des Œuvres de Poètes, d'Essayistes et de Philosophes ». Cette naissante revue annonce son n° 2 pour le 15 mai, soit deux mois après la publication du 1^{er}. Elle consacrera un numéro à Marcel Schwob, un autre à M. Henri Bergson, un autre encore à « la doctrine contemporaine ».

MM. Max Jacob, Jean Cocteau, Jules Supervielle collaborent avec talent au premier numéro de *Philosophies*. Mais, en quoi il est remarquable surtout, c'est de contenir les pages de début — du moins, le croyons-nous — d'un écrivain de premier ordre : M. Robert Honnert. Il donne sous ce titre : « Etude de chair », des « notes » qui lui « aident à préparer un roman ». Or, ces « notes », formant neuf pages, constituent un morceau achevé, construit, harmonieux, où l'on découvre, en ces temps d'improvisation outrancière, un prosateur qui a le sens plastique de la phrase, celui de l'analyse et de l'observation.

J'observe ici — déclare l'auteur — les sensations que peut éprouver à seize ans un enfant de la ville, sédentaire, ayant quelque goût pour l'analyse, dans une circonstance quelconque de la vie qui commence à lui révéler sa chair.

Ces « sensations », M. Robert Honnert les décrit avec un art tellement précis, dans une langue si belle, qu'elles séduisent et retiennent comme peu de faits ou de personnages le pourraient d'un lecteur cultivé. On a cette joie rarissime d'un contact avec du *neuf*, du vrai *neuf*, où existent le commencement, le milieu, la fin, du *neuf* qui n'est pas du baroque ni une déformation de Rimbaud ou de Laforgue, — du neuf, pour tout dire, qui apporte un élément littéraire à peu près inconnu.

A qui cet éloge paraîtrait excessif, nous conseillerions de lire *in extenso*, puis, comme nous avons pris plaisir à le faire, de relire le fragment que M. Honnert a publié. Tout y est placé en valeur, comme dans un poème ou un chapitre de maître. En vérité, nous pesons bien ces mots que l'on va imprimer,

Voici une page de M. Robert Honnert :

On approche la tête de la glace, jusqu'à y marquer son souffle ; des lèvres viennent au-devant des vôtres ; on hésite devant cet accueil inattendu, et l'on se rend compte soudain de ce que c'est que des lèvres. Sans savoir, on a souvent prononcé ce mot ; on l'a vu imprimé, et l'on n'avait jamais eu l'occasion de déballer la réalité que les signes enveloppaient. On voit une ligne flexible qui limite la peau qu'on se connaît sur tout le corps ; à cette peau succède une masse rouge arrondie, s'amincissant en pointe aux extrémités, gercée de rainures transversales, pesante d'un sang qu'on s'étonne de ne pas voir gicler ; au-dessous de ce bourrelet rouge se trouve un second bourrelet plus saillant, raccordant ses extrémités aux extrémités de l'autre, dans une ride imperceptible. Pas une seconde les lèvres ne demeurent entièrement immobiles ; elles s'écartent légèrement, puis viennent se reprendre suivant une ligne humide et tremblante : les gerçures parallèles deviennent convergentes ; on s'étonne de toute la vie suggérée ou lisible qui s'inscrit sur les lèvres ; leur forme, quand on l'a considérée un certain temps, cause une impression étrange, faite d'étonnement, de crainte, de désir ; l'habitude se dissout et leur couleur commence à intriguer, à séduire, à choquer ; leur rouge attire et fait peur comme un coup de cravache ; une fois qu'on a commencé à les regarder, les yeux y demeurent rivés ; cependant les lèvres se contractent un peu ; on suit leur contraction ; on pense subitement qu'on fait quelque chose de mal en regardant ses lèvres ; on y sent un secret dangereux et on ne sait quelle ressemblance avec une chose inconnue dont l'idée brûle les joues ; on veut en savoir davantage, on s'approche, et, brutalement, d'un élan dont on n'est pas maître, on colle ses lèvres sur la glace, où elles recouvrent les autres : on ressent une fraîcheur qui s'attiédit vite,

qui écœure ; on s'écarte ; il ne reste plus qu'un décevant ovale de salive qui se met à couler vers le bas de la glace. Après le dégoût survient la honte ; on a l'impression de ne pouvoir dissimuler quelque chose de nu au milieu du visage ; puis le chagrin fond ; on sent le déroulement d'une fatalité ; le désir de savoir où elle conduira domine tout.

§

M. Emile Le Brun donne aux **Idées françaises** (avril) le troisième article de son « Verlaine inédit ». C'est un témoignage d'une incontestable valeur sur le poète. En voici l'entourage expliqué comme, il me semble, il ne l'avait encore pas été :

Verlaine ne choisissait pas. Pour Verlaine, l'amitié, c'était l'amitié, sans plus, sans rien autour ni par dessus. Où qu'elle se logeât, si peu reluisant que pût en être le gîte, il s'y satisfait. Si subtil et si délicat, si fin dans tous les sens du mot, il n'était pas incapable d'offrir, sans calcul, mais non sans quelle préférence, le don — oserai-je dire « royal » ? — de son amitié « en bas lieu ». Il a fort bien pu, tel qu'on le connaissait, en éprouver une jouissance particulièrement vive, un contentement raffiné, une satisfaction malicieuse aussi : faire de cette façon largesse aux indigents, n'était-ce pas faire pièce à ceux que le bonhomme La Fontaine appelle tantôt les « délicats » et tantôt « les beaux esprits » pour les ranger soit parmi les sots, soit parmi les « malheureux » ?

En tout cas, Verlaine aimait pour son plaisir, pour son soulagement et sa déclaration, en se disant peut-être que « tout le reste », en amitié est « littérature ». L'amitié, justement, est une des choses où il a certainement voulu s'émanciper de la « littérature » comme de mainte considération dite « sociale ». Le « social » pour lui n'était pas ce qu'il est devenu pour le commun des hommes. Et malgré tout, — presque malgré *tous* durant bien des années. — il fut on ne peut plus « social » ou « sociable », le meilleur et le plus fidèle des camarades, le plus affectueux, le plus désintéressé, le plus attentif des amis, comme aussi, à sa manière, le plus accommodant et le plus *docile*.

Devant présenter le dessinateur Vallotton au pauvre Lélian, M. E. Le Brun avertit l'artiste :

« Attendez-vous à voir d'abord un Verlaine très différent du Verlaine légendaire. Il est assez chatouilleux sur le chapitre de l'honnête civilité. Vous lui plairez certainement, et, très vite, vous le verrez jovial, expansif, librement familier. Mais laissez-le vous donner le ton et ne commencez pas par vous mettre à votre aise avec lui, et, même venues les minutes du parfait abandon de sa part, un soupçon, tout juste, de déférence sera toujours pour lui agréer en vous. »

M. Emile Le Brun rapporte ainsi le départ de Verlaine pour Bruxelles, en compagnie de Rimbaud :

Sur son *Hégire*, sur sa fuite avec Rimbaud, loin du toit conjugal, loin du Paris de la *Bonne Chanson*, voici, qu'on le croie ou non, ce qu'il nous dit, le Veuf ; ce qu'il m'a dit, à moi, en propres termes, pas autrement, et plutôt trois fois qu'une. « Ce jour-là, ma femme était un peu souffrante... enrhumée... vaguement. Elle me dit : Tu devrais aller chez le pharmacien demander quelque chose... enfin, une tisane. — Oui, une vague tisane. Bon ! je mets mon chapeau, je prends ma canne, je m'en vais. Tout près de la maison, je vois Rimbaud qui s'en venait. Il tenait à la main une lettre à mon adresse. — J'allais chez toi. J'en ai assez de Paris. J'en ai assez de tout ici. Je m'en vais en Belgique, mais pas seul : tu vas venir avec moi. — C'est que... — Non ! je veux que tu viennes. Tu vas venir, et tout de suite ; je ne te quitte pas. — Mais ma femme est malade ; il faut que j'aille chez le pharmacien demander quelque chose... enfin, une vague tisane. — Non ! laisse-nous tranquilles avec ta femme. Viens, je te dis. On s'en va. — Alors, je l'ai suivi, naturellement. Et, le jour même, nous partions pour Arras, puis la Belgique. »

Oui, naturellement ! Ce « naturellement » est bien du Verlaine que l'on connaît.

Ainsi me fut, par Verlaine, contée la chose : version ici présentée comme textuelle et non pas comme vraie ou comme vraisemblable, puisque par elle Verlaine se trouvait d'avance en désaccord avec tous ses biographes.

Sur le départ de Rimbaud quittant Verlaine, à Londres, pour regagner Bruxelles, — tel est le récit du poète de *Sagesse*, noté par M. Le Brun :

Voilà. C'est une histoire de ménage. A Londres, quand la dèche était pire, on mangeait à la maison. Ce jour-là, c'était à moi d'aller aux provisions. J'y vais. J'en reviens, rapportant d'une main un hareng, de l'autre une bouteille d'huile. Je les tenais comme il fallait, n'est-ce pas ?... enfin, très bien. J'approche de la maison et je vois Rimbaud, debout, qui me guettait par la fenêtre ouverte. Il se met à ricaner. Il n'y avait pas de quoi, n'est-ce pas ? Je monte quand même et je rentre. — Ce que tu as l'air... (*trois lettres en tout*) avec ta bouteille d'huile d'une main et ton hareng de l'autre ! me dit Rimbaud. — Moi, je riposte, parce que, je vous assure, je n'avais pas du tout l'air... avec ma bouteille d'huile et mon hareng, n. de D. !

M. Le Brun commente ainsi ce qui précède :

Je m'abstiens d'autant plus de reproduire le reste du récit que, par

une erreur manifeste, le narrateur donnait comme conclusion à cette querelle le départ de Rimbaud, et non pas son départ à lui-même pour cette Belgique où le rappelait, pour la pire aventure, cette fois, sa destinée saturnienne.

Après le coup de revolver qui blessa Rimbaud, — ces « deux propos inédits » — tenus, en 1888, par Verlaine :

Le « meurtrier » comparait devant le commissaire de police. Question posée par ce magistrat : « Enfin, pourquoi avez-vous tiré sur ce garçon ? » — « Parce que je l'aime, parbleu ! »

Cette adroite réponse contribue à ce que le coupable, aussitôt jeté en prison, soit traduit devant le tribunal correctionnel. Le Procureur prononce son réquisitoire. « Voilà, dit Verlaine, qu'il me traite de sodomiste ! Je me soulève de mon banc (*et l'index de sa main droite se levait jusque vers son menton*) : — *ite*, Monsieur le Procureur ! » Suffoqué, le Procureur demande : « L'inculpé ose m'interrompre ? » — « Cette fois, reprend Verlaine, je me lève tout à fait (*ici son index s'érigeait jusqu'à la hauteur de son front* !) et je répète plus fort, respectueusement d'ailleurs : *ITE*, Monsieur le Procureur ! pas *tste*... »

§

Dans **La Nouvelle Revue Française** (1^{er} avril), nous retrouvons un des poètes les plus originaux d'aujourd'hui : M. Julien Vocance. Il lui a suffi, il y a quelques années, de publier ses tercets de poésie essentielle, pour susciter de nombreux imitateurs. Si quelqu'un l'avait égalé, le voici qui se place plus haut encore, dans les pièces, d'un raccourci toujours saisissant, qu'il intitule : « Protée ou la vie d'un homme. Quelques marbres pour un fronton. »

Peut-on mieux dire, en moins de mots et plus clairement ?

Ondoyant, divers,
Etre cette forme mobile :
Un homme, un cœur.

... Alors ce fut vraiment le Printemps qui commence.

La terre était baignée d'une tiédeur immense.

Les femmes au matin débordaient de semence...

De la Vie, vers l'Art,

Jeter quelque pont de bambou,

Pour aller surprendre en la brousse comment dorment les marabouts.

Faire un grand fracas de roseaux, pour les effrayer.

Soi-même monter sa pagode

Si l'on a ventre de Bouddha.

Savoir se choisir

Une niche

Au creux de l'azur.

N'ayant pas d'adjectifs en poche
Pour répondre aux cris des roquets,
N'oser trop quitter cette roche.

Appeler de belles revanches :
En leur antre héler les augures,
Leur donner accès dans son temple.

Se sentir Sorel et Verlaine !
Et c'est votre nom qu'a choisi,
Pur village de son pays,
Un qui, las de s'analyser,
Dans la nuit pousse un cri qui tremble,
Douceur et violence mêlées :

(Mystérieuse harmonie
Du sens et de l'euphonie
« Similitudes amies »)

Nom vivant qui me rappelez
Qu'un peu de vous coule en mes veines,
O tumultueuses Cévennes.

§

MÉMENTO. — Signalons tout d'abord l'unanimité des revues françaises pour protester contre l'exil de don Miguel de Unamuno, prononcé par le Directoire militaire espagnol — que préside le général Primo de Rivera. Cet exil est la honte du régime qui l'a décrété. Cet exil condamne les auteurs du coup d'Etat et prépare les voies à la République d'Espagne.

Revue des Deux Mondes (1^{er} avril) : « Le Labyrinthe », un nouveau roman de M. Edouard Estaunié. — « Le laurier de Ronsard », de très beaux poèmes de M. Henri de Régner. — La suite du « Metternich » de M. Paléologue. — « Les trois Ampère », par M. L. de Launay. — « Manon Lescaut », roman janséniste, très curieuse étude de M. Paul Hazard. — « La mort de lord Byron », contée par M. Edmond Pilon.

Le Pays lorrain (mars) : Hommage à Maurice Barrès, avec des lettres inédites à M. Charles Sadoul et, dressée par celui-ci, une biographie de l'œuvre barrésien.

Les Maîtres de la Plume (1^{er} avril) : « L'âme exemplaire de J.-H. Rosny aîné », par M. Marcel Lorin. — « De quelques bobards modernes », par M. Georges Delaquys. — « Bibi-la-Purée », par M. Maurice Monda.

Revue de l'Amérique latine (1^{er} avril) : Appel pour le monument à José-Maria de Heredia. — Un poème inédit (bien plat) de Guy de Maupassant. — « Alfonso Reyes », par M. Jean Cassou qui traduit un conte de cet auteur : « Le repas ».

La Revue Mondiale (1^{er} avril) : MM. L. et A. Rosenthal : « L'Émeraude, reine des pierres de couleur. » — « Le théâtre haïtien », par M. Louis Morpeau.

La Nouvelle revue critique (15 mars) : M. G.-A. Peronnet : « M. Norman Angell et les illusions politiques. » — « Le dilemme du théâtre nouveau », par M. Paul Blanchard. — Cette revue publie dans ses éditions : « Rachilde, homme de lettres », qui fait le plus grand honneur à M. André David.

La Revue Européenne : (1^{er} mars) : Un fragment inédit de « l'Adolescent » de Dostoïewsky. — Poèmes de M. Eusèbe de Brémond d'Ars. — « Edouard Dujardin et l'évolution du symbolisme », par M. Jean Cassou. — (1^{er} avril) : De M. G. d'Annunzio : « Le printemps à Fiesole. » — Le début d'un « Lénine », très intéressant, de M. Maxime Gorki.

Les Marges (15 mars) : De M. Marc Lalargue, un magnifique, un juste éloge de ce grand romancier et poète : « Emmanuel Delbousquet » — Une « Eglogue selon Virgile », de M. Fagus. — Un nouveau pastiche « La Symphonie pastorale », de M. G.-A. Masson. — « Vins », poèmes de M. Ranson. — « Monselet bibliophile », par M. A. de Bersaucourt. — « Les Arts et la musique en Russie soviétique », par M. Jarl Priel.

La Revue française (23 mars) : M^{me} M.-L. Pailleron : « La dernière nouvelle de Mérimée. » — « Suzanne Reichenberg », par M. Gabriel Boissy. — « Le palais des Sultans », par M^{me} Marc Hélys. — (30 mars) : M. Ambroise Got : « Lettre d'Allemagne ». — « Le renoncement au voyage », par M. André Gide. — « Chez les musiciens », par M. Adolphe Boschot. — Une jolie nouvelle de M. J.-J. Bernard : « La défaillance de Brandel. »

La Revue Contemporaine (15 mars) : « A propos de la baisse du franc », par M. E. Koessler.

Clarté (1^{er} avril) : Un éditorial : « Le général Nivelles est mort dans son lit ! » — De M. Victor Serge : « Vsevolod Ivanof », écrivain russe de la plus grande valeur, qui s'est révélé depuis la révolution des soviets. — « Le roman financier du franc », par M. Mécat. — « Le pétrole et la politique américaine », par M. Scott Nearing.

Les Amitiés foréziennes et vellaves (mars) : Claude Fariel : « La poésie épique provençale. » — Poèmes de M^{me} Fanny de Réjalot et de M. G. Faure.

18^o latitude Sud (n^o 3) : « Chansons anciennes du pays d'Émyrne », recueillies et notées par M. Razafintsalama.

Le Correspondant (25 mars) : « L'œuvre du général von Seeckt », par M. F. de Castelnau. — « Le dépeuplement des campagnes », par M. E. Gascoin.

Le Monde nouveau (1-15 avril) : M. Michel Merlay : « La poésie polonaise de tout à l'heure ». Et des poèmes des nouveaux poètes de Pologne.

La Revue hebdomadaire (29 mars) : Maurice Barrès : « La Congrégation des Franciscains français pour les missions à l'étranger. » — M. André Hallays : « Charles Perrault. » — La suite du « Balzac » de M. A. Bellessort. — Poésies de M. Gaspard-Michel.

La Revue universelle (1^{er} avril) : « Monsieur Rudler, sourcier », par M. René Benjamin. — Lettres inédites de Nicolas II à Guillaume II. — M. J. Maritain : « Nouveaux débats einsteiniens. »

Nos poètes (15 mars) : « Tristan Corbière », par M. Charles Le Goffic. — « Vicaire et Verlaine », par M. Maurice Monda, avec un extrait du journal inédit de G. Vicaire sur Verlaine.

Belles-Lettres publie dans ses éditions une monographie de « Colette », bien remarquable, écrite par M. Robert Sigl.

La Revue de France (1^{er} avril) : « La jeunesse de Ronsard », par M. Roger Sorg.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

ARCHÉOLOGIE

Roger Dévigne : *L'Atlantide*, G. Crès. — Edouard Michel : *Les abbayes et les monastères de Belgique*, Van Oest. — F. Deshoulières : *Souigny et Bourbon-l'Archambault*, Laurens. — Gabriel Pérouse : *La vie d'autrefois à Aix-les-Bains*, Dardel, à Chambéry.

Un roman, dont il fut parlé il y a quelques ans, d'un de nos meilleurs réclameurs a ramené l'attention sur le vieux problème de l'**Atlantide**. Des publications qui ont été données sous ce titre, on peut signaler au moins comme curiosité celle de M. Roger Dévigne (1) qui, en somme, a résumé la question, mais sans l'éclairer beaucoup, et pour cause.

Le fait le plus certain concernant le problème de l'**Atlantide**, c'est que les sondages exécutés à diverses reprises par les expéditions scientifiques ont permis de constater l'existence, au fond de l'**Atlantique** et sur un très vaste espace, de tout un continent sub-

(1) Sur la même question, mais traité plus spécialement au point de vue ésotérique, il faut indiquer *l'Histoire de l'Atlantide*, de M. W. Scott-Elliot, qui reproduit quatre cartes de la région et montre sa disparition progressive, mais qui ne sont guère, on peut le comprendre, que des documents modernes. Tout le reste se rapproche beaucoup plus du roman que des constatations historiques.

mergé dont on retrouve les pics, les vallées, les hauteurs et les terres basses. Grâce aux recherches et sondages de divers bâtiments, dont le *Challenger* et le *Dauphin*, on dressa approximativement une carte du continent englouti.

On a reconnu l'existence d'une immense chaîne de montagnes d'une grande élévation et qui s'étend dans la direction du sud-ouest, depuis le 56° N. environ jusqu'aux côtes de l'Amérique méridionale, puis dans la direction Sud et vers les côtes de l'Afrique. Elle change de nouveau de direction aux environs de l'île de l'Ascension et se dirige vers le sud jusqu'à Tristan d'Acunha.

Elle se dresse des profondeurs de l'Océan à 9.000 pieds, tandis que les Açores, Saint-Paul, l'Ascension et Tristan d'Acunha sont les pics des territoires engloutis demeurés à la surface de l'eau. Une ligne de 3.500 toises (21.000 pieds) semble marquer la plus grande profondeur qu'on peut atteindre dans l'Atlantique, alors que les parties les plus élevées se trouvent à 200 et quelques toises au-dessous de l'eau. Ces montagnes sont couvertes de débris volcaniques indiquant bien quelle fut l'origine de la catastrophe qui fit disparaître ce continent.

Tels sont les faits rapportés par M. W. Scott-Elliot dans son volume sur l'*Atlantide* et que confirme M. Roger Dévigne :

Si la carte des profondeurs de l'Atlantique est encore incomplète, tous les sondages s'accordant pour constater la présence sur des milliers de kilomètres d'un paysage sous-marin aux chaînes de montagnes qui continuent celles de l'Atlas et des Cordillères(?). Des sondages ont révélé l'existence d'un vaste plateau submergé au sud des îles Britanniques, longeant la côte africaine et s'approchant obliquement de l'Amérique du sud. L'Atlantide s'étendait du 12° de latitude N. jusqu'au 41° environ, séparé de l'Afrique par un chenal. Elle avait en face d'elle des terres montagneuses dont les derniers sommets constituent aujourd'hui les sept îles Canaries. Elle était reliée à l'Ibérie par deux îles, et, dans l'autre hémisphère, à l'Amérique, par un chapelet d'îles dont les dernières, les plus grandes, ont laissé comme traces l'archipel des Antilles.

C'est en somme tout ce qu'on sait de positif sur l'Atlantide.

Le témoignage de Platon qu'on a surtout invoqué n'a qu'une valeur historique bien relative ; c'est une dissertation philosophique qu'il nous a laissée.

Les traditions populaires, les légendes qu'invoque M. Roger

Dévigne n'ont que l'intérêt du *folklore* et tous les rapprochements qui ont été proposés avec des civilisations comme celles de l'Égypte ou du Mexique auraient besoin, pour être acceptés, de beaucoup de complaisance. Tel est en somme l'état de la question. Elle est à peu près insoluble, — comme bien d'autres du reste, dans l'état de nos connaissances actuelles, — mais il reste que M. Roger Dévigne l'a résumée en un intéressant volume, et que ses dissertations peuvent être suivies avec intérêt.

§

Un très intéressant ouvrage encore est celui que vient de donner M. Edouard Michel sur **les Abbayes et Monastères en Belgique**. M. Edouard Michel étudie d'abord la vie monastique du vi^e au xiii^e siècle dans les Pays-Bas, où la civilisation dut reprendre après l'époque romaine et l'invasion des Barbares; c'est alors, on le sait, que commença le rôle de l'Église qui éduqua à la longue certains de ces peuples, et que se forma la légende des premiers évêques et convertisseurs de la Gaule-Belgique. Pour la région, on nomme saint Eleuthère, qui fut évêque de Tournai, saint Amand, qui aurait fondé entre autres l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand, et eut des aventures extraordinaires; saint Eloi, — le saint Eloi de la légende, — évêque de Noyon et de Tournai, qui contribua à l'évangélisation du pays; saint Remacle, qui évangélisa l'Ardenne et fonda l'abbaye de Stavelet, etc. Vinrent les invasions normandes et ce fut un retour à la barbarie. La réformation des monastères en Belgique, après la période troublée des agressions scandinaves, est due à Gérard de Brogne, dont le rôle est étudié longuement par M. Edouard Michel.

La vie monastique prit alors (xi^e et xii^e siècles) un prodigieux développement et c'est de cette époque que datent la plupart des monastères du pays. Le rôle que jouèrent les villes et communes dès le xii^e siècle est alors dévolu aux monastères. On reconnaît encore aujourd'hui à leur fertilité les terres qui furent autrefois monastiques; on leur doit la culture de la vigne, etc. L'ouvrage de M. Edouard Michel nous promène cependant dans les nombreuses abbayes de la région. On passe en revue une partie des abbayes régionales, — les unes ruinées, comme l'abbaye de Villers, qui a laissé de si beaux décors, et Saint-Bavon de Gand, — devenue, au xvi^e siècle, le château des Espagnols et qui est un des plus beaux coins de la ville; les autres encore habitées comme

l'abbaye du Parc, près de Louvain, d'Averbode, de Floreffe, etc.

Le volume de M. Edouard Michel, après l'étude du mouvement religieux, aux vieilles époques, dans les Pays-Bas, donne en effet une série de notices sur des abbayes et monastères des Pays-Bas, leur situation, histoire, moyens d'accès, etc.

C'est la partie surtout curieuse de l'ouvrage, sans préjudice des considérations générales dont nous avons parlé, et qui permettront à bien des voyageurs d'utiliser pratiquement ce volume après sa lecture. On peut ajouter que la librairie Van Oest en a donné une bonne édition qu'illustrent de nombreuses reproductions photographiques.

§

Dans la collection Laurens, on trouvera encore un joli petit volume sur **Souigny et Bourbon-l'Archambault**.

Dans l'église abbatiale de Souigny vinrent reposer, l'un après l'autre, les princes et princesses de la maison de Bourbon. Bourbon-l'Archambault fut le siège de leur châtellenie et la capitale de leur duché. Le volume de M. F. Deshoulières étudie d'abord l'abbaye de Souigny.

Il en reste l'église, des bâtiments annexes, le cloître, etc. L'endroit, qui fut longtemps un pèlerinage, possédait également les sépultures de la famille de Bourbon.

Divers tombeaux se trouvent dans l'église et dans les caveaux et n'ont pas été pillés comme ceux de Saint-Denis, parmi lesquels ceux d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, femme de Charles III de Bourbon, connétable de France ; de Jean, bâtard de Bourbon, etc.

Le château de Bourbon-l'Archambault, dont nous avons eu autrefois de précieuses restitutions dans la *Revue Bourbonnaise* (1887), était une de nos belles forteresses féodales. Il en subsiste trois tours voisines qui donnent sa physionomie au vieux manoir de Bourbon. L'auteur parle encore de deux chapelles, d'un moulin fortifié, etc.

Ce volume, comme les précédents de la même série, est complété par des plans et une jolie illustration.

§

Un intéressant ouvrage encore a été publié par M. Gabriel Pérouse et concerne la **vie d'autrefois à Aix les-Bains**. C'est, en effet, une de nos plus anciennes stations balnéaires et

qui remonte à l'époque romaine, — si ce n'est au delà. Mais cette époque n'a laissé que de rares vestiges.

L'historique d'Aix que donne M. Gabriel Pérouse parle longuement de l'église, qui remonterait au v^e siècle, et dont les chanoines, ainsi que d'autres personnes notables, avaient le privilège de s'y faire enterrer, — ce qu'il fallut plus tard interdire, faute de place. Les obsèques des chanoines se faisaient « à soixante cierges ». Dès le moyen âge, les anciens thermes romains étaient tombés en ruines. Un des plus vieux hôtels de la ville était, aux xvi^e et xvii^e siècles, celui de la *Croix-Blanche* sur lequel on nous donne de curieux détails. On cite de même celui des *Trois-Rois*, où la chambre des Comtes de Savoie siégea en 1564. On mentionne encore *l'Epée*, *l'Etoile*, le *Dauphin*, etc.

Mais on a, sur les bains d'Aix, une précieuse dissertation concernant l'usage des bains chauds de la ville, que donna Maître Jean Panthot, de l'Université de Montpellier. Cette publication a fourni surtout un singulier aperçu de la thérapeutique de l'époque. La physionomie de la ville s'était cependant bien modifiée au cours du temps. Les bains romains disparus, les sources étaient restées quasi à l'abandon ; elles étaient utilisées sans plus. Ce n'est qu'à l'époque moderne qu'on a pris soin de construire un établissement thermal. D'ailleurs, il n'est guère de vieilles villes, dit l'auteur, où les anciennes maisons soient aussi rares. La moitié de ces maisons disparut lors de la création du casino. La muraille de ville, haute de 20 pieds et épaisse de 4, gardait encore ses tours et ses portes au xviii^e siècle. La localité fut, nombre de fois, ravagée par le feu ; et l'on sait que lorsque survenaient des personnages de marque, on prenait le soin de faire balayer les rues.

Le volume de M. Gabriel Pérouse se termine par une longue énumération des personnages notables qui fréquentèrent Aix, — liste abondante de visiteurs triés sur le volet, on peut le croire.

Il reste à signaler l'illustration de cet intéressant volume. Elle est toute faite de reproductions anciennes et très heureusement présentée.

INDIANISME

Paul Oltramare : *L'histoire des idées théosophiques dans l'Inde*, t. II : *la théosophie bouddhique*, Paris, Geuthner, 1923 (Annales du Musée Guimet, XXXI). — J. Przyluski : *La légende de l'empereur Açoka (Açokāvadāna) dans les textes indiens et chinois*, Paris, Geuthner, 1923 (Annales Guimet XXXII). — Arthur et Ellen Avalon : *Hymnes à la déesse*, traduit du sanscrit avec introduction et notes, avec dessins de J. Buhot, Paris, Bossard, 1923. — Tapanmohan Chatterji : *Sous les manguiers*, Légendes du Bengale, trad. et dessins d'Andrée Karpelès, *ibid.*, 1923. — Abanindranath Tagore : *Sadanga ou les Six canons de la peinture hindoue*, trad. et dessins d'André Karpelès, *ibid.*, 1922. — Edouard Lorgeou : *Les entretiens de Nany Tantrai*, trad. du siamois, bois dessinés et gravés par A.-F. Cosyns, *ibid.*, 1924. — Romain Rolland : *Mahātmā Gandhi*, Paris, Stock, 1924.

Il ne faut chercher que dans les événements qui ont bouleversé le monde l'explication de l'écart de seize ans entre les tomes I et II de l'ouvrage de M. Oltramare. De la *Théosophie brahmanique* à la **Théosophie bouddhique** la continuité ne se marque pas seulement par l'adoption d'une semblable méthode ; elle s'affirme comme le thème principal du sujet même. L'auteur considère en effet le Bouddhisme comme l'héritier authentique de cet ésotérisme tout spéculatif, restreint à une étroite élite, et qui s'exprima, dans le Brahmanisme, par la réflexion des Upanisads. Ce que l'on étudie ici dans le Bouddhisme, c'est la doctrine, dans sa perspective intérieure, comme technique du salut. Après avoir indiqué les conditions pratiques de la délivrance, on précise le noyau théorique : les *skandhas*, le *karman*, les quatre vérités, la chaîne des douze causes ; on détaille les conséquences métaphysiques, soit immédiates — négation de l'âme tant individuelle qu'universelle, soit ultérieures — abandon du phénoménisme pour une ontologie. On cherche ensuite à revivre les attitudes bouddhiques, depuis l'ascèse de l'*arhat* jusqu'à l'expansion triomphante, cosmique autant que psychologique, du *bodhisattva*. On conclut par un répertoire des variations dogmatiques sur la notion du nirvāna.

Notre sèche analyse ne donne, hélas, aucune idée de la richesse du livre. L'érudition ne s'y fait pas encombrante, mais elle est partout discrètement impliquée en des jugements très mûris, médités durant toute une carrière de penseur et de savant. Chacune des notions subtiles et fuyantes qui composent le vocabulaire bouddhique donne lieu à des appréciations circonspectes et nuancées, d'une remarquable sagacité, qui mériteraient d'être

inventoriées dans un index. Quoiqu'on ne fasse aucun étalage de critique, une vaste information supporte chacun des jugements qu'émet l'auteur, non pas, il est vrai, en philologue ou en historien, mais en philosophe.

§

M. Przyluski nous soumet une œuvre de haute originalité, qui consacre une véritable maîtrise tant dans la technique du philologue que dans l'interprétation des faits indiens. Cette œuvre implique d'une part la traduction d'une des versions chinoises de la légende d'Açoka, l'*A-yu wang tchouan*, d'autre part une étude très personnelle sur l'ensemble du bouddhisme antérieur à notre ère.

Le texte, traduit avec une admirable sûreté, justifiait ce gros effort. Les renseignements y abondent sur une foule de sujets essentiels ; non seulement sur la façon dont l'imagination populaire se représente la personnalité du monarque auquel le Bouddhisme a dû son expansion, mais sur le premier concile, sur les communautés en concurrence, sur les vies des patriarches. A qui saurait lire et comprendre, le document promettait une ample information, fraîche et neuve.

Personne ne reprochera à M. Przyluski, lequel savait « lire », de n'avoir pas su comprendre ; on lui ferait plutôt le grief d'avoir trop compris. Sa faculté d'interprétation est aussi vaste, aussi hardie que sa conscience de traducteur est stricte et prudente. Pour parler comme Bacon, nous dirions volontiers qu'il tient toute indication nouvelle pour un fait « crucial » : il en tire le maximum de conclusions. Non certes qu'il manque de critique, mais son esprit constructif, au lieu de se plaire dans une discrimination négative ou dissolvante, veut consolider chaque succès partiel en moyen de conquête définitive. D'où le singulier écart entre le contenu du texte étudié, si riche soit-il, et la portée si vaste des idées exposées dans l'Introduction, apport personnel de l'auteur.

Il s'agit d'un résumé schématique, mais lumineux, de l'évolution bouddhique aux premiers siècles. Né au Magadha, dans les régions peu aryanisées du bas Gange, le Bouddhisme dut se borner d'abord à une discipline toute pratique, les plus vieux textes devant consister en apologues et en aphorismes versifiés, énumérations de « vérités ». Ces vestiges des premiers prêches devaient s'exprimer en langue magadhî. Voilà l'époque de Rājagṛha

et de Pātaliputra. — A un âge ultérieur, la doctrine se propagea tant vers le N.-O., par le haut Gange et la Yamunā, que vers le S.-O. par la Charmanvatī. D'où une phase nouvelle, signalée par la prépondérance d'une part de Mathurā, de l'autre de Kauçambī et d'Ujjayinī. C'est la double apparition d'un Bouddhisme sanscrit adapté à la langue des brahmanes, profitant de leur antique culture et d'un Bouddhisme pali, plus conservateur, plus attaché aux tendances exclusivement morales des premiers temps. La tradition se scinde en deux filiations : celle des Sarvāstivādins vers le N., celle des Sthaviras vers le S.. La doctrine s'imprègne de la théosophie des Upanisads et la notion du samsāra s'y introduit. Telle serait l'époque de l'**Açokāvadāna**. — Vient ensuite une « période cachemirienne » ; le Bouddhisme, ayant envahi la haute vallée de l'Indus, se trouva en contact avec les royaumes grecs du Gandhāra et de la Bactriane : sous l'influence de l'Occident et en présence de possibilités illimitées d'extension en Asie Centrale, il devint religion universelle. C'est l'époque de Kaniska et l'aube du Grand Véhicule.

On ne saurait exagérer l'importance d'une telle conception qui certes résulte de tout l'indianisme moderne, mais qui doit beaucoup de sa lucidité à l'auteur de cette œuvre. Ajoutons que l'histoire des idées est redevable à M. Przyluski d'un examen — amorce de recherches futures, mais déjà très poussé — de l'eschatologie indienne ; et qu'à ce propos les affinités ou les contrastes avec l'Iran sont signalés avec une rare perspicacité. Tout un ensemble de faits nous apparaît désormais comme inspiré de rêves apocalyptiques, d'espairs messianiques, appuyés sur des prophéties comme en d'autres domaines de l'humanité. Souhaitons que M. Przyluski, obéissant à une vocation analogue à celle du Bouddhisme, poursuive lui aussi ses conquêtes d'E. en O. : parti des questions indo-chinoises, où il garde une compétence hors de pair, il vient de traverser l'Inde brillamment, et paraît en mesure de féconder par des aperçus originaux et objectifs notre connaissance de l'Asie centrale et des confins iraniens.

§

L'étude des textes tantriques a été longtemps négligée ; l'esprit occidental s'y trouvait déconcerté par un chaos d'idées disparates, empruntées aux éléments les plus divers de la culture indienne, voire choqué par des rites d'apparence obscène. La pu-

blication, depuis quinze ans, de multiples documents de cette sorte par sir John Woudroffe — *alias* Arthur Avalon, fut l'un des principaux événements de l'indianisme contemporain. La petite collection orientaliste Bossard met à la portée du grand public, en traduction française, des extraits des **Hymns to the Goddess** naguère parus à Londres, chez Luzac. L'unité de ces poèmes consiste dans le culte de l'absolu sous la forme féminine d'une Çakti, puissance universelle moins de séduction que de fécondité, tantôt ogresse hideuse, tantôt mère bienfaisante. On trouve là un parèdre femelle de ce Visnu-Çiva contaminé de basses et frustes superstitions populaires ou barbares, que révèrent les foules hindoues.

§

Les contes dont Andrée Karpelès présente une traduction française ont été mis en anglais par T. Chatterji à l'intention des lecteurs français. A la saveur de la nouveauté ils joignent le parfum de la vie bengalaise. Ils charmeront par leur délicate naïveté, que mettent en évidence des dessins inspirés de miniatures anciennes. Sans ambition spéculative, ils auront la vertu de faciliter à plus d'un lecteur l'accès à la familière poésie de l'Inde.

L'opuscule d'Abanindranath Tagore, **Sadanga**, complète l'excellente vulgarisation amorcée par un autre livret de la même collection, *Art et Anatomie hindous*. L'un et l'autre donneront aux profanes une plus juste idée de l'art hindou que mainte histoire de l'art asiatique ou que de somptueux albums. On y trouve, sous une forme pittoresque et concrète, les éléments de cette esthétique indigène de jadis et de toujours, qui s'exprime, par exemple, dans le *Citralaksana* traduit du tibétain par Berthold Laufer : théorie de canons relativement *à priori*, traditionnellement consacrés pour la représentation des divers types d'êtres.

Les Entretiens de Nang Tantrai sont des contes ou légendes de l'Inde brahmanique, introduits peut-être au Siam vers le milieu du xviii^e siècle, dans quelque texte pali. Une aventure romanesque sert de cadre à tout le recueil, dont une partie s'inspire manifestement du *Pañcatantra*. On y appréciera « la morale pratique et souriante des fabulistes ».

§

Fidèle à sa méthode, qui cherche les idées dans des personna-

lités typiques, l'auteur de *Jean-Christophe*, le biographe de Michel-Ange et de Haendel a étendu, ces dernières années, sa curiosité à l'Asie et aussitôt pris pour sujets d'étude Tagore et **Gandhi**. Le prestigieux poète l'a enchanté, mais sa sérénité devait plaire moins que l'apostolat humanitaire de Gandhi à l'illustre zélateur de l'émancipation humaine. Hâtons-nous d'ajouter que le nationalisme fanatique de Gandhi aurait pu moins agréer à l'adversaire de tous les impérialismes que des chants d'universel amour. Quoi qu'il en soit, la *Vie de Tolstoï* se complète à merveille par cette biographie d'un Hindou spirituellement apparenté à l'apôtre russe.

Les journaux nous ont fait connaître tour à tour le procès, l'incarcération, puis la récente libération de Gandhi, présenté comme un agitateur politique. Romain Rolland sert la cause de l'Inde et celle de la vérité en nous révélant chez l'adversaire de l'oppression anglaise une longue carrière de fidèle sujet britannique et l'une des plus pures consciences religieuses qui aient jamais été. La « grande âme », le Mahâtmâ, se montre profondément indienne par sa vocation toute spirituelle, qui s'est faite politique en raison seulement de la misère des temps. Sa lutte pour l'autonomie nationale (*svarâj, svadeshi*), sa foi dans l'identité de la justice et de la vérité (*satyâgraha*) ; l'usage de la non-violence comme du plus redoutable moyen révolutionnaire : autant d'applications de *l'ahimsâ* (non-malfaisance) des Jainas, dont, en face du visnuisme brahmanique de Tagore, Gandhi apparaît, malgré sa maigre culture philosophique et littéraire, l'authentique héritier.

P. MASSON-OURSEL.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Frédéric Mistral, « Journaliste républicain ». — Un ancien haut fonctionnaire de la République Française une et indivisible, retraité sur les bords de la mer latine, M. Jules Belleudy, a publié, d'abord dans un organe mensuel depuis décédé — la *Revue de Marseille* (28 juin et 28 octobre 1921, 28 juin 1922), — puis dans le *Provençal de Paris* — où la fin de son travail se trouve dans le numéro du 3 septembre 1922, réimprimé purement et simplement de la *Revue de Marseille* — une étude sur « Frédéric Mistral journaliste ». Elle commence ainsi :

Pour exposer, propager et défendre des idées, pour exercer une influence sur ses contemporains, il faut recourir à la presse. Frédéric Mistral avait été révélé aux lecteurs par un article de Lamartine dans les *Entretiens Familiars de Littérature* : il ne l'oublia jamais. Dès la première heure, il fut attentif aux appréciations relatives à son œuvre poétique et à ses tendances politiques. Il se montra préoccupé de ne pas laisser travestir sa pensée et n'hésita jamais à la mettre dans son vrai jour...

Puis l'auteur détaille les diverses collaborations de Mistral à l'*Aïoli* et c'est au cours de cet exposé — où l'on constate que fit défaut « l'écho vibrant » qui paraissait devoir suivre « ces campagnes » journalistiques — qu'il lui arrive de glisser l'insinuation suivante : « L'auteur de *Nerto* a commencé de bonne heure à user d'un pseudonyme. Il a confié à Ludovic Legré — *Le poète Théodore Aubanel*, p. 22 — que ses premiers essais poétiques, en langue française, furent publiés dans un journal d'Aix, pendant qu'il étudiait le droit, et qu'il les signa *Bouffarel*. Il serait piquant de les retrouver et de les rééditer aujourd'hui... » Mais M. Jules Belleudy s'est contenté de cette passagère allusion et est passé outre. Déjà, d'ailleurs, dans l'*Anthologie du Félibrige provençal* de MM. Ch.-F. Julian et P. Fontan, on lisait, à la notice sur Mistral parue en 1920 au tome I^{er}, p. 43, cette indication, un peu plus précise que celle de M. Jules Belleudy :

Reçu bachelier à Nîmes en 1847, l'année même où Roumanille publia ses *Margarideto* (1), Mistral revint au Mas du Juge et y passa une année d'attente et d'indécisions. Pour y couper court, son père l'envoya à Aix prendre sa licence en droit. C'est pendant son séjour dans l'ancienne capitale du roi René, où « le jeune villageois sentit peu à peu se former en lui la vision historique de la Provence que les champs de son pays n'auraient pu lui restituer », qu'il composa quelques-uns de ses premiers poèmes, parus sous le pseudonyme de *Bouffarel*, dans le feuilleton de *La Commune*, ce journal d'Avignon où Roumanille menait en provençal la bataille politique...

Et c'est tout et l'on ne trouverait rien de plus dans les derniers historiens apologistes de Mistral, MM. P. Lasserre et E. Ripert entre autres, pour ne pas citer le *Frédéric Mistral*, de José Vincent, ni le plus récent volume sur *Le Félibrige*, dans la *Collection Armand Colin* (Paris, 1924).

(1) Au dernier banquet des Enfants du Gard a été lue la lettre écrite par Mistral à Roumanille, dans la joie de son succès nîmois. Le journal *Le Quotidien* l'a réimprimée dans son numéro du samedi 29 mars 1924.

Que Mistral ait débuté dans la carrière littéraire par des vers français, nul n'en ignore qui a lu ses *Mémoires*, puisqu'il y confesse, aussi bien, ce détail et cite même un quatrain de cette production, sans d'ailleurs en fixer ni la date, ni les circonstances précises de composition et de publication. Roumanille l'avait devancé de dix ans dans cette périlleuse joute et ses maigres rimes franchimandes — dont les auteurs de l'*Anthologie* susmentionnée se sont bien gardés de souffler mot, à leur notice sur le poète de Saint-Rémy, p. 12 et suivantes de leur tome I — ont été publiées par nous, en 1911, au fascicule de septembre-décembre de la *Revue des Langues Romanes*, pp. 381-518, et l'on verra, en s'y reportant, si Reboul avait raison, dans son ode aux *Poètes Provençaux*, insérée par Roumanille en tête de ses *Oubreto* en vers, de dire à ces rimailleurs inexperts :

Puis le français, trop compassé,
Et gêné dans sa belle mise,
Ressemble au visage enchâssé
Entre deux grands cols de chemise...

Tenons-nous-en cependant, ici, au seul Mistral et, puisque nous citons ses suspects *Mémoires*, ouvrons-les ensemble au chapitre IX et lisons attentivement ce passage, relatif à l'effet produit à Maillane par la Révolution de 48 :

Cette irruption de liberté, de nouveauté, qui crève les digues lorsque arrive une Révolution, m'avait, il faut bien le dire, trouvé tout flambant neuf et prêt à suivre l'élan. Aux premières proclamations, signées et illustrées du nom de Lamartine, mon lyrisme bondit en un chant incandescent, que les petits journaux d'Arles et d'Avignon donnèrent :

Réveillez-vous, enfants de la Gironde,
Et tressaillez dans vos sépulères froids :
La liberté va rajeunir le monde...
Guerre éternelle entre nous et les Rois !

Un enthousiasme fou m'avait enivré soudain pour ces idées libérales, humanitaires, que je voyais dans leur fleur, et mon républicanisme, tout en scandalisant les royalistes de Maillane, qui me traitèrent de « peau retournée », faisait la félicité des républicains du lieu, qui, étant le petit nombre, étaient fiers et ravis de me voir avec eux chanter la *Marseillaise*.

Des « petits journaux » d'Arles et d'Avignon, dont parle si vaguement le narrateur, l'un, qui ne connut que 17 numéros, allant du 5 mars 1848 au 2 juillet de la même année, s'appelait

du nom bien gaulois de *Le Coq* et paraissait chaque dimanche en Avignon sous la direction de C.-M.-P. Sagnier et Antoine Dumas, la partie illustration graphique dépendant de J.-A. Joudou et de Contoux. Organe républicain modéré, il renferme des poèmes français de Roumanille, non encore royaliste, de Marius Bourrély, de Joseph Désanat, futur éditeur de *Lou Bouiabaisso*, et — *last not least* — de Frédéric Mistral. Le *Coq* contient deux des poésies républicaines de Mistral. La première, qui est celle à laquelle son auteur fait allusion dans les *Mémoires*, est contenue dans le numéro du 9 avril 1848, qui est le sixième paru et porte la date du 28 mars 1848. En voici le texte :

LE CHANT DU PEUPLE

Gloire au grand peuple, au peuple magnanime
Dont le courroux brisa la royauté !
Guerre aux tigans ! tel fut son cri sublime
Quant il fallut venger la liberté.
Avec les Rois, plus de pactes frivoles,
Plus de traités, viclés tant de fois :
La perfidie inspire leurs paroles...
Guerre éternelle entre nous et les Rois !

Ah ! trop longtemps, ces vampires immondes
Qui s'engraissaient du sang des malheureux
Ont infecté les peuples des deux mondes
De leur contact impur et dangereux.
Mais, affranchi de leur joug despotique,
Ne cède plus, Peuple, reprends tes droits !
Et crions tous : Vive la République !
Guerre éternelle entre nous et les Rois !

Le Peuple est bon, il souffre l'injustice,
Car il est pauvre, il a besoin de tous...
Mais quand le fiel déborde du calice,
Quand le mépris vient aigrir son courroux,
Comme un coursier qui mord et rompt ses rênes,
Il reconquiert sa fierté d'autrefois.
Hier, d'un seul bond, il a rompu ses chaînes...
Guerre éternelle entre nous et les Rois !

Voilà qu'un jour, et ce grand jour s'avance,
Tous les mortels se donneront la main !
Non, diront-ils, frères, plus de souffrances,
Avec les Rois l'égoïsme a pris fin...

Plus de partage en Duchés, en Royaumes !
 La liberté nous range sous ses lois ;
 Dès aujourd'hui, redevenons des hommes...
 Guerre éternelle entre nous et les Rois !

Le despotisme est un palais qui tombe ;
 Faisons si bien qu'il s'écroule en entier,
 Pour qu'ils n'aient pas à frémir dans la tombe,
 Ceux qui sont morts, martyrs de février !
 Réveillez-vous, Enfants de la Gironde
 Et tressaillez dans vos sépulcres froids :
 La Liberté va conquérir le monde...
 Guerre éternelle entre nous et les Rois !

Le *Coq* du 11 juin, n° 14, nous apprend que l'enthousiasme démocratique du jeune Mistral était, du moins alors, de longue haleine, puisque à deux mois de distance, cet enthousiasme ne désarme pas. Voici le texte de son second pastiche de Lamartine, aux rimes toujours bien « méridionales » :

COMMENT ON DEVIENT LIBRE

Quand les Juifs se pressant au rocher de Solyme
 Avec rage criaient : Mort au blasphémateur !
 Quand ce peuple, outrageant ton dévouement sublime,
 O Christ, t'appelait imposteur,
 Ton âme, dans le ciel, s'exhala comme un baume
 Epandu sur l'Humanité,
 Et de ton sang, ô Fils de l'Homme,
 De ton sang généreux jaillit la Liberté !

Quand l'altière Stamboul et sa perfide engeance,
 Promenaient leur fureur sur la cendre d'Argos,
 Hydra jeta soudain un long cri de vengeance,
 Dont retentit l'écho d'Athos ;
 Léonidas parut, à ce cri d'allégresse,
 Devant le Turc épouvanté,
 Et de ton sang, ô jeune Grèce,
 De ton sang généreux jaillit la Liberté !

Quand l'Anglais, dominant aux rives du grand fleuve,
 Abusait de ses droits sur de pauvres colons,
 Le désespoir émut l'orphelin et la veuve
 Et le créole aux cheveux blonds :
 Washington enflamma la peuplade héroïque
 Et fit pâlir la royauté

Et de ton sang, brave Amérique,
De ton sang généreux jaillit la Liberté !

Et quand, sur nos aïeux, la verge féodale
Frappait pour assouvir les caprices des grands,
Le pauvre, que le riche écrasait sous la dalle,
Exaspéré, sortit des rangs.

Peuple, comme tes Rois, tu devins inflexible,
Tu rachetas l'égalité

Et de ton sang, Peuple invincible,
De ton sang généreux jaillit la Liberté !

Quand l'hydre insatiable a relevé la tête,
Renchérissant de haine et d'affreuse impudeur,
Le despote n'a pu conjurer la tempête
Que souleva son déshonneur...

Le Peuple a triomphé, mûri par la souffrance
Et par l'austère pauvreté,

Et de ton sang, ô belle France,
De ton sang généreux jaillit la Liberté !

O vous, vous qui, le soir, pleurez dans l'esclavage,
N'espérez de vos Rois ni grâce ni pitié :
Ecrasez, étouffez avec un saint courage
Tous ces germes d'inimitié!

L'homme fort, le héros, celui dont le cœur vibre,
S'immole pour la Vérité.

Du sang, si l'on veut être libre!
Car d'un sang généreux jaillit la liberté!

M. Ch. -P. Julian, auquel nous sommes redevables de connaître le texte de ces deux si curieuses poésies « franchimandes » du jeune Mistral, observe, dans une *note* à la page 16 de son article original — *L'Effort* d'octobre 1921, — que, dans le Catalogue d'autographes Charavay pour 1886, l'on signalait comme devant être vendue le 19 janvier une très curieuse lettre, écrite à l'âge de 17 ans, par F. Mistral au rédacteur de *La Semaine* (Maillane, 23 avril 1848, 3 pages in-4°). « Il lui envoie quelques élans de son âme de jeune homme et de républicain et en sollicite l'insertion dans *La Semaine*. Suivent 3 pièces de vers, intitulées : *Chant au Peuple*, *Brise d'Hiver*, *Comment on devient libre*. Elles comprennent 21 strophes et tiennent deux pages et demie de la lettre. » Nous avons déjà dit, dans le *Mercure* du 1^{er} janvier 1922 — où nous signalions aussi, p. 283, l'article de M. Ch.-

P. Julian, — qu'il n'y avait rien de Mistral dans *La Semaine, Encyclopédie de la Presse périodique*, qui parut à Paris de 1845 à 1852 et dont l'exemplaire est complet à la *Nationale*, sous la cote : *Le 2, n° 1615*. M. Julian, qui a fait la recherche dans les journaux d'Avignon, n'y a pas davantage trouvé les 10 strophes de cette *Brise d'Hiver*, que nous n'avons pas pu non plus rencontrer dans les journaux d'Arles : *Le Publicateur* et *L'Album Arlésien*, feuilles mi-politiques, mi-littéraires du milieu du dernier siècle. Si Mistral n'a pas racheté, ou fait racheter la lettre figurant sous le n° 121 du Catalogue Charavay pour 1886, le hasard pourrait faire que son possesseur, lisant cet article, se découvre et qu'ainsi l'on connaisse la troisième des pièces « révolutionnaires » du « démocrate » de Maillane. Elle n'est pas, en tout cas, dans les dossiers du Museon Arlaten. Mistral, aussi bien, n'a envoyé à Edmond Lefèvre, son bibliographe, de dossiers qu'à partir du 15 janvier 1851 et si la documentation ainsi constituée est aussi complète que possible de 1850 à 1914 — date où le méritoire travailleur marseillais renonça à confectionner la *Bibliographie Mistralienne* et abandonna ce soin à M^{me} Frédéric Mistral, — l'on en est réduit, pour la période antérieure, à des tâtonnements. Quiconque a pratiqué Mistral n'ignore pas, aussi bien, qu'il n'aimait guère parler de ses « péchés de jeunesse » — c'est-à-dire ses publications de langue française antérieures aux œuvres de langue d'oc, dont l'éclat mit brusquement le Maître en si haut relief. Nous savons pertinemment qu'il a ainsi détruit, avant sa mort, plusieurs témoignages, réputés gênants. D'autre part, les lettres de Mistral classées par M. Lefèvre en près de 400 cartons in-8° d'environ 150 lettres chaque, si elles commencent à 1847, ne doivent être livrées à la publicité que 25 ans après la mort de leur auteur et quant à la trentaine de mille lettres mistraliennes et félibréennes que M^{me} J. de Flandreysy a recueillies pour la Fondation Provençale du Palais du Roure à Avignon, elles ne sont pas davantage accessibles, du moins actuellement, au chercheur.

Quoi qu'il en soit, on voit par ce qui précède combien légèrement ont procédé ces « historiens » de Mistral qui ont lancé et implanté la légende faisant de lui, dès les temps lointains du lycée d'Avignon, une façon de paladin de la cause provençale, jurant de « venger un jour et de réhabiliter cette langue maternelle sacro-sainte, etc. » Qui dit cela est J.-B. Gaut, dans son petit

livret de 1867, paru à Aix chez Remondet-Audin : *Etude sur la Littérature et la Poésie Provençales*. Ce cliché nous a été, depuis, resservi à toutes les sauces et même par M. A. Jeanroy dans sa notice sur Roumanille, dans la *Grande Encyclopédie*, comme si — et l'on eût dû opposer ce témoignage précis d'un honnête Provençal, qui était aussi et surtout un excellent Français, aux dires suspects de Mistral, d'abord dans la préface de ses *Iles d'or*, puis dans ses *Mémoires* — le professeur Eugène Garcin n'avait pas, dès 1868, réfuté cette thèse inventée après coup et écrit page 30 de son livre : *Les Français du Nord et du Midi*, que « le Mistral d'autrefois avait si peu juré haine à la langue française, que les premiers vers qu'il publia tandis qu'il étudiait le droit à la Faculté d'Aix, ce furent des vers français », ajoutant avec une précision que nous documenterons un autre jour par la production des pièces d'Aix : « Il en parut à diverses reprises, en 1849 ou 1850, dans un journal de la localité. Ces vers français, je les ai vus, de mes propres yeux vus. Telle est l'Histoire, mais j'avoue que le Mistral d'aujourd'hui a rendu possible la Légende... » Il eût, d'ailleurs, été opportun d'indiquer également que la thèse de droit de Mistral à Aix — et l'on sait si le poète a été laconique, dans ses *Mémoires*, sur ses trois années d'Aix ! — est, naturellement, en français et a été éditée, dans l'été de 1851, par Noyer, imprimeur à Aix. Mistral y soutient... la thèse de la centralisation de l'autorité administrative, comme on pourra s'en convaincre en lisant les extraits qu'en a donnés J. Belleudy dans la *Revue de Marseille* du 28 juin 1920, p. 388-391 !

Car il n'est que trop simple de voiler son ignorance sous une affirmation catégorique ! Ainsi peut-on lire en tête du t. II des *Ballades Françaises* de Paul Fort (éd. définitive, Paris, 1924, in-18) que l'*Avant-Propos* de Mistral (qui y est réimprimé (du *Gil Blas*, 1913) est le *seul article qu'il écrit en français*, assertion que répètent les éditeurs, en janvier 1924, au n° 13 de « *Nos livres* », édité par la maison Flammarion, p. 7, note 1 ! D'autres, peut-être moins ignorants, se croient obligés de ne pas battre en brèche la doctrine admise. Et c'est ainsi que l'histoire littéraire de la Renaissance Provençale est infectée de tant d'erreurs. La création du Félibrige nous a été, par exemple, présentée par ses chroniqueurs officiels avec une simplification déconcertante, comme si Nyons n'avait pas été, de 1825 à

1847 — et même jusqu'en 1852 — un foyer de poésie provençale et le véritable berceau de la nouvelle école, avec ses 5 poètes, tous collaborateurs du *Boniabaisso* — ou *Boui-Abaisso*, pour ne pas tomber dans une hérésie! — le maître de pension H. Dupuy, son professeur Camille Reybaud, ainsi qu'Antoine Reybaud, le docteur Chalvet et enfin — lorsque Dupuy eut cédé son institution à cet énigmatique Camille Reybaud (1) — Roumanille, surveillant-professeur à l'établissement! Mais que sait-on exactement de la « conversion » de Roumanille au félibrige naissant? On n'est pas même fixé avec exactitude sur la période de sa vie qui va de la sortie du Collège de Tarascon à l'entrée, en 1844, au pensionnat de Nyons, ni sur la fin de ses études — 1837 ou 1838? — et l'on ignore toujours s'il était bachelier. Ses biographes ordinaires affirment qu'au sortir du collège, il alla gagner sa vie à Nyons, faisant cavalièrement bon marché de la période passée à Saint-Rémy, en qualité de surnuméraire agent-voyer : voir *Le Félibrige*, de E. Ripert, p. 54. Cependant, il nous faut clore cette communication, déjà trop longue. A un autre travail la suite des œuvres françaises de jeunesse de Frédéric Mistral.

CAMILLE PITOLLET.

CHRONIQUE DE PARIS

Les intermédiaires et la Rue. — On peut considérer la rue comme un cadran solaire et la vie de Paris se discipline alors sur l'ombre des maisons, des arbres et de l'agent à cheval qui maîtrise les voitures cabrées.

C'est une apparence spécieuse, car la rue divise le temps selon le désir de chacun et surtout ses instincts. Ce n'est pas seulement une route bordée de maisons, mais quelque chose de sympathique et d'indépendant, une force semblable à l'électricité et à ses courants vagabonds qui brouillent le jeu de la T. S. F. et seméent agressivement à nos combinaisons les plus sérieuses. Ainsi la rue se mêle à notre principe vital, se prolonge dans nos artères et

(1) Camille Reybaud est assez connu comme ami de Dupuy à Nyons, collaborateur du *Tambourinaire*, du *Boui-Abaisso*, des *Prouvençalo*, congressiste d'Arles, préfacier des *Margarideto* de Roumanille et noëlliste de 1852. Mais à partir de cette date, sa vie, à Paris, devient un mystère. Jusqu'à sa mort, signalée par l'*Armana* en 1866, qu'y fit-il? Ripert, dans sa *Renaissance*, a à peu près éludé la difficulté de résoudre cette troublante énigme...

dans les mille ruelles du système nerveux avec un élan continu où les formes matérielles s'évanouissent pour laisser triompher seul le bourdonnement lyrique de la cité soudée à notre corps. La rue disparaît goutte à goutte et se renouvelle goutte à goutte et chaque goutte est un homme qui meurt ou un enfant qui naît.

C'est à peu près la seule maîtrise sur l'atmosphère de son temps qu'un homme passionné et subtil puisse concevoir. C'est ici le royaume littéraire, artistique et sentimental de l'homme, et les dieux pour circuler entre les voitures devraient attendre l'occasion propice. Nous pouvons sans regrets stériles et sans amertume érudite vivre dans la rue avec la sensation, provisoirement encourageante, d'être les témoins indispensables de ce spectacle, et de connaître une intoxication particulière qui se renouvelle à chaque seconde sous un aspect différent qu'on ne reverra plus jamais. Je déteste le chêne, le bambou, le poireau et l'église de mon village parce que ces formes n'ont jamais changé d'aspect depuis des siècles.

Mille chênes médiévaux sont exactement semblables à mille chênes de 1924. Depuis le jour où Columelle chanta le cytise, pour tourmenter les futurs candidats au baccalauréat ès lettres, nous n'avons plus rien à dire sur cet arbuste.

Quand la Place Pigalle et la Rue Pigalle s'allument, vers minuit, nous oublions tout ce que nous avons appris. Des feux rouges et violets, la lueur abyssale des lampes à arc, donnent aux lumières que les hommes anciens ont vues un éclat tellement créateur que les femmes y fleurissent, s'y colorent, s'y animent selon les lois d'un soleil nouveau, dont elles ne peuvent imaginer la minute suprême du refroidissement laïque et obligatoire. Au jour, et devant le rayonnement du vrai soleil, celui de notre déjà vieille enfance dont tous les détails se confondent pêle-mêle avec des siècles de traditions charmantes, elles s'étiolent et se fanent à vue d'œil, le temps d'absorber un café-crème au coin de la rue Houdon. C'est un des espoirs les plus farouches de l'humanité que de pouvoir se faner le jour et rayonner la nuit. Des milliers et des milliers de filles publiques n'ont pas pu donner leur éclat naturel parce que la lumière qu'elles devaient réfléchir n'était pas inventée. La prostitution, qui peuple la nuit des détails nécessaires à la vie cérébrale d'une race, vécut toujours dans l'ombre, tantôt mal éclairée par la lampe à huile des étuves ou les bougies

mortuaires qui inspiraient à la Dervieux et à Peixotte des idées sangrenues. Les jeunes femmes ne gagnèrent pas en réputation à vivre de cette vie larvaire où l'ombre des portes recouvrait la vieille et la jeune de la même parure d'infamie. A l'heure où j'écris, c'est-à-dire au moment même où le phare d'une grande voiture déplace mes meubles, la rue envahit ma chambre et la fille peinte pour la nuit, enthousiasmée, naturellement conquérante, gagne à l'extérieur la bataille des ténèbres et met en déroute son peuple humide de mendiants, de stropiats et de vestiges indéfinissables. Dans le rayon violet de l'électricité les misérables ne peuvent plus danser le quadrille nocturne de la misère. Sur les routes de banlieue ils cheminent le long des villas cambriolées, comme un petit monde de chiffonniers quadrupèdes. Ils reviendront au jour reprendre leur place dans la rue, car le vieux soleil protège leurs traditions millénaires.

§

Cette déroute des uns et cette résurrection, probablement éphémère des autres, ne trouve guère chez les grands poètes des interprètes de choix. Les uns dépassent le but en s'élevant trop haut, à cet endroit du zénith où le paradis commence et où le ciel de notre système cosmique cesse de se pervertir; d'autres ne se voilent pas la face en pénétrant dans les mauvais lieux; tout le monde les reconnaît et leur personnalité divine s'émiette en accomplissant des gestes qu'aucune force secrète n'anime plus. Or la rue parle une langue toujours en mouvement. Si l'on estime les mots sincèrement à leur valeur dynamique et que l'on considère chacun d'eux comme un petit moteur, on s'aperçoit que les mots, dont nous nous servons, ne tournent plus assez vite. Nous utilisons des mots qui tournent à cent cinquante tours quand nos besoins exigeraient des mots qui puissent tourner à deux ou trois mille tours. Les vieux mots ne correspondent plus à l'atmosphère de la rue. Ils n'enregistrent plus ses images que par l'intermédiaire de quelques interprètes qui la reflètent ingénument. Ceux-là sont encore sensibles aux vieux mots, mais par la qualité émouvante de leurs voix ils arrivent à créer l'illusion de la vitesse, et c'est l'essentiel.

Les éléments de la rue sont assez choisis. Ils inscrivent, entre la vitesse et les formes élégantes de l'automobile, les fantaisies livides de la misère et l'éclat international de la prostitution. Il

faut descendre dans la rue, tout au moins à Paris, et les rues de Paris sont uniques au monde, les mains dans les poches, prêt à donner l'aumône et à recevoir quelque chose de rare en échange. Ne donnez jamais dix francs à un misérable décoratif, mais donnez-les à Mademoiselle Mistinguette, à Damia, à Frehel, dans ses bons jours. Si vous pouvez rencontrer Mademoiselle Andrée Turcy et l'entendre, donnez sans hésiter pour les classes dangereuses, elle vous le rendra bien.

Un soir nous entrâmes dans un music-hall pour entendre cette artiste. Elle chantait la rue à travers cinq chansons de Carco, cinq chansons admirablement comprises et écrites pour être interprétées. Ces poèmes étudiés sont inséparables de la voix, de la sensibilité, de l'intelligence de Mademoiselle Turcy. Ce sont de vraies chansons pour interprètes de la rue, de petites farces réalisées en images rapides et qui s'associent au dernier film de la sentimentalité de la pègre à travers les âges. Mademoiselle Turcy apparut vers la fin du spectacle. Elle était précédée d'une sorte de sabbat mécanique et terne où se confondaient tous les efforts d'une sottise à peu près désespérée. Seule, sur la scène, avec toute la rue offerte sur la paume de ses mains ou fleurie sur les lèvres rouges de sa bouche de clownesse bellevilloise, elle anima d'une vitesse singulière des mots dont la guirlande s'enroulait autour d'elle ou s'amalgamait avec les courroies de transmission qui nous reliaient à son émotion. C'était une petite usine littéraire, bien agencée, une vraie usine construite avec des capitaux neufs, sur l'emplacement de ce qui avait été autrefois une usine à peu près comparable à Notre-Dame de Cléry, près d'Orléans. Quand nous relisons Villon, il ne faut pas oublier qu'il pénètre en nous par l'intermédiaire d'une fille morte. C'est la voix de celle qui fut la Belle Heaulmière, ou la voix enrouée et chaude d'une camarade de ceux qui jargonnaient le jobelin, qui servent d'intermédiaire entre certains mots du poète et ce qui peut nous émouvoir pratiquement. Mais les plus généreux offrent peu de reconnaissance à ces intermédiaires souvent anonymes.

Les cinq chansons de Carco vivent de la même vie que la rue, de la vie de ces filles qui sont des morceaux de rue, de ces bars qui sont une simple encoche dans la rue. Il ne faut pas les isoler ou les soumettre à d'autres lumières.

Elles fondraient au soleil. Toutes ces choses, d'ailleurs, se voile-

ront définitivement avec la transformation des réclames lumineuses qui les firent éclore, avec la faillite de tout ce décor qui cédera la scène à d'autres spectacles que nous ne comprendrons plus ou que nous ne verrons pas. La rue éternellement mouvante aura dessiné d'autres images à la surface de la cuve. Imaginez Turcy, l'œil sur la défensive, les cheveux courts, chantant devant un promenoir où trois sergents rengagés de la Coloniale se distinguent, une ballade de François Villon par exemple celle qui débute ainsi : « A Parouart, la grant Mathe-Gaudie... », le résultat dépassera toutes les espérances. La rue garde bien ses mystères malgré la lanterne sourde du Spectateur Nocturne, malgré les lampes à arc du Bois de Boulogne où le vent du petit jour balaie maintes odeurs secrètes de maison de rendez-vous.

PIERRE MAC ORLAN.

RÉGIONALISME

BRETAGNE-ARMORIQUE. — Congrès panceltique. — La vie des groupements. — Théâtre breton. — Mémento.

Dans la première quinzaine du prochain mois de septembre, aura lieu, à Quimper, le **Congrès panceltique** qui se tient tour à tour dans chacune des nations celtes et qui réunira les représentants de l'Ecosse, de l'Irlande, du Pays de Galles, de Bretagne-Armorique.

Les grands quotidiens n'ont pas dédaigné de l'annoncer. « Druides et Bardes, assurent-ils, vont se rencontrer ». Voilà-t-il pas un piquant sujet de curiosité pour les habitués estivaux des plages bretonnes ? Des Druides et des Bardes. De quelles cavernes vont donc surgir ces personnages ? Et peut-on être celte ? Parlez-nous de Tchecoslovaques ou de Yougoslaves, mais que viennent faire dans ce siècle-ci les Celtes, ces contemporains abolis des aurochs et des menhirs ?

Que le badaud migrateur ne soit donc point alléché par l'espérance d'une préhistorique exhibition.

Mais quelques individus attentifs savent encore qu'une inextinguible inspiration survit dans l'âme d'une race idéaliste et profondément artiste, que l'esprit de cette race persiste à réagir, comme il a fait à travers le passé, contre l'avalissant excès du pragmatisme contemporain.

Ceux-là ne s'inquiéteront pas que ces hommes préoccupés de

maintenir intacte et agissante leur conscience raciale parmi les peuples celtes incorporés dans des empires, songent à confronter les résultats de leurs efforts, à se fixer des plans communs pour entretenir éveillée et se connaissant soi-même l'âme des Celtes, sans cesse comprimée et niée au profit de l'omnipotence anglo-saxonne ou d'une culture soi-disant latine.

Le fantôme falot du séparatisme n'a pas, surtout, à apparaître ici. Ces gens-là sont infiniment pacifiques. Ils ne demandent qu'un peu de libéralisme. Si l'Angleterre en avait eu un brin, elle se serait épargné, et à l'humanité, l'explosion irlandaise, résultat fatal de sept siècles de contraintes et de persécutions sur sa « colonie » celte.

Toute intention, tout souci politiques sont d'ailleurs strictement exclus des préoccupations qui influenceront sur les travaux du congrès panceltique de Quimper. Ceux qui y prendront part ne souhaitent que d'apporter généreusement la collaboration des peuples qu'ils représentent à l'œuvre collective de la république et de l'empire dont leurs groupes ethniques font désormais partie, et, peut-être aussi, de ranimer l'esprit loyal, conciliant et pour tout dire cordial qui devrait inspirer les relations entre ces deux puissances.

Dans la masse des peuples, les âmes, de part et d'autre de la Manche, ont des affinités qui résoudraient, si elles étaient comprises, les mécontentes et les conflits. Elles sont, hélas ! déjouées et méprisées quelquefois par les gouvernants, plus souvent par les gens d'affaires.

En outre de ses séances de travail, le Congrès de Quimper donnera lieu à de belles représentations dramatiques, à des compétitions artistiques et littéraires, à des fêtes et cortèges. Il sera accompagné d'une grande exposition des arts et des industries celtiques.

Le congrès est organisé avec le concours des divers groupements régionalistes bretons. Le délégué général est l'aimable celtisant P. Mocaër, de Brest, conseiller général d'Ouessant et directeur de la revue bilingue *Buhez-Breiz*.

Souhaitons, à l'occasion des fêtes de septembre, un réveil du *Gorsedd* des Bardes de Bretagne-Armorique, qui n'a plus eu de vie publique depuis la guerre. On voudrait espérer que le Collège bardique armoricain, avec celui de la Cambrie dont il est un ra-

meau, ranime solennellement les traditions déjà profondes par quoi se manifestent la fraternité celtique et sa pérennité, en des gestes singulièrement émouvants que Lamartine a célébrés.

§

Le moment est venu, d'ailleurs, où une nouvelle tâche, et active, s'impose aux **groupements** qui, tels le Gorsedd, se vouent, dans les sphères de l'idée et de la réalisation, à la sauvegarde du patrimoine celtique et breton.

La *Fédération Régionaliste de Bretagne*, l'*Union Régionaliste Bretonne*, le *Bleun-Brug* (celui-ci ayant particulièrement bien réussi à émouvoir l'âme populaire, à susciter en elle de profonds mouvements d'enthousiasme et de foi), ainsi que l'ardente *Unvaniez Yaouankiz Breiz*, poursuivent vaillamment et avec succès cette mission qui comprend la défense de la langue, le développement original et indépendant des arts selon l'inspiration traditionnelle bretonne et celtique, la préservation des métiers. Les questions relatives à l'expansion économique du pays ne leur sont pas étrangères.

Guides et protectrices de la vie intellectuelle bretonne, leur influence doit être plus attentive à mesure que s'amplifie l'œuvre à laquelle furent consacrés tant d'efforts longs et ardu, tant de peines obscures et patientes.

Le temps est loin où les bardes étaient gens suspects et leur besogne tenue pour subversive. La semaille des Taldir, des Le Braz, des Abalor, des Herrieu, de tant d'autres qui vivent et agissent toujours et de tant d'autres qui sont morts (les plus nombreux tombés pour la France), leur semaille a levé sur l'Argoët et l'Armor.

Publiquement, auprès du drapeau de France, en présence de membres du Parlement français, peut flotter la bannière aux hermines que naguère nous vîmes saisir par la police. Des ministres français. Bretons de naissance et de cœur, s'honorent de parler en langue bretonne dans des cérémonies officielles.

En septembre dernier, en Trécor, le ministre Le Trocquer accueillait le Président du Conseil des Ministres de France par un discours qui fut un émouvant poème exaltant la Bretagne vivante. Et le ministre lui-même, en cette solennité, clama des strophes du *Bro goz*, consécration ultime du Chant national des

Bretons et qui est aussi l'hymne patriotique commun des Celtes de partout.

La vogue se donne aux fêtes régionalistes : cortèges, défilés et concours de costumes, compétitions poétiques et musicales selon la mode ancienne. Et presque toujours sont consultés et conviés es meilleurs représentants du bardisme : Taldir, Abalor, Gourvil...

Mais la vogue n'est que l'image parfois trompeuse du succès que l'idée bretonne veut obtenir. C'est dans la profondeur de l'âme populaire que l'idée doit vivre et fleurir. Les bardes et leurs amis du mouvement breton de tous les groupes ont à maintenir dans sa bonne voie ce mouvement. Leur rôle intellectuel est de veiller à ce que toute manifestation de régionalisme breton ne soit jamais contaminée de cabotinage, cet enfant naturel de la vogue.

Que des règles sévères s'imposent tout d'abord à leurs travaux et aux manifestations qu'ils organisent eux-mêmes, puisqu'elles doivent être exemples et modèles.

Que nos groupements soient surtout préservés du « Damisme » (mot que créa et définit joliment, ici, naguère, Georges Palante), l'« influence de la Dame avec l'échelle des valeurs qu'elle protège » (1). Nous ne disons pas « féminisme » et on nous comprendra. Le vrai féminisme a sa place de choix dans le régionalisme et dans le mouvement breton. Nous comptons dans nos rangs des femmes qui ont agi et qui agissent, qui nous ont donné des œuvres de force et de foi dignes d'être jointes à celles de nos bardes.

Mais le Damisme n'est point à désirer : la Dame qui offre son concours gracieux et d'autant plus fâcheux qu'il est pénible à décliner.

Dans une séance de *Ti kanerien Breiz*, où des chanteurs bretons chantent des œuvres bretonnes d'hier ou d'aujourd'hui, il est inopportun de voir paraître une Dame, si jeune et belle qu'elle soit, déclamant des poèmes sur le ton de la Comédie-Française et selon l'attitude idoine et adéquate. Si encore elle s'arrêtait là ! Mais quand elle se mêle d'organiser, ou seulement de donner des conseils...

On m'a dit qu'en pleine Cornouaille, où de vraies dames bre-

(1) *Mercur de France* du 16 janvier 1917, p. 320.

tonnes portant avec l'habit la coiffe bretonne pouvaient être aisément convoquées, on vit des Dames portant chapeau composer le jury d'un concours de costumes. Les candidates ne furent-elles pas édifiées par l'exemple ?...

J'ai déjà dit le succès total et si réellement populaire du *Gouil en Est* (fête des moissons) à Belz et du *Gouil ar Bleun Brug* (fête des fleurs de bruyère) à Lesneven. (Là, tout Damisme est prohibé.)

Peut-être n'est-il pas trop tard pour évoquer le souvenir d'autres belles journées, voire semaines, qui eurent lieu vers le même temps. D'abord le Congrès de la *Fédération Régionaliste* à Quimper. Excellentes séances de travail. Inoubliables réunions au Lykès et au Gymnase municipal. Là, une conférence de l'éminent celtisant Joseph Loth, Professeur au Collège de France, attrayante et claire, eut la valeur d'une véritable « communication » savante, pleine de faits tout neufs et d'aperçus inédits sur « la Formation de la Nation bretonne-armoricaine et son état actuel ». Acte d'espérance et de foi, proclamé par un tel érudit, en la vigueur présente et l'avenir de la langue bretonne. (Comme s'il eût fallu le témoignage que la science, non moins que les lettres et la philologie, se manifeste et réalise en des cerveaux bretons, j'eus ce soir-là la satisfaction de m'entretenir avec mon condisciple, l'ingénieur W.-A. Loth, fils du professeur au Collège de France, qui appliqua à la direction des navires et des avions l'utilisation des ondes hertziennes au moyen de câbles immergés ou aériens.)

Au Gymnase, on écouta une autre magistrale conférence. L'émouvante voix de M^{me} Perdriel-Vaissière, un des poètes contemporains qui ont célébré la Bretagne avec la plus chaleureuse vérité, ouvrit harmonieusement et avec une pénétrante lucidité l'âme et l'œuvre de trois poètes bretons : Jos Parker, Frédéric Le Guyader et Jean-Pierre Calloc'h. Le mouvement breton est fier de pouvoir compter sur des collaborations féminines comme celle-ci et il les accueillera toujours avec reconnaissance.

L'ouverture du congrès avait été accompagnée d'une substantielle causerie du barde lorientais Degoul sur le pays de Galles, les affinités spirituelles et linguistiques entre Gallois et Bretons.

Cependant, avec le concours de la Société des Amis des Arts de Quimper, la F. R. B. avait réussi une très remarquable expo-

sition d'art. Auprès des œuvres de Lemordant, L. Simon, Cottey, Hirschfeld, Jos Parker, figuraient, à la peinture, de nombreux et fort intéressants envois de Colle, Raut, de Couesnongle, Helgouarc'h, etc..., des statues et des bois fouillés avec une rare force d'émouvante simplicité par Quillivic. Notons, du même, des statuettes polychromes très heureusement réalisées par une faïencerie de Quimper.

Ce fut sans doute la meilleure exposition de l'année en Bretagne, bien qu'on en ait tenté d'autres. Les toiles qu'on aligna dans la Salle des Fêtes de Lorient fournirent principalement aux chroniqueurs locaux l'occasion de louer sur cent modes analogues encore que divers « la finesse ou l'exactitude du coloris de M. Ixe », « l'habileté du dessin de M^{lle} Une telle, toujours en progrès », etc..., etc...

On n'aurait pas à parler de cette inoffensive manifestation si ses organisateurs n'avaient eu la magnifique idée d'inviter, afin d'attirer du monde, la troupe bretonne du Morbihan, dirigée par Job er Glean (l'abbé J. Le Bayon). Ce « jeu breton », chants et danses, enthousiasma plus de deux mille auditeurs qui, pardonnant à la peinture, emplissaient ce soir-là la plus grande salle de la région.

Le congrès de la F.R.B. se termina par l'inauguration du monument élevé par les soins de la *Fédération*, à la mémoire du barde et peintre Jos Parker, dans le cimetière de Fouesnant : un *lec'h* monolithe d'une sobre et puissante expression, sur lequel se détache la croix celtique. L'œuvre, de James Bouillé, de Perros-Guirrec, fut exécutée par Le Quéré, de Pont-Aven.

Des paroles de patriotisme et de fidélité affectueuse envers la mémoire du noble artiste disparu furent prononcées en langue française par Anatole Le Braz, Lemordant, Yves Berthou, grand druide du Gorsedd, P. Mocaër, délégué des Celtes d'outre-mer, en langue bretonne par Jafrennou-Taldir et par le barde Abalor (Léon Le Berre), initiateur zélé de cette cérémonie. Celui-ci avait composé pour cette occasion une de ses meilleures pages, pieuse et sereine élégie d'amitié, sur un vieux mode celtique où l'alliteration et la consonance prêtent au rythme une éloquence singulière.

C'est à Concarneau que, la semaine suivante, furent tenues les assises de l'*Union Régionaliste*. Le correspondant du *Mercur*

n'ayant point été convié ne peut en donner qu'un sommaire aperçu. M. Charles Brun, comme à l'accoutumée, fut persuasif et disert. De M. Quilgars, économiste distingué, écrivain ardent, apôtre têtue de la cause bretonne, qui avait été empêché de prendre part au congrès, on lut un travail d'une pensée véhémente, solide profession de foi digne d'être méditée par maints Bretons.

Les *Paotred Ti Mam Doue*, excellente troupe bretonne que nous avons applaudie à Quimper, donna aussi de bonnes représentations à Concarneau. Le meilleur succès de cette semaine de l'*Union* paraît avoir été la création du drame de Ch. de Keranbras, *le Barde de Noménoé*, tiré de l'histoire bretonne. Je ne l'ai pas entendu et lu que partiellement. L'auteur y introduisit des chants inspirés du *Barzaz Breiz*; l'un, notamment, rappelle le fougueux et vibrant *An Alac'h* (Le Cygne). L'idée est heureuse en soi. Hélas ! que devient l'énergique et fameuse apostrophe :

Neventi vad d'ar Vretoned
Ha malloz ru d'ar C'hallaoued !... (1)

rendue par ces alexandrins :

Pour les vaillants Bretons quelle bonne nouvelle,
Mais pour les guerriers franks quelle source d'ennui...

surtout lorsqu'on eut l'occasion d'apprécier l'énorme vigueur que les mots *malloz ru* représentent en breton ?

Si l'on estime qu'il est inopportun de ranimer dans leur crudité native ces mâles interjections d'un âge révolu, vaut-il pas mieux les taire tout à fait que les trahir en les édulcorant à ce point ?

§

J'ai déjà dit l'éveil plein de promesse du **théâtre breton** (2). Dans une de ses chroniques du *Mercury*, notre regretté Emile Masson déplorait qu'un beau drame en langue bretonne, *Gurvan ar Marc'hek estranjour*, de Tanguy Malmanche, demeurât manuscrit, faute d'argent pour l'imprimer, sous le boisseau, *id est* dans un tiroir. Ce *mystère* a vu le jour en librairie dans une bien belle édition (l'auteur lui-même, m'assure-t-on, « leva la lettre »). Mais on n'a pas songé à l'adresser au *Mercury*.

Le vif et bien naturel intérêt que nous inspire la résurrection

(1) Heureuse nouvelle aux Bretons — Et *Malédiction rouge* aux Franks !
(2) *Mercury* du 1^{er} octobre 1923.

du théâtre de langue bretonne ne doit pas nous faire oublier les efforts méritoires et récompensés par le succès qui s'accomplissent en pays gallo, en faveur du théâtre breton de langue française. Nous aurons sans doute à dire un jour le bon travail du groupe rennais où M. J. de Roince, au milieu d'une phalange active et entreprenante, se fait organisateur avisé et intelligent, en même temps qu'il produit des œuvres de haute qualité.

MÉMENTO. — Dans les derniers numéros de *Buhez Breiz*, textes bretons de Taldir, G. Milin, etc. ; notes sur l'art, de Quilgars ; une fable en langue bretonne : *An Heol hag al Louar* (le Soleil et la Lune), de Barzar Goued (E. Ernault) ; une étude à conserver, de Ch. Le Goffic : *Une cellule de l'organisme breton : Plougastel*.

Dans la *Bretagne touristique* : *Les Pays du Roi Arthur en Bretagne*, de Ch. Chassé ; *Botidoux*, étude historique de O.-L. Aubert ; Notes sur Barrès (Ch. le Goffic) et sur Mgr Duchesne (E. Dupont) ; *Excursion à l'île de Sein*, de Georges Dottin.

Les sentiments que manifestent des Bretons de Paris et les actes qu'ils réalisent dénoncent leur volonté de demeurer en harmonie d'idée et de fait avec ceux qui pensent et agissent au pays.

Le journal *La Bretagne à Paris*, créé et dirigé par Louis Beaufrère, est digne, par le goût excellent de sa présentation et par sa rédaction judicieusement entendue, de devenir l'organe de liaison et d'information des Bretons émigrés non seulement à Paris, mais dans le monde entier.

Au *Caméléon*, M. Marcel Guieysse analysa dernièrement, dans une conférence, avec une conviction persuasive et une argumentation fort bien documentée, *Le Sentiment régionaliste et le Sentiment breton*.

ALAIN DU SCORFF.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

T.-S. Eliot : *The Waste Land*, Boni and Liveright N. Y. — Marianne Moore : *Marriage*, Monroes Wheeler N. Y. — E.-E. Cummings : *Tulips and Chimneys*, Thomas Seltzer. — William-Carlos Williams : *G.O.*, Monroe Wheeler. — Wallace Stevens : *Harmonium*, Knopf. — J.-W. Robertson : *Edgar A. Poe, A psychopathic study*, Putnam. — Malcolm Cowley : *Racine*, Imprimerie Union Paris. — Mémento.

C'est le tour des poètes « dernier cri ». Ce cri est d'ailleurs tout le contraire d'un cri. A peine une musique.

Malgré leur différence essentielle, Marianne Moore, E. E. Cummings, T.-S. Eliot, William Carlos Williams, Wallace Stevens, dont les noms seuls forment une amusante polytonie, se ressem-

blent sur deux points : mépris de la logique habituelle, recherche du style curieux. Ils sont une avant-garde vêtue des couleurs les plus gaies de la fantaisie.

Ils n'avouent pas la peine qui se cache au fond de leur cœur. Mais on l'y devine. Lassitude ? Désaccord ? Qu'y a-t-il donc, dans le lyrique nouveau monde, qui laisse cette amertume ? Suivons l'aimable mascarade et sous l'habit d'arlequin, percevons les confidences du cœur.

Le premier livre de vers de T.-S. Eliot, *Poèmes* (1920), révéla un réaliste et un amateur de mots rares. Déjà dans son *Portrait d'une Dame* et plus précisément dans *La Chanson d'amour de J. Alfred Prufrock*, nous entendons la confuse rumeur d'une civilisation jeune, avide, désordonnée, lasse. Avec cela, le don de l'image :

Les lecteurs du Boston Evening Transcript
Ondulent sous le vent comme un champ de maïs mûr.

ou bien :

Le brouillard frotte son museau sur les vitres....

Terre inculte est venu, qui a ramené l'attention sur ce jeune homme, fier, retiré, intelligent. *Terre inculte* a été honni, ou adulé. C'est incontestablement une étoffe chatoyante et rare. Mais l'idée qui ondoie paresseusement, avec des soubresauts, au long de ces vers inégaux, reste obscure. Dans un crépuscule violet des cloches réminiscentes, hors des lointains orientaux, apportent des mots obsédants, restes lamentables de la sagesse humaine !

La note pessimiste est certaine. Cette *Terre inculte*, c'est la vie moderne où rien ne pousse de durable.... hormis, sans doute, quelques beaux vers. Shakespeare, Spencer, Dante, Baudelaire, les livres religieux offrent au jeune philosophe des souvenirs qu'il mêle à son observation.

Ce sont, du moins, des fleurs persistantes. Qu'Eliot se rassure : de son œuvre subsisteront aussi des lambeaux.

Une analyse de ce livre est impossible ici.

Voici un essai de transposition partielle, qui en donnera une idée :

Que sont ces racines qui s'accrochent, quelles branches poussent
Dans ce sol rocailleux ? Fils de l'homme,

Tu ne saurais le dire, ni le deviner, car tu ne vois
 Qu'un monceau d'images brisées, frappé par le soleil,
 Et l'arbre mort ne donne nul abri, le grillon nulle musique !
 Et la pierre desséchée nul murmure d'eau.....

Veut-on se rendre compte de la façon dont les souvenirs de
 Dante et de Baudelaire se fondent en une musique personnelle?

Irréelle Cité

Sous le sombre brouillard d'une aube hivernale,
 Une foule s'écoulait sur le Pont de Londres, tant de gens,
 Je n'aurais pas cru que la mort en ait relâché tant....

« Toi qui fus avec moi sur les navires, à Mylé,
 Ce cadavre planté par toi dans ton jardin

A-t-il commencé à germer ? Fleurira-t-il cette année ?

Ou bien la gelée a-t-elle dérangé son lit ?

Eloigne le chien d'ici, ami de l'homme,

Ou de ses crocs il le déterrera !

O Toi ! hypocrite lecteur — mon semblable — mon frère ! »

Il y a des passages plus légers, plus incohérents, et qui mettent
 dans cette lamentation des éclairs d'humour :

Il portait la conviction

Comme un millionnaire le gibus.

Marianne Moore écrit un poème aiguisé sur le **Mariage**.
 Gageure, peut-être. Ecoutez :

Cette institution

peut-être devrait-on dire entreprise

par respect pour quoi

on dit qu'on ne doit pas changer d'avis

sur une chose à laquelle on a cru...

Je me demande ce qu'Adam et Eve

en pensent, à cette heure.

A ce propos la poétesse ne peut réfréner la peine aiguë qu'ap-
 porte à la chair comme à l'esprit

L'étrange épreuve de la beauté.

Et c'est pourquoi il y a, tout de même, de la poésie dans cette
 dissertation. La forme est régulière, si on la compare à ce qu'elle
 était dans ses *Poèmes* de 1921 où des arrangements géométri-
 ques, massifs ou anguleux, toujours conscients, étaient le moule
 nécessaire de l'émotion.

Un artiste qui découpe son émotion et sa vision selon les fan-

taisiés d'un cubisme typographique, c'est E. E. Cummings dont nous avons signalé *l'Enorme Salle* (*Mercur*e du 1^{er} nov. 1923). Dans **Tulipes et Cheminées** c'est le même lyrisme, le même éclat, la même exubérance visionnaire. Cummings reste, quoiqu'en vers, poète passionné.

Je t'ai parlé avec
ma chanson et toi
tu n'as pas écouté :
tes yeux sont comme un vase
de divin silence...

William-Carlos Williams est un ancien Imagiste. Tandis que d'autres déroulaient leur lyrisme en périodes où dormait l'écho des poèmes whitmaniens, lui, comme ses confrères de l'Imagisme, réduisait à un minimum de mots sa pensée. On sait que Kreymsborg est parvenu, dans cet art du staccato, à une incomparable maîtrise. William-C. Williams fait un usage fort restreint des conjonctions, et des signes traditionnels de ponctuation. Il se méfie du cliché. Il lui préfère la banalité, ou l'inattendu. Veut-il peindre un jour d'hiver ?

Nous avons enterré le chat...
Les puces qui ont échappé
Sont mortes de froid !

Il y a beaucoup d'esprit dans sa vue satirique du monde fleuri des poètes. On sent, pourtant, qu'il cherche sa voie, sa véritable voie. Sera-t-elle en ce sens :

Des ploies tièdes
lavent de l'hiver
les hermaphrodites téléphones
dont les clochettes
perçant le sol
engourdi
ont empli de circulaires
rouges et vertes
et bleues anémones
le radieux néant
du cristallin
printemps.

Il reste Wallace Stevens. Untermeyer l'appelle un pointilliste. Jamais étiquette ne fut mieux appliquée. Il dit : « Peu soucieux

du contenu des mots, Stevens se retire de plus en plus avant dans un obscur verbalisme. Sans doute. Mais il ne faut point méconnaître la prestigieuse aisance de cet arrangeur de mots. Son **Harmonium**, à vrai dire, a parfois des sons d'orgue de Barbarie et je crois fort que c'est par orgue de Barbarie qu'il faudrait le traduire. Les titres particuliers diront quelle fantaisie préside aux acrobaties de l'artiste : *Invective contre les Cygnes, le Nu chétif part en voyage, Fabliau de Floride, la Vierge portant lanterne, Architecture, etc....* Stevens peut être évocateur :

La nuit est de la couleur.
D'un bras de femme :
La nuit, féminine,
Obscure, embaumée, et souple
Se cache.
Un étang étincelle,
Bracelet
Tombé du bras, durant la danse.

Au vent qui hurle le poète demande :

Vocalissimus,
Quelle syllabe cherches-tu
Dans les lointains du sommeil ?

Mais ce ne sont pas petites notations de ce genre qui font un livre. Aussi est-on heureux de trouver chez Stevens un lyrisme plus copieux. Lui aussi, comme Eliot, dit l'impossibilité d'un rêve prolongé dans la vie moderne. En un long poème il mène Crispin (Wallace Stevens, nous tous, sans doute) des mers où « les marsouins piquent du nez », aux terres où le soleil

N'est pas le soleil parce qu'il ne brille jamais
Avec complaisance sur de pâles parasols,

partout où le rêve peut faire de lui un « apprenti-clown », jusqu'au moment où

L'ultime frisson du rêve
Abandonne l'insatiable Egotiste.

Crispin lassé d'explorer un monde vide se confine au foyer conjugal et bientôt « quatre filles ne laissent plus sur ses genoux de place au rêve. Il faut lire cette quête moderne d'un moderne Don Quichotte pour se rendre compte de quelles possibilités ryth-

miques et sonores le vers blanc de la poésie anglaise est capable. Quant au vocabulaire de Stevens, il est le plus exquisement international qui se puisse imaginer.

En deux pages je note : palanquins, magister, douceur, pronunciamento etc, etc. La poésie de Stevens est vraiment le chapeau du prestidigitateur d'où, sans fin, sortent des fleurs et des volutes de rubans.

§

Je signale aux nombreux amis d'**Edgar Poe** la curieuse étude de J.-W. Robertson sur ce poète. Robertson est un aliéniste. Sa méthode critique est rigoureuse. Pour lui, Poe était un dipsomane, irresponsable par hérédité, qui n'a pas bu pour boire mais pour oublier, et échapper à son mal. Son génie ne fut point favorisé par l'alcool qui, au contraire, l'a gêné.

Trop souvent ce livre prend le ton moralisateur. Il est plus contre l'ivrognerie que pour Edgar Poe. Parfois aussi, l'auteur se départit de la sérénité du savant. Les écrivains de France qui ont écrit sur Poe semblent particulièrement l'irriter. C'est assez inattendu. Ce qu'il reproche aux Français c'est d'abord d'avoir aveuglément admiré Poe, ensuite d'en avoir fait un cas pathologique. (Ici M. Lauvrière émeut plus spécialement l'irritabilité de Robertson.)

Je ne rappellerai pas à Robertson (qui le sait) que Baudelaire doit beaucoup à Poe, et que toute la poésie moderne doit davantage encore à Baudelaire.

Je me permettrai cependant de lui recommander la lecture du livre d'André Fontainas dans lequel, somme toute, la même thèse est défendue, non point il est vrai avec l'aide de la science, mais par la seule sympathie, cette chose qui fait deviner plus sûrement un poète que les observations de l'aliéniste. Robertson pourra reprendre Fontainas quand celui-ci affirme que « Poe n'était pas un dipsomane, n'était pas un ivrogne héréditaire ni habituel » (page 103). Il ne pourra qu'admirer et approuver les conclusions générales de l'écrivain français.

Robertson n'aurait pas eu contre la France amie de Poe ces mouvements d'impatience s'il avait connu le chaleureux plaidoyer de Fontainas.

De même nous ne pourrions plus dire que **Racine** est incompris en pays anglo-saxons s'il nous en venait souvent des criti-

ques aussi intelligentes que celle de Malcolm Cowley. En voici quelques phrases : « Une tragédie de Racine est stylisée au point qu'elle devient une sorte de peinture abstraite de l'émotion.

... Une tragédie racinienne s'épanouit comme une fleur... Racine, Braque, Picasso, arrivent en inventant leurs propres conventions, au même résultat... Les personnages de Racine ont la dignité de chats. Ils ronronnent en alexandrins ; tout à coup, dérangés par la passion, ils sifflent, égratignent, crient ; ils abandonnent leur repos pour une dignité d'autre sorte, qui est celle des forces naturelles en mouvement... » etc.

Il restera à un très grand artiste de transposer en musique anglaise la musique racinienne, comme quelques traducteurs français font de l'opéra de Shakespeare, prouvant ainsi que la France comprend celui que l'Angleterre veut persister à croire incompris par nous. Qu'est la traduction de *Macbeth* par Jules Derocquigny, sinon la meilleure preuve d'une intime compréhension ? Mais ceci n'entrera jamais dans la cervelle du rédacteur du *Times* qui prétend (*Times*, literary supplement, 24 janvier 1924) que de telles traductions sont preuves de notre impérialisme. Soit : mais celui-ci vaut mieux que l'orgueil du voyageur de commerce. Et puis nous n'y pouvons rien, si les Anglais apprenant leur français sur la Riviera ne sont pas capables de lire les œuvres de notre littérature avec le soin qu'il faut pour les traduire. D'ailleurs ils ne savent pas assez l'anglais pour cela.

MÉMENTO. — Bravo, Ford Madox Ford, pour cette courageuse et spirituelle revue : *the transatlantic review* (avec minuscules) contient des chroniques de Ford, de Jean Cassou, d'Ezra Pound, de Philippe Soupault ; des reproductions de Braque ; des vers de Cummings, Coppard, Pound, Flint ; des proses multiples. Le premier numéro a paru en janvier à Londres. La revue est installée maintenant au Quai d'Anjou. On sait que Ford et Pound étaient les éditeurs de la *Little Review*. J'espère que *the t. r.* portera aux Américains des images exactes de l'art français dont rarement le rayonnement fut si large. Les premiers numéros font justice à la France comme à l'Amérique. Bravo !

JEAN CATEL.

LETTRES JAPONAISES

La reprise des publications et des éditions. — La « littérature du tremblement de terre ». — La fin du théâtre esthétique. — Curiosité des choses de France. — L'œuvre de M. Sisoui Siguetokou. — Kikou Yamada : *Sur les lèvres japo-*

naises, le Divan. — F. Wakatsuki : *Légendes Japonaises*, Lyor.—*Poèmes de Konosouke Hinatsu*, éditions du Fauconnier.

Après quelques semaines de désarroi, la vie intellectuelle a repris à Tokio aussi active que naguère. Facultés, grandes et petites écoles s'installèrent dans des abris provisoires. Quotidiens et revues improvisèrent un outillage et, peu à peu, réapparurent. Le cataclysme a été cependant fatal aux revues de pure littérature. On regrette la disparition de *Myojo* (« Etoile Brillante »), organe des hédonistes, des « culturistes artistes », de la poétesse Yosano, du peintre Ishii... Les maisons d'édition, à peine reconstituées, reprirent les publications interrompues. On voit dans les baraquements des libraires de nouvelles traductions de romans, russes de préférence (par des traducteurs pressés et généralement insuffisamment instruits), des ouvrages de vulgarisation scientifique, des traités de « culturisme », et encore et toujours des essais sur l'instinct génésique, sur « l'initiation à l'amour ». Les grandes revues, naguère volontiers ouvertes aux idées révolutionnaires, font une part assez mince aux études sociales ; les considérations philosophiques sur les jours tragiques de septembre dernier sont mieux accueillies.

En littérature, on remarque toujours les auteurs, les groupes de 1922, 1923. L'« école de la vie » domine. Les horreurs du cataclysme sont abondamment exploitées. Romans, contes, poésies, pièces de théâtre sont remplis de la même épouvante, des mêmes émotions. Cependant des écrivains s'élèvent contre cette **littérature du tremblement de terre** qui marque, à leur avis, une régression du goût. « Il faut restaurer les lettres, disent-ils, de même que l'on a à relever la capitale. »

L'art dramatique a été plus sérieusement touché, surtout le **théâtre esthétique**. M. Shoyo Tsubooutchi, son protagoniste, a écrit dans le quotidien *Yorozou* : « Ceux qui ont le plus souffert du désastre sont éloignés de ce théâtre. De plus, il n'y a pas, à cette heure, un dramaturge de génie, ni même d'un talent reconnu, qui, comme Mokouami, après un tremblement de terre semblable, celui de 1855, puisse diriger le goût public et provoquer une renaissance théâtrale. On nous propose de nous transporter à Osaka, à Kioto, mais le public de cette région demande au théâtre des distractions et non de l'esthétisme. Il nous faudra réellement des années pour nous relever. On ne reverra pas de

sitôt non plus notre théâtre de plein air, qui comporte tant d'éléments artistiques.

§
On sait que le Japon s'est montré particulièrement sensible, dans son malheur, aux sympathies de la France et de l'Indochine française, cette « métropole seconde », suivant l'heureuse expression du gouverneur général, M. Martial-Merlin. Tout ce qui est français, tout ce qui parle de la France attire l'attention d'un public impressionnable, soucieux du vent qui souffle. Ce n'est pas précisément de la francophilie, sauf exceptions ; c'est surtout de la curiosité.

On trouve en ce moment, dans les librairies de Tokio, quatre ouvrages copieux sur notre pays de M. **Sisoui Siguetokou**, journaliste réputé en matière de politique étrangère. *La France Contemporaine* (histoire, géographie, mœurs, arts) est une synthèse des connaissances de l'auteur, acquises moins dans les livres que dans la fréquentation de nos milieux politiques, journalistiques, intellectuels et mondains, durant le long séjour qu'il fit en France, de 1914 à 1920, comme correspondant particulier de l'*Asahi*, le plus grand quotidien du Japon. Un chapitre, notamment, est remarquable par la hauteur et l'impartialité des appréciations sur les qualités et les défauts du tempérament français. Le second ouvrage de M. S..., intitulé *La Culture Française*, rend compte de notre vie intellectuelle, explique les grands courants d'idées ainsi que les méthodes d'enseignement. L'auteur, sachant bien ce qui peut intéresser ses lecteurs, consacre plusieurs pages à l'étude de la musique française contemporaine et dit les raisons pour lesquelles il la juge supérieure à la musique allemande, celle-ci presque seule en vogue au Japon. Dans *La Politique Française*, M. S... examine la situation de la France une fois la guerre finie, ses intérêts, ses aspirations, et il s'applique à justifier notre politique vis-à-vis de celle de l'Allemagne et de l'Angleterre. Dans ce domaine il est parfaitement à son aise, ayant fait sa spécialité de l'étude de toutes les questions qui découlent de la mise à exécution du traité de Versailles.

Les journalistes japonais, sur ces problèmes d'après guerre, écrivent généralement à tort et à travers ; leur documentation est lamentablement indigente, ils défigurent, faute de connaissances, les faits, et je dois dire que beaucoup ont le souci de

plaire à une opinion de parti pris favorable à l'Allemagne. Pour la première fois, un de leurs confrères ose aller à l'encontre de cette opinion, armé, il est vrai, d'arguments. Le quatrième ouvrage de M. S... est une étude des partis politiques et des groupes parlementaires français.

Nous sommes là devant une œuvre de longue haleine, consciencieuse, pénétrante. Le bruit que sa publication fit au Japon parvint bien aux oreilles de M. Paul Claudel, ambassadeur de France, mais je ne sais si elle a été signalée, comme elle eût dû l'être, aux services du Quai d'Orsay. La tâche poursuivie par M. Poincaré soulève assez de critiques et de suspicions à l'étranger pour que soient remarqués les écrivains qui la défendent avec courage.

Une étude également méritoire est celle de M. Ashida, qui fut, pendant plusieurs années, chef du service de la presse à l'Ambassade du Japon à Paris : *les Relations franco-anglaises après la conférence de la Paix*. Étude soigneusement documentée qui dissipe les préventions antifrançaises de nombreux groupes de Tokio et d'autres grandes cités qui ne lisent que les journaux de langue anglaise.

§

Quelques Japonais ont pris à cœur de faire connaître leur pays au public français. C'est tant mieux ! Il y eut sur le Japon trop de peintures de voyageurs contemplateurs d'eux-mêmes et inattentifs à l'objet. Le reporter étranger lui-même ne sait guère parler de l'empire du Soleil-Levant sans utiliser toujours le même arsenal de clichés.

Dans ce premier trimestre de l'année M^{lle} Kikou Yamada a publié au Divan **Sur des Lèvres Japonaises**, et M. Fukujiro Wakatsuki, consul du Japon à Lyon, a donné une traduction de **Légendes Japonaises**. Il faut lire ces deux petits livres si l'on veut faire quelques pas dans le passé du pays, si l'on veut se rapprocher des sources où ne cesse de s'abreuver l'imagination populaire.

M^{lle} Yamada alterne la prose et les vers. Je retrouve dans ses récits, restitués de quelques scènes historiques, les qualités de début de l'auteur qui, au temps où je publiais une revue à Tokio, me donnait tant de pages, un peu elliptiques, comme il convient quand on est du pays du haikai, mais adroitement des-

criptive. La traduction, si malaisée, des poèmes anciens a de l'aisance sous la plume de M^{lle} Yamada. La plupart de ces morceaux sont empruntés au *Kokinshiou*, recueil de poésie du début du x^e siècle et à quelques autres anthologies faites sur le même modèle. Ce sont des vers tendres et galants. Pour la première fois sont traduits des poèmes de la poétesse Izoumi Shikibou, la « Desbordes-Valmore » de l'an mille japonais :

« Aucun paysage n'est plus automnal — Que le jardin où demeure — La femme lasse du monde. »

« Vous m'avez laissé des mots d'espoir. — Le printemps s'est souvenu du prunier, roide sous la gelée. »

M^{lle} Yamada a eu l'heureuse idée aussi de réunir des « devises d'esprit anciennes », charmantes d'humour... Nous rencontrons dans ces pages fatalement le divin Basho. Mais Basho sans commentaires est à peu près incompréhensible aux Européens. On peut en dire autant de Bouson.

Parmi les poétesses contemporaines que traduit M^{lle} Yamada, deux noms sont surtout à retenir : M^{me} Akiko Yosano, qui les dépasse toutes en maîtrise et en réputation, et la malheureuse Byakouren, d'une famille de vieille noblesse qui, mal mariée, se fit enlever par un jeune avocat et qui, sur l'ordre de la maison impériale, fut enfermée récemment dans un couvent bouddhique. Ses vers sont des pleurs :

« Mon âme, depuis combien d'années — M'as-tu quittée et pour quel voyage ? — Elle ne m'est point revenue aujourd'hui. »

On pourra regretter que M^{lle} Yamada n'ait pas accolé à ses divers morceaux de vers et de prose des explications historiques, des notes biographiques et littéraires.

M. Paul Valéry a présenté M^{lle} Kikou Yamada aux lecteurs du *Divan*. Dans sa lettre-préface, je remarque cette si juste réflexion : « Les poètes de l'Extrême-Orient semblent passés maîtres dans l'art de réduire à son essence le plaisir infini d'être ému ».

M. Fukujiro Wakatsuki a réuni cinq récits légendaires, « parcelles d'un trésor, dit-il dans sa préface, que nous ont légué nos ancêtres et qui nous a été fidèlement transmis de génération en génération ». Il a su conter dans notre langue, avec la couleur naïve et les traits puérils qui conviennent, ces délicats apologues, et en en dégageant leur exacte moralité. Sa plaquette, élé-

gamment présentée, s'adresse « aux enfants de France ». Nous souhaiterions cependant un recueil plus étendu. Le folklore japonais, si peu connu en France, est d'une prodigieuse richesse. Sans doute se réduit-il à quelques thèmes, mais les générations successives ont multiplié les variantes de ces légendes, de ces contes.

Voici, grâce à la traduction de M. Nico-D. Horigoutchi, le premier recueil en langue française d'un poète d'aujourd'hui.

On sait que, depuis quelque vingt ans, sous l'influence de lectures étrangères, les poètes japonais se sont écartés des formes traditionnelles et ont créé des cadres suffisamment amples pour contenir le débordement de leurs pensées et de leurs sentiments. En 1908, M. Soma Gyofou posa les principes d'une rénovation poétique : obéir au rythme intérieur de l'inspiration au lieu de suivre les cadences routinières — adopter la langue courante — se dégager de la contrainte des règles. **M. Konosuke Hinatsu** est un des grands noms de cette jeune poésie. Avec M. Miki Rofou, il représente un mysticisme évolué, complexe, tout moderne, et il a le mépris des formes brillantes, de l'arrangement habile des mots, qui distinguent le talent du poète Kitahara dont j'ai longuement parlé ici. Le dernier recueil de M. Hinatsu, *La Vierge Noire*, dont on retrouve des fragments dans la traduction de M. Horigoutchi, « décrit, suivant l'appréciation de ce dernier, ses aspirations, ses inquiétudes, ses tourments qu'il confie à l'être mystique qui, au cours d'une hallucination, lui apparaît sous la forme de cette Vierge Noire, et où se mêlent à la fois le christianisme et le paganisme ».

Cette bigarrure est assurément la caractéristique de la jeunesse japonaise d'aujourd'hui.

ALBERT MAYBON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Nicolas Sokoloff : *Enquête judiciaire sur l'assassinat de la famille impériale russe* ; Payot. — Alexandre Zévaès : *Le parti socialiste de 1904 à 1923*, Marcel Rivière. — Zedlitz-Trützschler : *Zwölf Jahre am deutschen Kaiserhof*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt.

L'empereur Nicolas II, l'impératrice, leurs enfants et les personnes qui les avaient accompagnés dans leur exil en Sibérie, ont été massacrés le 17 juillet 1918 à Ekaterinbourg. Ce meurtre et

les circonstances qui l'ont accompagné ont été d'abord entourés d'un tel mystère que beaucoup de gens doutaient même de l'extermination de la famille impériale russe. On disait et publiait à l'étranger que Nicolas II était vivant ; que l'une de ses filles avait pu s'enfuir et dansait dans un music-hall de New-York et mille autres racontars du même genre. Le livre de M. N. Sokoloff, que l'éditeur Payot fait paraître sous le titre un peu long : **Enquête judiciaire sur l'assassinat de la famille impériale russe**, met fin à toute cette légende ; l'auteur y rétablit, de la façon la plus minutieuse et la plus exacte, toutes les péripéties de ce dramatique événement, et le rôle qu'y joua chacun de ceux qui y participèrent.

Quand les troupes de l'amiral Koltchak eurent repris Ekaterinbourg aux bolcheviks, M. N. Sokoloff, juge d'instruction près du tribunal d'Omsk, fut chargé par l'amiral de faire sur le meurtre de la famille impériale une enquête conforme aux règles de la loi. Commencée sur des traces encore toutes fraîches, cette enquête a fourni des données précises et irréfragables. M. le juge Sokoloff ne s'est pas borné à une enquête purement judiciaire, concernant uniquement le fait matériel du meurtre, il a voulu reconstituer l'atmosphère même dans laquelle s'est accompli ce crime épouvantable. Il a cherché non seulement les assassins de la famille impériale, mais ceux de qui ils reçurent l'ordre de tuer. Ce meurtre de la famille impériale est l'un des drames les plus atroces de la révolution russe et, après l'enquête de M. Sokoloff, le Gouvernement bolcheviste ne pourra jamais nier sa participation dans cet acte. Le juge Sokoloff a interrogé presque tous ceux qui ont joué un rôle dans la révolution russe ; même à l'étranger il a interrogé le prince Lvov, Kerensky, le prince Youssouпов, le grand-duc Dmitri Pavlovitch, etc. Les résultats de son enquête, il les a tous consignés dans son livre qui est, si l'on peut dire, trop complet et gagnerait à être allégé de plusieurs procès-verbaux de peu d'intérêt pour le lecteur, ainsi que des pages consacrées à la nomenclature d'objets appartenant à la famille impériale, retrouvés chez différentes personnes d'Ekaterinbourg et sur le lieu même du crime. Cette nomenclature est d'autant plus inutile que le juge Sokoloff a eu la chance de pouvoir interroger un des hommes qui participèrent au meurtre, Medviédev, qui en a donné un tableau assez complet.

La partie la plus émouvante et la plus intéressante du livre de M. Sokoloff, c'est peut-être l'histoire de la chute du dernier Romanoff racontée par les témoins, d'après lesquels on voit comment tous ceux qui étaient considérés comme les amis les plus fidèles et les plus sûrs des souverains déchus l'un après l'autre les abandonnèrent.

Le 22 mars, lorsque l'empereur, rentrant de Mohilev à Tsarskoïé, arriva au Palais, il était persuadé que Mordvinof et le duc de Leuchtenberg ne tarderaient pas à le rejoindre. Ils ne vinrent pas. L'Empereur s'informa auprès du valet de chambre Volkof. Celui-ci se rendit auprès du Maréchal de la Cour, le comte Benkendorf qui lui répondit : « Ils ne sont pas venus et ils ne viendront pas. » Volkof rapporte cette réponse à l'empereur. Celui-ci ne manifeste aucun sentiment, déclare Volkof. Il dit seulement : « C'est bien. » « Quant à Mordvinof, continue Volkof, il était l'un des aides de camp les plus aimés. Sabline l'était de même. Pendant les journées de la révolution, lorsque les troupes marchèrent vers le Palais et qu'arriva l'équipage de la garde auquel appartenait Sabline, je vis presque tous les officiers de ce corps. Mais Sabline ne parut pas et ne se présenta plus à la famille impériale. »

Cependant ce Sabline, commandant du yacht impérial *Standard*, était adoré du couple impérial qui le comblait de faveurs. Dans la longue correspondance de l'impératrice à Nicolas II, sur près de cinq cents lettres il n'y en a peut-être pas dix où le nom de Sabline ne soit mentionné, comme celui de l'ami le plus intime. Son attitude après la chute de la dynastie est un bel exemple de l'ingratitude humaine. L'ancienne femme de chambre Tegleva a également déposé :

Beaucoup trahirent les souverains. Le comte Apraxine s'éloigna d'eux et le comte Grabbe, chef de l'escorte impériale, prit la fuite. Le général de la suite, Narishkine, un des hommes qui vécurent le plus près de l'empereur, les oublia et ne leur fit pas une seule visite à Tsarskoïé.

Ainsi des centaines de courtisans qui vivaient de la faveur impériale, c'est à peine si une dizaine d'amis demeurèrent fidèles aux souverains déchus; quelques-uns seulement partagèrent avec eux l'exil, puis la mort.

En 1613 les élus du *Zemski-Sobor* ayant proclamé empereur de Russie Michel Romanoff, l'allèrent chercher dans le couvent d'Ipatiev, et c'est dans la maison d'Ipatiev, à Ekaterinbourg, que Nicolas II, le dernier Romanoff, fut massacré avec sa famille. La

révolution avait commencé par emprisonner les souverains russes à Tsarskoié-Sélo ; puis on les expédia en Sibérie, à Tobolsk, de là à Ekaterinbourg, où, internés dans la maison d'Ipatiev, ils furent mis à mort. Pendant le séjour de la famille impériale à Tobolsk, il y eut des tentatives de la faire évader. Dans son livre M. Sokoloff cite deux de ces tentatives, dont l'une préparée par un personnage très énigmatique, un certain Soloviev, marié à l'une des filles de Raspoutine. D'ailleurs, d'après les données présentées par M. Sokoloff, on ne voit pas exactement quelle était sa mission : sauver la famille impériale ou la livrer aux Soviets ? En tout cas, les gardes rouges emmenèrent Nicolas II et sa famille à Ekaterinbourg. Un certain Yourovsky fut chargé de la surveillance de la maison Ipatiev, remplie de gardes rouges. A mesure que s'approchait le dénouement, les conditions devenaient de plus en plus pénibles pour les prisonniers : d'abord autorisés à se promener un quart d'heure dans le jardin, bientôt on limita cette sortie à cinq minutes. Le juge Sokoloff cite d'après les témoins ce fait révoltant que des gardes rouges accompagnaient l'impératrice et ses filles, même au w. c. et restaient en faction devant la porte.

La scène du meurtre est décrite avec une très grande précision. A minuit on vint réveiller tous les membres de la famille et les amis qui étaient demeurés près d'eux, et on leur ordonna de se vêtir et de descendre au rez-de-chaussée. Vers une heure tous étaient prêts et se trouvèrent réunis dans une salle basse. L'empereur était descendu portant son fils dans ses bras. Mais voici la déposition d'un des gardes rouges, Iakimoff. Ouvrier tourneur, il était entré dans la garde de la maison Ipatieff surtout par paresse et pour la solde, car il condamnait la terreur bolcheviste. Arrêté par un détachement de l'armée de Koltchak, à Perm, il déposa en ces termes :

Lorsque nous fûmes tous réunis, Klestchef nous dit : « Cette nuit on a fusillé le tzar ! » Nous lui demandâmes comment cela s'était passé. Klestchef, Deriabine, Liesnikof et Broussianine nous racontèrent alors ce qui suit. C'était surtout Klestchef et Deriabine qui parlaient, s'aidant l'un l'autre dans leur récit. Liesnikof et Broussianine disaient aussi ce qu'ils avaient vu.

A deux heures de la nuit, Medviedef suivi de Dobrynine s'approcha d'eux et les avertit que leur faction durerait plus de deux heures, parce qu'on allait fusiller le tzar. Klestchef et Deriabine s'approchèrent alors des fenêtres, Klestchef de celle du vestibule donnant sur le jardin,

Deriabine de celle qui éclaire la chambre du meurtre du côté de la perspective Vosnessensky.

Bientôt, et c'était à une heure du matin d'après l'ancienne heure, ou à trois d'après la nouvelle, des gens pénétrèrent dans le rez-de-chaussée. En avant marchait Yourovski et Nikouline. Derrière venaient le tsar, la tsarine et ses filles, puis Botkine, Demidova, Troupp et le cuisinier Kharitonof. L'empereur portait lui-même son fils dans ses bras. Par derrière étaient Medviedef et les Lettons, c'est-à-dire ces dix hommes qui vivaient au rez-de-chaussée et avaient été amenés par Yourovski de la Tcheka. Parmi eux, deux portaient des fusils. Lorsque les détenus furent entrés dans la pièce, on les disposa ainsi : au milieu se tenait le tsar, auprès de lui, à sa droite, assis sur une chaise, le tsarevitch, et à droite de ce dernier Botkine. Derrière eux se tenaient l'impératrice, ses filles et tous les autres.

Deriabine vit à travers la fenêtre que Yourovski dit quelque chose en faisant un geste de la main. Deriabine ne put l'entendre. Klestchef affirmait qu'il l'avait entendu dire au tsar, et de cela je me souviens très bien : « Nicolas Alexandrovitch, les vôtres ont essayé de vous sauver, mais ils n'y ont pas réussi. Nous sommes dans l'obligation de vous fusiller. » Au même moment quelques coups de feu retentirent. C'étaient exclusivement des coups de revolver.

Après les premiers coups on entendit gémir et crier des voix de femmes. Les victimes tombaient l'une après l'autre. La première qui tomba fut le tsar, et le tsarevitch après lui. Demidova essaya de fuir ; elle se couvrait d'un coussin. Fut-elle blessée ou non par les balles, je ne sais. Klestchef et Deriabine disaient qu'elle seule fut percée de coups de baïonnette. Lorsque les victimes furent toutes tombées, elles furent palpées et quelques-unes achevées à coups de feu ou de baïonnette.

Quelqu'un descendit du premier étage quelques draps dans lesquels on mit les cadavres qu'on emporta dans la cour. De la cour on les chargea sur une auto stationnant à la porte d'entrée du premier, entre la façade et la palissade. On prit du drap dans la chambre de débarras, on le mit sur l'auto, sous les cadavres, et on le replia par dessus. Le chauffeur de l'auto était Serge Lioukhanof...

Le juge d'instruction a retrouvé deux télégrammes qui ne laissent aucun doute que le meurtre de la famille impériale a été voulu et décidé par le soviét central de Moscou, et exécuté d'après les ordres de Svierdlov. Et non seulement les soviets ont ordonné ce meurtre, mais ils ont voulu faire disparaître toutes traces des cadavres, c'est pourquoi ceux-ci furent transportés en un bois voisin, dans un puits de mine abandonné où ils furent brûlés, puis recouverts de chaux. C'est de la même façon qu'ont

été exécutés plusieurs princes de la famille impériale, à Alapaïevsk, petite ville du gouvernement de Perm, où vivaient en exil le grand-duc Serge Mikhaïlovitch, la grande-duchesse Elisabeth Feodorovna, sœur de l'impératrice, le prince Jean Constantinovitch et sa femme Hélène Petrovna, princesse serbe, Constantin Constantinovitch, Igor Constantinovitch et le prince Wladimir Pavlovitch Paley.

Yourovski attira la famille impériale dans un réduit de la maison Ipatief sous prétexte d'un départ nécessaire. C'est par le même prétexte que les assassins d'Alapaïevsk attirèrent les princes dans la région Siniatchikh. Un puits de mine avait été recherché aux environs d'Ekaterinbourg pour cacher le crime au peuple, il en fut de même à Alapaïevsk. C'est par un mensonge que les assassins d'Ekaterinbourg et d'Alapaïevsk se tirèrent de leur situation. Et ce mensonge fut le même : ils tuèrent à Ekaterinbourg parce que les gardes blancs voulaient enlever la famille impériale, à Alapaïevsk parce que les gardes blancs avaient enlevé les princes.

Mais il y a une différence. Moscou vraisemblablement concentra surtout son attention sur l'affaire d'Ekaterinbourg et non sur celle d'Alapaïevsk. Golostchekine, en exécutant la volonté de Sverdlof, s'applique à remplir le mieux possible sa mission. Vingt-quatre heures seulement séparèrent les deux crimes. A Alapaïevsk c'était des ouvriers russes, ayant perdu toute conscience qui « travaillèrent » : des Medviedef salariés. Ils ne firent que du grossier travail. Il est incontestable que les victimes étaient encore vivantes quand on les jeta dans le puits. L'examen et l'autopsie des cadavres le montrent.

La grande-duchesse Elisabeth Feodorovna tenait dans ses mains crispées deux petits sacs contenant divers objets nécessaires. Elle portait sur la poitrine une icône du Sauveur ornée de pierres précieuses. D'après mes renseignements, cette icône appartenait à l'empereur, qui avait prié devant elle dans la nuit précédant son abdication et l'avait donnée ensuite à la grande-duchesse. Sur le dos on lit l'inscription suivante : « Samedi des Rameaux 13 avril 1891 ».

Le livre de M. Sokholof, bien qu'une simple enquête judiciaire encombrée de procès-verbaux dont on pouvait se passer, se lit avec le plus vif intérêt; aussi bien le roman le plus passionnant ne saurait émouvoir davantage que le récit de cette tragédie vécue. De nombreuses illustrations accompagnent et précisent le texte.

§

M. Alexandre Zévaès vient de prononcer l'oraison funèbre du parti socialiste. Une histoire ne s'écrit qu'au déclin d'une période agissante pour un peuple, qu'au crépuscule d'une grande destinée. Tel est le sens de l'étude que M. Zévaès intitule **Le parti socialiste de 1904 à 1923**.

Depuis la mort de Jaurès, ses disciples se débattent dans l'incohérence doctrinaire et la multiplicité des fractions. Le parti socialiste, virtuellement, n'existe plus. Il est mort en même temps que son chef qui en était l'âme. Ce ne sont pas des pauvres esprits qui se réclament de l'illustre tribun que celui-ci reconnaîtrait aujourd'hui pour ses fils spirituels. Mais on est en droit de se demander, ayant lu le livre de M. Zévaès, si Jean Jaurès ne siègerait pas aujourd'hui au Parlement plus près de M. Cachin que de M. Paul Boncour. On nous a raconté sur les suprêmes activités politiques de ce grand orateur ce que l'on a voulu. Le généreux Loyson se portait garant du patriotisme *in extremis* de la victime de Vilain, et nous l'avons cru. Il nous semblait d'ailleurs qu'il ne pouvait en être autrement. Or, Rappoport, vers la même époque, affirmait, comme une manière d'hommage à la mémoire du disparu, que Jaurès avait déclaré, si la guerre éclatait, qu'il irait « jusqu'au bout de son martyre — dût-il être fusillé — pour lutter contre le déchaînement de la bestialité ». Renaudel, que ces divulgations gênaient, en nia l'authenticité dans l'*Humanité*. Mais Jean Longuet et Marcel Cachin apportèrent aux allégations de Rappoport leurs précieux témoignages.

Et, d'après Zévaès, il semble bien que telle fut en effet l'attitude de Jaurès, à la veille de sa mort.

Qu'ajouter à cela ? Si ce n'est que Jaurès mourut assez tôt pour sa gloire et que nous ne regrettons pas que le spectacle de sa comparution en Haute-Cour, entre Malvy et Caillaux, nous ait été épargné. Sa mémoire bénéficie du doute. Sa disparition le soustrait au jugement définitif de l'Histoire. Conservons pieusement l'espoir qu'il eût été, comme les autres, un bon Français.

GEORGES SUAREZ.

§

Fils d'un grand propriétaire silésien estimé de Bismarck et qui fut quelque temps ministre des cultes, le comte Robert Zedlitz-

Trützscher, auteur de **Douze Ans à la Cour impériale**, fut nommé en 1882 lieutenant au premier régiment de la garde à pied, dans le bataillon que commandait le futur Guillaume II. Il était capitaine quand, à sa grande surprise, il fut nommé en mars 1903 **maréchal** de la cour de ce monarque. Sous la direction du Comte Auguste d'Eulenburg, premier maréchal de la Cour et du palais, il collaborait avec le maréchal du palais (baron v. Lyncker) à tout le service intérieur de la maison de l'Empereur : laquais, cuisiniers, chasseurs, etc. lui étaient soumis. Pendant ses mois de service, il faisait partie du petit groupe d'aides-de camp et de courtisans tant enviés comme vivant dans l'intimité du souverain. Son service était d'ailleurs absorbant, durant souvent 14 ou 15 heures par jour. Ce qu'il y vit et entendit l'écoeura assez pour qu'il ait de bonne heure noté ses impressions.

Ce qui indigna le plus Zedlitz chez Guillaume II et fut sans doute l'origine de l'antipathie qu'il conçut peu à peu pour lui, ce furent ses brutalités envers ceux qui l'entouraient :

Je déplore, note-t-il le 24 mai 1904, que l'Empereur, dans ses relations, ait des façons qui doivent provoquer bien de l'amertume et chez des gens hauts placés une véritable inimitié. En général, il n'a pas l'intention d'être méchant, mais il est souvent malgré cela blessant et dur. Je l'ai vu tirer énergiquement l'oreille d'un major déjà âgé, aide de camp du Kronprinz, lui donner un coup vigoureux à la nuque et lui dire : « Je suis très mécontent que le Kronprinz s'exhibe comme gymnaste, il doit être au dessus de cela ; vous devez l'en empêcher. » (Le Kronprinz avait dans une course publique de chevaux gagné le premier prix.) Allant au champ de tir de Kummersdorf et recevant dans son wagon-salon à Tempelhof le ministre de la Guerre et le chef du Cabinet militaire, l'Empereur leur dit : « Vous êtes des vieux ânes ; vous croyez que vous savez tout mieux que moi parce que vous êtes plus vieux ; c'est absolument faux. Ce que j'ai voulu faire autrefois dans le Sud-Ouest africain était juste ce qu'il fallait faire, mais vous, vieux ânes, vous prétendiez naturellement vous y connaître mieux, et maintenant il faut payer pour vos bêtises. »

Sa façon de faire signe aux gens avec l'index, la main levée, rappelait trop le dressage des chiens. Il faisait des signes de ce genre, non seulement aux hommes, mais même aux dames, et j'ai remarqué que ça leur était désagréable. Quand il voulut conduire à table la princesse de Fürstenberg à Donaueschingen et la princesse de Leiningen au palais du statthalter à Strasbourg, il leur fit signe ainsi. Il a fait signe de

même au comte de Turin du haut de son cheval ; le comte dut descendre du sien et courir vers l'Empereur.

Il donna au Grand-Duc Vladimir avec son bâton de maréchal un tel coup dans le dos que ça en résonna. Naturellement, ça n'était qu'une plaisanterie, mais j'ai observé que ce sans-gêne était peu agréable à beaucoup de princes...

Zedlitz ne fut pas beaucoup plus respecté que les autres.

Un jour, l'Empereur, ayant vu des cendres sur le tapis proche de Zedlitz, s'écria : « Ah ! voilà bien le travail des maréchaux de ma cour ! Au lieu de mettre mes affaires en ordre, c'est toujours eux qui y font le plus de dégâts. » Et mettant son poing devant le visage de Zedlitz, il ajouta : « Je leur apprendrai à se comporter ici comme il convient. »

Quoique de tels incidents soient fréquents avec l'Empereur, écrivit Zedlitz, et quoique en général tous y soient habitués, celui-là me blessa profondément, mais je sentis aussitôt qu'il était difficile de riposter parce que l'Empereur fait cela moitié sérieusement, moitié en plaisantant, si bien que tout homme d'honneur a le sentiment que ce n'est qu'une plaisanterie... Là est une partie de sa puissance sur son entourage. Tous craignent ses impertinences, et de plus il a toujours les rieurs de son côté.

Zedlitz lui fit peu après demander une audience dans son wagon-salon, lui fit observer que ce n'était pas lui qui avait laissé tomber les cendres et déclara être très profondément blessé. Guillaume fit d'abord comme s'il ne se rappelait plus ce dont il s'agissait, puis voyant que Zedlitz prenait la chose au sérieux, il lui dit :

« Mais nous faisons souvent de ces plaisanteries entre camarades. » Zedlitz continuant ses doléances, l'Empereur lui dit : « Durcissez-vous l'épiderme. » Finalement, il le congédia d'un signe de tête en disant : « Allons, c'est bon. »

Quoique Zedlitz eût la conviction « que rien de pareil n'était jamais arrivé à l'Empereur (ou du moins pas depuis longtemps) », il ne semble pas que celui-ci le lui ait fait payer.

Zedlitz décrit ainsi Guillaume II :

A un homme aussi haut placé, tout est plus ou moins aplani ; il ignore toujours ce que le commun des mortels apprend en vainquant tous les obstacles. On doit expliquer ainsi chez l'Empereur son ignorance intérieure du monde, son incapacité à juger les hommes, son orgueil, son entêtement, sa vanité profonde, son inclination à écouter les flatteurs et

sa façon « de rester enfant » sur beaucoup de sujets... L'Empereur n'a jamais joué avec des gens de son âge à un jeu où chacun ait eu des droits égaux. Comment celui qui, déjà dans les jeux d'enfant, ne peut pas perdre et envers qui on doit toujours être réservé, pourrait-il ne pas être la proie des flatteurs ? Comment celui à qui, jusque dans un âge avancé, la valeur de l'argent n'est pas claire, peut-il apprendre à juger les situations humaines ?... Guillaume II est resté un grand enfant étranger au monde. Il n'a jamais, comme son oncle Edouard VII, cédé aux passions, et tous les bruits qui ont été répandus sur lui à ce sujet de temps en temps sont faux. Mais précisément ce sentiment « d'être meilleur » que tous les hommes qu'il connaissait lui a rendu possible de croire qu'il était un instrument choisi par Dieu et sur lequel le Ciel avait des vues spéciales. Cette croyance devait naturellement engendrer un orgueil pharisien et le sentiment qu'il n'avait pas besoin de faire effort lui-même pour atteindre des buts élevés, que Dieu aurait soin que son instrument accomplisse sa mission. Les ecclésiastiques en relations avec l'Empereur auraient pu affaiblir cette conviction si dangereuse pour lui-même et pour tout son peuple, mais ils l'ont précisément eux-mêmes fortifiée. Il est possible qu'il ait été difficile pour eux de tenir tête au chef de l'Eglise ; peut-être se sentaient-ils en dépendre. En tout cas, pendant des dizaines d'années, aucun d'eux n'a osé prendre position contre les erreurs religieuses évidentes de l'Empereur. Ils toléraient les paroles et actes pharisaïques (et souvent même vraiment païens) de l'Empereur et se servaient de lui pour leurs intérêts ecclésiastiques.

Le développement interne de l'Empereur fut aussi lamentablement influencé par le dogme de Hinzpeter qu'un monarque ne doit jamais se laisser mener par les autres hommes, même s'ils sont ses conseillers naturels...

On incline aujourd'hui à apprécier trop bas les capacités intellectuelles de l'Empereur. Il était incontestablement une personnalité éblouissante, qui fascinait ceux en rapports avec lui. Il le savait et se donnait beaucoup de mal pour développer sa capacité à ce point de vue. Quand il y avait intérêt, il savait admirablement prendre dans ses filets les princes et les hommes d'Etat étrangers et même de prosaïques hommes d'affaires. Mais le charme ne durait pas longtemps, car l'Empereur se fatiguait vite du travail qu'il exigeait de lui... Dans ses appels au sentiment, il était un maître rare. Celui qui connaît l'Empereur peut lire entre les lignes chez Karl Rosner comment cet écrivain a été captivé. Celui qui voyait, et décrivait les choses comme elles étaient, était antipathique à l'Empereur et il l'évitait... Ce monarque d'ailleurs, par suite de son éducation militaire, ne sut jamais se libérer des influences militaires... Il avait de plus une capacité rare à convertir les gens en

instruments dociles grâce à des dons et à des récompenses... Malheureusement, l'Impératrice, craignant que les forces et les nerfs de l'Empereur ne pussent supporter la vérité, l'empêchait de venir jusqu'à lui et ne lui disait pas qu'il se laissait garrotter par des flatteurs. Elle avait bien vu, mais n'a rien pu changer... Les dons d'observation de l'Empereur étaient d'ailleurs brillants. On était stupéfait de voir qu'après de grandes fêtes, il savait quels gens s'étaient entretenus ensemble et ce dont ils avaient probablement parlé. Dans chaque cas, il se trouvait au-dessus de la situation et avait une maîtrise de lui-même qui, s'il eût été un simple mortel, lui eût procuré une certaine position. Mais toutes ces qualités lui nuisirent, car elles firent que sa position devint toujours plus forte et plus haute...

Quoique Zedlitz n'ait su de la politique que ce qu'en disait l'Empereur à son entourage et n'ait noté qu'incidemment ce qu'il apprenait ainsi, ce qu'il en publie a le plus haut intérêt, car il nous fait connaître un côté de l'histoire diplomatique sur lequel les documents ne renseigneront jamais.

Pendant les années de maréchalat de Zedlitz, Guillaume se rapprocha de Nicolas II, probablement par antipathie pour Edouard VII. Les embarras de la Russie au Japon y contribuèrent aussi. Zedlitz nota, à propos de l'entrevue de Wiesbaden du 4 novembre 1903 :

Elle a été plus dans l'intérêt de la Russie que dans le nôtre. Le Tsar a été incontestablement plus satisfait et plus amical et sa suite qui, précédemment, donnait au moins une impression de réserve, a été cette fois-ci prévenante et aimable. Les Russes prirent même la peine de parler allemand, tandis que précédemment ils s'obstinaient à parler français. La langue qu'ils emploient est le signe le plus visible de leur état d'esprit...

En général, dans l'entourage de Guillaume II, on crut à la victoire finale de la Russie, mais ce souverain, qui avait fort mauvaise opinion de l'administration russe, était plutôt d'avis contraire. Mais quoiqu'il se vantât d'avoir engagé la Russie en Extrême-Orient pour diminuer sa pression à l'Ouest (1^{er} juin 1904), son antipathie pour l'Angleterre lui faisait dire des choses bien compromettantes. Lors de l'incident de Hull en novembre 1904, il posait à tout le monde la question : « Si les Anglais qui vendent du charbon à l'escadre russe exigeaient que nous ne le fassions pas nous-mêmes, que devrait faire l'Allemagne ! » Finalement, il déclara devant une nombreuse assistance que toutes les

solutions, y compris celles de Schlieffen et de Moltke, étaient fausses :

Toute action de la flotte allemande contre la flotte anglaise, continuait-il, est absolument exclue, car l'anglaise est si supérieure à l'allemande comme nombre que, si bien conduite et vaillante que soit cette dernière, même si elle se sacrifiait toute entière, l'anglaise perdrait à peine la moitié de sa force et bloquerait complètement notre côte. — Il ne faut pas sacrifier la flotte allemande, mais puisque les Français se sont maintenant tellement liés avec les Anglais qu'on peut les traiter comme leurs alliés, il faudrait, dans cette situation difficile, se tourner vers eux et les attaquer (3 novembre 1904).

Cette belle pensée était une idée fixe chez Guillaume. Elle ne cessa de le préoccuper les mois suivants.

En juin 1910, Zedlitz profita d'une petite maladie pour donner sa démission ; il s'est consacré depuis à l'administration d'un bien en Lusace : « Elle fut pour lui la base de satisfactions intérieures vraiment bienfaisantes. »

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

A. de Ridder et W. Deonna : *L'art en Grèce*. Avec 66 fig. et 23 planches h. t. (Coll. *L'Evolution de l'Humanité*), Renaissance du Livre. 20 »

Art

Loys Delteil : *Le peintre-graveur illustré*, tome XVIII. *Théodore Géricault*. Avec de nombr. reprod. ; Arts. » »
 Chez l'auteur, 2, rue des Beaux-arts. Charles Dugas : *La céramique grecque*. Avec 97 illust. ; Payot. 5 »

Éducation

Dr Ed. Claparède : *Comment diagnostiquer les aptitudes chez les écoliers*. Avec 17 figures ; Flammarion. 8 »

Esotérisme

Alphonse Momas : *L'esprit dans la création universelle* ; Edit. Rhéa. 3 »

Histoire

Jacques Bainville : *Histoire de France* ; Fayard. 10 »
 Gaston Delayen : *Les deux affaires du Capitaine Doineau, 1856-1874*. *L'attaque de la diligence de Tlemcen. L'Évasion de Bazaine* ; Juris-Classeurs. 15 »

Littérature

- L.-J. Arrigon : *Les débuts littéraires d'Honoré de Balzac*, d'après des documents nouveaux et inédits ; Perrin. 7 »
- Auguste Boutin : *Pensées*, avec préface de M. André Lebey ; chez l'auteur, 36, rue Lavieuvville, Paris. » »
- Gustave Charlier : *Manzoni*, œuvres choisies, introduction, traduction et notes ; Renaissance du Livre. 5 »
- Henriette Charasson : *Faut-il supprimer le Gynécée ?* Plon. 6 »
- Edmond Estève : *Byron*, introduction, traduction et notes ; Renaissance du Livre. 5 »
- Raoul Gain : *Recherches pour l'enchantement* ; Images de Paris. 5 »
- Louis Gillet : *Lectures étrangères*, 1^{re} série ; Plon. 7 50
- Remy de Gourmont : *Réflexions sur la vie*, pensées choisies, avec une introduction par Georges Prévot ; Chiberre. 2 50
- Ulrich von Hutten : *Épîtres des hommes obscurs*, traduites par Laurent Tailhade ; La Connaissance. » »
- Jules Laforgue : *Œuvres de Jules Laforgue*, tome III : *Moralités légendaires* ; Mercure de France (Bibliothèque choisie). 15 »
- Dora Melegari : *Ames et visages de femmes : les Victorieuses*, avec 9 portraits, Payot. 10 »
- Adam Mickiewicz : *Chefs-d'œuvre*, traduits par lui-même et par ses fils, avec une notice sur la vie de l'auteur par Ladislas Mickiewicz ; Bossard. 15 »
- Musée : *La touchante aventure de Héro et Léandre*, remise au jour, traduite en prose nouvellement et publiée avec un appendice copieux et profitable par Thierry Sandre ; Malfère, Amiens. 7 50
- Félix Rabbe : *Les maîtresses authentiques de Lord Byron* ; Stock 8 50
- Rabindranath Tagore : *Souvenirs*, traduit de l'anglais par M^{me} E. Piaczynska ; Nouv. Revue française. 7 50
- René Trautmann : *La vie et le martyre de Boulou*. Préface par Maurice Delafosse ; Edit. de l'Essorial, Anvers. 1 50
- Vauban : *Lettres intimes inédites adressées au Marquis de Puyzieulx*. Introduction et notes de Hyrvoix de Landosle. Avec 2 autogr. et un portrait par Ouvré ; Bossard. 12 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

- Mermeix : *Au sein des commissions* ; Ollendorff. 10 »
- La politique germanophile du Vatican pendant la guerre*. Préface de G. Viâl-Mazel ; Groupe conférences démocratiques. 2 50

Philosophie

- Constant Bourquia : *Comment doivent écrire les philosophes*, réponses à une enquête ; Monde nouveau. 7 »

Poésie

- Alain-Fournier : *Miracles*. Avec une introduction de Jacques Rivière ; Nouv. Revue franç. 7 50
- Francis Borrey : *La viole d'amour* ; Bernouard. » »
- A. Cavens : *Les chants intérieurs* ; Imp. Vandeweghe, Gand. » »
- A.-P. Garnier : *Le soir marin*, poème, orné de gravures sur bois par Maurice de Becque ; Garnier. » »
- Guy-Lévis Mano : *Les éphèbes*. Illust. de Lucien Lovel ; La Revue sans titre. 5 »
- Marcel du Pasquier : *Fantaisies et tendresses* ; La Concorde, Lausanne. » »
- Paul Sonniès : *Le diable femelle, et poésies diverses* ; Renaissance du Livre. 7 »

Politique

- Charles Daniélou : *Le Traité de Trianon* ; Figuière. 6 »
- B. Kampffmeyer : *En Allemagne*. P. Richard : *Quelques formes de propagande. Portugal, Chili, Russie* ; Temps nouveaux. 0 40
- Alexandre Ribot : *Lettres à un ami, souvenirs de ma vie politique* ; Bossard. 12 »
- Carl Santilly : *La double réparation*. Préface de Paul Héner ; Cahiers bleus, Anvers. 7 50
- R. de Villeneuve-Trans : *La Chambre en délire* ; Bossard. 6 »

Questions médicales

- Dr H. Feuilla^{de} : *Conseils aux nerveux et à leur entourage*. Préface de M. le Professeur Jean Lépine ; Flammarion. 7 50
- M. Laignel-Lavastine : *Pathologie du sympathique*, essai d'anatomo-physio-pathologie clinique. Préface du Prof. Henri Roger. Avec 105 fig. ; Alcan. 90 »

Questions militaires et maritimes

- Henri Bordeaux : *Maître* ; Crès. 3 50

Roman

- André Arnyvelde : *On demande un homme ou l'étrange tournois d'amour* ; Flammarion. 7 50
- René Bazin : *Le conte du triolet* ; Calmann Lévy. 6 75
- Charles Beilan : *Fleurs de lotus* ; Monde nouveau. 12 »
- Jean Beslière : *Marguerite Fauquenoy*, Emile Paul. 7 »
- Adrienne Blanc-Péridier : *Splendeurs ou la fuite à Venise* ; Delalain. 6 »
- Marcel Boulenger : *Le vicomte* ; Renaissance du Livre. 7 50
- Raymond Clauzel : *L'île des hommes* ; Monde nouveau. 7 »
- Lucien Descaves : *L'hirondelle sous le toit* ; Albin Michel. 7 50
- Pierre Dominique : *Notre-Dame de la Sagesse* ; Grasset (Cahiers verts, n° 37). 9 »
- Th. Dostoïevsky : *L'éternel mari* ; Schiffrin et C^{ie}. 20 »
- Léon Frapié : *La manifestante* ; Kemplen. 0 75
- Edmond de Goncourt : *Les frères Zemganno*. Postface de M. Léon Hennique ; Flammarion et Fasquelle. 7 »
- Pierre Gourdon : *A l'Américaine* ; la vraie France. 7 »
- Gyp : *Elles et Lui* ; Flammarion. 7 »
- Pierre Hamp : *Le lin* ; Nouv. Revue française. 7 50
- Max Jacob : *L'homme de chair et l'homme reflet* ; Kra. 10 »
- Henry de La Tombelle : *Histoires comiques et féroces* ; Chiberre. 6 »
- Raoul Leguy : *La disgrâce de l'échallas* ; Figuière. 6 75
- Jacques Lombard : *Les serpents rôdent* ; Lemerre. » »
- Camille Maillarmé : *L'amour sans visage* ; Albin Michel. 7 50
- Lévis Mirepoix : *Monségur* ; Albin Michel. 7 50
- Paul Reboux : *La petite Papacoda* ; Flammarion. 7 »
- Henri de Régnier : *Les bonheurs perdus*, nouvelles ; Mercure de France. 7 50
- Upton Sinclair : *100 0/0, histoire d'un patriote*, traduit de l'anglais par Camille David et M.L. Lamoureux ; Flammarion. 7 »
- André Thérive : *Le plus grand péché* ; Grasset (Cahiers verts, n° 36). 9 »
- Pierre Veber : *La seconde vie de Napoléon I^{er}* ; Férenczi. 9 50
- Willy et Ménalkas : *Le naufragé* ; Malfère, Auiens. 7 50
- Israël Zangwill : *Fantaisies italiennes*, traduction de M^{me} Marcel Hurette ; Crès. » »

Sciences

- Annuaire de la T.S.F. 1^{re} année ; Chiron. 30 »
- E. Branger : *Tous les montages de T.S.F.* ; Chiron 7 50
- Le Code de la T.S.F. Textes officiels des décrets du 24 novembre et 14 décembre 1923, réglementant les postes radio-électriques privés ; Chiron. » »
- Marcel Coulon : *Le génie de J.-H. Fabre* ; Monde nouveau. 8 50
- L. Fournier : *Les grands travaux*. Avec 192 gravures ; Hachette. » »
- Hausser : *La mémoire instantanée des signaux Morse. Lecture au son* ; Chiron. 4 50
- P. Hémardinquer : *Le poste de l'amateur de T.S.F.* ; Chiron. 10 »
- Maurice Lecat : *Bibliographie de la Relativité* ; Lamertin, Bruxelles » »
- H.-C. Vallier : *La T.S.F. expliquée* ; Chiron. 3 »

Sociologie

- Victor Giraud : *Le suicide de la France* ; Revue des Jeunes. 3 »

ÉCHOS

Société anonyme du « *Mercur de France* » : Assemblée générale ordinaire. — Quelques livres préférés de Lord Byron. — Les vers d'Henry Becque. — Le Dictionnaire de l'Académie Française. — Prix littéraires. — A propos de la déportation d'Unamuno. — La valorisation du mark en Alsace-Lorraine. — Une protestation polonaise contre un document soviétique. — Le cœur de Richard Cœur-de-Lion. — Une thèse sur Jules Laforgue. — L'esprit d'Anatole France et « l'Esprit » d'Helvétius. — Le chemin de fer transsaharien. — Sur un chant populaire canadien. — Erratum.

Société anonyme du « *Mercur de France* » : Assemblée générale ordinaire. — Les actionnaires de la Société anonyme du *Mercur de France* sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 6 mai prochain, à 18 heures, au siège social.

§

Quelques livres préférés de Lord Byron. — « Le précoce génie de Byron est dû à une lecture des maîtres, dans toutes les branches de la littérature, telle qu'on ne saurait trouver personne qui ait lu autant que lui », a pu écrire Ruskin. Le *Journal* et la *Correspondance* de l'auteur de *Childe Harold* témoignent que ce goût pour les livres ne s'est jamais ralenti.

Faire l'inventaire de la bibliothèque de lord Byron ne serait pas facile. Il faudrait, en tout cas, commencer par la Bible. En octobre 1821, écrivant de Ravenne, où il se trouvait alors, à John Murray, Byron lui demandait entre autres livres « une Bible ordinaire dans une impression facile à lire, reliée en cuir de Russie ». « J'en ai bien une, ajoutait-il, mais c'est un cadeau de ma sœur (que je ne reverrai sans doute jamais plus) ; je ne puis m'en servir qu'avec précaution », et il poursuivait :

« Surtout ne l'oubliez pas, car je suis un fervent lecteur et admirateur de ces livres que j'ai lus et relus avant même que d'avoir huit ans. Je veux parler de l'Ancien Testament, car pour le Nouveau, je l'ai toujours considéré comme un pensum, l'autre comme un plaisir. »

Mais Byron lisait surtout des romans ; ceux de Walter Scott furent parmi ceux qu'il préférait. « *Waverley*, écrivait-il notamment, est le roman le meilleur et le plus intéressant que j'aie lu depuis... je ne sais plus depuis quand. »

Et dans son *Journal*, à la date du 5 janvier 1821, il notait : « Lu pour la cinquantième fois (j'ai lu tous les romans de Walter Scott, au moins cinquante fois) la troisième série des *Contes de mon Seigneur*. — Grande œuvre, — c'est le Fielding de l'Ecosse, — en même temps qu'un grand poète anglais, — un homme étonnant, — je veux m'en griser. »

Quant aux œuvres écrites par des femmes, Byron ne cachait pas le

mépris où il les tenait; peut-être certain roman intitulé *Glenarvon*, dont l'auteur était Lady Caroline Lamb, ne fut-il pas étranger à cette sévérité. Il n'eut d'indulgence que pour M^{me} de Staël, indulgence qui n'allait pas sans quelque restriction, si on en croit cette remarque qu'il fit à son sujet : « Ses œuvres font mes délices, et sa compagnie également, — pour une demi-heure. »

§

Les vers d'Henry Becque. — M. Jean Robaglia, l'aîné des deux petits-neveux d'Henry Becque et qui prépare actuellement une édition complète des œuvres de son oncle, nous adresse des renseignements qui complètent ceux que nous avons donnés dans les numéros du *Mercur de France* des 15 août, 1^{er} et 15 septembre, 1^{er} et 15 octobre 1922, 1^{er} mars 1923, sur les vers écrits par Henry Becque.

Les sept *Sonnets mélancoliques* sont la partie la plus connue de l'œuvre poétique de Becque. Cinq d'entre eux furent publiés, sous ce titre, dans la *Revue Contemporaine* en mars 1885 et les sept, sous le titre de *Sonnets*, dans la *Revue illustrée*, le 1^{er} mars 1888. M. Jean Robaglia en possède les manuscrits.

Plusieurs amis de Becque : Henry Bauër, Xavier Roux, Emile Fabre, ont reçu également les manuscrits de ces sonnets qui furent réimprimés çà et là à plusieurs reprises. D'autres manuscrits de poésie ont été communiqués, par Becque, à d'autres amis qui les ont publiés plus tard. Il est possible qu'il y ait au total quatorze sonnets.

Parmi les poèmes publiés en divers endroits, se trouvent :

Je me souviens de ma jeunesse... ; — *Je vis sur « Les Corbeaux » et sur « La Parisienne... »* ; — *Je n'ai jamais songé qu'aux autres...* ; — *On souffre un peu moins que pour soi...* ; — (M. Eric Dawson, dans sa thèse sur *Henry Becque, sa vie, son théâtre*, Payot, édit. 1923, a osé voir, dans ce dernier poème, une épitaphe.)

Après deux années de recherches à la Bibliothèque Nationale, M. Jean Robaglia n'a retrouvé que deux poèmes dont il ne possède pas les manuscrits : le poème à M^{lle} Suzanne Reichenberg, après l'échec des *Corbeaux* (*Adieu, Suzanne, c'est la fin...*) et un poème en deux quatrains dont la reproduction du manuscrit a paru dans les *Annales politiques et littéraires*, du 9 octobre 1910, publié par M. Paul Ginisty qui le tenait de Becque et ne l'a plus en sa possession aujourd'hui (*Si j'étais jeune et libre et sage...*).

Quant au huitain : *Répands, répands, ô Nuit...* il serait encore inédit si le texte n'en avait été communiqué, en 1910, par M. B. Robaglia, tuteur de M. Jean Robaglia, qui avait la garde des manuscrits, à M. Henry Malherbe, alors rédacteur à *Comœdia*, dans une interview à propos de l'histoire des *Polichinelles*, pièce terminée par M. Henri de Noussanne.

Restent encore: le poème composé à 9 ans et le poème cité par Emile Bergerat.

Le poème composé à 9 ans (d'autres disent à 15) et qui fut exposé chez Mothes, rue Bonaparte, en 1910, est cité par M. Eric Dawson, mais quelle garantie d'authenticité présente-t-il? Il est, reconnaissons-le, de bien peu d'intérêt.

Les poèmes cités par Bergerat. — M. Robaglia possède une lettre de Bergerat qui dit avoir très peu connu Becque et avoir mis tout ce qu'il sait dans les *Souvenirs d'un enfant de Paris*. Or les souvenirs de Bergerat sur Becque sont, au témoignage de M. Robaglia, entachés d'erreurs. La plus grande partie de ce qui est vérifiable est faux. D'autre part le quatrain : *Une femme vaut trois hommes* a été cité deux fois par Bergerat, une fois dans ses *Souvenirs* et une fois dans un article du *Journal*. Or les deux versions sont différentes. Il devait les citer de mémoire et sa mémoire était infidèle. Même observation pour le sonnet : *Il faut vous obéir, madame...* qui a été relevé par M. Dawson et qui semble suspect, pour la même raison.

Becque, dans une lettre à M. Tissot, a écrit que tout ce qu'on a publié sur lui est faux. Sans doute, il y a là un peu d'exagération. Il est toutefois certain que beaucoup de gens ont dit ou écrit sur Becque des choses inexactes. Une légende s'est formée, de son vivant, autour de sa personne. Bien des anecdotes, bien des renseignements non contrôlables doivent être écartés. C'est pourquoi, en dehors des poésies manuscrites — une trentaine environ — laissées par Becque à sa mort et parmi lesquelles on trouve des textes incomplets ou mal au point, des quatrains, des distiques jetés comme des notes, des vers isolés et un acte en vers inachevé, l'édition définitive n'ajoutera que les deux poèmes cités plus haut. — L. DX.

§

Le Dictionnaire de l'Académie Française. — La révision de la septième édition du *Dictionnaire de la Langue Française*, publié par l'Académie, est bien près d'être terminée — au moins pour le premier volume, celui qui contient les lettres comprises entre l'A. et l'H. inclusivement, — de telle sorte que ce premier volume de la nouvelle édition, qui sera la huitième, paraîtra vraisemblablement pour les étrennes.

§

Prix littéraires. — Le prix de la *Renaissance* a été attribué à M. Louis-Léon Martin, pour ses deux romans *Le jeune homme au cycle-car*, publié en 1923, et *Le trio en sol majeur*, paru cette année.

M. Louis-Léon Martin a obtenu 9 voix contre 2 à M. Obey (*Savreux vainqueur*), une à M. Joseph Kessel (*L'Équipage*) et une à M. Adrien Le Corbeau (*L'heure finale*).

§

A propos de la déportation d'Unamuno. — On nous écrit :

Dijon, le 8 avril 1924.

Monsieur le Directeur,

Le *Mercure* du 1^{er} avril a publié, dans sa section des « Lettres Espagnoles » et sous le titre : « Unamuno déporté », un article signé de M. Jean Cassou et où se sont glissées diverses inexactitudes qu'il importe de ne pas laisser passer sans rectification, par respect pour la vérité.

On ne niera pas, j'espère, que le soussigné ne soit dans une situation particulièrement favorable pour traiter de la question avec impartialité et connaissance de cause. Car, bien qu'étant de nationalité espagnole, je réside depuis plusieurs années à l'étranger en qualité de professeur ; j'ai l'honneur de présider à New-York l'*Instituto de las Españas*, dont les travaux, par ailleurs, sont assez connus en France, dans les milieux d'Hispanistes. Cet Institut, fondé en 1920 par la « Junta para Ampliación de Estudios » de Madrid, « The Institute of International Education » de New-York, l'Association Nord-Américaine de Professeurs d'espagnol et divers autres groupements et universités, tant espagnols qu'américains, n'a pas besoin d'être plus longuement présenté. Actuellement je me trouve en France, chargé d'un cours de langue espagnole aux cours pour étudiants étrangers de l'Université de Dijon. Tout cela pour vous convaincre, Monsieur le Directeur, que j'ai l'esprit assez cosmopolite et large pour ne point être accusé, ni soupçonné d'obéir, dans les lignes qui vont suivre, à aucun sectarisme, ou esprit de parti. J'oubliais de vous dire que je viens de passer plusieurs semaines à Madrid, en contact quotidien avec mes collègues et amis du « Centro de Estudios Históricos », et spectateur direct de la vie politique dans la capitale espagnole.

M. Jean Cassou écrit, page 250 : « L'importance personnelle de Miguel de Unamuno ne doit pas nous faire oublier qu'il n'est pas la seule victime du Directoire. Est-il exagéré de parler d'une persécution des intellectuels ?... Le groupe de savants qui s'était formé autour de l'illustre Menéndez Pidal, que la Sorbonne vient de nommer docteur *honoris causa*, est dispersé : Castro s'est exilé à Buenos-Aires et Solalinde à Paris. On peut se demander comment pourra vivre désormais la *Revista de Filología*. Toute l'existence intellectuelle et scientifique d'un pays menace d'être étouffée. »

M. Jean Cassou ne pourrait avoir été plus mal informé. Le groupe des érudits qui se réclame du grand nom de Don Ramon Menéndez Pidal n'a jamais été « dispersé » d'aucune sorte. Il y a une année que mon ami Américo Castro s'est rendu en mission en Argentine : exactement en mai 1923 ; soit donc 4 mois avant l'entrée au pouvoir du Directoire Militaire. Il était envoyé par le « Centro de Estudios Históricos » de Madrid pour fonder, à l'Université de Buenos-Aires, l'Institut de Philologie de la Faculté des Lettres, sur la demande expresse du doyen de cette Faculté, Don Ricardo Rojas. Sa mission achevée, il est allé à New-York, où l'avait appelé la « Columbia University », pour y remplacer un autre professeur espagnol, mon ami très cher Federico de Oais, de l'Université de Salamanque, actuellement en possession du congé d'un an que les Universités américaines accordent à leurs professeurs tout les sept ans ; sans pour autant les priver de leur traitement (ceci à titre de curieuse indication)... En tout cas, Castro est présentement à New-York en cette qualité.

Quant à mon cher ami, Antonio G. Solalinde, Professeur au « Centro », son voyage n'obéit à aucune espèce de contrainte. Il se rend à New-York, où l'appelle une affaire personnelle, et son séjour à Paris n'a été qu'accidentel et en attendant son embarquement.

Restent donc à Madrid et y travaillent au « Centro » sous la direction du maître Menéndez Pidal les érudits et professeurs suivants : T. Navarro Tomás, V. García de Diego, P. Z. García Villada, F. Morales de Setién, S. Gilí Gaya, F. Ruiz Morcuende, J. Gómez Ocerin, B. Sanchez Alonso, J. F. Montesinos, R. M. Tenreiro, M. C. Morente, F. J. Sanchez Cantón, J. Dantín Cereceda, Dámaso Alonso, Amado Alonso, J. Vallejo et d'autres que j'omets, *brevitatis causa*. Cette brillante pléiade de disciples et de collaborateurs n'est pas plus en danger, Monsieur le Directeur, que ne l'est le propre organe de leur effort, la *Revista de Filología Española*, dont le champ d'action vient, précisément, d'être — à un moment où, un peu partout, l'existence des Revues d'érudition est compromise par la crise économique universelle — étendu et amplifié grâce à la publication d'« annexes », véritables monographies qui affectent parfois la forme de compacts volumes. Je ne dirai rien, par ailleurs, des « Publicaciones de la Revista », qui comprennent actuellement les excellents manuels de *Pronunciación Española* de Navarro ; de *Linguística Romance* de Meyer-Lübke, traduit et augmenté par Castro ; de *Paleografía* de G. Villada, etc., soit six ouvrages, auxquels va s'adjoindre un septième sur la poésie des jongleurs dans la littérature espagnole, par Menéndez Pidal. Enfin, le « Centro de Estudios Históricos » poursuit avec ardeur ses publications, qui vont atteindre la soixantaine, ainsi que sa « Biblioteca Literaria del Estudiante », qui comprendra trente volumes, dont huit sont déjà parus ; sans parler des cours spéciaux pour étrangers — cours permanents, encore que répartis en séries de vacances, d'automne et d'hiver — dont la fréquentation est de plus en plus importante. Les articles parus à ce sujet dans l'*Hispania* américaine sont suffisamment édifiants. Je dois ajouter que des œuvres scientifiques de longue haleine : « romancero » espagnol, histoire de la langue espagnole, glossaire de la langue médiévale, atlas linguistique, etc., progressent et sont en excellente voie de réalisation.

De tout ce qui précède, j'ai pu, je tiens à le répéter, être l'observateur direct lors de mon récent séjour à Madrid, où j'ai joui de l'hospitalité du « Centro », dans le propre laboratoire de Castro, que l'on avait eu l'amabilité de mettre à ma disposition, pour faciliter mes recherches.

Il est une chose hors de toute contestation. Le Directoire n'a jamais troublé en rien la marche normale de cette ruche d'activité scientifique, et rien que scientifique, à laquelle votre rédacteur a cru devoir faire allusion. Pas plus qu'il n'a touché, pour lui nuire, à la vie des Universités d'Espagne. On ne saurait donc parler, à son propos, d'une persécution générale des intellectuels. Veuillez agréer, etc...

HOMERO SERIS.

§ 1

La valorisation du mark en Alsace-Lorraine. — Nous avons reçu de la direction générale de la Société Générale Alsacienne de Banque la lettre suivante :

Strasbourg, le 14 avril 1924.

Monsieur le Directeur,

Dans le n° 615 du 1^{er} février 1924, le *Mercure de France* a publié un article, signé Emile Laloy, intitulé : « La Crise du Franc. » Cet article contient le passage suivant dans lequel est nommé notre Etablissement :

« Quand nous occupâmes l'Alsace-Lorraine, le gouvernement, pour y aider à la victoire du franc, remboursa au pair de fr. 1,25 les marks détenus par les Alsaciens-Lorrains. Or, le mark était tombé à environ fr. 0,80. Les riches seuls profitèrent réellement de ce remboursement qui coûta un milliard et demi, qui procura à certaines banques des bénéfices colossaux (environ 30 millions à la seule Société Alsacienne de Banque). »

M. Laloy, en écrivant ces lignes, a été la victime de l'insouciance d'un collaborateur qui lui affirma des faits qui ne sont absolument pas vrais.

Il est regrettable que M. Laloy, en présence de l'énormité de l'affirmation que notre établissement aurait retiré du remboursement au pair à fr. 1,25 le mark « le bénéfice colossal » d'environ 30 millions de francs, n'ait pas tenu à vérifier l'exactitude de cette affirmation, soit en s'informant au Ministère des Finances à Paris, soit en consultant les comptes rendus annuels de notre Société. En procédant à cette enquête, il aurait appris que l'échange des marks (appelé « Valorisation ») ne nous a non seulement pas procuré de bénéfice, mais qu'au contraire, il nous a obligés de nous pourvoir devant le Conseil d'Etat contre le ministère des Finances pour éviter la perte que le ministre des Finances voudrait nous imposer en mettant à la charge de nos actionnaires le coût de l'échange des marks de nos déposants dont il est question dans l'article sus-énoncé.

Pour votre édification, nous vous adressons sous pli séparé, recommandé, les comptes rendus de notre Société relatifs aux exercices de 1918 à 1923 inclus. Vous et M. Laloy y trouverez, soulignés au crayon bleu, les passages se rapportant à la Valorisation des marks.

Veillez agréer, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE.

§

Une protestation polonaise contre un document soviétique. — Dans l'article de M. E. Semenoff, *l'Or allemand et le bolchévisme*, publié dans le numéro du *Mercure* du 15 janvier dernier, figurait, pp. 373-375, une lettre de A. Joffe, chef de la délégation russe à Brest-Litowsk, adressée, en date du 31 décembre 1917, au Conseil des Commissaires du peuple. Dans cette lettre Joffe informait le Conseil que le général allemand Hoffmann insistait sur la nécessité d'arrêter la mission roumaine à Pétrograd et d'envoyer des agents russes à l'armée roumaine pour y faire du défaitisme. Ces agents, indiquait Joffe, « seront appointés et payés par la caisse de la Banque allemande de l'Industrie du naphte, qui a acheté dans les environs de Boryslaw l'entreprise de la Société par actions Fanto et C^{ie} ».

C'est à ce propos que nous avons reçu de la maison Fanto la protestation suivante :

La Spolka Akcyjna Fanto oppose le démenti le plus formel à l'assertion contenue dans un document signé A. Joffe, membre de la délégation russe à Brest-Litowsk, et publié par M. E. Semenov dans le *Mercure de France* du 15 janvier 1924, d'après lequel la Banque pour l'Industrie du naphte aurait acheté, dans les environs de Boryslaw, l'entreprise de la Société par actions Fanto et C^{ie}. Nous ajoutons, en outre, qu'il est complètement inexact que nos actions ou celles d'une Société quelle qu'elle soit appartenant à notre groupe aient été achetées ou aient passé dans les mains de la Banque allemande pour l'Industrie du naphte.

Il est à remarquer que ce démenti s'adresse beaucoup plus au général Hoffmann qu'à Joffe. Le document publié par M. E. Semenov est certainement authentique. Ce n'est pas une pièce de propagande bolchevique, destinée au public, mais un rapport privé du chef de la délégation russe à Brest-Litowsk qui informe son gouvernement. Il est donc invraisemblable que ce soit Joffe qui ait menti en cette occasion. Joffe transmet ce que lui dit le général Hoffmann, et c'est le général Hoffmann qui, en indiquant à Joffe par quelle banque allemande les propagandistes russes dont il demande l'envoi en Roumanie seront payés, ajoute, sans doute pour inspirer plus de confiance à Joffe, que la banque allemande, qui se charge du paiement des agents, a acheté l'entreprise de la Société Fanto. C'est évidemment le général Hoffmann qui a menti.

§

Le Cœur de Richard Cœur-de-Lion.

Paris, 22 avril 1924.

Monsieur le Directeur,

Vérification prise sur le Guide Joanne (*Normandie*, par Paul Gruyer, 1912, p. 103), le cœur de Richard Cœur-de-Lion se trouve dans la cathédrale de Rouen, contre la grille du chœur, dans « un tombeau moderne, avec statue dans le style du xiii^e siècle ».

Ce tombeau ressemble fort, si mes souvenirs sont exacts, à ceux des Plantagenets de l'abbaye de Fontevreault, près Saumur ; — peut-être en est-il une copie. N'est-ce pas la cause de la confusion commise par l'auteur de votre premier écho, plaçant Fontevreault près de Rouen ?

Par ailleurs, M. H.-D. D. n'en fait-il pas une autre en disant que les tombes de Fontevreault ont été découvertes en 1912 ? Sans doute veut-il parler des restes eux-mêmes des Plantagenets, car les tombes étaient là bien avant : je les ai vues en août 1906 (des fouilles étaient alors en cours) et je les trouve décrites dans un vieux guide Joanne de 1888, *Loire*, p. 168.

Veuillez agréer, etc. . .

ÉMILE BARGEON.

§

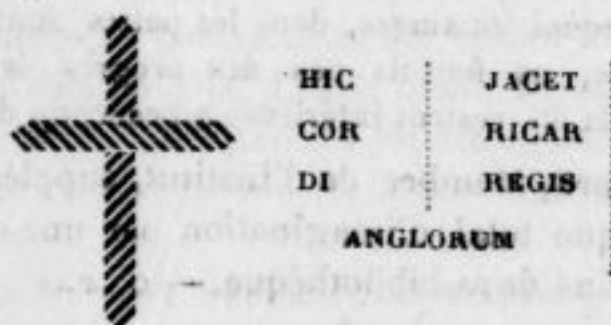
16 avril 1924.

Monsieur le Directeur,

Dans les *Echos* des derniers numéros de votre revue on parle des « cœurs » de personnages célèbres, et notamment de celui de Richard Cœur-de-Lion, roi des Anglais.

Ceux que la question intéresse trouveront, dans la *Chronique du Journal de Rouen* en date du 30 mars dernier, tous les renseignements relatifs au dernier asile de ce cœur; leur auteur est l'érudit Georges Dubosc qui connaît à merveille l'histoire normande et celle de Rouen en particulier.

Il résulte de cet article que le cœur de Richard Cœur-de-Lion repose bien à Rouen, dans la cathédrale, à l'intérieur d'un cénotaphe érigé en 1806 pour le recueillir, après qu'on l'eut retrouvé en 1838 sous le dallage du chœur de la cathédrale; extrait de son premier tombeau élevé au XIII^e siècle il y avait été enfoui en 1733 au cours de travaux pour exhausser le dallage du chœur. Il était enfermé, lorsqu'on l'a retrouvé, dans une boîte fort épaisse en plomb, portant l'inscription ci-dessous :



Je vous prie, etc.

RENÉ BOUCHON.

§

Une thèse sur Jules Laforgue. — Une thèse pour le doctorat ès lettres, *Jules Laforgue et son œuvre*, sera soutenue le 15 mai, à Genève, par M. François Ruchon. La Faculté des Lettres de l'Université de Genève a fait appel à notre collaborateur M. G. Jean-Aubry pour « attaquer » cette thèse.

Jules Laforgue serait-il en passe de devenir classique ?

§

L'esprit d'Anatole France et « l'Esprit » d'Helvétius. — Il est fort ennuyeux d'être un génie. Cela est cause, en particulier, qu'on est convaincu à tout bout de champ de plagiat par des gens qui n'arrivent pas à se faire lire. Ainsi en va-t-il, en particulier, d'Anatole France. Un des meilleurs chapitres du *Livre des Plagiats* de Maurevert — le XX^e — ne ferait pas mentir cette théorie. Depuis la publication de cet ouvrage, nous avons eu, en septembre 1923, deux articles — l'un de Léon Carias

dans la *Grande Revue*, l'autre de Louis Latzarus dans la *Revue Hebdomadaire* — à enregistrer sur ce thème des plagiats de France. Puis ç'a été le tour de M. Paul Dimoff dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* de juillet-septembre 1923, à propos de la *Pierre Blanche* et de l'Anthologie grecque. Les Américains s'en étaient mêlés, encore que Maurevert ne les cite pas, en particulier, en janvier et avril 1922, dans *Modern Language Note*, MM. Woodbridge et van Roosbroeck. Tant a su emprunter, de ci de là, le maître conteur ! Et voici que lorsque, dans *L'Anneau d'Améthyste*, au passage connu de tous où Bergeret expose — à propos du livre placé sur le rayon extrême de sa « librairie » — la théorie de l'homme qui ne serait pas artiste s'il n'avait pas de mains, mais quatre pieds, puis évoque les singes pour « biffer de son esprit » ladite théorie, Anatole France ne faisait pas autre chose qu'adapter de l'Helvétius au passage suivant (*De l'Esprit*, éd. de 1759, I, 2-4) :

Si la nature, au lieu de mains et de doigts flexibles, eût témoigné nos poignets par un pied de cheval, qui doute que les hommes sans art, sans habitations, sans défense contre les animaux... ne fussent encore errants dans les forêts comme des troupeaux fugitifs?..

L'objection finale du « singe » y est aussi :

Mais, dira-t-on, pourquoi les singes, dont les pattes sont, à peu près, aussi adroites que nos mains, ne font-ils pas des progrès égaux aux progrès de l'homme ? C'est qu'ils lui restent inférieurs à beaucoup d'égards...

M. Sylvestre Bonnard, Membre de l'Institut, suppléait, — il l'a assez répété — à son manque total d'imagination par une consultation assidue des vieux bouquins de sa bibliothèque. — C. P.

§

Sur un livre de Remy de Gourmont.

Monsieur le directeur,

Dans un écho du dernier *Mercure* (1^{er} avril 1924) vous demandez quelle serait aujourd'hui la valeur d'un livre rare de Remy de Gourmont, intitulé *Les Canadiens de France* et non mentionné dans la plupart des bibliographies. Cet ouvrage n'est pas inconnu ; il figure dans une bibliographie, par ailleurs très mauvaise, qu'a donnée le *Larousse mensuel* à la suite d'un article sur Gourmont, peu après sa mort. L'exemplaire signalé dans le *Mercure* du 1^{er} juin 1919 a été acheté chez un bouquiniste du quartier latin pour la somme de 7 fr. 50, et il était vendu comme « rare ». Ce volume est d'ailleurs intéressant. Il renferme une étude sur le langage populaire au Canada, laquelle montre que les préoccupations philologiques de l'auteur étaient déjà orientées vers une « Esthétique de la langue française ». C'est la partie la plus originale du livre, lequel s'ouvre sur une sorte de poème en prose : « L'oiseau bleu du Canada ». Ces premiers ouvrages de Gourmont se rencontrent

bien rarement dans les catalogues et ne paraissent guère jusqu'à présent avoir été recherchés.

Agréer, etc.

JOHANNES.

§

Sur un chant populaire canadien.

Le Puy-en-Velay, 15 avril 1924.

Monsieur le Directeur,

Il faut remercier Fagus de la version qu'il nous rapporte, dans le *Mercur*e d'aujourd'hui, d'une chanson d'autant plus connue qu'elle constitue le numéro XLIII d'un recueil qu'on dit classique : *Le Roman-céro populaire de la France...* par G. Doncieux (chez Champion). Doncieux n'ignore pas que *Le Bateau de Blé et la Dame trompée* s'est chantée à Nantes et à Dinan comme au Canada. Mais il croit à une origine *bordelaise*, et il donne des raisons. Ces questions d'origines et de filiations garderont toujours leur mystère. Fagus dit fort justement que « le folk-lore est insaisissablement ubiquitaire ». Pas plus que l'érudition, l'évidence ne peut renseigner de façon certaine sur l'origine, maritime ou terrienne, d'une expression, d'un refrain, d'une chanson faisant allusion aux choses ou aux gens de la mer. La chanson qui nous occupe a été recueillie, par Smith, tout près d'ici, à Vorey qui n'est pas un port de mer. Les jeunes filles qui rêvent aux officiers de marine n'ont pas toutes habité la côte. Les si nombreuses chansons populaires qui chantent la fringale d'amour des marins peuvent bien avoir pour auteurs des poètes n'ayant jamais vu la mer. Combien de poilus avaient-ils vu un cerf ?

Aucun écho du *Mercur*e ne commente certain poème signé Lys-Berque, pour notre plaisir, M. Ch.-H. Hirsch a enchâssé dans sa chronique des *Revue*s du 1^{er} avril. Pourtant il n'était pas difficile de retrouver, dans ce poème « émouvant de simplicité », autre chose et plus qu'« un souvenir du vague *verlainien* ». Dès les premières lignes : « Tais-toi, ô mon cœur. Tais-toi et sois sage. Cache ton soupir, cache-le, — et qu'on ne l'entende pas ! Tout ce que tu as désiré — le soir — vient *et arrive* [?]... » on se prend à murmurer des vers authentiquement français :

Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille.

Tu réclamaïs le Soir ; il descend ; le voici...

Et tout l'essentiel du poème malgache, le *Allons dans le lointain*, les *Ans périmés*, l'*Eau des fleuves* se retrouve (ou : a été trouvé) dans un certain sonnet intitulé *Recueillement* qui n'est pas de Verlaine, mais de Baudelaire. M. Lys-Ber a certes fait œuvre louable d'adapter en malgache moderne le poème baudelairien. Mais la littérature française, même sous la latitude sur 18°, avait-elle besoin d'une traduction de traduction ?

Veillez agréer, -etc.

J. DEMEURE.

§

Le chemin de fer transsaharien.

Kerhuon (Finistère), 21 avril 1924.

Monsieur le directeur,

J'ai lu dans le *Mercure* du 15 avril la réponse du général Archinard à mon article du 1^{er} mars sur le Transsaharien.

Il me serait pénible d'engager une controverse avec le général Archinard que je respecte infiniment. Cependant, je regarde une brève réponse comme nécessaire.

Le général Archinard plaide à côté quand il démontre que la construction du chemin de fer est possible. Je l'ai reconnu moi-même. J'ai parlé de *difficultés techniques, non d'impossibilités*. Mon contradicteur regarde ces difficultés comme peu sérieuses. Libre à lui. Elles sont nombreuses tout au moins : il y en a que je n'ai pas mentionnées, de peur de trop allonger mon article.

Mais là n'est pas la question.

La vraie question, c'est celle-ci : à quoi servira le chemin de fer projeté ?

Au point de vue économique, le débat paraît clos, d'après la réponse du général Archinard lui-même. Le jeu, comme on dit, n'en vaut pas la chandelle. Mon honorable contradicteur, tout *transsaharien* qu'il est, le reconnaît très loyalement, à très peu de chose près. Et il me procure la satisfaction de m'appuyer sur l'avis d'un esprit aussi sagace que Faidherbe.

Au point de vue militaire, le Transsaharien n'a de sens que s'il est appelé à servir une politique. Je crois avoir démontré que cette politique est celle qui envisage la lutte contre une coalition générale. Eh bien ! je dis qu'une telle politique est folle, et que le projet qui tend à la servir n'est pas moins insensé. Je répète que dans la lutte contre une grande puissance, prise isolément, le chemin de fer du Sahara ne peut pas avoir la moindre utilité.

Le général Archinard se sert de l'argument d'autorité en rappelant longuement que le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est prononcé pour le Transsaharien. Cela ne m'émeut pas. Le Conseil supérieur s'est trompé, voilà tout. Cet aréopage n'est pas infallible. On peut faire appel de ses jugements à la nation souveraine et au Parlement qui la représente. Certes, la nation et le Parlement peuvent se tromper aussi. Mais, dans ce cas, il n'y aurait plus d'appel, et la raison enregistrerait une défaite de plus.

Croyez, etc.

CAMILLE VALLAUX.

§

Erratum. — Dans le numéro du 15 avril dernier, écho intitulé *J.-K. Huysmans, M. Gustave Geffroy et Madame X...*, lire à la quinzième ligne : Vice-résident, et non vice-président.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CLXXI

CLXXI

N° 619. — 1^{er} AVRIL

GUSTAVE KAHN.....	<i>Au Temps du Pointillisme.....</i>	5
DR MAURICE BOIGEY.....	<i>Les Jeux Olympiques. Ce qu'ils étaient. Ce qu'ils sont.....</i>	23
ANDRÉ SAVIGNON.....	<i>La Dame de la « Sainte-Alice », nou- velle.....</i>	39
A.-P. GARNIER.....	<i>Réverie d'un Soir marin, poème.....</i>	53
JACQUES LAUZIÈRE.....	<i>La nouvelle Légion étrangère.....</i>	56
AURIANT.....	<i>La Déchéance du Khalifat Ottoman..</i>	79
BERTRAND BAREILLES ..	<i>Les Origines d'André Chénier.....</i>	91
C.-J. GIGNOUX.....	<i>L'Ingénieux expédient du Mark-rente.</i>	102
DRASTA HOUËL.....	<i>Cruautés et Tendresses, vieilles mœurs coloniales françaises, roman (I)...</i>	112

REVUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : Littérature, 164 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 170 | HENRI BÉRAUD : Théâtre, 175 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scientifique, 179 | ALBERT LANOË : Questions fiscales, 184 | A. VAN GENNEP : Préhistoire, 187 | JEAN NOREL : Questions militaires et maritimes, 192 | CARL SIGER : Questions coloniales, 196 | ROBERT ABBY : Hagiographie et Mystique, 203 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 208 | JEAN MARNOLD : Musique, 216 | GUSTAVE KAHN : Art, 221 | LÉON MOUSSINAC : Cinématographie, 226 | AUGUSTE MARGUILLIER : Musées et Collections, 231 | G.-A. LE ROY : Notes et Documents littéraires, 237 | PIERRE MAC ORLAN : Chronique de Paris, 237 | JEAN CASSOU : Lettres espagnoles, 245 | K.-G. OSSIANNILSSON : Lettres suédoises, 252 | DIVERS : Bibliographie politique, 257 ; Ouvrages sur la Guerre de 1914, 265 ; A l'Étranger : Allemagne, 271 ; Belgique, 275 | MERCURE : Publications récentes, 279 ; Echos, 282.

CLXXI

N° 620. — 15 AVRIL

JOHN CHARPENTIER.....	<i>Lord Byron ou le Romantisme flam- boyant.....</i>	289
A.-EUGÈNE KUHLMANN..	<i>Le Problème alsacien.....</i>	317
G. JEAN-AUBRY.....	<i>Images anglaises, poésies.....</i>	354
LUCIEN DE SAINTE-CROIX.	<i>Un grand Historien de la Gaule : Camille Jullian.....</i>	364
CHARLES CHASSÉ.....	<i>Lettres de Mallarmé à Mistral (I)....</i>	397
GÉNÉRAL ARCHINARD...	<i>Le Chemin de fer Transsaharien.....</i>	409
DRASTA HOUËL.....	<i>Cruautés et Tendresses, vieilles mœurs coloniales françaises, roman (II)...</i>	422

REVUE DE LA QUINZAINE. — ÉMILE MAGNE : Littérature, 458 | RACHILDE : Les Romans, 463 | MARCEL BOLL : Le Mouvement scientifique, 469 | HENRI MAZEL : Science sociale, 473 | PRICE HUBERT : Société des Na-

tions, 478 | LOUIS CARIO : **Science financière**, 483 | CHARLES MERKI : **Voyages**, 487 | A. VAN GENNEP : **Histoire des Religions**, 493 | R. DE BURY : **Les Journaux**, 496 | GUSTAVE KAHN : **Art**, 502 | DODIN-BOUFFANT : **Gastronomie**, 506 | AURIANT : **Notes et Documents littéraires**, 510 | GEORGES MARLOW : **Chronique de Belgique**, 513 | H. JELINEK : **Lettres tchécoslovaques**, 520 | DÉMETRIUS ASTÉRIOTIS : **Lettres néo-grecques**, 529 | FRANCISCO CONTRERAS : **Lettres hispano-américaines**, 534 | LOUIS MORPEAU : **Lettres haïtiennes**, 540 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 546 | MERCURE : **Publications récentes**, 560 ; **Échos**, 562.

CLXXI

N° 621. — 1^{er} MAI

JEAN-MARIE CARRÉ.....	<i>Les Souvenirs d'un ami de Rimbaud..</i>	577
CHARLES DROUHEZ.....	<i>Le Romain dans la Littérature française.....</i>	598
JACQUES BONJEAN.....	<i>Ouverture, poème.....</i>	626
ANDRÉ BILLY.....	<i>Comment se fait un journal.....</i>	630
F. RONDOT.....	<i>La répartition proportionnelle scolaire</i>	667
CHARLES CHASSÉ.....	<i>Lettres de Mallarmé à Mistral (II)...</i>	677
ANTOINE ELUÈRE.....	<i>Après les Conclusions du Comité des Experts. Deux grands ronages de la machine fiscale allemande.....</i>	689
DASTRA HOUËL.....	<i>Cruautés et Tendresses, vieilles mœurs coloniales françaises, roman (III)...</i>	703

REVUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : **Littérature**, 744 | AYDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 749 | EDMOND BARTHÉLEMY : **Histoire**, 754 | GEORGES BOHN : **Le Mouvement scientifique**, 760 | DOCTEUR MAURICE BOIGEY : **Hygiène**, 765 | ALBERT LANOË : **Questions fiscales**, 768 | RENÉ BESSE : **Éducation physique**, 772 | A. VAN GENNEP : **Ethnographie**, 777 | MARCEL COULON : **Mycologie**, 781 | EDOUARD DE ROUGEMONT : **Graphologie**, 786 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues**, 791 | CHARLES MERKI : **Archéologie**, 799 | P. MASSON-OURSSEL : **Indianisme**, 804 | CAMILLE PITOLLET : **Notes et Documents littéraires**, 808 | PIERRE MAC ORLAN : **Chronique de Paris**, 816 | ALAIN DU SCORFF : **Régionalisme**, 820 | JEAN CATEL : **Lettres anglo-américaines**, 827 | ALBERT MAYBON : **Lettres japonaises**, 833 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 838 | MERCURE : **Publications récentes**, 849 ; **Echos**, 852 ; **Table des Sommaires du Tome CLXXI**, 863.

Le Gérant : A. VALLETTA.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc TEXIER.

Librairie Académique. — PERRIN et C^{ie}, Éditeurs

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35, PARIS (VI^e ARR.) R. C. Seine, n^o 109.348

Viennent de paraître :

François BULOZ et ses Amis

LES ÉCRIVAINS DU SECOND EMPIRE

Par Marie-Louis PAILLERON

Un volume in-8 écu, orné de gravures. Prix..... 12 fr. »
Il a été tiré dix exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder. Prix.. 45 fr. »

Du même Auteur :

François Buloz et ses Amis. **LES DERNIERS ROMANTIQUES.** Un volume in-8 écu, orné de gravures. Prix..... 12 fr. »

Léo MOUTON

Conservateur-Adjoint à la Bibliothèque Nationale

LE DUC ET LE ROI

D'Épernon. — Henri IV. — Louis XIII.

Un volume in-8 écu, orné de gravures. Prix..... 12 fr. »

Du même Auteur :

UN DEMI-ROI: Le duc d'Épernon. Un vol. in-8 écu, orné de gravures. Prix. 12 fr. »

L.-J. ARRIGON

LES DÉBUTS LITTÉRAIRES D'HONORÉ DE BALZAC

D'après des documents nouveaux et inédits

Un volume in-16. Prix..... 7 fr. »
Il a été tiré quinze ex. numér. sur papier vergé pur fil des Papeteries Lafuma. Prix. 20 fr. »

Robert VALLERY-RADOT

LA TERRE DE VISION

Récit d'un pèlerin

Le Christ est aujourd'hui comme il était hier,
comme il sera dans les siècles des siècles.

SAINT PAUL.

Un volume in-16. Prix..... 7 fr. »

Du même Auteur :

Le RÉVEIL DE L'ESPRIT. Un volume in-16. Prix..... 7 fr. »

DEVANT LES IDOLES. Un volume in-16. Prix..... 7 fr. »

Jean LOREDAN

LA MACHINE INFERNALE DE LA RUE NICAISE

(3 Nivôse an IX)

Un volume in-16. Prix..... 7 fr. »
Il a été tiré 30 exemplaires sur papier vergé pur fil des Papeteries Lafuma. Prix... 20 fr. »

Henri GUERLIN

L'ESPAGNE MODERNE vue par ses écrivains

Un volume in-16. Prix..... 7 fr. »

ANTHELME GRIVET

LE CHEVALIER NOIR

Pièce en trois actes en vers

Un volume in-16. Prix..... 6 fr. »

Du même Auteur :

ÉRON. Drame en 4 actes en vers. Un volume in-16. Prix..... 3 fr. 50

LES CHOUANS. Drame en 4 actes en vers. Un volume in-16. Prix..... 5 fr. »

EDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

AVENUE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VI^e) (R. C. Seine 80.493)

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Collection in-8 écu sur beau papier à 15 fr. le volume

ŒUVRES DE

GEORGES DUHAMEL

- I. *Vie des Martyrs..... 1 vol.
- II. *Civilisation..... 1 vol.

FRANCIS JAMMES

- I. De l'Angélus de l'aube à l'Angélus du soir. Souvenirs d'enfance. La Nais-
sance du poète. Un jour. La Mort
du poète. La Jeune Fille nue. Le
Poète et l'Oiseau, etc..... 1 vol.
- II. *Quatorze prières. Elégies. Tristes-
ses. Eglogue. Tableau d'automne.
Tableau d'hiver. *En Dieu. L'Eglise
habillée de feuilles..... 1 vol.
- III. *Clara d'Ellébeuse. Almaïde d'Etre-
mont. *Pomme d'Anis..... 1 vol.

RUDYARD KIPLING

- I. *Le Livre de la Jungle..... 1 vol.
- II. *Le Second Livre de la Jungle 1 vol.

JULES LAFORGUE

- I. *Poésies : Le Sanglot de la Terre. Les
Complaintes. L'imitation de Notre-
Dame la Lune..... 1 vol.
- II. *Poésies : Des fleurs de bonne volon-
té. Le Concile féerique. Derniers
Vers. Appendice (Notes et Varian-
tes)..... 1 vol.

MAURICE MAETERLINCK

- I. *Le Trésor des Humbles..... 1 vol.
- II. La Sagesse et la Destinée..... 1 vol.

JEAN MORÉAS

- I. *Les Syrtes. Les Cantilènes. Le Péle-
rin passionné. Enone au clair visa-
ge. Sylves. Eryphile et Sylves nou-
velles..... 1 vol.

HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

- I. Les Médailles d'argile. La Cité des
Eaux..... 1 vol.
- II. La Sandale ailée. Le Miroir des Heu-
res..... 1 vol.
- III. *Les Jeux rustiques et divins. 1 vol.

ARTHUR RIMBAUD

Vers et proses. Revues sur les manuscrits
originaux et les premières éditions, mises en

ordre et annotées par PATERNE BERRICHON,
Poèmes retrouvés. Préface de PAUL
CLAUDEL..... 1 vol.

GEORGES RODENBACH

- I. *La Jeunesse blanche. Le Règne du
Silence. Préface de CAMILLE MAU-
CLAIR..... 1 vol.

ALBERT SAMAIN

- I. Au Jardin de l'Infante, augmenté de
plusieurs poèmes..... 1 vol.
- II. Le Chariot d'or. La Symphonie hé-
roïque. Aux Flancs du Vase.. 1 vol.
- III. Contes. Polyphème. Poèmes inache-
vés..... 1 vol.

MARCEL SCHWOB

- I. *Spicilège..... 1 vol.
- II. *La Lampe de Psyché. Il Libro della
mia Memoria..... 1 vol.

LAURENT TAILHADE

- I. *Poèmes élégiaques..... 1 vol.
- II. *Poèmes aristophanesques.... 1 vol.

JEAN DE TINAN

- I. *Penses-tu réussir ? ou les Différentes
Amours de mon ami Raoul de Vallon-
ges..... 1 vol.
- II. *Aimienne ou Le détournement de mi-
neure. L'Exemple de Ninon de Len-
clos amoureuse..... 1 vol.

ÉMILE VERHAEREN

- I. Les Campagnes hallucinées. Les Vil-
les tentaculaires. Les Douze Mois.
Les Visages de la Vie..... 1 vol.
- II. Les Soirs. Les Débâcles. Les Flam-
beaux noirs. Les Apparus dans mes
chemins. Les Villages illusoire. Les
Vignes de ma muraille..... 1 vol.
- III. *Les Flamandes. Les Moines. Les
Bords de la route..... 1 vol.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

- I. *L'Eve future..... 1 vol.
- II. *Contes cruels..... 1 vol.
- III. *Tribulat Bonhomet, suivi de Nouveaux
Contes cruels..... 1 vol.
- IV. *Axel..... 1 vol.
- V. *L'Amour suprême. Akédysséril. 1 vol.

IL A ÉTÉ TIRÉ DES OUVRAGES MARQUÉS D'UN ASTÉRISQUE
DES EXEMPLAIRES SUR PAPIER PUR FIL A 25 FRANCS

EXTRAIT DU CATALOGUE
DES ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

QUELQUES VOLUMES
SUR PAPIERS SPÉCIAUX

Les papiers sont indiqués ici par des initiales
Whatman : W ; Japon : J ; Chine : C ; Hollande :
H ; Arches : A ; Rives : R ; pur fil Lafuma : PF :

DIVERS

Le Souvenir de Charles Demange H 25 »

AUREL

La Semaine d'Amour..... H 25 »

LÉON BAZALGETTE

*Le « Poème Evangile » de Walt
Whitman*..... PF 25 »

MARCEL BATILLIAT

La Joie..... H 25 »
Versailles-aux-Fantômes..... H 25 »

FERNAND BENOIT

La Foire aux Paysages..... H 25 »

AD. VAN BEVER ET ED. SANSOT-ORLAND

*Œuvres galantes des Conteurs Ita-
liens, II*..... H 25 »

LÉON BLOY

Je m'accuse..... H 25 »
*Le Mendiant ingrat, tomes I et II,
chacun*..... PF 15 »
La Porte des Humbles..... C 50 »
Le même..... H 35 »
Le même..... PF 15 »

WAGYF BOUTROS GHALI

Le Jardin des Fleurs..... H 25 »

L. CARIO ET CH. RÉGISMANSET

La Pensée française..... PF 25 »

FERNAND GAUSSY

Laclos, 1741-1803..... H 25 »

F.-A. CAZALS ET G. LE ROUGE

*Les Derniers Jours de Paul Ver-
laine*..... PF 25 »

GUY-CHARLES CROS

Les Fêtes quotidiennes..... H 25 »

LÉON DEUBEL

La Lumière natale..... A 20 »
Le même..... PF 10 »

GEORGES DUHAMEL

Elégies..... J 25 »
Le même..... C 20 »
Le même..... H 15 »
Le même..... PF 10 »
Les Hommes abandonnés..... H 30 »
Le même..... PF 15 »
Œuvres, I (Bibl. choisie).... PF 25 »
Œuvres, II (Bibl. choisie).... PF 25 »
*Paul Claudel suivi des Propos
critiques*..... PF 10 »
Les Plaisirs et les Jeux..... R 30 »
Le même..... PF 15 »

EDOUARD DUJARDIN

Antonia..... H 25 »
Poésies..... J 40 »

PAUL ESCOUBE

*La Femme et le Sentiment de
l'amour chez Remy de Gour-
mont*..... H 25 »
Le même..... PF 12 »

LAURENT EVRARD

Le Danger..... H 25 »

ALBERT FLEURY

Poèmes..... H 25 »

ANDRÉ FONTAINAS

*Histoire de la Peinture fran-
çaise*..... PF 25 »

PAUL FORT

Ballades Françaises..... H 30 »
Hélène en fleur..... H 25 »
Le même..... PF 15 »

EDOUARD GANCHE

Frédéric Chopin..... PF 25 »

Envoi franco du Catalogue complet

**EXTRAIT DU CATALOGUE
DES ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE**

PAUL GÉRARDY

Roseaux..... J 40 »
Le même..... H 25 »

ALBERT GLATIGNY

Lettres à Théodore de Banville. A 20 »
Le même..... PF 12 »

JEAN DE GOURMONT

Muses d'aujourd'hui..... H 25 »

REMY DE GOURMONT

Pages choisies..... A 40 »

CHARLES GUÉRIN

Premiers et Derniers Vers..... H 35 »
Le même..... PF 15 »

A.-FERDINAND HEROLD

Cléopâtre..... H 20 »
La Route fleurie..... H 25 »

ROBERT D'HUMIÈRES

Les Ailes closes..... H 25 »
Le Livre de la Beauté..... A 40 »
Théâtre, I..... A 40 »
Le même..... PF 25 »

FRANCIS JAMMES

Choix de Poèmes..... R 30 »
Le même..... PF 15 »
Œuvres, II (Bibl. choisie)..... A 40 »
Le même..... PF 25 »
Œuvres, III (Bibl. choisie)..... A 40 »
Le même..... PF 25 »
Le Poète Rustique..... H 30 »
Le même..... PF 15 »
*Le Premiers Livre des Quatre-
trains*..... A 15 »
Le même..... PF 10 »
*Le Deuxième Livre des Quatre-
trains*..... PF 10 »
*Le Tombeau de Jean La Fon-
taine*..... H 25 »
Le même..... PF 12 »
La Vierge et les Sonnets..... H 25 »

RUDYARD KIPLING

« Capitaines courageux »..... PF 15 »
Œuvres, I (Bibl. choisie)..... PF 25 »
Œuvres, II (Bibl. choisie)..... PF 25 »
Sa Majesté le Roi..... H 40 »

LACLOS

Lettres inédites..... H 40 »

LAFCADIO HEARN

Le Roman de la Voie lactée... PF 15 »
Youma..... PF 15 »

JULES LAFORGUE

Œuvres, I (Bibl. choisie)..... A 40 »
Le même..... PF 25 »
Œuvres, II (Bibl. choisie)..... A 40 »
Le même..... PF 25 »

JEAN-PAUL LAFFITTE

Les Danses d'Isadora Duncan. H 25 »

EDMOND LEPELLETIER

Emile Zola, sa Vie, son Œuvre. H 40 »

MAURICE MAETERLINGK

Œuvres, I (Bibl. choisie).... PF 25 »

PAUL MARIÉTON

Les Epigrammes..... J 40 »
Le même..... H 25 »

F.-T. MARINETTI

Le Roi Bombance..... H 25 »

VICTOR-ÉMILE MICHELET

L'Espoir merveilleux..... H 25 »

ADRIEN MITHOUARD

Le Tourment de l'Unité..... H 25 »

ALBERT MOCKEL

Contes pour les Enfants d'hier.. J 30 »

JEAN MORÉAS

Choix de Poèmes..... PF 15 »
Œuvres, I (Bibl. choisie)..... A 40 »
Le même..... PF 25 »

CHARLES MORICE

Eugène Carrière..... A 40 »

ALFRED MORTIER

La Logique du Doute..... H 4 »
Marius vaincu..... J 8 »
Sylla..... J 15 »

LOUIS PERGAUD

Les Rustiques..... H 30 »
Le même..... PF 15 »
La Vie des Bêtes..... R 30 »
Le même..... PF 15 »

HUBERT PERNOT

*Anthologie populaire de la
Grèce moderne*..... H 25 »

ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE

Verhaeren en Hainaut..... PF 10 »

ALFRED POUSSIN

Versiculets..... H 15 »

RACHILDE

Le Démon de l'Absurde..... W 50 »

Envoi franco du Catalogue complet

**EXTRAIT DU CATALOGUE
DES ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE**

HENRI DE RÉGNIER				CASIMIR STRYIENSKI	
<i>Esquisses Vénitiennes</i>	PF 10 »	<i>Soirées du Stendhal-Club, II</i>	H 25 »		
<i>Œuvres, III (Bibl. choisie)</i>	A 40 »			LAURENT TAILHADE	
Le même.....	PF 25 »	<i>Œuvres, I (Bibl. choisie)</i>	A 40 »		
<i>Vestigia Flammæ</i>	H 30 »	Le même.....	PF 25 »		
Le même.....	PF 12 »	<i>Œuvres, II (Bibl. choisie)</i>	A 40 »		
ARTHUR RIMBAUD		Le même.....	PF 25 »		
<i>Poésies</i>	PF 15 »			JEAN DE TINAN	
ISABELLE RIMBAUD		<i>Œuvres, I (Bibl. choisie)</i>	A 40 »		
<i>Reliques</i>	R 25 »	Le même.....	PF 25 »		
Le même.....	PF 12 »	<i>Œuvres, II (Bibl. choisie)</i>	A 40 »		
RIVAROL		Le même.....	PF 25 »		
<i>Les plus belles pages de Riva-</i>				ARCHAG TCHOBANIAN	
<i>rol</i>	H 25 »	<i>Poèmes</i>	H 25 »		
GEORGES RODENBACH		<i>Les Trouvères arméniens</i>	H 25 »		
<i>Œuvres, I (Bibl. choisie)</i>	A 40 »			TEI-SAN	
Le même.....	PF 25 »	<i>Notes sur l'Art japonais, I</i>	H 25 »		
ANDRÉ ROUVEYRE		<i>Notes sur l'Art japonais, II</i> ...	H 25 »		
<i>Exécution secrète d'un pein-</i>				ALBERT TRACHSEL	
<i>tre</i>	H 4 »	<i>Les Fêtes réelles</i>	J 100 »		
Le Gynécée.....	A 40 »			ÉMILE VERHAEREN	
GÉGILE SAUVAGE		<i>Hélène de Sparte</i>	PF 12 »		
<i>Tandis que la Terre tourne</i>	H 25 »	<i>Œuvres, III (Bibl. choisie)</i>	A 40 »		
<i>Le Vallon</i>	H 25 »	Le même.....	PF 25 »		
LÉON SÉCHÉ		<i>Toute la Flandre, I</i>	H 30 »		
<i>Alfred de Vigny, I</i>	H 40 »	Le même.....	PF 12 »		
<i>Alfred de Vigny, II</i>	C 50 »	<i>Toute la Flandre, II</i>	H 30 »		
Le même.....	H 40 »	Le même.....	PF 12 »		
<i>Le Cénacle de la Muse fran-</i>		<i>Toute la Flandre, III</i>	H 30 »		
<i>çaise, 1823-1827</i>	C 50 »	Le même.....	PF 12 »		
Le même.....	H 40 »	<i>La Rose au flot</i>	A 20 »		
<i>Muses romantiques : Delphine</i>		Le même.....	PF 10 »		
<i>Gay</i>	H 40 »			FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN	
<i>Muses romantiques : Hortense</i>		<i>Choix de Poèmes</i>	PF 15 »		
<i>Allart de Méritens</i>	C 50 »	<i>Le Domaine Royal</i>	A 15 »		
<i>La Jeunesse dorée sous Louis-</i>		Le même.....	PF 8 »		
<i>Philippe</i>	J 60 »	<i>Πάλαι</i>	H 15 »		
Le même.....	H 40 »	<i>La Rose au flot</i>	A 20 »		
<i>Muses romantiques : M^{me} d'Ar-</i>		Le même.....	PF 10 »		
<i>bouville</i>	H 40 »			VILLIERS DE L'ISLE-ADAM	
<i>Le Cénacle de Joseph Delorme,</i>		<i>Œuvres, I (Bibl. choisie)</i>	PF 25 »		
<i>1827-1830, I : Victor Hugo</i>		<i>Œuvres II, (Bibl. choisie)</i>	PF 25 »		
<i>et les Poètes</i>	H 40 »	<i>Œuvres, III (Bibl. choisie)</i>	A 40 »		
<i>Le Cénacle de Joseph Delorme,</i>		Le même.....	PF 25 »		
<i>1827-1830, II : Victor Hugo</i>		<i>Œuvres, IV (Bibl. choisie)</i>	A 40 »		
<i>et les Artistes</i>	H 40 »	Le même.....	PF 25 »		
FERNAND SÉVERIN				WALT WHITMAN	
<i>Poèmes</i>	H 25 »	<i>Feuilles d'Herbe, I</i>	PF 25 »		
MARCEL SCHWOB		<i>Feuilles d'Herbe, II</i>	PF 25 »		
<i>Œuvres, I (Bibl. choisie)</i>	PF 25 »				
<i>Œuvres, II (Bibl. choisie)</i>	PF 25 »				

Envoi franco du Catalogue complet

Librairie Académique. — PERRIN et C^{ie}, Éditeurs
QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35, PARIS (VI^e ARR.) R. C. Seine, n^o 109.348

Tout le monde ne lit pas les vingt-sept opuscules de
CHARLES-ADOLPHE CANTACUZÈNE. (Tirage restreint.
Exempl. sur Hollande.) — Viennent de paraître:

PRÉCIPITÉ DE SUAVITÉS

Poèmes

**COUP D'ŒIL CURIEUX SUR
FRÉDÉRIC II, Écrivain français**

« L'esprit charmant qu'eût jadis le prince de Ligne et qu'a toujours son
héritier Charles-Adolphe Cantacuzène. » WILLY (1922).

SONNET

*Cantacuzène
Au cœur d'argent,
Au rire amène,
Esprit songeant !*

*Tu te promènes,
Tout en piaffant,
De l'Hippocrène
Au Bois-Songeant,*

*Et quand tu cueilles
En souriant
Cœurs, fleurs et feuilles,*

*Tu les effeuilles
Si gentiment,
Si gentiment !*

REMY DE GOURMONT.

Commissaires-priseurs de **TOULON**

Succession de M^{me} VAYSSE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

en vertu d'un jugement du Tribunal civil de Toulon
en date du 3 Mars 1924

de tout le Mobilier de la Villa **Les Lierres** à Bandol-sur-Mer

Beaux sièges du XVIII^e siècle, écrans, paravent
recouverts en tapisserie au point, petites tables,
armoires du XVIII^e siècle, étoffes et damas du
XVIII^e siècle, pendules, beaux objets d'art du
XVIII^e siècle, etc., etc.,

par le ministère de

M. Jean LANFLÉ

Commissaire-priseur
Rue Chabannes, à TOULON

assisté de

M. René MOROT

Expert près les Tribunaux
2, Jardin du Roi-Albert, NICE

VENTE à Bandol-sur-Mer, à la Villa "Les Lierres"

les Dimanche 13 et Lundi 14 Avril,
de 9 h. 3/4 à 11 h. 3/4 et à 14 heures.

EXPOSITION le Samedi 12 Avril, de 10 à 17 heures.

Envoi du catalogue sur demande à l'expert.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

LA CORNICHE D'OR

Services Automobiles P.-L.-M. d'excursions
entre Saint-Raphaël et Cannes.

La Compagnie P.-L.-M. après avoir organisé, au départ de Toulon et de Saint-Raphaël, des Services automobiles de correspondance pour le transport des voyageurs et des bagages à destination ou en provenance des stations de la Côte des Maures, vient de décider la mise en marche, chaque jour, du 16 mars au 15 mai 1924, d'un Service d'excursions Saint-Raphaël, Cannes et retour.

Saint-Raphaël....départ 14 h. — Cannes.....arrivée 15 h. 40
Cannes.....départ 16 h. 40 — Saint-Raphaël. arrivée 18 h. 15

Prix des billets { Saint-Raphaël — Cannes ou vice versa..... 21 fr. »
 { Saint-Raphaël — Cannes et retour..... 40 fr. »

Les touristes apprécieront certainement ce service qui leur permettra de visiter la Corniche d'Or aux mille dentelures.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI

Registre du Commerce Seine n° 88.928

VOYAGE EN ESPAGNE

Il est délivré :

- 1° Au départ de Paris-Quai d'Orsay, de Tours et d'Angoulême, pour Saint-Sébastien (1), Vitoria, Burgos, Valladolid, Madrid et Saragosse ;
- 2° Au départ de Paris-Quai d'Orsay seulement pour Pampelune, Santander, Bilbao, Oviedo, Gijon, La Corogne, Algésiras-Port, Carthagène, Alicante, Salamanque, Vigo, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar :

- a) Des billets direct simples ;
- b) Des billets d'aller et retour individuels valables 45 jours, sans prolongation (1).

Exceptionnellement, la validité des billets d'aller et retour de ou pour Carthagène, Alicante, Algésiras, Cadix, Malaga, Gibraltar, est fixé à 90 jours, sans prolongation.

Enregistrement direct des bagages. Faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Train rapide de luxe quotidien " Sud Express " entre Paris-Quai d'Orsay et Madrid ; entre Madrid et Algésiras service bi-hebdomadaire de luxe.

Il est rappelé que l'Espagne est la voie directe offrant la plus courte traversée maritime pour se rendre au Maroc soit par Gibraltar-Casablanca (15 heures de mer), soit par Algésiras-Tanger (3 heures seulement de traversée).

(1) Pour Saint-Sébastien, billets simples seulement.

MESSAGERIES MARITIMES

Reg. du Com. Seine } 31.016
176.390

Paquebots-poste français

Portugal — Italie — Grèce — Turquie — Égypte — Syrie — Arabie
Indes — Indo-Chine — Chine — Japon — Côte Orientale d'Afrique
Océan Indien — Madagascar — La Réunion — Maurice
Australie — Établissements Français de l'Océanie
Nouvelle-Zélande — Nouvelle-Calédonie.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 8 rue Vignon, — 9 rue de Sèze.

AGENCE GÉNÉRALE : Marseille, 3 place Sadi-Carnot.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

Vente au Palais, Paris, le 3 avril 1924, 2 heures.

HOTEL PARTICULIER A PARIS, RUE QUENTIN-BAUCHARD, 7

LIBRE DE LOCATION. Mise à prix : 1.166.667 francs.

S'adresser M^{es} BEAUGÉ, DE BIÉVILLE, ROGER GIRY, CAZIER, PASSION, avoués,
VALENTIN, administrateur judiciaire, LARDY, notaire.

Adjuger Chambre Notaire, 8 avril en 1 lot : **2 Propriétés contiguës.**

RUE COMPANS 32 et 34. Contenance 150 m. et 135 m. Revenu brut :
8.193 fr. **Mise à prix : 70.000 fr.** S'adr. M^e A. MOREL
D'ARLEUX, notaire, Paris, 5, rue Renard.

HOTEL PART. R. DESBORDES-VALMORE
800 m. 30, angl. r. Nicolo. **LIBRE.** M. à p. : 500.000 fr. Adj. ch.
not. 1^{er} avr. S'ad. M^{es} Mennesson, Mahot de la Quéranton-
nais et M. DAUCHEZ, not., 37, q. Tournelle, dép. enc.

2 MAISONS de rapp^t, Paris (4^e) 1^o Quai Hôtel-
de-Ville, 70 et 72, et rue Hôtel-de-
Ville, 91-93. R. b. 18.425 fr. M. à p. 150.000 fr. Adj.
ch. not. 8 avril. S'ad. M^{es} Ploix et A. MOREL D'ARLEUX,
not., 5, r. Renard.

MAISON rapp^t. (4^e), 2, r. Hôtel-St-Paul (entre 61
et 67, r. St-Antoine), av. appart. lib.
Rev. b. éval. : 65.000 f. M. à p. : 600.000 fr. Adj. ch. not.
1^{er} avril. S'ad. M^e MICHELEZ, not., 50, av. Wagram. Paris.

VILLE DE PARIS, Adj. s. 1 ench., ch. not. 8 avril 24
IMMEUBLE, 29, r. de Gergovie (14^e), comp. Hôtel
de locat. Cont. totale 782^m 16. M. à prix : 85.000 fr.
TERRAIN, R. JULES-BRETON, 9 (13^e). C^e 34^m.
M. à p. 250 fr. le m. S'ad. à M^e BONNEL,
not., et Et. de feu MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS,
14, r. des Pyramides, dép. ench.

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, rue de Grenelle, PARIS

Vient de paraître :

CHARLES DORNIER

LES DEMI-MARIÉES, roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix..... 6 fr. 75

ANDRÉ IBELS

LA PAGE BLANCHE, roman anténuptial

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix..... 6 fr. 75

ADRIEN LE CORBEAU

L'HEURE FINALE, roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix..... 6 fr. 75

MAX DE MARANDE

MORGUY LA SORCIÈRE, roman basque

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix..... 6 fr. 75

R. DE MONTMORILLON

LE VOILE TOMBE, roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix..... 6 fr. 75

ÉMILE SOLARI

LA COMPAGNE, roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix..... 6 fr. 75

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Envoi franco de port et d'emballage

contre 7 fr. 50 en mandat ou timbres.

R. C. S. 242.553

LES ÉDITIONS G. CRÈS & C^{ie}
21, Rue Hautefeuille, 21 — PARIS (VI^e)

R. G. : Seine 100.412

Vient de paraître :

**UN LIVRE SINCÈRE QUI A SOULEVÉ
DE VIOLENTES POLÉMIQUES EN
AUTRICHE, lors de sa PUBLICATION**

Général Baron ALBERT DE MARGUTTI

LA TRAGÉDIE DES HABSBOURG

Un volume in-16.. .. 5 fr. »

L'auteur, ancien aide de camp de l'Empereur d'Autriche, a été mêlé de très près à la tragédie de la famille impériale.

Documentés et impartiaux, ses livres ont toujours suscité le plus vif intérêt en Autriche. Aucun, cependant, n'a provoqué des polémiques aussi ardentes que celui-ci, où l'émotion de l'auteur ajoute encore au tragique de ce roman vécu.

Vient de paraître :

E.-M. BENECH

FANES

Poèmes

Un volume in-16 jésus.. .. 6 fr. »

LES ÉDITIONS G. CRÈS ET C^{te}

21, rue Hautefeuille, 21 — PARIS (VI^e)

N^o au Registre du Commerce : Seine 100.412

Vient de paraître :

?

LE GAZETIER LITTÉRAIRE

**HISTORIETTES, ANECDOTES et INDISCRÉTIONS
DE L'AN 1923**

Un volume in-16..... **7 fr. 50**

Il a été tiré à part :

50 exemplaires sur papier vergé pur fil Lafuma, dont 10 hors commerce, numérotés de 1 à 40 et de 41 à 50..... **25 fr.**

**VOILA L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE L'ANNÉE
LITTÉRAIRE ÉCOULÉE.**

Dès l'annonce de sa publication, ce livre a provoqué une vive curiosité dans le monde des lettres.

Les anecdotes alertes, spirituelles et souvent d'une joyeuse méchanceté qui y abondent, prouvent que l'auteur a ses entrées partout et qu'il est admirablement renseigné.

**AU RESTE, QUI EST L'AUTEUR ? OU QUI SONT
LES AUTEURS ?**

Demandez à
votre libraire...

La Villa des Palmes

par Henri de NOUSSANNE

Un conflit poignant d'idées et de conscience entre
un père et sa fille.

Un volume : 8 fr. 50.

Le Symbolisme

par Alfred POIZAT

Cinquante années de notre vie littéraire, de Baudelaire
à Claudel, voilà le Symbolisme toujours vivant et
plus que jamais actuel.

Un volume : 10 francs.

LIBRAIRIE BLOUD & GAY

Demandez à
votre libraire...

L'amour sur les tréteaux
ou la fidélité punie

par Maurice BRILLANT

Le XVIII^e Siècle et la Foire, l'Opéra-Comique
naissant, le tour de France des Comédiens,
mille aventures et histoires piquantes, une
résurrection de la douceur de vivre.

2 volumes in-16 : 7.50 chaque.

LIBRAIRIE BLOUD & GAY

SOCIÉTÉ D'ÉDITION
« LES BELLES-LETTRES »
95, Boulevard Raspail, PARIS (6^e)

VIENT DE PARAITRE :

SOPHOCLE

Texte établi et traduit par **PAUL MASQUERAY**
correspondant de l'Institut

Tome II

Les Trachiniennes

Philoctète

Œdipe à Colone

Les Limiers



La collection **GUILLAUME-BUDE** possède maintenant la seule édition de **SOPHOCLE** qui contienne, avec les sept pièces intégralement conservées, le drame satyrique, **LES LIMIERS**, découvert récemment sur papyrus.

SOPHOCLE

Tome I

Texte et traduction. **18,00**

SOPHOCLE

Tome II

Texte et traduction. **20,00**

Envoi du catalogue sur demande.



**Le Mardi
25 Mars 1924**



**LE
GRAND PRIX
BALZAC
a été décerné à**

ANDRÉ THÉRIVE

PIERRE DOMINIQUE

**LE NOTRE-DAME
PLUS GRAND DE LA
PÉCHÉ SAGESSE**

Viennent de paraître, chaque volume..... 7 fr. 50

PAUL RÉGNIER

LA VIVANTE PAIX

(à paraître le 20 Avril)

BERNARD GRASSET, Éditeur



ALBIN MICHEL, Éditeur, 22, rue Huyghens, PARIS-14^e

VIENNENT DE PARAÎTRE :

LUCIEN DESCAVES

de l'Académie Goncourt

**L'HIRONDELLE
SOUS LE TOIT**

ROMAN

PRIX : 7 fr. 50

LÉVIS MIREPOIX

MONTSÉGUR

ROMAN

PRIX : 7 fr. 50

COLLECTION "LE ROMAN LITTÉRAIRE"

publiée sous la direction de HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

CAMILLE MALLARMÉ

L'AMOUR SANS VISAGE

ROMAN

PRIX : 7 fr. 50

PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Lieutenant-Colonel C.-A. COURT REPINGTON

C. M. G. Commandant de l'Ordre de Léopold, Officier de la Légion d'Honneur

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

(1914-1918) — Tome II

Notes et souvenirs traduits par B. MAYRA et le Lieutenant-Colonel de FONLONGUE

In-8 de la *Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre Mondiale* 25 fr.

PIERRE BOVEN

Docteur en droit, Ancien juge d'instruction pour les affaires économiques du canton de Vaud

LE PRIX NORMAL

Essai sur la lutte contre les crises économiques et la spéculation illicite.

In-8 de la *Bibliothèque politique et économique* 20 fr.

PIERRE NOEL

Docteur en droit, Ancien attaché à la Délégation Française à la Commission des Réparations

L'ALLEMAGNE ET LES RÉPARATIONS

In-8 de la *Bibliothèque politique et économique* 12 fr.

ERNEST LAGARDE

Agrégé de l'Université, Docteur en droit

LA RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT DES SOVIETS

Préface de M. Lucien ROMIER, rédacteur en chef de la *Journée industrielle*

In-8 de la *Bibliothèque politique et économique* 12 fr.

HENRI ROBERT

de l'Académie Française, Ancien Bâtonnier

LES GRANDS PROCÈS DE L'HISTOIRE

Troisième série

La Grande Catherine — Marie-Antoinette — La mort du Duc d'Enghien — La Reine Hortense — Lachaud
In-16 orné de 49 illustrations 10 fr.

BERTRAND RUSSELL

Membre de la Société Royale

PRINCIPES DE RECONSTRUCTION SOCIALE

Traduit de l'anglais par E. de CLERMONT-TONNERRE

In-8 10 fr.

Docteur ACHALME

Directeur de laboratoire à l'École des Hautes Etudes

LES ÉDIFICES PHYSICO-CHIMIQUES

Tome III

LA MOLÉCULE MINÉRALE

Dessins à la plume de Raoul LECLERC, ancien élève de l'École des Beaux-Arts

In-8 20 fr.



ÉDITIONS BOSSARD



43, RUE MADAME — PARIS (VI^e)
R. C. Seine 110.089

OUVRAGES DE DMITRI MÈREJKOWSKY

Publiés aux "Éditions Bossard" dans la
"Collection des Textes Intégraux de la Littérature russe", depuis 1921

Le règne de l'Antéchrist. — ZÉNAÏDE HIPPIUS. — *Mon Journal sous la Terreur.* — D. PHILOSOPHOFF. *Notre Evasion.* Traduits du russe. par Dumesnil de GRAMONT, H. MONGAULT, MAURICE, J. CHUZEVILLE. Traductions autorisées. — Un vol in-12 Bossard. Prix.... **4,50**

Théâtre Tragique. — *La Mort de Paul I^{er},* traduite par Paul de CHÈVREMONT. — *Le Tsarévitch Alexis,* traduit par D. de GRAMONT. — *Michel Bakounine,* traduit par D. de GRAMONT. — *La Joie sera,* traduit par D. de GRAMONT. Traductions autorisées. — Orné d'un portrait de l'auteur, gravé sur bois, par OUVRE. — Un vol in-12 Bossard. Prix..... **8,50**

Quatorze Décembre. Roman historique traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par D. de GRAMONT. Orné d'un portrait gravé par OUVRE. — Un vol. in-12 Bossard. Prix..... **6,50**

Compagnons Éternels. — *L'Acropole* — *La Tragédie de la Chasteté et de la Volupté* — *Marc-Aurèle* — *Pline le Jeune* — *Caldeyron* — *Cervantès* — *Byron* — *Napoléon (Saint-Hélène)* — *Gœthe* — *Ibsen* — *Tourguéniev* — *Flaubert.* Traduit avec l'autorisation de l'auteur, par MAURICE. — Un vol. in-12 Bossard. Prix..... **7,50**

Le Mufle - Roi. (L'AVÈNEMENT DU CHAM.) — *Positivistes à face jaune Tchekhov et Gorki* — *Léonide Andréiev* — *Jaurès et Anatole France* — *Maeterlinck* — *Le Tueur de Cygnes* — *Un nouveau pas vers le Cham.* Traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par Denis ROCHE. — Un vol. in-12 Bossard. Prix **5,50**

L'Ame de Dostoïevsky. (LE PROPHÈTE DE LA RÉVOLUTION RUSSE) Traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par Jean CHUZEVILLE. — Un vol. in-12. Bossard. Prix **5,50**

Sur le chemin d'Emmaüs. Traduit avec l'autorisation de l'auteur. par Dumesnil de GRAMONT. — Un vol. in-12 Bossard. Prix.. **6 fr.**

Demandez le prospectus de la "Collection des textes intégraux de la littérature russe".

Vient de paraître :

LITTÉRATURE POLONAISE — Adam MICKIEWICZ. — **Chefs-d'œuvre,** Traduits et préfacés par Ladislas MICKIEWICZ. — Un vol. in-16, 450 pages à 42 lignes. Prix..... **15 fr**

RYTHMIQUE IMPROVISATION SOLFÈGE

52, Rue de Vaugirard, 52

en face le Luxembourg



RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE

ÉCOLE DE PARIS

PROFESSEURS DIPLOMÉS DE L'INSTITUT DE GENÈVE
Cours pour Enfants, Jeunes filles, Dames, Messieurs
Leçons particulières à domicile, Cours organisés
dans les Établissements d'Instruction

Adresser les demandes de renseignements
au Secrétaire de l'École: 52, rue de Vaugirard, Paris XVI

LA RENAISSANCE DU LIVRE, 78

Fleurus : 07-71

Registre du Commerce : 1

L'ÉVOLUTION DE

BIBLIOTHÈQUE DE SCIENCES HISTORIQUES

dirigée par Henri BERR, directeur

VIENT DE PARAÎTRE :

L'ART ET LA VIE

A. DE DODD

Ancien membre de l'École d'Athènes

et W. DODD

Ancien membre étranger de l'École d'Athènes. — Professeur

CE LIVRE EST PLUS QU'UN

Il rattache l'art à la vie. Il replace l'art grec dans son cadre
il en explique la réussite miraculeuse. Écrit par deux auteurs
il renoue les liens

Un volume ILLUSTRÉ.

VOLUMES PARUS :

La Terre avant l'Histoire (Les Origines de la Vie et de l'Homme), par Edmond PERRIER.

L'Humanité préhistorique (Esquisse de Préhistoire générale), par Jacques de MORGAN.

Le Langage (Introduction linguistique à l'Histoire), par VENDRYÈS.

La Terre et l'Évolution humaine (Introduction géographique à l'Histoire), par L. FEBVRE, avec le concours de L. BATAILLON.

Boulevard Saint-Michel, PARIS (6^e)

194-545

Fleurus : 05-94

L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE HISTORIQUE

« Revue de Synthèse historique ».

GRÈCE

RODIER

conservateur du Musée du Louvre

RONNA

professeur à l'Université et directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

HISTOIRE DE L'ART

de la Cité grecque ; il en analyse la technique ;
deux auteurs, éminents conservateurs des grands musées,
et.

20 francs.

Clans aux Empires (L'Organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien), par A. MORET et G. DAVY.

Mésopotamie et les Civilisations babylonienne et assyrienne, par L. DELAPORTE.

Formation du Peuple Grec, par A. JARDÉ.

Civilisation égéenne, par G. GLOTZ.

Pensée grecque ou les origines de l'Esprit scientifique, par E. ROBIN.

LIBRAIRIE DU BON VIEUX TEMPS

Jean FORT, Éditeur

12, rue de Chabrol. — PARIS (Xe)

Vient de paraître :

CUISIN

LA

**VIE DE GARÇON DANS LES HOTELS GARNIS
DE LA CAPITALE**

Nouvelle édition précédée d'une Introduction bibliographique par

PIERRE DUFAY

et illustrée de 80 dessins originaux de **SYLVAIN SAUVAGE**

Un beau volume in-8, tiré à 1200 exemplaires numérotés à la presse.

50 exemplaires sur papier de Hollande.....	88 fr.
50 — — — de Madagascar.....	66 fr.
1100 — — — Vergé antique.....	44 fr.

RAPPEL

CHEZ LE MEME EDITEUR

Imirce ou la Fille de la Nature, de DULAURENS
eaux-fortes et bois de Sylvain Sauvage, in-8..... **33 fr.**

Les œuvres complètes du sieur de Sigogne
publiées par Fernand Fleuret et Louis Perceau, in-8. **20 fr.**

L'Espadon Satyrique de Claude d'Esternod
publié par Fernand Fleuret et Louis Perceau, in-8.. **20 fr.**

Poésies diverses de Robbé de Beauveset
publiées par Pierre Dufay, in-8..... **27 fr.**

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

LA CORNICHE D'OR

Services Automobiles P.-L.-M. d'excursions
entre Saint-Raphaël et Cannes.

La Compagnie P.-L.-M. après avoir organisé, au départ de Toulon et de Saint-Raphaël, des Services automobiles de correspondance pour le transport des voyageurs et des bagages à destination ou en provenance des stations de la Côte des Maures, vient de décider la mise en marche, chaque jour, du 16 mars au 15 mai 1924, d'un Service d'excursions Saint-Raphaël, Cannes et retour.

Saint-Raphaël....départ 14 h. — Cannes..... arrivée 15 h. 40
Cannes.....départ 16 h. 40 — Saint-Raphaël. arrivée 18 h. 15

Prix des billets { Saint-Raphaël — Cannes ou vice versa..... 21 fr. »
{ Saint-Raphaël — Cannes et retour..... 40 fr. »

Les touristes apprécieront certainement ce service qui leur permettra de visiter la Corniche d'Or aux mille dentelures.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI

Registre du Commerce Seine n° 88.928

VOYAGE EN ESPAGNE

Il est délivré :

- 1° Au départ de Paris-Quai d'Orsay, de Tours et d'Angoulême, pour Saint-Sébastien (1), Vitoria, Burgos, Valladolid, Madrid et Saragosse ;
- 2° Au départ de Paris-Quai d'Orsay seulement pour Pampelune, Santander, Bilbao, Oviedo, Gijon, La Corogne, Algésiras-Port, Carthagène, Alicante, Salamanque, Vigo, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar :

- a) Des billets direct simples ;
- b) Des billets d'aller et retour individuels valables 45 jours, sans prolongation (1).

Exceptionnellement, la validité des billets d'aller et retour de ou pour Carthagène, Alicante, Algésiras, Cadix, Malaga, Gibraltar, est fixé à 90 jours, sans prolongation.

Enregistrement direct des bagages. Faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Train rapide de luxe quotidien " Sud Express " entre Paris-Quai d'Orsay et Madrid ; entre Madrid et Algésiras service bi-hebdomadaire de luxe.

Il est rappelé que l'Espagne est la voie directe offrant la plus courte traversée maritime pour se rendre au Maroc soit par Gibraltar-Casablanca (15 heures de mer), soit par Algésiras-Tanger (3 heures seulement de traversée).

(1) Pour Saint-Sébastien, billets simples seulement.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Services P.-L.-M. d'Excursions par auto-cars dans la Forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P.-L.-M. reprendra, à partir du 1^{er} avril et jusqu'au 2 novembre 1924, au départ de la gare de Fontainebleau, ses Services automobiles d'excursions dans la forêt.

Ces Services, qui seront en correspondance directe avec les trains de et pour Paris, comprendront deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la visite de la partie Nord de la Forêt, l'autre, dans la soirée, pour la visite de la partie Sud.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite de toute la Forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, sera mis en marche les jeudis, dimanches et jours fériés, pendant toute la saison, et, en outre, les lundis et samedis pendant les mois de juillet, août et septembre.

MESSAGERIES MARITIMES

Reg. du Com. Seine } 31.016
176.390

Paquebots-poste français

Portugal — Italie — Grèce — Turquie — Égypte — Syrie — Arabie
Indes — Indo-Chine — Chine — Japon — Côte Orientale d'Afrique
Océan Indien — Madagascar — La Réunion — Maurice
Australie — Établissements Français de l'Océanie
Nouvelle-Zélande—Nouvelle-Calédonie.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 8 rue Vignon, — 9 rue de Sèze.

AGENCE GÉNÉRALE : Marseille, 3 place Sadi-Carnot.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

MAISON R. RÉAUMUR, 78, ET R. GUÉRIN-BOISSEAU.
rap¹ (2^e) Rev. br. suscept. augm^{on} 49.754 fr. M. à p. 500.000 fr.
Prêt. Créd. Foncier à cons. A adj. Ch. Not. 6 mai.
S'ad. M^e TOLLU, notaire, rue St-Lazare, 70, dép. ench.

Vente au Palais, Paris, le 3 Mai 1924, 2 h.
TREIZE PARCELLES DE TERRE
en nature situées à
de **BOIS** Mézières-les-Cléry (LOIRET)
LIBRES DE LOCATION. M. à p. : 22.000 francs.
ENTRÉE EN JOUISSANCE IMMÉDIATE. Bois coupés pendant la guerre. S'adres. à M^e BOURGAIN, avoué, 51 bis, rue Sainte-Anne, à M^e DE LAUMOIS, av., et à M^e MOISY, notaire, 9, rue de Grenelle.

L'OFFICE DE LIVRES

du "CRAPOUILLOT"

APPORTE



Les Nouveautés Littéraires Parisiennes

AU MONDE ENTIER

LE CRAPOUILLOT

Revue Parisienne illustrée : *Arts, Lettres, Spectacles*

Directeur : JEAN GALTIER-BOISSIÈRE

Jeune, vivant, combatif, le *Crapouillot* publie, tous les quinze jours, une livraison illustrée comprenant : une nouvelle, un chapitre de roman, une traduction étrangère, des poèmes, des articles de fond sur l'Art, les Lettres, le Théâtre, le Cinéma, et l'analyse de tous les livres, de toutes les expositions, de toutes les pièces et films qui font sensation à Paris.

LE CRAPOUILLOT

a réuni dans sa collaboration

L'ÉLITE D'UNE GÉNÉRATION D'ÉCRIVAINS

avec ses conteurs français :

ALEXANDRE ARNOUX, HENRI BÉRAUD, ANDRÉ OBEY, LOUIS-LÉON MARTIN, FRANCIS CARCO, ANDRÉ MAUROIS, ROLAND DORGELES, PIERRE MAC-ORLAN, PIERRE BILLOTEY, G. IMANN, J. KESSEL, BERNARD ZIMMER, PAUL REBOUX, J.-L. VAUDOYER, EMILE HENRIOT, JEAN ROSTAND, M. DEKOBRA, J. SUPERVIEILLE, etc.

avec ses conteurs étrangers :

ALEXANDRE KOUPRINE, ANTON TCHEKHOV, ALEXANDRE REMISOFF, RAMON GOMEZ DE LA SERNA, PIO BAROJA, etc.

et son équipe de critiques :

DOMINIQUE BRAGA (*littérature générale*) ; GUS BOFA (*les livres à lire... et les autres*) ; ROBERT REY (*la vie artistique*) ; PAUL FUCHS (*les spectacles*) ; LUCIEN MAINSSIEUX (*la musique*) ; LÉON MOUSSINAG (*le cinéma*) ; L. CHÉRONNET (*le music-hall*) ; CLAUDE BLANCHARD (*Courrier des lettres et des arts*).

ABONNEZ-VOUS

Si vous désirez vous tenir au courant du mouvement littéraire, artistique et théâtral PARISIEN.

LE CRAPOUILLOT : 3, place de la Sorbonne, PARIS

(CHÈQUE POSTAL 417-26)

ABONNEMENT D'UN AN (24 n°) 1 fr. 50 et 3 fr.) France, 50 fr.; Etranger, 60 fr.

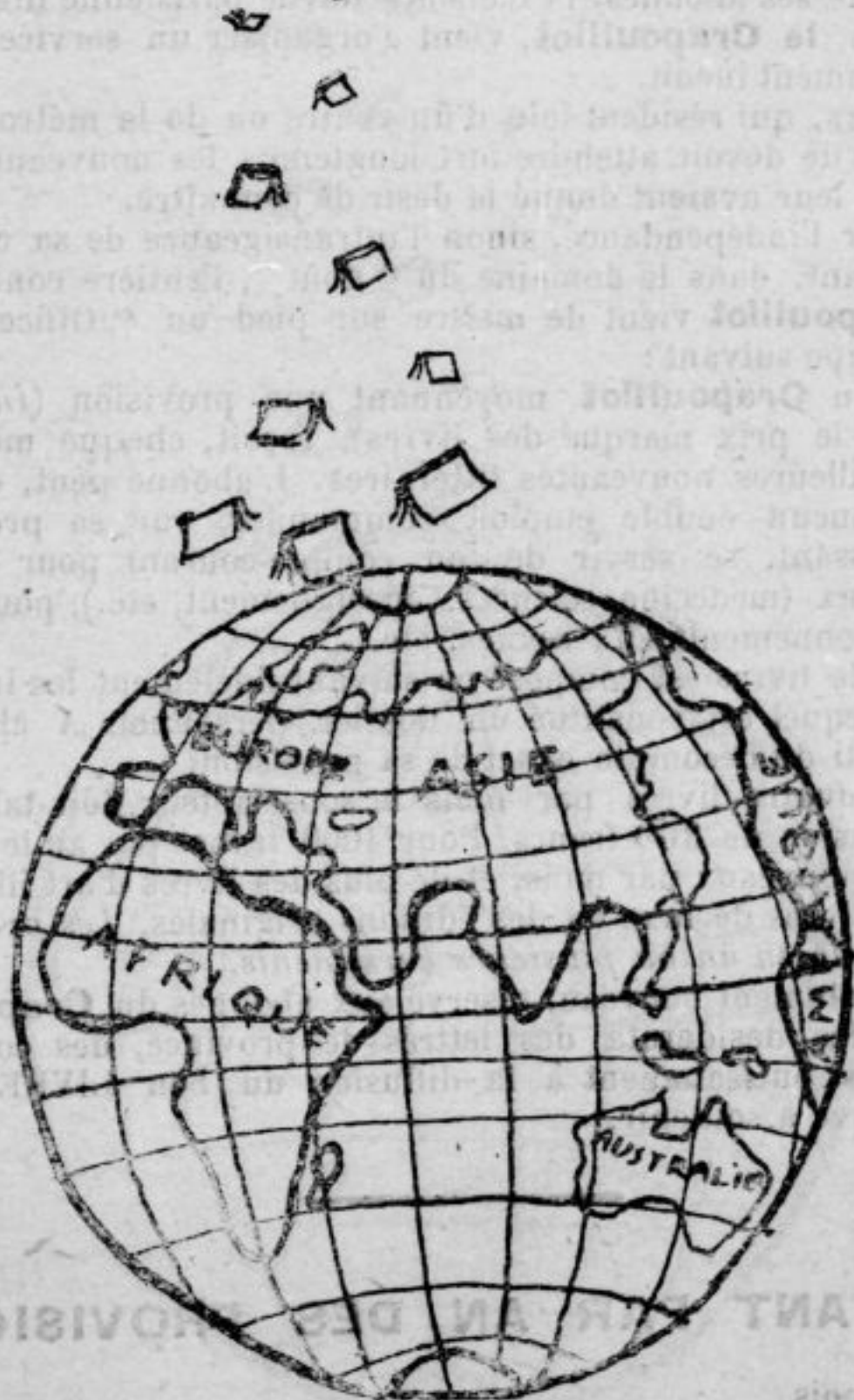
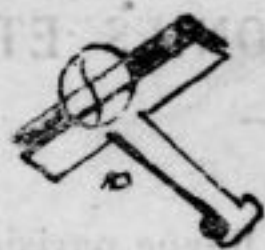
LA COLLECTION RELIÉE des CINQ premières années du "*Crapouillot*" (1919-20-21-22-23), comprenant plus de 2.500 pages grand format et des milliers d'illustrations, est vendue :

France : 200 fr.; Etranger : 225 fr. (port recommandé compris).

L'OFFICE DE LIVRES

du "CRAPOUILLOT"

APPORTE



Les Nouveautés Littéraires Parisiennes

AU MONDE ENTIER

L'OFFICE DE LIVRES

DU " CRAPOUILLOT "

POUR LA PROVINCE, LES COLONIES ET L'ÉTRANGER

A la demande de ses abonnés, l'excellente Revue parisienne illustrée d'arts, lettres, spectacles, **le Crapouillot**, vient d'organiser un service de librairie d'un genre absolument inédit.

Certains lecteurs, qui résident loin d'un centre ou de la métropole, regrettaient amèrement de devoir attendre fort longtemps les nouveautés littéraires que des analyses leur avaient donné le désir de connaître.

Renommé pour l'indépendance, sinon l'intransigeance de sa critique littéraire, et possédant, dans le domaine du " goût ", l'entière confiance de ses lecteurs, **le Crapouillot** vient de mettre sur pied un " Office de Livres " basé sur le principe suivant :

Tout abonné du **Crapouillot**, moyennant une provision (*intégralement remboursée* par le prix marqué des livres), reçoit, chaque mois, dès leur parution, les meilleures nouveautés littéraires. L'abonné peut, d'autre part, sans craindre aucun double emploi, commander, sur sa provision, tout ouvrage l'intéressant, se servir de son compte-courant pour acquérir des ouvrages spéciaux (médecine, sciences, enseignement, etc.), pour renouveler sans frais ses abonnements aux revues, etc...

Chaque colis de livres est composé en suivant fidèlement les indications de l'abonné pour lequel est constitué un dossier personnel. A chaque envoi, l'abonné est averti du décompte exact de sa provision.

Pour recevoir quatre livres par mois le souscripteur doit tabler pour un an sur une provision de 360 francs. Pour 1000 francs par an le souscripteur reçoit 10 livres nouveaux par mois, et de plus des livres d'art illustrés, où, à son choix, des livres de luxe ou des éditions originales. *Les provisions sont payables à volonté en un ou plusieurs versements.*

Le service absolument nouveau, réservé aux abonnés du **Crapouillot**, tout en satisfaisant les desiderata des lettrés de province, des colonies et de l'étranger, aidera puissamment à la diffusion du bon LIVRE FRANÇAIS. C'est une initiative à soutenir.

MONTANT PAR AN DES PROVISIONS

2 livres par mois.....	180 fr.
4 livres par mois.....	360 fr.
8 livres par mois.....	720 fr.
10 livres par mois, des éditions originales et de luxe, des albums d'art, des ouvrages de spécialités (médecine, architecture, psychisme, art de l'ingénieur, etc.).....	de 1000 à 3000 fr. par an.

L'OFFICE DE LIVRES

du "CRAPOUILLOT"

APPORTE



Les Nouveautés Littéraires Parisiennes

AU MONDE ENTIER

Bulletin de souscription à l'abonnement du
" CRAPOUILLOT " et à " L'OFFICE DE LIVRES " du Crapouillot

NOM ET ADRESSE :

1. — Je vous adresse ci-joint { 50 fr. (France) } pour un abonnement d'un an au
 { 60 fr. (Étranger) } " Crapouillot "
2. — Je vous adresse ci-joint { 200 fr. (France) } pour recevoir la collection reliée des cinq pre-
 { 225 fr. (Étranger) } mières années du Crapouillot (1919-1923)

OFFICE DE LIVRES DU CRAPOUILLOT

3. — Je vous adresse ci-joint une provision de (2), destinée à couvrir les frais d'achat et d'envoi de 2, 3, 4, 5, 6, 10, 12, 20 (1) livres par mois, les plus intéressants à votre choix et d'accord avec votre critique littéraire — ainsi que tous les ouvrages que je vous commanderai personnellement.

INDICATIONS SPÉCIALES (1)

I. Je désire, en principe, recevoir, dès leur apparition, les grands prix littéraires :

II. Les œuvres de mes auteurs préférés (à savoir) :

III. Ma maison d'édition favorite est :

IV. J'aime : les romans psychologiques ; d'aventures ; les livres d'histoire ; les pièces de théâtre ; les livres de critique littéraire, artistique, théâtrale, cinégraphique ; les livres sur la guerre et sur l'histoire de la guerre ; les livres de vers ; les romans coloniaux ou exotiques ; les livres gais ou satiriques ; les traductions inédites d'auteurs étrangers.

V. Je désire des livres d'art illustrés d'un prix ne dépassant pas

VI. Prière de ne pas m'adresser les romans parus précédemment dans les revues suivantes, auxquelles je suis abonné :

VII. Ne pas m'adresser les romans parus dans les revues suivantes :

(1) Bayer les indications inutiles.

(2) Comme base, tabler sur environ 300 fr. pour 4 livres par mois pendant un an, 720 fr. pour 8 livres. Ajouter une provision supplémentaire si vous désirez des livres d'art, éditions originales, etc...

L'OFFICE DE LIVRES

du "CRAPOUILLOT"

APPORTE



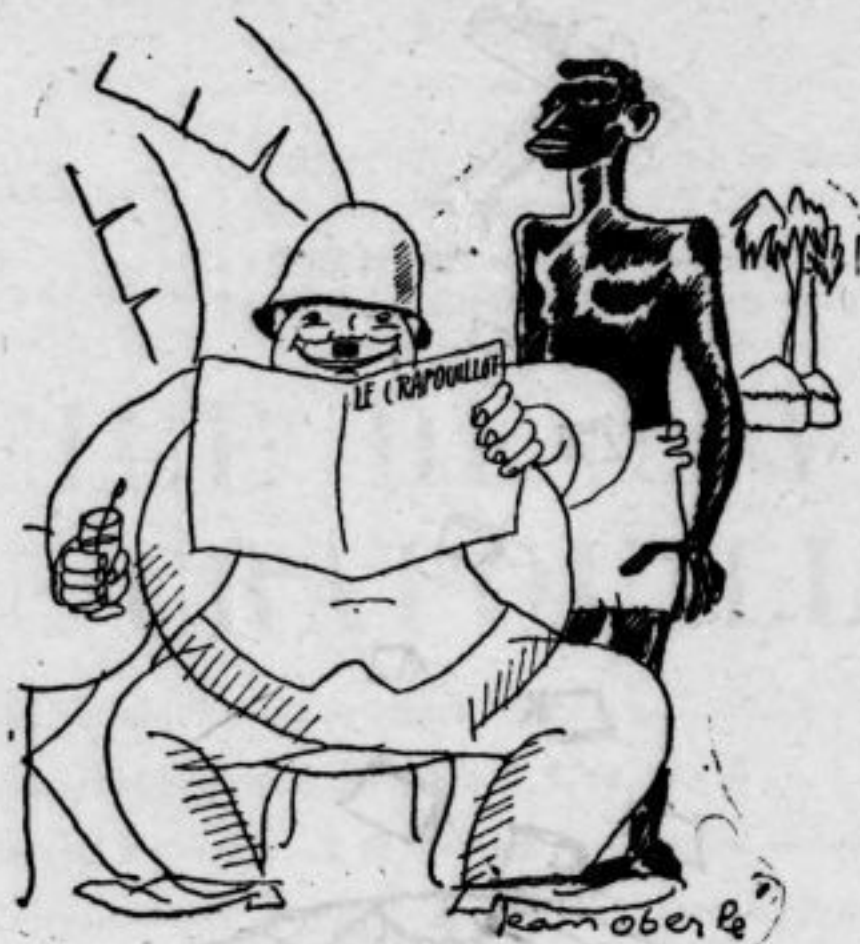
Les Nouveautés Littéraires Parisiennes

AU MONDE ENTIER

OFFICE DE LIVRES

du Crapouillot

pour les Colonies et l'Etranger



Livres fournis reliés pour cercles et bibliothèques

A la demande des souscripteurs, et en particulier pour les cercles et bibliothèques, les livres nouveaux peuvent être fournis reliés. Le prix des reliures est le suivant :

Reliure toile (reliure très simple, genre « abonnement de lecture », mais solide — cousue main), par volume.....	3 »
La même avec numéro d'ordre et indication du cercle (par volume)...	3 50
Reliure plein papier, dos basane (par volume).....	6 »



L'OFFICE DE LIVRES

du "CRAPOUILLOT"

APPORTE



Les Nouveautés Littéraires Parisiennes

AU MONDE ENTIER

L'OFFICE DE LIVRES

du "CRAPOUILLOT"

APPORTE



Les Nouveautés Littéraires Parisiennes

AU MONDE ENTIER



LIBRAIRIE PLON



J. et J. THARAUD

UNE RELÈVE

Nouvelle Édition. — Un volume in-16..... 7 fr. »

PAUL CAZIN

L'ALOUETTE DE PAQUES

Un volume in-16..... 7 fr. »

ELISSA RHAIS

LA FILLE DU DOUAR

Roman en un volume in-16 7 fr. »

EDITH WHARTON

UN FILS AU FRONT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR PAUL AEFASSA

Roman en un vol.in-16 de la *Collection des Auteurs Etrangers*. 7 fr. 50

CORRESPONDANCE DE LORD BYRON

Avec B -P. Shelley, Lady Melbourne, Hobhouse, l'honorable Douglas Kinnaird, etc., publiée par John Murray, en quatre volumes, traduite par M^{me} F. Laroche. — Tomes I et II.

Deux volumes in-16 avec deux portraits, chaque volume 7 fr. 50

RENÉ GROUSSET

LE RÉVEIL DE L'ASIE

L'IMPÉRIALISME BRITANNIQUE ET LA RÉVOLTE DES PEUPLES

Un volume in-16.. 8 fr. »

JEAN CARRÈRE

LE PAPE

ROME ÉTERNELLE, PIERRE ET CÉSAR, CANOSSA, DANTE, CHARLES-QUINT,
NAPOLEON, LA QUESTION ROMAINE

Un volume in-16..... 7 fr. 50



PLON-NOURRIT & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, rue Garancière - PARIS-6^e

R. C. Paris. — n° 75.638





F. RIEDER ET C^{ie}, ÉDITEURS

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7. — PARIS-VI^e

R. C. Seine : 22.052.

CENTENAIRE DE LORD BYRON

LORD. BYRON

CAÏN

— MYSTÈRE —

DANS LA TRADUCTION DE LOUIS FABULET

M. Louis Fabulet a remarquablement traduit cette épopée romantique où le poète tend à prouver que, des deux fils d'Adam, le maudit ne serait point Caïn, mais Abel. Imagination de poète magnifiquement soutenue avec tout l'orgueil et toute la puissance lyrique de Byron.

LES TREIZE (*L'Intransigeant*).

Ce mystère de Caïn est une œuvre magnifique, d'une allure, d'une fierté superbes, un des beaux cris qu'ait jamais lancés la misérable humanité contre le destin qui l'opprime.

ÉMILE HENRIOT (*L'Europe Nouvelle*).

Un beau volume in-16 broché 6,75



ÉLOGE
DU
BOURGEOIS
FRANÇAIS

par

René Johannet

Jusqu'où ira la patience
du bourgeois français ?

Un volume in-16. Prix..... 7 fr. 50

LIBRAIRIE GRASSET

ALBIN MICHEL, Éditeur, 22, rue Huyghens, PARIS-14°

VIENNENT DE PARAÎTRE :

MARCEL BARRIÈRE

LE SANG D'ASMODÉE

DÉMON DE LA LUXURE

ROMAN

Un volume in-16 broché

PRIX : 7 FR. 50

COLLECTION " LE ROMAN LITTÉRAIRE "

publiée sous la direction de HENRI DE RÉGNIER, de l'Académie Française

RENAUD ICARD

LES DIX FILLES A MARIER

ROMAN

Un volume in-16 broché

PRIX : 7 FR. 50

JEAN BARTHOLONI

Président du Conservatoire de Genève

WAGNER

ET LE RECUIL DU TEMPS

LETTRE-PRÉFACE DE M. LOUIS BARTHOU
DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Un volume in-16 broché

PRIX : 7 FR. 50

ANDRÉ DELPEUCH, Éditeur

51, rue de Babylone, PARIS (VII^e)

R. G. N° 227-836

—0—

Chèques postaux : 496.89

Vient de paraître :

CAMILLE SPIESS

Ainsi parlait l'Homme

PRÉFACE DE LOUIS ESTÈVE

Camille Spiess dépasse Freud en ce sens qu'il complète la psycho-analyse (instinct sexuel), qui ne traite que des troubles et déviations psycho-sexuelles, par une psycho-synthèse (instinct érotique), qui étudie le problème de l'homme dans toute sa généralité ethno-psycho-sexuelle (Anthroposophie).

La philosophie « bio-psychologique » de l'auteur est la solution de ces trois énigmes : 1° L'HOMME, son origine et sa destinée; 2° le JUIF; 3° la FEMME.

Ce livre n'est pas une œuvre d'érudition, mais l'intuition totale, immuable ou absolue de l'homme (race), qui confond l'Amour, — la culture, avec la Connaissance de soi (génie), — la sagesse.

Eros, selon Camille Spiess, est la fraternité intellectuelle de l'Amitié ou la conception définitive de la liberté et de l'égalité véritables.

Un vol. in-16 sur vélin alfa 5 fr.

Du même auteur :

L'ANTHROPOLOGIE

Un vol. in-8..... 3 fr.

LES ÉCRITS POUR ET CONTRE
Publication dirigée par Marc Semenoff

N° 6.

LA RÉFORME DE MONSIEUR BÉRARD

Un volume : 3 fr.

Dans la même collection :

N° 1 Le vote des Femmes.

N° 3 La France et les Soviets.

N° 2 Faut-il manger cru ?

N° 4 Le procès de la S. D. N.

N° 5 L'au-delà et ses mystères

prochainement :

N° 7 L'Éducation sexuelle

Les Ecrits Pour et Contre ne sont pas un périodique, mais une série de petits volumes contenant chacun l'étude contradictoire d'une question, par la juxtaposition d'articles sur le même sujet, mais de tendances opposées.

ÉDITIONS SANSOT
R. CHIBERRE, Éditeur

Chèques postaux : Paris n° 275-95



PARIS (6^e arr^d)
7, rue de l'Éperon, 7

Registre du Commerce : Seine n° 63.598

Vient de paraître

COLLECTION DES GLANES FRANÇAISES

REMY DE GOURMONT

Réflexions sur la Vie

Pensées choisies et précédées d'une notice
par **Georges PRÉVOT** (agrégé de l'Université)

Un volume petit in-12 couronne (9 1/2 × 16 1/2)..... 2 fr. 50

Dans la même collection : HENRY BATAILLE : *Le Règne intérieur.* — MARCEL PRÉVOST : *Moralités féminines et françaises.* — FRANÇOIS DE CUREL : *L'idée pathétique et vivante.* — PAUL HERVIEU : *La Chasse au réel.* — MAURICE DONNAY : *Le Cœur et la Tête.* — HENRY BORDEAUX : *Le Goût de la vie.* — ABEL HERMANT : *Vérités.* — PAUL ADAM : *La Victoire de la vie ;* et des recueils de BALZAC, BAUDELAIRE, ALFRED DE VIGNY.

Pour paraître courant Mai :

MARIE DAUGUET

Ce n'est rien, c'est la Vie

Un volume in-16 jésus (14 × 19). Prix. 7 fr.

M^{me} Dauguet répond admirablement à l'idée que l'on se fait d'un poète de la nature, chez qui toute pensée, avant de se particulariser, a besoin de s'aller tremper dans les ombres forestières ou dans les herbes ensoleillées, parmi les feuilles vertes et les feuilles mortes. D'instinct, elle fraternise avec la vie végétale et c'est là qu'elle prend ses rimes et ses métaphores, sa philosophie et sa mélancolie. Et tout cela est simple : en somme accepter la vie, puisque tout est vie ; la mort, puisque tout est mort ; cela se résume en un mot : communier avec la nature, ce qui est la manière la plus profonde de l'aimer.

REMY DE GOURMONT

(Préface de *Par l'Amour*, recueil de MARIE DAUGUET).

LIBRAIRIE STOCK

DELAMAIN, BOUTELLEAU & C^{ie}, Éditeurs, PARIS. R. C. Seine 181.484
7, rue du Vieux-Colombier, VI^e. Téléphone : Fleurus 00-70. Chèque Postal 29-360.

LES MAITRESSES AUTHENTIQUES

DE LORD BYRON

par Félix RABBE

1 volume : 8 fr. 50

Cet ouvrage, extrêmement sérieux, malgré son titre qui peut tromper, est en réalité une biographie excellente de Lord Byron. Elle contient de lui un portrait assez complet, ainsi que des principales femmes qui l'ont aimé, et aussi un tableau de son temps.

E. JALOUX.

L'ILLUSIONNISTE

pièce en un prologue et 3 actes de

SACHA GUITRY

1 volume : 7 fr. 50

LA CULTURE MODERNE

Cette collection dirigée par F. Fels, composée d'ouvrages, concis, vivants et substantiels, rédigés par les maîtres les plus qualifiés, tient le public au courant de l'activité intellectuelle contemporaine, dans le domaine de la science, des arts et de la philosophie.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 1. DEPUIS DARWIN
par le Docteur ANGLAS. | 4. LA SCULPTURE ROMAINE
par M ^{lle} JALABERT. |
| 2. LA PSYCHANALYSE : THÉORIE
SEXUELLE DE FREUD
par le Dr HESNARD. | 5. L'ART ET LA FOLIE
par le Dr VINCHON. |
| 3. POSITIONS ACTUELLES DES
PROBLÈMES PHILOSOPHIQUES
par A. CRESSON. | 6. LE RADIUM
par LAPORTE. |
| | 7. TOXICOMANIES
par le Dr LOGRE. |

Chaque trimestre, le *Bulletin Périodique des Livres Nouveaux* renseigne plus de 100.000 lecteurs par des notices sincères et sérieuses sur les œuvres parues dans toutes les branches de l'Édition française. Il est envoyé gratuitement, pendant un an, sur demande adressée à la *Librairie Stock*, en se recommandant du *Mercure de France*.

LES ÉDITIONS G. CRÈS & C^{ie}
21, Rue Hautefeuille, 21 — PARIS (VI^e)

R. C. : Seine 100.412

Vient de paraître :

UNE ŒUVRE INÉDITE de

LAURENT TAILHADE

LA MÉDAILLE QUI S'EFFACE

Souvenirs sur Le Grenier Raoul Ralph, Henry Bordeaux, Blasco Ibanès, Gyp et Bob,
le Naturalisme, Armand Silvestre, Colette, Judith Gautier, Renée Vivien, etc., etc.

Un volume in-16 7 fr. 50

Du même auteur, à la même librairie :

Quelques fantômes de jadis (Verlaine, Moréas, Villiers, Sully-Prud'homme, etc.).
Un vol. 5 fr. »

Petits Mémoires de la vie. Un vol. 6 fr. »

Le Satyricon. Un volume in-12 carré sur papier vergé d'Ecosse, orné de gravures en couleurs
de LABOUREUR 18 fr. »

— 210 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma 40 fr. »

Ce dernier volume a paru aux Éditions de la Sirène.

=====

COLLECTION "ARTISTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI"

GUSTAVE GEFFROY

de l'Académie Goncourt

CLAUDE MONET

SA VIE -- SON ŒUVRE

Orné de seize reproductions hors texte

Deux volumes in-16 16 fr. »

Du même auteur :

**Constantin Guys ; 2 portraits, 34 héliotypies dont 4 en couleurs, sur vergé de Hollande ;
tirage limité à 1.000 exemplaires 66 fr. »**

**Claude Monet, sa vie, son œuvre, avec 54 reproductions dont 5 en couleurs, sur vergé pur fil
Lafuma ; tirage limité à 1.000 exemplaires 120 fr. »**

=====

LES ÉDITIONS DE LA SIRÈNE

Vient de paraître :

JAMES JOYCE

DEDALUS

PORTRAIT DE L'ARTISTE JEUNE PAR LUI-MÊME
ROMAN

Traduit de l'anglais par LUDMILA SAVITZKY

Un volume in-8 10 fr. 75

LES ÉDITIONS G. CRÈS ET C^{ie}

21, rue Hautefeuille, 21 — PARIS (VI^e)

N^o au Registre du Commerce : Seine 100.412

UN LIVRE INDISPENSABLE AUX BIBLIOPHILES

MARIUS AUDIN

LE LIVRE

SON ARCHITECTURE -- SA TECHNIQUE

Préface d'HENRI FOCILLON

Avec de nombreuses reproductions d'ornements typographiques,
d'illustrations et de caractères d'imprimerie
de tous les temps

Un volume in-4^o tellière sur alfa vélin teinté... **20 fr. »**

Il a été tiré à part :

50 exemplaires sur vélin blanc **40 fr. »**

Voici un traité complet de l'ART DU LIVRE. C'est
l'outil indispensable à

**TOUS LES ÉDITEURS,
TOUS LES IMPRIMEURS,
TOUS LES LIBRAIRES,
TOUS LES AMATEURS**

français ou étrangers.

Il est aussi précieux pour les professionnels que pour les bibliophiles.

« D'une façon claire, avec ce bel enthousiasme des gens
qui aiment ce qu'ils disent et ce qu'ils font, M. Marius
Audin vous apprendra en quelques heures les belles lois
sans lesquelles il n'est pas de beau livre, il n'est pas de
livre. »

Roger DÉVIGNE (*Nouvelles littéraires*).

NOUVEAUTÉ :

LA VILLE MOURUT

Saint-Quentin 1914-1917

Par Marc FERRAND

1 fort volume..... 6 » | Franco, par poste recom... 6,75

(Aux Editions de « la Vie Universitaire », 13, Quai de Conti. Chèque postal 283.68.)

Cette ville qui est morte c'est Saint-Quentin. M. Marc Ferrand nous fait assister à la lente agonie de la ville, victime du fléau allemand.

Peu de faits, beaucoup de sentiments, des impressions, des réflexions, des craintes, des espoirs, de la résignation, un stoïcisme adouci d'émotion, une observation pénétrante, une noblesse de caractère, une générosité de cœur, du courage, de la vertu au sens antique du mot, une sérénité de jugement admirables, il y a tout cela dans ce livre que liront avec plaisir ceux qui ont traversé ces tristes années de l'occupation en quelque lieu que ce soit. Car ce qui se passait à Saint-Quentin se passait ailleurs, à Laon, à Vervins, à Hirson, à Guise, dans les grandes comme dans les petites communes, partout où des Français groupés subissaient le contact humiliant des Allemands.

(*Courrier de l'Aisne.*)

— Ce n'est pas un livre de guerre, et c'est pour cela qu'il restera et qu'il prend une place spéciale dans notre littérature — je dis bien : notre littérature, car il est d'une écriture admirable...

(*La Vie Universitaire.*)

— Ce n'est pas une histoire de l'occupation allemande à Saint-Quentin, c'est mieux, c'est l'occupation pensée, réfléchie, philosophée. Et le moralisme de ce livre s'apparente aux plus émouvants. Ces impressions d'assiégé me semble être le document moral par excellence de toute la littérature d'occupation.

(*Le Guetteur de l'Aisne.*)

LES NOUVEAUX SERVICES DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Impression et édition (près de 300 volumes publiés en deux ans). — **Dactylographie et révision de manuscrits.** — **Domiciliation, secrétariat et administration de toutes revues, associations et organisations sérieuses.** — **Publicité directe dans les milieux enseignants.** — **Achat et vente de fonds de librairie et édition.**

LA VIE UNIVERSITAIRE, 13, quai de Conti. (PARIS) Téléphone Gobelins 61-52.

Registre de Commerce — N° 212.442 B.

142
128
64
28
192
66

LA CONNAISSANCE
9, Galerie de la Madeleine, PARIS VIII^e

COLLECTION « LES TEXTES »

Deux livres importants

N^o 4.

LES JOURNALIERS

d'ISABELLE EBERHARDT

précédés de

LA VIE TRAGIQUE DE LA BONNE NOMADE

par RENÉ-LOUIS DOYON

Plus de 200 articles ont salué ce volume si attendu et cette biographie, révélation pour ceux mêmes qui avaient connu l'étrange Russe. Le volume est orné de documents iconographiques, fac-simile, dessins d'Isabelle.

Il reste quelques Lafuma : **20 fr.** L'ordinaire : **9 fr.**

N^o 6.

LES ÉPÎTRES DES HOMMES OBSCURS

DU CHEVALIER ULRICH VON HUTTEN

traduites par LAURENT TAILHADE

Le célèbre traducteur du *Satyricon* a mis toute sa science d'humaniste, toute sa fantaisie irreligieuse et son art qui sait le faire fils de Rabelais tout en le laissant l'écrivain le plus distingué. Ces Epîtres célèbres peignent au vif la vie monacale au xvi^e siècle; elles ont été écrites pour la défense du théologien Reuchlin favorable aux livres juifs et ont contribué au progrès de la Réformation en Rhénanie et en Suisse. C'est un livre à tous points de vue intéressant.

Il y a 524 Lafuma à **25 fr.**, orné de 2 portraits de Ulrich von Hutten et de la reproduction du portrait de Luther par Hooge, et un fac-simile d'une page du manuscrit de Tailhade.

L'édition ordinaire sur alpha... .. **7 fr. 50**

ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE
FRANÇAISE



3, RUE DE GRENELLE
PARIS VI^e
TÉL. : FLEURUS 12-27
R. G. Seine : 35.806

Pour paraître le 5 Mai :

— "Les documents bleus" —

N° 9

J. KESSEL et GEORGES SUAREZ

Le onze mai

Un volume in-18..... 7.50

50 exemplaires sur pur fil..... 20 fr. (souscrits)

Portraits et opinions de MM.

Aristide BRIAND

Léon BLUM

Léon DAUDET

Édouard HERRIOT

Georges MANDEL

Charles MAURRAS

Paul PAINLEVÉ

André TARDIEU

etc..., etc...

Pouvons-nous modifier notre destin?

h

Vient de paraître :

D^r LUCIEN-GRAUX

Saturnin le Saturnien

Le Volume 7..

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

Cinquante-cinq exemplaires sur papier hollande dont 5 hors commerce numérotés à la presse de 1 à 50 et de 51 à 55

le vol. 30..

DU MÊME AUTEUR

INITIÉ ! Roman de l'au-delà - Couverture de BISCHOFF (30^e mille) 6..

RÉINCARNÉ ! Roman de l'au-delà - Couverture de P.QUINT (84^e mille) 6..

HANTÉ ! Roman de l'au-delà - Couverture de BISCHOFF (60^e mille) 6..

LE MOUTON ROUGE (6^e mille) 5..

LES YEUX DU MORT 50 illustrations de A.GALLAND (6^e mille) 5..

LA DAME DE CRISTAL Roman d'Aventures (11^e mille) 5..

LE DIVORCE DES ALIÉNÉS (9^e mille) 5..

LE CABANON (3^e mille) 5..

LES FAUSSES NOUVELLES DE LA GRANDE GUERRE 7 vol. soleil (6^e mille) le vol. 7.50

Ouvrage couronné par l'Académie française

HISTOIRE DES VIOLATIONS DU TRAITÉ DE PAIX Tome I (6^e mille) La tome 12..
Tomes II et III

Éditions G. CRÈS & C^{ie} 21 rue Hautefeuille. Paris

LA RENAISSANCE DU LIVRE, 7

Fleurus : 07-71

Registre du Commerce

COLLECTI
CENT CHEFS-D'Œ

Sous la direction de M. Maurice WILMOTT

A l'occasion du Centenaire de BYRON

BYRON

PAR **ESTÈVE.**

et **MAN**

PAR **CHARLIER,**

Chaque volume

Volume par

- L'Épopée nationale allemande. Le Niebelungenlied, par PIQUET, professeur à l'Université de Lille.
- Le Poème du Cid, par E. MÉRIMÉE, directeur de l'Institut français de Madrid.
- Le Romancero espagnol, par E. MÉRIMÉE, directeur de l'Institut français de Madrid.
- Dante Alighieri (2 vol.), par H. HAUVETTE, professeur à la Sorbonne.
- Les Mystiques italiens, par M^{me} LABANDE-JEANROY.
- Pétrarque, par HENRY COCHIN.
- Boccace, par E. HAUVETTE, professeur à la Sorbonne.
- Chaucer, par E. LEGOUIS, professeur à la Sorbonne.
- Les Mystiques espagnols, par GONZAGUE TURC.
- Erasmus, par M. RENAUDET, professeur à l'Université de Bordeaux.
- Shakespeare (2 vol.), par FEULLERAT, professeur à la Faculté des lettres de Rennes.
- La Célestine, par MARTINENCHE, professeur à la Sorbonne.
- Locke, par GONZAGUE TRUC.
- Daniel de Foë, par CH. BASTIDE, professeur au Lycée Charlemagne.
- Holberg, par M^{me} JACQUES DE COUSSANGE.
- La Comédie à Venise : Goldoni-Gozzi, par Bouvy, biblioth. de la Faculté de Droit.
- Kant, par A. AULARD, professeur à la Sorbonne.
- Camoëns, par LE GENTIL, chargé de Cours à la Sorbonne.

CHAQUE VOLUME

7 boulevard Saint-Michel, PARIS (6^e)

Commerce : 194-545

Fleurus : 05-94

DITION DES ŒUVRE ÉTRANGERS

TE, Professeur à l'Université de Liège

VIENNENT DE PARAÎTRE

RON

esseur à l'Université de Nancy

Y ZONI

professeur à l'Université de Bruxelles

le : 5 francs

parus :

- Goethe-Faust (2 vol.), par H. LICHTENBERGER, professeur à la Sorbonne.
- Alfieri, par SIRVEN, professeur à l'Université de Lausanne.
- Walter Scott, par MAIGRON, professeur à l'Université de Clermont.
- Les Conteurs allemands, par MACAIGNE, conservateur de la Biblioth. de l'Université de Lille.
- Heinrich von Kleist, par ROUGE, professeur à la Sorbonne.
- Keats, par LÉON BOCQUET.
- Les Poètes lakistes, par MELÈSE, professeur au lycée de Cambrai.
- Les Grands Romantiques espagnols, par AMERICO CASTRO, prof. à l'Université de Madrid.
- Leopardi, par E. RODOCANACHI.
- Edgar Poë, par E. LAUVRIÈRE, professeur au Lycée Saint-Louis.
- Henri Heine, par SPENLÉ, professeur à l'Université de Strasbourg.
- Lermontov, par JOUSSERANDOT, bibliothécaire à la Sorbonne.
- Lenau et le Lyrisme autrichien, par REYNAUD, prof. à l'Université de Clermont.
- Charles Darwin, par LAMÈRE, professeur à l'Université de Bruxelles.
- Sienkiewicz, par le D^r BUGIEL.
- Ecrivains roumains, par Mlle RÉA IPCAR.
- La Poésie lyrique russe, par A. LIRONDELLE, professeur à l'Université de Lille.
- Charles Dickens, par DELATTRE, professeur à l'Université de Lille.

4 FRANCS

Librairie Académique. — PERRIN et C^{ie}, Éditeurs

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35, PARIS (VI^e ARR.) R. C. Seine, n^o 109.348

Tout le monde ne lit pas les vingt-sept opuscules de CHARLES-ADOLPHE CANTACUZÈNE. (Tirage restreint. Exempl. sur Hollande.) — Viennent de paraître:

Précipité de Suavités

Poèmes

**COUP D'ŒIL CURIEUX SUR
FRÉDÉRIC II, Écrivain français**

« L'esprit charmant qu'eût jadis le prince de Ligne et qu'a toujours son héritier Charles-Adolphe Cantacuzène. » WILLY (1922).

SONNET

*Cantacuzène
Au cœur d'argent,
Au rire amène,
Esprit songeant !*

*Tu te promènes,
Tout en piaffant,
De l'Hippocrène
Au Bois-Songeant,*

*Et quand tu cueilles
En souriant
Cœurs, fleurs et feuilles,*

*Tu les effeuilles
Si gentiment,
Si gentiment !*

REMY DE GOURMONT.

EDITIONS DE LA VRAIE FRANCE

92, Rue Bonaparte - Paris

A L'AMÉRICAINNE

par

Pierre GOURDON

Troublante énigme

due à l'opposition des caractères
de deux races dans
une gracieuse histoire d'amour

Un volume

12x18, 216 p.

Broché: 7 fr.

Carton: 8,50

dans toutes les bonnes librairies

RYTHMIQUE IMPROVISATION SOLFÈGE

52. Rue de Vaugirard. 52

en face le Luxembourg



RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE

ÉCOLE DE PARIS

PROFESSEURS DIPLOMÉS DE L'INSTITUT DE GENÈVE
Cours pour Enfants, Jeunes filles, Dames, Messieurs
Leçons particulières à domicile. Cours organisés
dans les Établissements d'Instruction

Adresser les demandes de renseignements
au Secrétaire de l'École: 52 rue de Vaugirard, Paris 10

VENTE PAR SUITE DE DÉCÈS E MADAME de B...

IMPORTANT MOBILIER ancien et moderne

TABLEAUX — PASTELS

Faïences et porcelaines anciennes - Principalement de Delft, Chine et Japon - Objets variés - Maroquinerie - Glaces
Sculptures en terre cuite et marbre

BRONZES D'ART ET D'AMEUBLEMENT du XVIII^e siècle

Belles Pendules et Cartels Louis XV

Sièges et Meubles anciens

en bois sculpté, acajou et marqueterie. — Belles encoignures, commodes, bureau plat, régulateur des Epoque Louis XIV, Régence et Louis XV. Nombreux canapés corbeilles et Bergères Louis XV

Beaux Meubles Modernes

Bureaux plats - Meubles d'entredeux - Armoire - Tentures - Tapis d'Orient

Le tout provenant du Château des Mesnuls

Première Vente après décès

HOTEL DROUOT - Salles N^{os} 5 et 6 Réunies

Les Jeudi 15 et Vendredi 16 Mai 1924, à 2 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR :

M^e F. LAIR-DUBREUIL, 6, Rue Favart

EXPERTS :

M. MARIUS PAULME
45, Rue Pergolèse, PARIS

M. GEORGES B. LASQUIN
11, Rue Grange-Batelière, PARIS

EXPOSITION PUBLIQUE :

Le Mercredi 14 Mai 1924, Salles Nos 5, 6 et 7 réunies, de 2 heures à 6 heures

Collection de Madame DHAINAUT

TABLEAUX MODERNES

AQUARELLES par COROT, DECAMPS, DELACROIX, DIAZ, JULES DUPRÉ, FROMENTIN, HARPIGNIES, ISABBY, CHARLES JACQUE, VAN MARCKE, TROYON, ZIEM.

ANCIENNES PORCELAINES TENDRES DE SÈVRES ET DE VINCENNES

**PIÈCES IMPORTANTES : VASE DUPLESSIS — VASE LÉZARD — AIGUIÈRE
SUCRIER ET PLATEAU A DÉCOR ROSE DU BARRY.**

ANCIENNES PORCELAINES DE SAXE

Groupes et Statuettes de la Comédie Italienne

ANCIENNES PORCELAINES DE HOCHST

TRÈS BEAUX BRONZES ANCIENS

Pendule et deux paires de Candélabres 'époque Louis XVI

Vente : GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

Le Lundi 19 Mai 1924, à 2 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR : **M^e F. LAIR-DUBREUIL**, 6, rue Favart, 6

Assisté de : POUR LES TABLEAUX

M. ANDRÉ SCHÖLLER

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES GALERIES GEORGES PETIT
8, rue de Sèze, 8

MM. TEDESCO Frères

33, avenue de l'Opéra, 33
PARIS

POUR LES OBJETS D'ART

MM. DUCHESNE, DUPLAN & DAMIDOT

EXPERTS
10, rue Rossini, 10

M. ÉDOUARD PAPE

EXPERT PRÈS LE TRIBUNAL CIVIL
174, Faubourg Saint-Honoré, 174

EXPOSITIONS

Particulière : *Le Samedi 17 mai 1923, de 2 heures à 6 heures*

Publique : *Le Dimanche 18 mai 1924, de 2 heures à 6 heures*

COLLECTION LOUIS GONSE

OEUVRES D'ART DU JAPON

Choix d'estampes et de livres des principaux Maîtres de l'Ukiyoyé

PEINTURES des Maîtres du XV^e au XIX^e siècle

PARAVENTS — PEINTURE CHINOISE

LAQUES DES XVI^e, XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Suzuri Bako, Kobako, Inro, Masques — Étois à pipes et Netsuke — Bois sculptés

Bronzes Japonais des XVI^e, XVIII^e et XVIII^e siècles

POTERIES JAPONAISES des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e Siècles

ROBES JAPONAISES DU XVIII^e SIÈCLE

VENTE : HOTEL DROUOT, SALLE N^o 10

Du Lundi 5 au Samedi 10 Mai 1924, à 2 heures

COMMISSAIRES-PRISEURS

M^o F. LAIR-DUBREUIL

6, rue Favart, 6

M^o HENRI BAUDOIN

10, rue Grange-Batelière, 10

Assistés de

M. CHARLES VIGNIER

EXPERT

4, rue Lamegnais, 4

M. ANDRÉ PORTIER

EXPERT PRÈS LE TRIBUNAL CIVIL

24, rue Chauchat, 24

Expositions : GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

EXPOSITIONS

Particulière : Le Samedi 3 mai 1924, de 2 heures à 6 heures

Publique : Le Dimanche 4 mai 1924, de 2 heures à 6 heures

COLLECTION DE FEU M. TH. RÉVILLON

TABLEAUX MODERNES

PAR

BONVIN, BOUDIN, COROT, DAMOYE, DUEZ, FOUACE, GUILLEMET, JACQUE, ISABEY, JONGKIND, LUIGI LOIR, MEISSONIER, MONET, DE NITTIS, RIBOT, TROYON, etc.

AQUARELLES, DESSINS, PASTELS

PAR

DUEZ, FLERS, HARPIGNIES, GABRIEL, LA TOUCHE, RAVIER, ZUBER

Œuvre importante de COROT

VENTE :

GALERIES GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze, PARIS

Le Jeudi 8 Mai 1924, à trois heures

COMMISSAIRES-PRISEURS :

M^o F. LAIR-DUBREUIL

6, rue Favart, 6

M^o MAURICE MOTEL

22, rue Chauchat, 22

EXPERT :

M. ANDRÉ SCHÖLLER

Directeur Général des Galeries Georges Petit

8, rue de Sèze, 8

EXPOSITIONS :

PARTICULIÈRE : Le Mardi 6 Mai 1924, de 2 heures à 6 heures.

PUBLIQUE : Le Mercredi 7 Mai 1924, de 2 heures à 6 heures

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Services Automobiles P.-L.-M. d'Excursions en CORSE

La Compagnie P.-L.-M. reprendra, en la développant, à partir du 13 avril, son organisation de Services Automobiles d'excursions en Corse. Les nouveaux Services fonctionneront dans les conditions ci-après :

Au départ d'Ajaccio :

1° — Du 13 au 30 avril, les mercredi et dimanche, **Circuit des Calanche**, Ajaccio, Piana, les Calanche, Golfe de Porto, Ajaccio. Prix : 60 fr.

2° Du 1^{er} mai au 30 juin et du 15 août au 15 octobre, le dimanche au départ d'Ajaccio, le mercredi au départ de Corte, **Service Ajaccio-Col de Vergio-Corte**, en deux étapes avec coucher à Pianà dans les deux sens : Ajaccio, Piana, les Calanche, Golfe de Porto, Col de Vergio, Calacussia, Défilé de Santa, Regina, Corte. Prix du billet Ajaccio-Corte ou vice-versa : 60 fr.

3° — Du 13 avril au 15 juin et du 1^{er} septembre au 15 octobre, départ le vendredi, retour le samedi, **Circuit de Bonifacio**, en deux étapes avec coucher à Zonza : Ajaccio, Zicavo, Aullène, Col de Bavella, Zonza, l'Ospedale, Porto-Vecchio, Bonifacio, Sartène, Ajaccio. Prix : 120 fr.

Au départ de Bastia :

1° — Du 13 avril au 30 juin et du 15 août au 15 octobre, les dimanche et jeudi, **Circuit du Cap Corse** : Bastia, Erbalunga, Rogliano, Pino, Nonza, Col de Teghime, Bastia. Prix : 45 fr.

2° — Du 13 avril au 30 juin et du 15 août au 15 octobre, les mardi et samedi, **Circuit de Saint-Florent**, Bastia, Saint-Florent, Col de Teghime, Bastia. Prix : 20 fr.

3° — Du 13 avril au 30 juin et du 15 août au 15 octobre, le mercredi, **Circuit d'Orezza** : Bastia, Piedicroce-Orezza, Cervione, Bastia. Prix : 60 fr.

Au départ de Corte :

Du 1^{er} mai au 30 juin et du 15 août au 15 octobre, le mardi, **Circuit de l'Inzecca** ; Corte, Vivario, Défilé de l'Inzecca, Ghisoni, Corte. Prix : 42 fr.

Les Circuits de Bonifacio, de Saint-Florent, d'Orezza et de l'Inzecca n'ont toutefois lieu aux jours indiqués qu'avec un minimum de 6 voyageurs.

Il est rappelé que des billets directs avec enregistrement direct des bagages sont délivrés pour les relations entre les principales gares du réseau P.-L.-M., les ports d'Ajaccio, Bastia, Calci, Ile Rousse, Propriano et les gares de Corte, Ghisonaccia et Vizzavona.

L'attention des voyageurs est également appelée sur le rétablissement des Services maritimes de jour : Le vendredi, Nice-Ajaccio et le samedi Nice-Bastia.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Transport des voyageurs et de leurs bagages de la gare de Paris-Est à domicile et vice versa.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est croit devoir rappeler au Public qu'un service de coupés et de limousines automobiles fonctionne de la gare de Paris-Est à domicile et vice versa.

Les tarifs, qui ont été mis en vigueur le 1^{er} janvier 1923, n'ont subi **aucun relèvement** :

Prise en charge jusqu'à 1.000 mètres pour 2 voyageurs, avec franchise de 60 kg. de bagages : omnibus 5 fr. 50, coupés 4 fr. 50 ; par 100 mètres en plus 0 fr. 30 ; supplément : par voyageur en plus de deux 1 fr., par colis en plus de la franchise 1 fr. ; montée et descente de bagages à domicile : 0 fr. 60 par colis et par étage.

Les voyageurs peuvent, dans toutes les gares du Réseau, faire demander par télégramme qu'un coupé ou un omnibus automobile de la Compagnie leur soit réservé à leur arrivée à Paris.

La dépêche est passée gratuitement par les agents des gares de départ ou d'arrêt.

Les demandes reçoivent satisfaction dans l'ordre de leur réception et dans la limite des disponibilités.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

LES CHATEAUX DE TOURAINES ET DU BLÉSOIS, EN AUTOMOBILE

Quatre circuits au départ de **TOURS** (Place de la Gare).

Deux circuits au départ de **BLOIS** (Place de la Gare).

Du 1^{er} Avril au 19 Octobre 1924.

En vue de permettre la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux des bords de la Loire, la Compagnie d'Orléans organise les circuits ci-après :

Au départ de **TOURS**

- A. — **Tours, Loches, Chenonceaux, Amboise, Tours.** Prix par place : **38 francs.** Départ à 9 heures. Retour vers 18 h. 45.
- B. — **Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours.** Prix par place : **35 francs.** Départ à 9 heures. Retour vers 18 h. 30.
- C. — **Tours, Chenonceaux, Amboise, Tours.** Prix par place : **25 francs.** Départ à 13 heures. Retour vers 18 h. 30.
- D. — **Tours, Luynes, Cinq-Mars, Langeais, Azay-le-Rideau, Villandry, Tours.** Prix par place : **20 fr.** Départ à 13 h. Ret. vers 18 h. 30.

Au départ de **Blois**

- I. — **Blois, Cheverny, Chambord, Blois.** Prix par place : **15 fr.** Départ à 13 h. Retour vers 17 heures.
- II. — **Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont, Blois.** Prix par place : **22 fr.** Départ à 13 h. Retour vers 18 h. 45.

~~~~~  
Pour la location des places (un franc par place) et l'indication des jours de mise en marche, s'adresser : aux gares de Tours et de Blois, aux Bureaux spéciaux du Service automobile, 8, boulevard Béranger, Tours et 3, Place Victor-Hugo, Blois ; à la gare de Paris-Quai-d'Orsay ; à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, au Bureau de Renseignements, 126, Boulevard Raspail, Paris.

# MESSAGERIES MARITIMES

Reg. du Com. Seine } 21.016  
176.390

## Paquebots-poste français

Portugal — Italie — Grèce — Turquie — Égypte — Syrie — Arabie  
Indes — Indo-Chine — Chine — Japon — Côte Orientale d'Afrique  
Océan Indien — Madagascar — La Réunion — Maurice  
Australie — Établissements Français de l'Océanie  
Nouvelle-Zélande — Nouvelle-Calédonie.

SIÈGE SOCIAL : Paris, 8 rue Vignon, — 9 rue de Sèze.

AGENCE GÉNÉRALE : Marseille, 3 place Sadi-Carnot.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.

Adj. 4 Mai 24, 14 h. Salle Just. Paix, Montmorency.  
MAISON et 17 lots terre Montmorency, 138, Boul.  
de 2 à 300 m. à M Ermitage. M. à pr. :  
20.000, 1.500 fr. etc. S'ad. M<sup>e</sup> BABLOT, not. Montmorency.

A vendre CHATEAU dans Eure, Les Andelys. Conf.  
PETIT mod. Beaux comm. her-  
bages et terres. Conten. 7 hect. 50. Pr. : 225.000 fr.  
S'adresser LEFÈVRE, 18, rue de Chazelles, Paris.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 500 MILLIONS. Reg. Com. Seine 64. 462.

Assemblée générale annuelle du 10 avril 1924.

Dans son rapport aux actionnaires, le Conseil d'Administration de la Société Générale constate le développement de l'activité commerciale et industrielle au cours de l'année 1923 et le redressement progressif de la situation du Pays, lequel travaille, produit, exporte et voit sa balance commerciale s'améliorer constamment ; il signale l'effort accompli pour la restauration des Provinces dévastées qui contribuent déjà largement à la renaissance économique de la France et au rendement des impôts ; cette œuvre de reconstruction intensive, en voie d'achèvement, a grevé de lourdes charges le Trésor Public et lui imposera une politique de rigoureuse économie et d'assainissement financier. Le Conseil mentionne la spéculation qui s'est faite dans les derniers mois sur le franc en dépit de l'amélioration des facteurs économiques et les mesures énergiques de redressement qui ont été prises pour remédier à une situation que rien ne justifiait.

La Société Générale a prêté au Commerce et à l'Industrie les concours élargis rendus nécessaires par le développement des affaires ; les opérations d'escompte se présentent en augmentation importante ; elles doivent être encouragées parce qu'elles permettent au banquier plus de libéralité dans l'octroi des crédits et qu'elles offrent l'avantage de se substituer de la manière la plus naturelle et la plus souple aux billets de banque dont la circulation doit, autant que possible, ne pas être augmentée. Beaucoup de grandes entreprises acceptent aujourd'hui la formalité de l'acceptation et il est à souhaiter que dans l'intérêt général leur exemple se généralise et soit suivi dans une certaine mesure par les grandes Administrations Publiques.

Le Département Etranger s'est efforcé de procurer au commerce toutes les facilités légitimes en matière de change et les services rendus dans ce domaine ont été particulièrement appréciés. Diverses améliorations ont été encore apportées au Siège Central dans l'organisation des services en contact avec la clientèle.

La Société a également donné son large concours habituel aux opérations d'émission de l'Etat, des régions dévastées, des grandes entreprises nationales et des Sociétés locales et régionales.

Le produit net de l'exercice, après une évaluation prudente des divers postes de l'actif, s'élève à frs. 28.482.402, 55 sur lesquels le Conseil a proposé de payer un dividende brut de 25 frs. par action, correspondant à 10 o/o sur le montant versé, en augmentation de 2 frs. 50 sur le dividende de l'exercice précédent, répartition qui laissera un solde disponible de frs. 5.828.111, 20 reporté à nouveau. Un acompte de 6 frs. 25 ayant été payé le 2 janvier, le solde de frs. 15.875 nets sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> Juillet.

Le Conseil a proposé la réélection de MM. Guernault, Dupuis et de Vil'èle, comme Administrateurs, et, le Comité de Censure, la nomination de M. Bartholomé, comme Censeur.

Toutes les Résolutions présentées par le Conseil ont été adoptées par l'Assemblée.